



Rapport sur l'état de la population du Canada

2000



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone, télécopieur ou courriel: téléphone: 613-951-2320, numéro sans frais: 1-866-767-5611, télécopieur: 613-951-2307, demographie@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 91-209-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Ce produit n° 91-209-XPf au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 31 \$CAN l'exemplaire.

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

Exemplaire	Exemplaire
États-Unis	6 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) 1-800-267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis) 1-877-287-4369
- Courriel infostats@statcan.ca
- Poste
Statistique Canada
Division des finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage
100, promenade du Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la démographie

Rapport sur l'état de la population du Canada

2000

Alain Bélanger, Yves Carrière et Stéphane Gilbert

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2006

N° 91-209-XIF au catalogue
ISSN : 1718-7796

N° 91-209-XPF au catalogue
ISSN : 0715-9307

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 91-209-XIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

- .. nombres non disponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- nul ou zéro.
- nombres infimes.

Les données analysées étaient les plus récentes au moment de la rédaction.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences » - « Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 - 1984.



Lectures suggérées

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
Documents démographiques, Occasionnel	91F0015MPF
Statistiques démographiques annuelles, 2000	91-213-XPB
Rapports sur la santé, Trimestriel	82-003-XPB

Veuillez commander par téléphone en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033 ; par télécopieur (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734 ; par Internet en vous rendant à order@statcan.ca ; ou par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

La conjoncture démographique

Ouvrages déjà parus :

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA POPULATION DU CANADA

(N° 91-209-XPF au catalogue)

- **Rapport 1983**, par J. Dumas (132 pages - Épuisé).
- **Rapport 1986**, par J. Dumas avec la collaboration de R. Lachapelle - (139 pages - Épuisé)
 - Le comportement fécond des femmes mariées, canadiennes de naissance
 - La fécondité des célibataires
 - Renforcement des positions majoritaires
- **Rapport 1988**, par J. Dumas avec la collaboration de C.F. Grinstaff - (166 pages - 21,00 \$)
 - Les interruptions volontaires de grossesse dans une perspective démographique
 - Conséquences à long terme du mariage et de la fécondité chez les adolescentes
- **Rapport 1990**, par J. Dumas - (115 pages - 26,00 \$)
 - Évolution récente des populations canadienne et américaine
- **Rapport 1991**, par J. Dumas avec la collaboration de A. Bélanger et C. Fortier - (187 pages - Épuisé)
 - Brève revue des principaux mouvements migratoires dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale
- **Rapport 1992**, par J. Dumas avec la collaboration de Y. Lavoie - (161 pages - 26,00 \$)
 - Structures démographiques en mutation, un bilan de deux siècles
- **Rapport 1993**, par J. Dumas - (227 pages - Épuisé)
 - Les défis démographiques du Mexique (un aperçu)
- **Rapport 1994**, par J. Dumas et A. Bélanger - (157 pages - Épuisé)
 - La « génération sandwich » : Mythes et réalité
- **Rapport 1995**, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (199 pages - Épuisé)
 - Ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario du le Québec
- **Rapport 1996**, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (192 pages - Épuisé)
 - Les unions libres au Canada à la fin du XX^e siècle

La conjoncture démographique

Ouvrages déjà parus (suite) :

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA POPULATION DU CANADA - fin

(N° 91-209-XPF au catalogue)

- **Rapport 1997**, par A. Bélanger et J. Dumas avec la collaboration de C. Oikawa et L. Martel - (193 pages - 30,00 \$)
 - Effets de l'entourage des personnes âgées sur leur condition socio-économique
- **Rapport 1998-1999**, par A. Bélanger avec la collaboration de S. Gilbert - (209 pages - 30,00 \$)
 - Revenu relatif, coût d'opportunité et variations de la fécondité
 - L'espérance de vie sans dépendance et ajustée en fonction de la santé
 - Mobilité ethnique et croissance démographique des populations autochtones

HORS SÉRIE

- **La fécondité au Canada : Croissance et déclin**, par A. Romaniuc - (N° 91-524F au catalogue, 1984, 158 pages - Épuisé)
- **Le revenu des immigrants au Canada**, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - (N° 91-527F au catalogue, 1988, 109 pages - 20,00 \$)
- **Les immigrants antillais**, par A.H. Richmond - (N° 91-536F au catalogue, 1989, 85 pages - Épuisé)
- **Nouvelles tendances de la famille**, par B. Ram - (N° 91-535F au catalogue, 1990, 98 pages - Épuisé)
- **Mariage et vie conjugale au Canada**, par J. Dumas et Y. Péron - (N° 91-534F au catalogue, 1992, 167 pages - Épuisé)
- **Le vieillissement de la population et personnes âgées**, par B. Desjardins - (N° 91-533F au catalogue, 1993, 130 pages - Épuisé)
- **La famille au long de la vie**, par R. Beaujot, E.M. Gee, F. Rajulton et Z.R. Ravanera - (N° 91-543F au catalogue, 1995, 186 pages - 38,00\$)

La conjoncture démographique

Ouvrages déjà parus (fin) :

DOCUMENTS DÉMOGRAPHIQUES

(N° 910015MPF au catalogue)

- Document n° 1 : « *Projection de la fécondité, Canada, provinces et territoires, 1993-2016* » par R.B.P. Verma, S. Loh, S.Y. Dai et D. Ford - (1996, 28 pages, 10,00 \$)
- Document n° 2 : « *La population en logements collectifs au Canada de 1971 à 1991* » par G. Smith - (1996, 52 pages, 10,00 \$)
- Document n° 3 : « *Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991* » par R. Bourbeau, J. Légaré et V. Emond - (1997, 94 pages, 10,00 \$)
- Document n° 4 : « *Avantages de la variable de mobilité sur un an pour la ventilation de la migration interprovinciale par âge, sexe et état matrimonial* » par M. Bédard et M. Michalowski - (1997, 60 pages, 10,00 \$)
- Document n° 5 : « *Une revue des méthodes d'estimation du sous-dénombrement net du recensement au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie* » par D. Kerr - (1998, 33 pages, 10,00 \$)

Remerciements

Les auteurs désirent remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication. En particulier, ils désirent remercier Réjean Lachapelle, Doug Norris, Gilles Montigny et Mike Sheridan qui ont révisé et commenté l'ensemble des textes ainsi que Pierre Turcotte et Russel Wilkins pour leurs commentaires sur différentes parties de ce Rapport. Des remerciements tout particuliers sont adressés à Carol D'Aoust, assistant de recherche, sans lequel la production de ce Rapport prendrait une toute autre envergure.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Table des matières

	Page
Le Rapport en bref	1
 PARTIE I	
La comptabilité démographique	9
Divorces	22
Natalité et fécondité	30
Immigration internationale	40
Les migrations internes	58
Annexe	65
Glossaire	108
 PARTIE II	
L'effet du tabagisme sur l'espérance de vie sans incapacité au Canada <i>par Laurent Martel, Alain Bélanger et Jean-Marie Berthelot.....</i>	117
Incidence des causes de décès sur l'espérance de vie aux âges avancés de 1951 à 1996 <i>par Stéphane Gilbert et Alain Bélanger</i>	143
L'évolution de la structure familiale, les changements démographiques et le bien-être des enfants d'âge préscolaire au Canada, 1981 à 1997 <i>par Don Kerr et Alain Bélanger</i>	159
Une nouvelle étape de la vie familiale : la naissance d'un enfant en famille recomposée <i>par Heather Juby, Nicole Marcil-Gratton et Céline Le Bourdais avec la collaboration de Paul-Marie Huot</i>	177

Liste des tableaux

	Page
PARTIE I	
1. Population au 1 ^{er} janvier et composantes de la croissance démographique, Canada, 1972-2000	10
2. Taux brut de divortialité, Canada et provinces, 1980 à 1998	23
3. Nombre d'immigrants reçus et niveau d'immigration prévu au plan selon la catégorie, Canada, 1999	42
4. Immigrants au Canada par catégorie, 1980-1999	43
5. Pays de naissance d'où sont venus plus de 2 000 immigrants au Canada en 1997, 1998 ou 1999	46
6. Nombre d'immigrants des 10 principaux pays de naissance selon la catégorie, Canada, 1999	47
7. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1971-1999	50
8. Nombre d'immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination et la catégorie, Canada, 1999	53
9. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada, janvier à décembre, 1998	59
10. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada et les fichiers de prestations fiscales pour enfants, janvier à décembre, 1999	60
11. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1972-1999	61
 <i>Encadré</i>	
Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1999	18
 <i>Annexe</i>	
A1. Population au 1 ^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000	66
A2. Nuptialité	92
A3.1 Taux de primumnuptialité par âge et année de naissance, 1947-1980, sexe masculin, Canada	93
A3.2 Taux de primumnuptialité par âge et année de naissance, 1948-1982, sexe féminin, Canada	94
A4. Divortialité	95

Liste des tableaux - suite

	Page
A5. Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage 1948-1949 à 1997-1998	96
A6. Natalité, fécondité	98
A7. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec et le reste du Canada, 1986-1998	100
A8. Décès	102
A9. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1971 à 1997	103
A10. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1999	104
A11. Population canadienne au 1er juillet 1997, 1998 et 1999 selon l'âge et le sexe	106

PARTIE II

L'effet du tabagisme sur l'espérance de vie sans incapacité au Canada

1. Tableau synoptique définissant les états fonctionnels	121
2. Tableau synoptique définissant les états tabagiques	122
3. Matrice des transitions conditionnelles à la survie pour la population totale, des fumeurs et des non-fumeurs, 1994-1996	127
4. Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité à 45 et 65 ans pour la population totale, des fumeurs et des non-fumeurs selon le sexe, Canada, 1995	131
5. Espérance de vie à 45 ans selon l'état fonctionnel et le sexe et proportion de cette espérance de vie à vivre dans les divers états, Canada, 1995	136

Incidence des causes de décès sur l'espérance de vie aux âges avancés de 1951 à 1996

1. Contribution de chaque cause de décès aux gains en espérance de vie à 60 ans, selon le sexe sur la période de 1951-1996	154
--	-----

Encadrés

Causes de décès	146
Méthode	153

Liste des tableaux - fin

	Page
L'évolution de la structure familiale, les changements démographiques et le bien-être des enfants d'âge préscolaire au Canada, 1981 à 1997	
1. Répartition des familles ayant des enfants d'âge préscolaire selon certaines variables, Canada, 1981 à 1997	163
2. Rapport revenu-besoins moyen des familles comptant des enfants d'âge préscolaire, selon certaines variables, Canada, 1981 à 1997 ...	165
3. Variables incluses dans le modèle multivarié	169
4. Effet de la variation de certaines variables sur la moyenne du rapport revenu-besoins des familles comptant des enfants d'âge préscolaire	170
 <i>Encadré</i>	
Méthodologie : Décomposition des tendances du bien-être économique, 1981 à 1997	168
 Une nouvelle étape de la vie familiale : la naissance d'un enfant en famille recomposée	
1. Caractéristiques des familles recomposées vivant un premier épisode de reconstitution, rapportées par les femmes répondantes à l'Enquête sociale générale de 1990, selon le type de famille, Canada	195
2. Impact de diverses caractéristiques socio-démographiques sur la propension des mères en famille recomposée à donner naissance à un enfant, 1990	198
3. Nombre et origine des demi-frères et demi-sœurs de l'enfant à sa naissance	203
4. Distribution des enfants nés en famille biparentale, selon le type de famille et le type d'union des parents à leur naissance et selon la région du Canada, 1994-95	205
5. Impact de diverses caractéristiques socio-démographiques sur le risque de vivre la séparation de ses parents, parmi les enfants nés en famille biparentale, 1994-95	207
 <i>Encadré</i>	
Définitions des différents types de familles biparentales, fondées sur le concept de résidence	179

Liste des figures

	Page
PARTIE I	
1. Migration interprovinciale entre les provinces atlantiques et le reste du Canada, 1976-1998	14
2. Divorces réduits pour certaines durées de mariage, par année du divorce et indice synthétique de divortialité, Canada, 1969 à 1998 ...	26
3. Indice synthétique de divortialité, Canada et régions, 1980-1998	28
4. Indice synthétique de fécondité, Canada et régions, 1986-1998	32
5. Taux de fécondité selon l'âge pour certains rangs, Canada, 1979-1998	35
6. Indice synthétique de fécondité, 1921-1998 et descendance finale 1895-1970, Canada	37
7. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1999	41
8. Évolution du nombre d'immigrants reçus pour les cinq principaux pays de naissance des immigrants, Canada, 1980-1999	45
9. Destination des immigrants selon la province et la catégorie, 1999 ..	52
10. Destination des immigrants selon la province et le lieu de naissance, 1999	54
11. Évolution de l'âge moyen des immigrants selon la catégorie, Canada, 1980-1999	56
 PARTIE II	
L'effet du tabagisme sur l'espérance de vie sans incapacité au Canada	
1. Quotients de mortalité selon l'état fonctionnel, le sexe et l'usage du tabac, Canada, 1994-1996	124
2. Probabilité de transiter de l'état autonome en 1994 à un autre état fonctionnel en 1996 selon le sexe, l'âge et les habitudes tabagiques, Canada	128
3. Probabilité de transiter d'un état d'incapacité en 1994 à l'état autonome en 1996 selon le sexe, l'âge et les habitudes tabagiques, Canada	129
4. Survivants selon l'âge, le sexe, les habitudes tabagiques et l'état fonctionnel, Canada, 1994-1996	134

Liste des figures- suite

	Page
Incidence des causes de décès sur l'espérance de vie aux âges avancés de 1951 à 1996	
1. Espérance de vie à 60 ans selon le sexe, Canada, 1951-1996	144
2. Gains en espérance de vie à 60 ans selon le sexe, Canada, 1951-1996	145
3. Évolution du nombre comparatif de décès à 60 ans et plus selon les principales causes de décès et le sexe, Canada 1951-1996	148
4. Évolution de la répartition comparative des décès à 60 ans et plus selon les principale causes de décès et le sexe, Canada 1951-1996 ..	149
5. Répartition comparative des décès selon la cause et le groupe d'âge, Canada, 1951 et 1996	151
6. Contribution des causes de décès à la variation de l'espérance de vie, selon le sexe, 1951-1996	155
7. Contribution des grandes causes de décès à la variation de l'espérance de vie à 60 ans selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1951-1996	156
L'évolution de la structure familiale, les changements démographiques et le bien-être des enfants d'âge préscolaire au Canada, 1981 à 1997	
1. Effets de certains facteurs familiaux / démographiques, 1981-1997 .	173
Une nouvelle étape de la vie familiale : la naissance d'un enfant en famille recomposée	
1. Milieu familial à la naissance de l'enfant pour diverses générations, Canada, 1963-1993	183
2. Milieu familial à la naissance de l'enfant pour diverses générations, Ontario et Québec, 1963-1993	184
3. Pourcentage cumulatif d'enfants qui sont nés dans une famille monoparentale ou qui ont vécu la séparation de leurs parents, de la naissance au dernier anniversaire avant l'enquête, pour diverses générations, Canada	185
4. Pourcentage cumulatif d'enfants nés dans une famille biparentale, qui ont vécu la séparation de leurs parents, selon le type d'union des parents, génération 1983-1984, Canada	187

Liste des figures- fin

	Page
5. Pourcentage cumulatif d'enfants nés dans une famille biparentale, qui ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de 6 ans, selon le type d'union des parents, générations 1983-1988, Ontario et Québec	188
6. Distribution des enfants de parents séparés en 1994-95, selon la durée depuis la séparation et la nouvelle union de la mère, du père ou des deux parents, Canada	189
7. Trajectoire familiale, à 40 ans, de femmes devenant mères au sein d'une famille intacte, selon le groupe d'âge, 1990, Canada	191
8. Statut de résidence et origine des demi-frères et demi-soeurs dans l'environnement familial des enfants à la naissance, Canada	202
9. Demi-frères ou demi-soeurs maternel ou paternel, selon leur présence dans le ménage à la naissance de l'enfant étudié, 1994-1995, Canada	203
10. Probabilité de séparation selon le type de famille à la naissance, 1994-1995, Canada	206

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Le Rapport en bref

PARTIE I

- La population du Canada s'est accrue de 254 500 personnes en 1999, ce qui représente un taux d'accroissement de 8,4 pour 1 000, un taux en légère hausse par rapport à l'année 1998 où il s'établissait à 7,9 pour 1 000.
- Le taux d'accroissement naturel a diminué légèrement en 1999 passant de 4,1 pour 1 000 en 1998 à 3,6 pour 1 000 en 1999. L'augmentation du taux de croissance démographique est donc due à une augmentation plus forte de l'accroissement migratoire qui est passé de 3,8 pour 1 000 en 1998 à 4,8 pour 1 000 en 1999.
- En 1999, l'Alberta a enregistré la croissance démographique la plus importante au pays avec un taux de 13,7 pour 1 000. L'Ontario suit avec un taux de 12,4 pour 1 000.
- En 1999, deux provinces canadiennes, Terre-Neuve et la Saskatchewan, ont enregistré un accroissement démographique négatif de 3,8 pour 1 000 dans le premier cas et de 1,4 pour 1 000 dans le second.

xxx

- En 1998, on a enregistré 69 100 divorces au Canada, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 1997.
- L'indice synthétique de divortialité est estimé à 3 400 divorces pour 10 000 mariages en 1998. C'est donc dire que si, pour les 25 prochaines années, les taux de divortialité selon la durée du mariage correspondaient à ceux observés en 1998, 34 % de ces mariages se solderaient par un divorce. Il s'agit d'une hausse de 3,9 % par rapport à l'indice de 1997.

xxx

- Il y a eu 342 400 naissances au Canada en 1998, ce qui représente une baisse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution du nombre des naissances touche toutes les provinces sauf l'Alberta.
- À 1,54 enfant par femme en 1998, l'indice synthétique de fécondité n'a jamais été aussi faible au Canada.

- Terre-Neuve, qui affiche la plus faible fécondité au pays avec un indice de 1,21 enfant par femme, a vu le nombre de ses naissances diminué de 7,8 % en 1998, la plus forte baisse au pays.
- La Saskatchewan demeure la plus féconde des provinces avec un indice de 1,82 enfant par femme.

xxx

- Au cours de l'année 1999, le Canada a accueilli 190 000 immigrants, ce qui représente un taux de 6,2 pour 1 000. Il s'agit d'une augmentation de 16 000 immigrants par rapport au nombre d'immigrants reçus en 1998.
- Plus de 105 000 immigrants ont été admis en vertu du volet économique de la politique d'immigration, une hausse de 10 500 personnes par rapport au nombre enregistré l'année précédente. Les immigrants de cette catégorie représentent 55 % de l'ensemble des immigrants.
- En 1999, l'immigration canadienne demeure majoritairement asiatique. Le nombre d'immigrants natifs de ce continent s'élève à 113 300 et représente 60% de l'ensemble.
- L'Ontario est la province de destination de 104 000 des nouveaux immigrants, soit 55 % du total. Avec des proportions plus modestes, la Colombie-Britannique et le Québec sont les deux autres provinces qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants avec respectivement 36 100 immigrants (19 %) et 29 200 immigrants (15 %).

xxx

- L'Ontario est la principale plaque tournante du système migratoire canadien. Quelque 80 000 personnes provenant des autres provinces canadiennes s'y sont établies au cours de l'année 1999 alors que 63 300 personnes quittaient l'Ontario pour une autre province. À 16 600 le solde migratoire de l'Ontario est le plus élevé de toutes les provinces.
- En 1999, les provinces maritimes ont amélioré leur solde migratoire avec les autres provinces canadiennes. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick présentent des soldes migratoires positifs en 1999 alors qu'ils étaient négatifs l'année précédente.
- En 1999, l'Alberta conserve un solde positif de 14 000 dans ses échanges migratoires avec les autres provinces, mais celui-ci est beaucoup plus faible que celui de 40 100 enregistré l'année précédente.

PARTIE II

- L'espérance de vie à 45 ans des fumeurs est considérablement écourtée comparée à celle des non-fumeurs : chez les hommes, un écart de 7 ans de vie sépare ces deux populations, écart qui augmente à 10 ans chez les femmes.
- Pour 100 hommes non-fumeurs à 45 ans, environ 90 seront toujours vivant à 65 ans et 55 atteindront l'âge de 80 ans. Chez les fumeurs, ces chiffres sont respectivement d'environ 80 survivants à 65 ans et de moins de 30 survivants à 80 ans. La tendance est la même chez les femmes.
- À chaque âge et pour les deux sexes, les fumeurs ont une plus grande probabilité de perdre leur autonomie fonctionnelle que les non-fumeurs ; ils ont également moins de chances de retrouver leur autonomie une fois celle-ci perdue.
- La presque totalité (95 %) des années de vie supplémentaires qu'un non-fumeur peut espérer vivre de plus qu'un fumeur sera vécue sans incapacité fonctionnelle. En moyenne, un fumeur risque de mourir non seulement prématurément, mais il risque aussi de connaître une incapacité dans ses activités quotidiennes plus tôt dans la vie qu'un non-fumeur.
- Les hommes âgés de 45 ans qui fument peuvent s'attendre à passer 63 % des années qui leur restent à vivre sans incapacité fonctionnelle ; cette proportion grimpe à 70 % pour les non-fumeurs. Chez les femmes, la tendance est la même : 56 % de l'espérance de vie à 45 ans sera vécue sans incapacité pour celles qui fument, comparativement à 61 % pour celles qui ne fument pas.
- À 80 ans, on compte un homme sur quatre et une femme sur trois sans aucune incapacité fonctionnelle au sein de la population des non-fumeurs ; chez les fumeurs, cette proportion est inférieure à un sur dix, tant chez les hommes que chez les femmes.

XXX

- Chez les 60 ans et plus, le recul du nombre de décès entre 1951 et 1996 est en bonne partie attribuable à la diminution des maladies de l'appareil circulatoire. Les décès causés par des cancers et par des problèmes de l'appareil respiratoire ont par contre augmenté.
- De 1951 à 1996, les décès dus aux cancers ont vu leur poids passer de 14 % à 27 % de l'ensemble des décès chez les femmes âgées de 60 ans ou plus et de 16 % à 29 % chez les hommes du même groupe d'âge.

- La diminution de la mortalité par maladie de l'appareil respiratoire après 60 ans entre 1951 et 1996 a résulté en des gains en espérance de vie à cet âge de 3,4 ans chez les hommes et de 5,2 ans chez les femmes.

xxx

- Dans l'ensemble, le bien-être économique moyen des familles canadiennes avec enfants d'âge préscolaire a légèrement augmenté au cours de la période allant de 1981 à 1997. Celui-ci a augmenté au cours de la 1981-1989, mais a diminué légèrement au cours de la période 1980-1997. Le revenu moyen (en dollars de 1997) est passé de 51 542\$ en 1981 à 56 524\$ en 1989 et à 54 245\$ en 1997.
- L'augmentation constante du nombre de familles monoparentales rend plus difficile d'assurer le bien-être économique des jeunes enfants. En 1981, environ une famille avec enfants d'âge préscolaire sur 10 était monoparentale. En 1997, le rapport est d'environ une sur six.
- L'augmentation de l'âge à la maternité et la diminution de la taille des familles ont eu un effet positif sur le bien-être économique des familles avec enfants.
- L'effet négatif de la tendance à la hausse du nombre de familles monoparentales a été compensé par des changements concomitants de l'âge à la maternité et du nombre d'enfants et par une augmentation du nombre de soutiens économiques par famille.
- De 1981 à 1997, la proportion de familles avec enfant d'âge préscolaire ne comptant aucun soutien économique a doublé, passant de 5 % à 10 %.

xxx

- De plus en plus d'enfants passent une partie de leur vie avec un parent seul et ce, à partir d'un âge de plus en plus précoce. Parmi les enfants nés au début des années 1960, 20 % avaient, à l'âge de 16 ans, vécu avec un parent seul. La même proportion d'enfants venus au monde une décennie plus tard étaient dans la même situation dès l'âge de 12 ans; le seuil s'est abaissé encore davantage, passant à 7 ans pour les enfants nés au début des années 1980, et à 5 ans pour les plus récentes cohortes.
- Les bouleversements de la conjugalité transforment la vie familiale, et de plus en plus d'enfants doivent s'adapter à la présence de beaux-parents. Deux ou trois ans après la séparation de leurs parents, près de la moitié des enfants rejoints par l'ELNEJ avaient vu leur mère, leur père ou leurs deux parents reformer une union.

- Plus la mère et le benjamin d'une famille recomposée sont jeunes, plus les chances de voir un enfant naître de la nouvelle union et ainsi transformer cette famille en une famille « complexe » sont élevées. Par contre, le nombre d'enfants présents au sein de la famille recomposée n'exerce pas d'effet significatif sur la décision du couple d'avoir un enfant commun.
- Les enfants nés dans une famille recomposée sont plus susceptibles de voir leur famille se briser que les enfants issus d'une famille intacte. À l'âge de 10 ans, 43% de ceux-là avaient subi la séparation de leurs parents, soit un pourcentage deux fois plus élevé que les enfants des familles intactes.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



PARTIE I

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



LA COMPTABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2000 la population canadienne était estimée à 30 605 700 habitants¹. *Il s'agit là d'une augmentation estimée à 254 500 comparativement à janvier 1999, ce qui correspond à un taux d'accroissement de 8,4 pour 1 000* (tableau 1). Cette augmentation représente une légère hausse en regard du taux de 7,9 pour 1 000 observé en 1998. *L'augmentation du taux d'accroissement masque toutefois une légère diminution du taux d'accroissement naturel, que l'on estimait à 3,6 pour 1 000 en 1999, contre 4,1 pour 1 000 en 1998.* Le taux d'accroissement naturel, qui a constamment baissé depuis 1990, année où il se situait à 7,7 pour 1 000, a donc diminué de moitié en moins d'une décennie. On estimait en 1999 l'excédent des naissances par rapport aux décès à 108 800, chiffre qui atteignait presque le double (213 500) au début de la décennie. À en juger d'après les tendances récemment observées, il apparaît qu'en 2000 l'accroissement naturel sera probablement inférieur à 100 000 pour la première fois depuis 1925. Le faible niveau de la fécondité jumelé à la baisse du nombre de femmes en âge de procréer se traduit par une diminution continue du nombre de naissances. À cette évolution s'ajoute le mouvement à la hausse du nombre de décès, tendance attribuable à l'arrivée d'un nombre de plus en plus important de personnes aux âges où la mortalité est particulièrement élevée. L'accroissement naturel diminue donc tant à cause de la baisse du nombre de naissances qu'en raison de l'augmentation du nombre de décès, des tendances qui sont structurelles, non pas conjoncturelles. La baisse de la natalité et la diminution de la mortalité chez les 65 ans et plus ont une autre conséquence : l'augmentation de la proportion des personnes âgées qui atteint 12,5 % en janvier 2000.

Parallèlement, *on a observé une hausse de l'accroissement migratoire, dont le taux est passé de 3,8 pour 1 000 en 1998 à 4,8 pour 1 000 en 1999.* En nombre absolu, le solde migratoire a grimpé de 26 %, passant de 115 300 à 145 700 d'une année à l'autre. C'était la première fois depuis 1995 que ce solde augmentait. *En 1999, le Canada a accueilli 190 000 immigrants, ce qui représente un taux d'immigration de 6,2 pour 1 000.* Bien qu'il soit supérieur à celui observé en 1998 (5,8 pour 1 000), ce taux demeure tout de même près de 20 % inférieur au taux moyen enregistré au cours des années 1989 à 1998 (7,6 pour 1 000).

En résumé, la hausse de l'accroissement total résulte d'une augmentation relativement marquée du solde migratoire qui, pour l'instant, fait plus que compenser la baisse continue de l'excédent des naissances par rapport aux

¹ Les statistiques faisant l'objet de la comptabilité démographique de 1999 sont celles qui étaient disponibles le 14 septembre 2000. Elles peuvent différer de celles qui sont incluses dans d'autres tableaux reliés aux composantes.

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)
		Total	Naturel	Migratoire					
1972	22 093,1	11,52	8,32	4,45	15,63	7,31	5,49	1,18	0,13
1973	22 349,2	13,47	7,97	6,73	15,26	7,29	8,19	1,81	0,35
1974	22 652,2	14,27	7,84	7,65	15,15	7,31	9,58	1,84	-0,09
1975	22 977,8	14,09	8,30	6,98	15,53	7,22	8,12	1,48	0,34
1976	23 303,8	12,28	8,23	5,04	15,35	7,12	6,37	1,21	-0,13
1977	23 591,8	10,91	8,21	3,53	15,27	7,06	4,84	1,23	-0,08
1978	23 850,5	9,27	7,94	2,16	14,96	7,02	3,60	1,32	-0,12
1979	24 072,6	11,30	8,17	3,95	15,12	6,95	4,63	1,01	0,33
1980	24 346,2	13,05	8,13	5,73	15,13	7,00	5,84	0,72	0,61
1981	24 665,9	12,64	8,07	5,41	14,96	6,89	5,18	0,99	1,22
1982	24 979,8	10,50	7,91	3,44	14,86	6,95	4,82	1,24	-0,15
1983	25 243,4	9,44	7,85	2,43	14,73	6,88	3,52	1,25	0,17
1984	25 482,9	9,32	7,86	2,30	14,73	6,86	3,45	1,14	-0,01
1985	25 721,6	9,34	7,52	2,65	14,54	7,02	3,26	1,04	0,42
1986	25 963,1	11,38	7,23	4,68	14,28	7,06	3,80	0,91	1,78
1987	26 260,1	13,22	6,99	6,54	13,99	7,00	5,75	0,76	1,55
1988	26 609,7	16,11	6,96	9,45	14,05	7,08	6,04	0,64	4,06
1989	27 041,9	15,89	7,40	8,79	14,41	7,01	7,04	0,72	2,47
1990	27 475,2	14,04	7,72	6,62	14,65	6,94	7,74	0,73	-0,40
1991	27 863,6	11,41	7,39	4,90	14,36	6,98	8,24	0,90	-2,44
1992	28 183,3	12,87	7,13	7,02	14,05	6,93	8,91	0,76	-1,13
1993	28 548,3	11,06	6,39	5,93	13,53	7,14	8,91	0,77	-2,20
1994	28 865,8	11,21	6,13	6,32	13,27	7,13	7,71	0,82	-0,57
1995	29 191,1	10,85	5,70	6,38	12,88	7,18	7,22	0,85	0,01
1996	29 509,4	10,42	5,17	5,76	12,34	7,18	7,62	1,40	-0,45
1997	29 818,6	9,79	4,44	5,36	11,63	7,20	7,21	1,86	0,01
1998 PD	30 112,0	7,91	4,10	3,81	11,35	7,25	5,76	1,91	-0,04
1999 PR	30 351,3	8,35	3,57	4,78	11,01	7,44	6,23	2,00	0,54
2000 PR	30 605,7	**	**	**	**	**	**	**	**

¹ Ce résidu est constitué de la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période intercensale.

(PD) Estimations postcensitaires définitives; (PR) Estimations postcensitaires mises à jour, basées sur 1996, en date du 14 septembre 2000.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population et Section de la recherche et de l'analyse.

décès. Étant donné les tendances des dernières années et l'aspect structurel de la diminution de l'accroissement naturel, le solde migratoire devra être de plus en plus élevé pour que le taux d'accroissement total se maintienne au niveau observé au cours des dernières années.

Quelques changements méthodologiques ont été apportés à l'estimation de l'émigration. La principale raison qui a mené à cette révision est liée au fait qu'on avait observé en 1996 une importante erreur de fin de période, qui découlait d'une sous-estimation des sorties du pays. Les résultats de l'Enquête de contre-vérification des dossiers (CVD) de 1996, enquête qui sert à mesurer la couverture du recensement, indiquaient d'une part une émigration permanente du même ordre de grandeur que celle qui était estimée et, d'autre part, une hausse importante entre 1991 et 1996 de l'émigration temporaire. On a donc décidé d'ajouter à la composante « émigration » de la période 1996 à 2001 une estimation de la variation nette du nombre de personnes temporairement à l'étranger. Avant 1996, on supposait que le nombre de personnes qui quittaient temporairement le pays était en fait identique au nombre de celles qui y revenaient. On supposait donc que la variation nette du solde de Canadiens temporairement à l'étranger était nulle.

Depuis 1996, la composante « émigration » du tableau 1 comprend donc, en plus de l'estimation du nombre d'émigrants permanents, une estimation de la variation nette du nombre de personnes temporairement à l'étranger, ainsi que la composante « Canadiens de retour », dont, par le passé, rendait compte une colonne séparée du tableau. Cette dernière composante ayant, elle aussi, fait l'objet d'études méthodologiques, l'estimation du nombre de Canadiens de retour est dorénavant fondée sur une estimation annuelle du nombre de ces retours obtenue à partir des fichiers des Prestations fiscales pour enfants. Avant 1996, l'estimation de cette composante reposait sur le taux de sortie des Canadiens ayant immigré aux États-Unis, taux dérivé d'une enquête américaine de longue date qui ne représentait peut-être plus la réalité contemporaine. Puisque ces modifications s'appliquent depuis le 1^{er} juillet 1996, les données antérieures à cette date ne sont pas exactement comparables aux statistiques récentes.

La comptabilité démographique des provinces

La croissance démographique au Canada est le résultat d'une diversité parfois importante d'une province ou d'un territoire à l'autre. ***En 1999, deux provinces canadiennes, Terre-Neuve et la Saskatchewan, ont enregistré un accroissement démographique négatif ou décroissance, de 3,8 pour 1 000 dans le premier cas et de 1,4 pour 1 000 dans le second.*** Comme dans les deux cas, l'accroissement naturel n'a faibli que légèrement et que ces deux provinces ont été relativement peu touchées par l'immigration internationale, les variations de l'accroissement total découlent surtout de changements observés dans les flux migratoires interprovinciaux. ***On observe des taux de croissance***

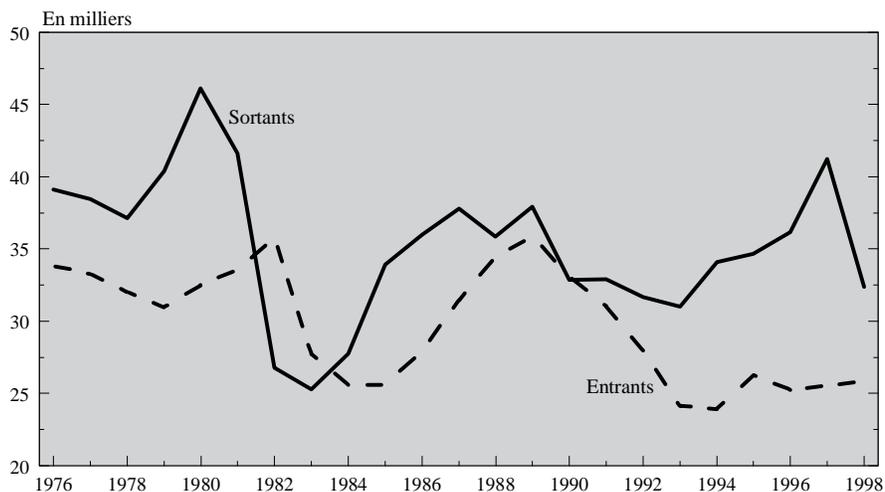
qui excèdent les 10 pour 1 000 (13,7 pour 1 000 et 12,4 pour 1 000, respectivement) en Alberta et en Ontario. Une seule autre province, la Colombie-Britannique, affiche un taux de croissance supérieur à la moyenne canadienne à 9,2 pour 1 000. Comparativement à la situation observée en 1998, seules la Saskatchewan et l'Alberta ont enregistré un ralentissement de leur rythme d'accroissement.

Pour ce qui est de la situation observée à Terre-Neuve en 1999, le taux d'accroissement négatif enregistré dans cette province, de -3,8 pour 1 000, marque tout de même un changement significatif comparativement aux fortes décroissances qu'on y avait observées les dernières années. L'année précédente, Terre-Neuve avait enregistré un taux d'accroissement négatif, de -12,8 pour 1 000, ce qui constituait une légère baisse par rapport au taux observé en 1997 (-13,2 pour 1 000). Les cinq années précédentes, le taux d'accroissement total dans cette province, toujours inférieur à -10,0 pour 1 000, présentait une moyenne annuelle de -12,2 pour 1 000. Sur le plan des effectifs, Terre-Neuve a enregistré durant cette période des pertes annuelles de plus de 6 000 personnes. En 1999, elles sont passées à environ 2 000 personnes. Reste à voir s'il s'agit là d'un phénomène temporaire ou d'une nouvelle tendance qu'il faut associer à l'exploitation des ressources pétrolières, du gaz naturel et des minéraux.

Le solde estimé des naissances par rapport aux décès (environ 300 personnes) observé à Terre-Neuve demeure le plus faible au pays, puisqu'il se traduit par un taux d'accroissement naturel de 0,5 personne pour 1 000 habitants, ce qui est presque sept fois moins que la moyenne nationale (3,6 pour 1 000). Ce faible accroissement naturel découle en bonne partie de la faible fécondité observée à Terre-Neuve (1,21 enfant par femme en 1998), mais aussi indirectement des importants soldes migratoires négatifs des dernières années. La migration étant surtout le fait des jeunes, des taux de sortie de l'ordre de ceux observés pour cette province depuis 1993 ont eu tendance à réduire au cours des années subséquentes le nombre de personnes arrivées à un âge où la fécondité atteint un sommet. L'accroissement naturel, jadis élevé dans cette province, n'y compense déjà plus les pertes migratoires et pourrait bien y devenir négatif avant longtemps. En fait, si l'on se fie au scénario moyen des dernières projections démographiques établies par Statistique Canada, l'accroissement naturel dans cette province pourrait devenir négatif aussi tôt qu'en 2002-2003.

Dans l'ensemble des provinces atlantiques, seule Terre-Neuve affiche un taux d'accroissement négatif. L'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, affichait en 1999 un taux de croissance qui se situait très près de la moyenne canadienne, 8,2 pour 1 000 (contre 3,2 pour 1 000 en 1998). La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, avec des taux de croissance de 4,0 pour 1 000 et de 2,8 pour 1 000, respectivement, ont, elles aussi, enregistré une augmentation de leur rythme de croissance démographique. Malgré une comptabilité

Figure 1. Migration interprovinciale entre les provinces atlantiques et le reste du Canada, 1976-1998



Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

démographique qui montre des signes encourageants, il faut noter que la croissance naturelle demeure inférieure à 2,0 pour 1 000 dans toutes les provinces atlantiques, et même inférieure à 1,0 pour 1 000 en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

Les taux de croissance plus marqués observés en 1999 sont donc le résultat d'une nette amélioration, comparativement aux dernières années, des soldes migratoires de la région, en particulier pour la migration interprovinciale (figure 1). En 1999, le nombre de sortants des provinces atlantiques vers les autres provinces diminuait pour la première fois depuis 1993. Ce nombre est passé de 41 200 personnes en 1998, le niveau le plus élevé qu'on avait enregistré depuis 1981, à 32 400 personnes en 1999. Au cours de cette même période, le nombre d'entrants en provenance des autres provinces canadiennes y est demeuré relativement stable, autour de 25 000 par année. Le solde migratoire entre les quatre provinces atlantiques et le reste du Canada a donc diminué considérablement, de plus de la moitié en réalité, puisqu'il est passé de -15 700 personnes en 1998 à -6 500 personnes en 1999. Même si les soldes migratoires de la dernière année demeurent des estimations provisoires, obtenues à partir d'une source différente (les fichiers de Prestations fiscales pour enfants), l'ampleur de cette diminution pourrait indiquer une amélioration des tendances migratoires pour cette région du pays. Seule Terre-Neuve a affiché un solde migratoire négatif en 1999, tandis que ce solde a été négatif au cours des six années précédentes dans le cas de la Nouvelle-Écosse et qu'il n'a été positif qu'une seule fois depuis 1985 au Nouveau-Brunswick.

La Saskatchewan est la seule autre province qui ait affiché un taux d'accroissement négatif (-1,4 pour 1 000) en 1999, la décroissance y demeurant toutefois moins importante qu'à Terre-Neuve. On note, par contre, qu'il y a eu en 1999 dans le cas de Terre-Neuve amélioration comparativement aux années antérieures, mais détérioration du bilan démographique en Saskatchewan, puisque cette province a recommencé à enregistrer un accroissement négatif qu'elle n'avait pas affiché depuis le début des années 90. Bien que la croissance naturelle fléchisse quelque peu dans cette province, c'est d'abord et avant tout une chute de plus en plus marquée du solde migratoire interprovincial qui y explique le ralentissement de l'accroissement démographique. Il faut noter que c'est dans cette province qu'on observe la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 14,5 % comparativement à 12,5 % pour l'ensemble du Canada.

On observe une augmentation du taux de croissance au Manitoba, celui-ci passant 2,7 pour 1 000 en 1998 à 4,8 pour 1 000 en 1999. Il est intéressant de noter que cette province a enregistré en 1999 pour la première fois depuis 1986 un accroissement migratoire positif, même si le solde interprovincial est toujours négatif. Ce déficit dans les échanges internes est le plus faible enregistré depuis 1984 (un solde négatif de -1 400 personnes en 1999 contre un solde de -10 000 personnes dix ans auparavant, notamment).

Comme elle l'a fait les deux années précédentes, *l'Alberta a enregistré en 1999 la croissance démographique la plus importante au pays (13,7 pour 1 000)*, bien qu'il s'agisse là d'un ralentissement (23,0 pour 1 000 en 1998). Le 1^{er} janvier 2000, la population de l'Alberta approchait le seuil des trois millions, seuil qu'elle devrait dépasser au cours de la prochaine année, si son taux de croissance demeure aux niveaux observés depuis la fin des années 80. La baisse du taux de croissance qu'on a enregistré en 1999 a été précédée de deux années où le taux y dépassait les 20 pour 1 000. Le solde migratoire interprovincial est passé de 40 100 à 14 000 personnes entre 1998 et 1999. L'attraction exercée par l'Alberta s'est donc amoindrie au cours de la dernière année, après avoir atteint des niveaux particulièrement élevés en 1997 et en 1998. Il faut aussi ajouter que la forte attraction qu'exerce cette province sur la main-d'œuvre des autres provinces a pour effet de ralentir son vieillissement démographique, une grande partie des nouveaux arrivants étant constituée de jeunes travailleurs. En effet, l'Alberta était la province canadienne qui comptait en 1999 la proportion de personnes âgées la plus faible, soit 10,1 %.

La Colombie-Britannique a franchi le 1^{er} janvier 1999 le seuil des 4 millions d'habitants. Cette province, qui a longtemps bénéficié d'un taux de croissance démographique plus élevé que la moyenne, a toutefois enregistré en 1998 un taux inférieur à celui observé cette année-là pour l'ensemble du Canada (6,6 pour 1 000 contre 7,9 pour 1 000, respectivement). La situation sur ce plan y est revenue à la normale en 1999: le taux d'accroissement y a atteint 9,2 pour 1 000, dépassant donc, de nouveau, la moyenne canadienne (8,4 pour

1 000). Il s'agit néanmoins d'un taux relativement faible comparativement aux tendances déjà observées pour cette province, qui avait enregistré un taux annuel d'accroissement de 21,4 pour 1 000 en moyenne au cours des 20 années précédentes. Pour la première fois en un quart de siècle, la Colombie-Britannique affichait en 1999 un solde migratoire interprovincial négatif (- 8 100 personnes) une deuxième année d'affilée. En 1999, pour la première fois depuis 1993, le nombre de sortants y a diminué par rapport à l'année précédente, tombant de 64 000 en 1998 à 59 200, le nombre d'entrants y augmentant également pour la première fois depuis 1992. Sur le plan de la migration internationale, le solde y est demeuré positif (28 600 personnes), mais tout de même à son niveau le plus bas depuis le début de la décennie.

Les deux provinces les plus peuplées, l'Ontario et le Québec, ont l'une et l'autre enregistré en 1999 une augmentation de leur taux de croissance démographique, importante dans le premier cas, de 10,9 pour 1 000 à 12,4 pour 1 000, et moins significative dans le second, de 3,2 pour 1 000 à 3,4 pour 1 000. Bien qu'au Québec la migration interprovinciale affiche toujours un solde négatif, ce solde y est passé de -14 500 à -13 600 personnes entre 1998 et 1999. Ce changement du solde est dû non pas à une diminution du nombre de départs du Québec, qui est passé de 34 700 à 35 700 personnes, mais plutôt à une augmentation du nombre de nouveaux arrivants, qui a grimpé de 20 200 à 22 100 personnes au cours de cette période. Pour ce qui est de l'apport migratoire international, le Québec a attiré 29 200 immigrants en 1999, ce qui le situe sur ce plan au troisième rang des provinces canadiennes, après l'Ontario et la Colombie-Britannique (104 100 et 36 100 immigrants, respectivement). Malgré cet apport important d'immigrants, miné par un solde interprovincial négatif, le taux d'accroissement migratoire atteint par le Québec était toujours en 1999 le troisième plus faible taux enregistré pour l'ensemble des provinces canadiennes, à la suite de ceux de la Saskatchewan et de Terre-Neuve. Bien que relativement faible comparativement aux autres provinces canadiennes, cet accroissement migratoire demeure le plus important observé au Québec depuis 1995.

L'Ontario occupait encore en 1999 la première position pour le nombre d'immigrants. De tous les immigrants arrivés au Canada cette année-là, 55 % se sont établis dans cette province, dont la population le 1^{er} janvier 2000 (11 577 200 habitants) représentait 38 % de celle du Canada. L'attrait qu'exerce l'Ontario sur les immigrants n'est pas nouveau, puisque la proportion de ces derniers qui choisissent de s'y établir se maintient constamment autour d'au moins 50 %. Cette observation laisse entendre que l'Ontario pourra compter, tant et aussi longtemps que le Canada recevra un nombre élevé d'immigrants, sur une croissance démographique relativement élevée comparativement à celle de l'ensemble du pays, ce qui est d'autant plus vrai que le taux d'accroissement naturel atteint par cette province (4,0 pour 1 000) est supérieur à la moyenne canadienne et que son solde migratoire interprovincial est positif

(16 600 personnes en 1999). Notons à ce propos que l'Ontario a enregistré en 1999, pour la première fois depuis 1987, le solde interprovincial le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.

Le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon

Le Nunavut, devenu officiellement un territoire le 1^{er} avril 1999, continue à enregistrer une croissance démographique très marquée. Sa population atteignait 27 300 personnes le 1^{er} janvier 2000. Même s'il a ralenti quelque peu, le taux de croissance s'établissait à 20,8 pour 1 000 en 1999. Ce taux est essentiellement le résultat d'un accroissement naturel estimé à 23,8 pour 1 000, de loin le plus élevé au Canada. Étant donné sa structure démographique très jeune (on y comptait seulement 2,6 % de personnes âgées de 65 ans et plus le 1^{er} janvier 2000) et sa forte fécondité, le Nunavut devrait continuer à enregistrer un taux de croissance naturelle relativement élevé.

Les Territoires du Nord-Ouest ont aussi enregistré en 1999 une croissance démographique importante, 14,9 pour 1 000, ce qui en a fait grimper la population à 41 600 habitants. Tout comme dans le cas du Nunavut, cette croissance est en très grande partie le reflet d'une forte croissance naturelle reliée à une structure démographique relativement jeune (on y dénombrait en 1999 à peine 4,1 % de personnes âgées de 65 ans et plus). Quant au Yukon, sa population a chuté en 1999 à 30 700 résidents, une décroissance de 11,4 pour 1 000. C'était la troisième année d'affilée que la population du Yukon diminuait en raison d'un solde migratoire négatif, que ne pouvait combler l'excédent des naissances par rapport aux décès. Notons finalement que le Yukon est des trois territoires celui où la proportion de personnes âgées est la plus élevée (5,4 %), encore que sa population soit tout de même assez jeune comparativement à celle des provinces.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1999								
	Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.
Taux de natalité (pour 1 000)	1981	17,7	15,4	14,1	14,9	14,6	13,9	15,5
	1986	14,1	15,0	13,9	13,5	12,6	14,2	15,6
	1991	12,4	14,4	13,1	12,7	13,8	14,5	15,6
	1995	10,3	13,0	11,6	11,4	12,1	13,3	14,3
	1996	10,2	12,5	11,3	10,9	11,7	12,6	13,7
	1997	9,8	11,6	10,6	10,5	10,9	11,8	12,9
	1998	9,2	10,9	10,2	10,5	10,4	11,7	12,8
	1999 (P)	8,8	10,7	10,0	10,2	10,0	11,3	12,5
	Taux de mortalité (pour 1 000)	1981	5,6	8,0	8,1	7,3	6,5	7,1
1986		6,1	8,7	8,2	7,5	7,0	7,2	8,2
1991		6,6	9,1	7,9	7,3	7,0	7,0	8,1
1995		6,9	8,5	8,3	7,9	7,3	7,2	8,6
1996		7,0	9,3	8,3	7,8	7,2	7,1	8,4
1997		7,8	7,5	8,6	7,9	7,5	7,1	8,4
1998		7,8	8,6	8,9	8,4	7,4	7,1	8,6
1999 (P)		8,3	8,9	9,2	8,8	7,4	7,3	8,9
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)		1981	...	1,88	1,62	1,68	1,57	1,58
	1986	...	1,79	1,59	1,53	1,38	1,60	1,83
	1991	1,44	1,86	1,59	1,55	1,65	1,67	1,97
	1995	1,28	1,79	1,52	1,51	1,61	1,67	1,95
	1996	1,30	1,73	1,52	1,46	1,60	1,61	1,89
	1997	1,27	1,63	1,45	1,43	1,52	1,53	1,81
	1998	1,21	1,56	1,42	1,45	1,47	1,53	1,81
	Indice synthétique de primo-nuptialité (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1981 H	653	701	686	660	546	692
F		631	668	672	649	560	685	712
1986 H		589	711	595	600	430	623	615
F		580	742	631	626	442	658	660
1991 H		600	727	575	581	381	610	600
F		613	730	606	608	427	653	651
1995 H		629	695	566	559	331	584	607
F		649	734	592	594	370	618	657
1996 H		607	747	586	581	327	579	582
F		624	782	597	618	363	609	626
1997 H		630	685	556	550	329	567	573
F		653	718	583	587	362	597	611
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1981	12,0	7,3	6,0	7,6	8,0	6,7	7,2
	1986	7,9	6,3	5,7	6,0	5,6	7,0	7,4
	1991	5,8	5,3	5,2	5,4	6,8	7,5	7,5
	1995	3,4	4,5	3,3	3,5	4,8	6,2	5,7
	1996	3,2	3,1	3,0	3,0	4,5	5,5	5,3
	1997	2,0	4,1	2,0	2,6	3,5	4,8	4,5
	1998	1,4	2,3	1,4	2,0	3,0	4,6	4,2
	1999 (P)	0,5	1,8	0,8	1,4	2,6	4,0	3,6
	Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1981	-1,1	1,7	3,9	0,1	6,5	10,7
1986		-2,8	1,1	4,8	1,7	9,1	18,3	6,3
1991		2,1	0,9	5,5	4,8	7,1	12,2	3,6
1995		-11,8	8,5	2,8	0,9	4,7	12,7	4,4
1996		-12,2	7,4	3,9	1,6	4,2	12,2	3,9
1997 (PD)		-13,2	2,4	2,6	1,0	3,2	13,1	0,8
1998 (PR)		-12,8	3,2	1,6	-0,9	3,2	10,9	2,7
1999 (PR)		-3,7	8,2	4,0	2,8	3,4	12,4	4,8

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1999 - suite								
	Année	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.	Nt	Can.
Taux de natalité (pour 1 000)	1981	17,6	18,6	14,7	21,9	27,5 ⁴	...	15,0
	1986	17,0	18,1	14,0	19,5	27,6 ⁴	...	14,3
	1991	15,3	16,5	13,5	19,8	33,1 ⁴	...	14,4
	1995	13,3	14,2	12,4	15,2	21,1	29,5	12,9
	1996	13,1	13,6	11,9	13,9	19,4	29,4	12,3
	1997	12,6	13,0	11,3	14,8	17,4	28,7	11,6
	1998	12,5	13,1	10,8	13,0	18,4	29,5	11,3
	1999 (P)	12,4	12,8	10,4	12,2	18,3	28,8	11,0
Taux de mortalité (pour 1 000)	1981	7,7	5,6	7,0	5,8	4,1 ⁴	...	6,9
	1986	7,8	5,6	7,1	4,6	4,3 ⁴	...	7,1
	1991	8,1	5,6	7,1	4,0	4,8 ⁴	...	7,0
	1995	8,4	5,8	7,0	5,1	3,1	3,9	7,2
	1996	8,6	5,9	7,1	3,8	3,6	4,7	7,2
	1997	8,5	5,8	6,9	3,8	3,3	4,6	7,2
	1998	8,7	5,9	7,0	4,6	3,6	4,7	7,2
	1999 (P)	9,0	6,0	7,4	5,1	3,8	5,0	7,4
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1981	2,12	1,87	1,64	2,06	2,86 ⁴	...	1,65
	1986	2,03	1,86	1,62	1,95	2,85 ⁴	...	1,60
	1991	2,04	1,90	1,69	2,15	2,47	3,55	1,71
	1995	1,91	1,79	1,61	1,82	2,34	3,41	1,66
	1996	1,89	1,74	1,55	1,67	2,25	3,37	1,62
	1997	1,83	1,68	1,48	1,82	2,02	3,36	1,55
	1998	1,82	1,71	1,45	1,60	1,97	2,98	1,54
Indice synthétique de primo-nuptialité (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1981 H	710	644	684	693	457 ⁴	...	645
	F	698	689	695	715	474 ⁴	...	651
	1986 H	588	566	582	484	351 ⁴	...	558
	F	628	616	623	573	399 ⁴	...	589
	1991 H	622	597	601	470	284 ⁴	...	548
	F	656	643	661	521	311 ⁴	...	594
	1995 H	641	611	556	541	282 ⁴	...	524
	F	665	649	607	543	315 ⁴	...	563
	1996 H	628	569	521	453	268 ⁴	...	512
	F	653	613	563	486	282 ⁴	...	548
	1997 H	633	565	502	409	260 ⁴	...	505
	F	655	607	540	422	310 ⁴	...	539
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1981	9,9	13,0	7,7	16,1	23,3 ⁴	...	8,1
	1986	9,2	12,5	6,9	14,9	23,3 ⁴	...	7,2
	1991	7,2	10,9	6,4	15,8	28,3 ⁴	...	7,4
	1995	4,9	8,4	5,4	10,1	18,0	25,6	5,7
	1996	4,5	7,7	4,8	10,2	15,8	24,7	5,2
	1997	4,1	7,2	4,3	11,0	14,1	24,1	4,4
	1998	3,8	7,2	3,8	8,4	14,8	24,8	4,1
	1999 (P)	3,4	6,8	3,1	7,0	14,5	23,8	3,6
Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1981	11,4	39,2	22,9	-22,7	37,0 ⁴	...	12,6
	1986	2,6	6,0	11,5	31,5	-1,7 ⁴	...	11,4
	1991	-1,2	15,9	25,3	41,4	38,9 ⁴	...	11,4
	1995	4,3	14,0	25,6	38,6	9,2	23,8	10,8
	1996	4,2	16,5	22,9	20,0	1,5	16,7	10,4
	1997 (PD)	2,7	21,5	15,6	-6,0	-5,5	13,1	9,8
	1998 (PR)	2,8	23,0	6,6	-26,4	-10,7	23,1	7,9
	1999 (PR)	-1,4	13,7	9,2	-11,4	14,9	20,8	8,3

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1999 - suite									
	Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 ^{er} juillet	1981	7,7	12,1	10,9	10,0	8,8	9,9	11,8	
	1986	8,7	12,6	11,8	11,0	9,8	10,7	12,4	
	1991	9,6	13,1	12,5	12,0	11,1	11,6	13,3	
	1995	10,4	13,0	12,8	12,4	11,8	12,1	13,5	
	1996	10,7	12,9	12,9	12,5	12,0	12,2	13,5	
	1997 (PD)	11,0	12,9	13,0	12,7	12,2	12,3	13,6	
	1998 (PR)	11,3	13,1	13,1	12,8	12,4	12,4	13,6	
	1999 (PR)	11,5	13,1	13,2	12,9	12,6	12,5	13,6	
Rapport de dépendance totale (en %), au 1er juillet ¹	1981	78,2	76,0	67,0	69,5	55,9	58,9	67,7	
	1986	68,1	68,6	61,1	62,5	52,2	55,0	64,0	
	1991	59,7	67,3	59,1	59,7	53,5	55,5	65,5	
	1995	55,1	64,5	57,9	57,0	54,2	57,0	65,5	
	1996	54,3	63,5	57,7	56,5	54,2	57,4	65,2	
	1997 (PD)	53,3	62,5	57,2	56,0	53,9	57,3	64,9	
	1998 (PR)	52,5	61,9	56,6	55,3	53,5	57,1	64,5	
Espérance de vie à la naissance (en années) ²	1986	H	72,8	72,8	72,4	72,7	72,2	73,8	73,2
		F	79,2	...	79,5	80,1	79,7	80,0	79,9
	1991	H	73,7	73,2	73,7	74,2	73,8	75,0	74,6
		F	79,6	...	80,3	80,9	80,9	80,9	80,7
	1993	H	73,9	74,3	74,0	74,4	74,1	75,2	74,7
		F	79,9	...	80,4	80,7	81,0	81,0	80,9
	1994	H	73,9	...	74,4	74,4	74,1	75,4	74,7
		F	79,9	...	80,4	80,7	81,0	81,0	80,9
	1995	H	74,2	...	74,5	74,6	74,5	75,6	75,0
		F	80,2	81,1	80,6	81,0	81,0	81,1	80,6
	1996	H	74,4	...	74,8	74,8	74,6	75,9	75,1
		F	80,2	...	80,6	81,2	81,0	81,3	80,5
	1997	H (P)	74,5	...	75,0	75,2	74,9	76,3	75,5
		F (P)	80,0	...	80,6	81,2	81,2	81,5	80,6
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1981	9,7	13,2	11,5	10,9	8,5	8,8	11,9	
	1986	8,0	6,7	8,4	8,3	7,1	7,2	9,2	
	1991	7,8	6,9	5,7	6,1	5,9	6,3	6,4	
	1995	7,9	4,6	4,8	4,8	5,5	5,9	7,6	
	1996	6,6	4,7	5,6	4,9	4,6	5,7	6,7	
	1997	5,2	4,4	4,4	5,7	5,6	5,5	7,5	
Taux d'interruption volontaire de grossesse (pour 100 naissances) ³	1981	3,5	0,3	14,1	4,1	9,5	25,0	10,0	
	1986	3,4	...	14,1	3,3	14,7	20,2	15,9	
	1991	6,0	...	15,1	6,2	15,1	20,7	15,2	
	1995	8,6	...	17,1	7,1	20,8	19,9	18,2	
	1996	9,1	...	17,8	7,7	22,6	21,1	21,5	
	1997	9,6	...	19,5	8,1	24,0	19,9	23,2	
1998	6,6	...	20,4	8,7	25,6	18,1	22,2		

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada,
provinces et territoires, 1981-1999 - fin**

	Année	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.	Nt	Can.	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 ^{er} juillet	1981	11,9	7,2	10,7	3,3	3,0 ⁴	...	9,6	
	1986	12,6	8,0	11,9	3,7	2,9 ⁴	...	10,5	
	1991	14,1	9,0	12,7	3,9	3,1	1,9	11,5	
	1995	14,5	9,6	12,6	4,3	3,4	2,2	12,0	
	1996	14,5	9,8	12,5	4,4	3,5	2,1	12,1	
	1997 (PD)	14,5	9,8	12,6	4,6	3,7	2,3	12,2	
	1998 (PR)	14,5	9,9	12,8	4,9	3,9	2,4	12,3	
	1999 (PR)	14,5	9,9	12,9	5,1	4,0	2,5	12,4	
Rapport de dépendance totale (en %) au 1 ^{er} juillet ¹	1981	73,3	57,4	58,6	53,4	77,9 ⁴	...	59,8	
	1986	70,7	56,2	57,4	50,3	69,0 ⁴	...	56,3	
	1991	73,8	58,1	57,7	47,5	56,2	86,0	56,8	
	1995	73,2	58,0	56,4	47,8	56,9	85,1	57,2	
	1996	72,5	57,7	55,9	47,2	56,9	84,2	57,1	
	1997 (PD)	71,6	57,1	55,5	47,4	56,7	85,5	56,8	
	1998 (PR)	70,7	56,4	55,2	47,1	56,9	85,6	56,5	
	1999 (PR)	69,6	55,6	54,6	46,8	57,1	85,6	55,9	
Espérance de vie à la naissance (en années) ²	1986	H	73,8	73,7	74,4	73,3
		F	80,5	80,2	80,7	80,0
	1991	H	75,2	75,1	75,3	74,6
		F	81,5	81,2	81,4	81,0
	1993	H	75,5	75,4	75,5	74,9
		F	81,8	81,1	81,4	81,0
	1994	H	75,1	75,5	75,7	75,0
		F	81,8	81,1	81,4	81,0
	1995	H	75,1	75,6	75,9	75,2
		F	81,5	81,3	81,7	81,1
	1996	H	75,4	75,9	76,2	75,5
		F	81,4	81,3	81,8	81,2
	1997	H (P)	75,7	76,4	76,5	75,8
		F (P)	81,5	81,5	82,1	81,4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1981	11,8	10,6	10,2	14,9	21,5 ⁴	...	9,6	
	1986	9,0	9,0	8,5	24,8	6,6 ⁴	...	7,9	
	1991	8,2	6,7	6,5	10,6	4,3 ⁴	...	6,4	
	1995	9,1	7,0	6,0	12,8	9,2	17,6	6,1	
	1996	8,4	6,2	5,1	—	4,9	19,9	5,6	
	1997	8,9	4,8	4,7	8,4	6,9	14,8	5,5	
Taux d'interruption volontaire de grossesse (pour 100 naissances) ³	1981	9,5	15,8	30,8	20,9	10,8 ⁴	...	17,5	
	1986	5,5	14,4	27,3	22,8	12,1 ⁴	...	17,0	
	1991	8,1	14,9	23,7	27,5	17,7 ⁴	...	17,4	
	1995	13,5	17,0	21,4	27,7	14,9 ⁴	...	19,0	
	1996	13,6	15,8	24,3	38,1	16,2 ⁴	...	20,3	
	1997	14,0	17,3	24,9	28,3	16,8 ⁴	...	20,5	
	1998	13,9	16,1	23,9	35,3	16,3 ⁴	...	19,8	

¹ 0-17 et 65 ans et plus rapportés aux 18-64 ans.

² À cause d'une absence de décès dans certains groupes d'âge, quelques tables de mortalité ne peuvent être calculées.

³ Pratiqué dans les hôpitaux au Canada.

⁴ Nunavut inclus.

(P) Provisoire.

(PD) Estimations postcensitaires définitives, basées sur 1996, en date du 14 septembre 2000.

(PR) Estimations postcensitaires mises à jour, basées sur 1996, en date du 14 septembre 2000.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil et Division de la démographie, Section des estimations de population.

DIVORCES

En 1998, on a enregistré 69 100 divorces au Canada. Il s'agit là d'une augmentation relativement faible de 2,5% par rapport à 1997 (67 400 divorces), mais il faut toutefois souligner que c'est la première augmentation depuis 1994, et la plus forte depuis 1992. Étant donné la baisse du nombre de mariages et l'augmentation de l'âge moyen au mariage, on aurait pu s'attendre à une baisse du nombre de divorces. Notons toutefois que par le passé le nombre de divorces a connu certains soubresauts qui ont été par la suite suivis d'un retour à la baisse. Pour ce qui est du taux brut de divortialité, il est passé de 22,5 pour 1 000 habitants en 1997 à 22,8 pour 1 000 en 1998. Cette faible augmentation est la première depuis 1992.

Jumelée à la hausse du nombre de divorces, on observe aussi un léger déclin de la durée moyenne du mariage chez les personnes divorcées dans l'année de 10,9 ans en 1997 à 10,8 ans en 1998. Depuis le début des années 1970 on a observé une baisse tendancielle de cet indicateur qui a chuté de 2,5 ans sur une période de 30 ans.

Ces données portant sur l'ensemble du Canada masquent des variations provinciales importantes. La prochaine section fera le point sur ces variations et elle sera suivie d'une discussion de l'évolution de l'indice synthétique de divortialité dans chacune des provinces depuis 1980.

Les provinces et territoires

Parmi les provinces atlantiques, seule la Nouvelle-Écosse a enregistré une baisse du nombre de divorces. Alors que l'on en avait compté 2 000 en 1997, ce nombre a légèrement fléchi en 1998 pour passer à 1 900 (baisse de 2,5%). Celle-ci fait suite à une forte baisse de 11,0 % en 1997. Depuis 1993, le nombre de divorces enregistré dans cette province a chuté de 18,6 %, la plus forte baisse au Canada au cours de cette période de cinq ans. Toutefois, comme l'indique le tableau 2, la Nouvelle-Écosse présente le taux de divortialité le plus élevé des provinces atlantiques (20,7 pour 1 000). La Nouvelle-Écosse n'est certes pas à l'image de l'ensemble des provinces atlantiques. C'est à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard que le nombre de divorces a le plus augmenté au pays (15 %). Cela apparaît d'autant plus surprenant pour Terre-Neuve que cette province enregistrerait la plus forte baisse en 1997 (23 %). De telles variations annuelles résultent probablement plus de changements administratifs dans les tribunaux compétents que de modifications des comportements conjugaux. Cette province présente toutefois toujours le plus faible taux de divortialité au Canada, soit 17,3 pour 1 000. Bien qu'il soit le plus faible au Canada, ce taux a nettement augmenté puisqu'il était de seulement 14,8 pour 1 000 en 1997. De son côté, l'Île-du-Prince-Édouard, enregistre

Tableau 2. Taux brut de divortialité (pour 10 000 habitants), Canada et provinces, 1980 à 1998

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
1980	9,69	13,17	27,13	18,78	21,36	25,66	22,06	18,98	34,57	34,50	25,30
1981	9,90	15,11	26,74	18,89	29,31	24,60	23,15	19,80	36,69	33,76	27,26
1982	10,88	16,55	26,52	23,48	28,24	26,50	22,85	18,38	37,50	35,38	28,04
1983	12,27	17,14	26,92	27,15	26,30	25,52	24,90	19,96	36,64	32,17	27,03
1984	10,17	15,40	25,80	19,79	25,40	23,59	24,36	19,58	35,37	30,51	25,45
1985	9,68	16,68	26,40	18,79	23,72	22,43	21,37	18,79	33,72	28,01	23,98
1986	11,92	15,50	29,34	23,84	28,36	29,19	27,32	24,09	39,31	37,61	30,00
1987	19,42	21,39	30,88	27,41	32,58	40,53	35,73	28,74	39,15	39,95	36,37
1988	15,76	20,81	27,79	22,91	29,74	33,04	28,15	24,33	35,62	34,54	31,16
1989	17,44	19,06	27,96	22,43	28,62	30,96	26,39	24,14	33,00	33,32	29,68
1990	17,58	21,53	26,59	22,96	29,23	28,13	25,31	23,47	33,32	29,69	28,33
1991	15,74	20,64	24,92	22,16	28,70	26,56	25,14	22,34	32,35	30,73	27,48
1992	14,94	17,34	25,06	21,82	27,69	28,82	23,87	23,16	31,19	30,06	27,85
1993	16,03	17,15	25,72	21,43	27,44	27,04	23,12	22,24	32,25	30,49	27,25
1994	16,23	18,63	24,68	20,91	25,29	28,37	24,43	23,31	30,22	31,06	27,17
1995	17,29	19,29	24,73	19,37	27,80	26,77	23,70	22,88	27,74	27,37	26,45
1996	18,91	17,40	23,93	19,26	24,85	22,55	22,95	21,74	27,00	28,07	24,11
1997	14,84	17,76	21,22	18,20	23,93	21,00	23,10	21,51	25,32	24,48	22,48
1998	17,31	20,38	20,65	19,55	23,10	22,09	21,47	21,91	26,38	24,58	22,84

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil et Division de la démographie, Section des estimations de population.

pour une deuxième année consécutive la hausse relative du nombre de divorces la plus élevée de toutes les provinces canadiennes. Il faut préciser que les fluctuations annuelles y sont de grandes amplitudes étant donné la faiblesse des effectifs (279 divorces en 1998). Finalement, le nombre de divorces a augmenté de 7 % au Nouveau-Brunswick, passant de 1 400 à 1 500 divorces entre 1997 et 1998. C'était la première hausse du nombre de divorces enregistrés dans cette province depuis 1990.

Si les taux de divortialité y sont les plus faibles, c'est par ailleurs dans les provinces atlantiques que l'on retrouve les durées moyennes du mariage des personnes divorcées les plus élevées au Canada. Partout ailleurs au pays, cette durée est inférieure à 11,0 ans, alors qu'elle atteint 12,7 ans à l'Île-du-Prince-Édouard — la durée la plus élevée de toutes les provinces canadiennes, 12,1 ans à Terre-Neuve, 11,6 ans en Nouvelle-Écosse et 11,4 ans au Nouveau-Brunswick. Sauf pour cette dernière province, il s'agit d'une hausse par rapport à 1997.

Le Québec enregistre la deuxième plus forte baisse du nombre de divorces (-3,2 %). À l'exception de 1995, le nombre de divorces a diminué de façon constante dans cette province au cours des années 1990. Alors qu'on comptait 20 500 divorces en 1990, on en comptait moins de 17 000 en 1998. Toutefois, le Québec affiche le troisième taux de divortialité le plus élevé au Canada, soit 23,1 pour 1 000, en baisse comparativement à 1997 (23,9 pour 1 000). Autre fait intéressant, c'est au Québec que la durée moyenne du mariage des personnes divorcées dans l'année est la plus courte. Cette durée n'est que de 10,4 ans, une baisse de 0,3 ans par rapport à 1997.

Si le Québec affichait une baisse du nombre de divorces en 1998, il n'en va pas de même pour l'Ontario. On y a plutôt observé une augmentation, le nombre de divorces passant de 23 600 à 25 100, une hausse de 6 %. À cette augmentation correspondait une hausse du taux de divortialité de 21,0 pour 1 000 en 1997 à 22,9 pour 1 000 en 1998. La durée moyenne du mariage des personnes divorcées dans l'année est demeurée stable à 10,9 ans, soit une durée très légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble du pays (10,8 ans).

Tout comme c'est le cas dans les provinces atlantiques, c'est l'hétérogénéité qui prévaut dans les Prairies en ce qui concerne le divorce. Alors que le Manitoba affichait la plus forte baisse du nombre de divorces au Canada (-6,9 %), l'Alberta enregistrait une hausse plus de 2,5 fois plus élevée que celle observée au pays (6,7 % contre 2,4 % au Canada). La hausse de 2,2 % observée en Saskatchewan se rapproche sensiblement de la tendance canadienne. Les écarts entre les provinces des Prairies sont aussi très prononcés lorsque l'on compare les taux de divortialité. Au Manitoba et en Saskatchewan ce taux est inférieur à la moyenne canadienne, soit 21,5 pour 1 000 et 21,9 pour 1 000 respectivement (contre 22,8 pour 1 000 pour l'ensemble du pays). À l'opposé, *l'Alberta*

présente le taux de divortialité le plus élevé de toutes les provinces canadiennes pour une deuxième année consécutive, passant de 24,5 pour 1 000 en 1997 à 26,4 pour 1 000 en 1998.

Après avoir connu une forte baisse du nombre de divorces en 1997 (-11,1 %), la Colombie-Britannique affiche une légère augmentation de 1,4 % en 1998 (9 800 divorces contre 9 700 en 1997). Le taux de divortialité est aussi demeuré relativement stable passant de 24,5 pour 1 000 à 24,6 pour 1 000. Il s'agit là du deuxième taux le plus élevé parmi les provinces canadiennes. Pour ce qui est de la durée moyenne du mariage des personnes divorcées, la Colombie-Britannique est tout à fait représentative du Canada avec une moyenne de 10,8 ans.

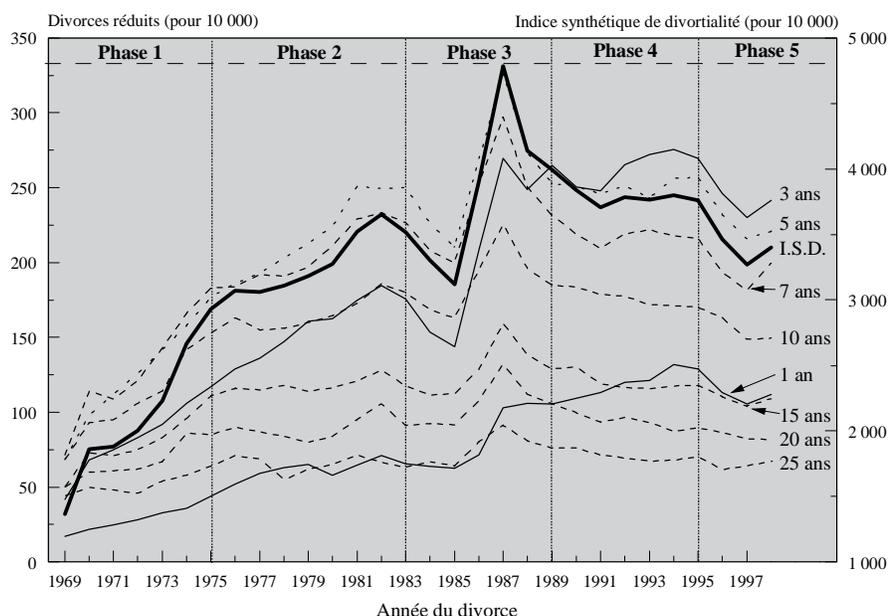
C'est au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest que l'on enregistre la plus forte croissance du nombre de divorces en 1998, soit 15,8 % et 17,7 % respectivement. Pour les territoires, les fluctuations annuelles sont disproportionnées par rapport à celles observées au niveau des provinces à cause des faibles effectifs de population. Quant à la durée moyenne du mariage des personnes divorcées, elle correspond à la moyenne canadienne : 10,9 ans au Yukon et 10,7 ans dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'indice synthétique de divortialité

L'indice synthétique de divortialité est une mesure transversale (pour une année) de l'intensité du phénomène. Il correspond, pour une année donnée, au cumul des taux de divortialité par durée de mariage et représente la proportion des mariages qui, au sein d'une cohorte fictive, se termineraient par un divorce si les taux de divortialité s'appliquaient à ces mariages à chaque durée.

Parce que le calcul de l'indice synthétique tient compte des fluctuations annuelles du nombre de mariages, il est plus adéquat et d'interprétation plus simple que le taux brut de divortialité, lequel rapporte le nombre de divorces observés une année donnée à la population totale de la région étudiée. Cet aspect est d'autant plus important que, d'une province à l'autre, on observe d'importantes différences dans les modes de vie conjugale. Par exemple, l'union libre est beaucoup plus populaire au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Toutes choses égales par ailleurs, on doit donc s'attendre à y compter moins de divorces par 1 000 habitants que dans une autre province où les gens favorisent plus le mariage comme mode de vie conjugale. En rapportant le nombre de divorces selon la durée aux mariages de l'année correspondante, les taux de divortialité à la base du calcul de l'indice synthétique permettent de tenir compte des variations de la nuptialité ; cela explique que le Québec, par exemple, présente le troisième plus haut taux brut de divortialité, mais l'indice synthétique le plus élevé de toutes les provinces. Par contre, l'indice synthétique de divortialité pourrait être entaché d'un biais par excès pour les provinces qui présentent d'importants soldes migratoires positifs

Figure 2. Divorces réduits pour certaines durées de mariage, par année du divorce et indice synthétique de divortialité, Canada, 1969 à 1998



Nota : Les taux de 1998 sont provisoires.

Source : Voir tableau A5 en annexe.

puisque l'on rapporte un certain nombre de divorces de personnes qui se seraient mariées dans une autre province aux mariages enregistrés dans cette province au cours des années passées. L'indice synthétique de provinces comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique qui présentent de fortes croissances démographiques reliées à la migration pourrait donc être surestimé.

En se basant sur une estimation du nombre de mariages en 1998², on estime l'indice synthétique de divortialité à 3 399 divorces pour 10 000 mariages en 1998. C'est donc dire que si, pour les 25 prochaines années, les taux de divortialité selon la durée du mariage correspondaient à ceux observés en 1998, 34 % de ces mariages se solderaient par un divorce. Il s'agit d'une hausse de 3,9 % par rapport à l'indice de 3 270 divorces pour 10 000 mariages enregistré en 1997. Comme le montre la figure 2, la hausse de l'indice synthétique de divortialité résulte d'une forte croissance des divorces réduits pour les durées de mariage inférieures à 20 ans.

² Les statistiques sur les mariages de 1998 n'étaient pas disponibles au moment où cette analyse a été faite. L'estimation du nombre de mariages pour cette année a été obtenue par l'application des taux de nuptialité de l'année précédente à la population estimée au milieu de l'année 1998.

Évolution de l'indice synthétique de divortialité à l'échelle des provinces

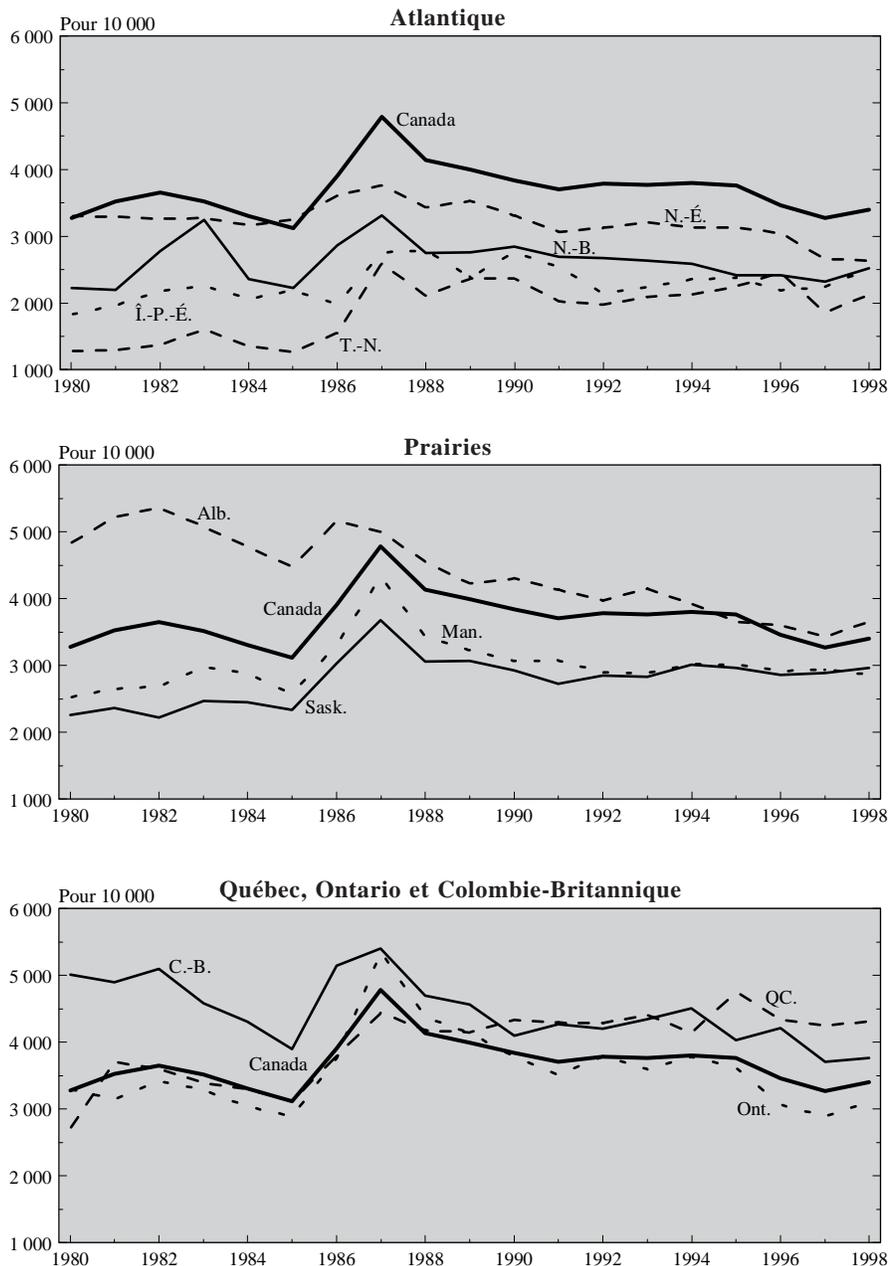
La figure 3 montre l'évolution de l'indice synthétique de divortialité depuis 1980 dans les différentes provinces. On note d'abord que l'indice varie d'une province à l'autre, mais que ces écarts tendent à s'atténuer au fil des ans, du moins jusqu'en 1990. Par exemple, alors que le plus élevé des indices synthétiques était de 4,0 fois supérieur au plus faible en 1981 (variant de 1 297 divorces pour 10 000 mariages à Terre-Neuve à 5 220 divorces pour 10 000 mariages en Alberta), ce rapport n'était plus que de 1,8 en 1990 (variant de 2 368 divorces pour 10 000 mariages à Terre-Neuve à 4 336 divorces pour 10 000 mariages au Québec). Depuis, cet écart relatif est demeuré relativement stable pour se situer à 2,0 en 1998.

Depuis 1980, trois provinces, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Québec, se sont échangés les trois premiers rangs au classement des provinces selon l'indice synthétique de divortialité. À l'autre extrémité, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont continuellement affiché les indices les plus faibles. À l'exception de 1996, Terre-Neuve a toujours présenté l'indice synthétique de divortialité le plus faible de toutes les provinces. Par contre, la province présentant l'indice le plus élevé a changé à quelques reprises. C'est tout d'abord l'Alberta qui, plus souvent qu'à son tour, a enregistré l'indice le plus élevé jusqu'en 1986, suivie de la Colombie-Britannique à la fin des années 1980. Depuis 1990, le Québec affiche l'indice synthétique de divortialité le plus élevé au pays, sauf pour l'année 1994.

La figure 3 montre que dans les provinces atlantiques, l'indice synthétique de divortialité tend à être de plus en plus similaire d'une province à l'autre, tout en demeurant inférieur à la moyenne canadienne. Alors que l'indice le plus élevé en 1980 (Nouvelle-Écosse, 3 300 divorces pour 10 000 mariages) était 2,6 fois plus élevé que l'indice le plus faible (Terre-Neuve, 1 283 divorces pour 10 000 mariages), cet écart n'était plus que de 1,2 en 1998. On peut aussi noter que depuis la fin des années 1980, l'indice synthétique de divortialité est relativement stable dans l'ensemble des provinces atlantiques, sauf en Nouvelle-Écosse où l'indice continue à baisser et à se rapprocher de la valeur observée dans les trois autres provinces.

Tout comme les provinces atlantiques, les Prairies présentent une tendance à l'homogénéisation en ce qui concerne la divortialité. Alors que le rapport entre l'indice le plus élevé (Alberta) et le plus faible (Saskatchewan) de la région était de 2,1 en 1980, ce rapport n'était plus que de 1,3 en 1998. Depuis 1980, les plus fortes variations de la divortialité sont observées en Alberta où l'indice est passé de 4 826 divorces pour 10 000 mariages à 3 656 divorces pour 10 000 mariages entre 1980 et 1998. De leur côté, la Saskatchewan et le Manitoba affichent une certaine stabilité de l'indice synthétique de divortialité depuis les années 1990 (autour de 3 000 divorces pour 10 000 mariages).

Figure 3. Indice synthétique de divortialité, Canada et régions, 1980-1998



Nota : Les taux de 1998 sont provisoires.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Le dernier panneau de la figure 3 regroupe les courbes représentant l'évolution de l'indice pour les trois provinces les plus peuplées. Là encore, on observe une certaine convergence. Plus important, on remarque un renversement au niveau du classement de ces trois provinces. En 1980, le Québec affichait le plus faible indice (2 710 divorces pour 10 000 mariages) de ces trois provinces et la Colombie-Britannique le plus élevé (5 013 divorces pour 10 000 mariages). Alors qu'au cours de la période l'indice synthétique de divortialité est à la hausse au Québec, de telle sorte qu'en 1998 cette province affichait l'indice synthétique de divortialité le plus élevé au Canada (4 310 divorces pour 10 000 mariages), l'indice de la Colombie-Britannique connaissait plutôt une baisse. En Ontario, l'indice a fluctué considérablement au cours de la période, mais il est revenu en 1998 sensiblement au même niveau qu'il était en 1980 (autour de 3 000 divorces pour 10 000 mariages).

Conclusion

Les différentes mesures de la divortialité indiquent une légère remontée du phénomène pour l'ensemble du Canada. Il s'agit là d'un mouvement que l'on n'avait pas observé depuis 1992. Les fluctuations annuelles du nombre de divorces étant souvent reliées au fonctionnement des tribunaux, il serait imprudent d'interpréter cette hausse comme étant une véritable augmentation de la divortialité au Canada. Il sera donc intéressant d'observer le phénomène au cours des prochaines années. D'autre part, bien qu'il y ait des disparités provinciales encore importantes, on observe une tendance vers l'homogénéisation des comportements face au divorce dans l'ensemble du pays.

NATALITÉ ET FÉCONDITÉ

En 1998, et ce pour une huitième année consécutive, le nombre de naissances a diminué au Canada. On a en effet compté 342 400 naissances, ce qui représente une baisse de 1,8 % par rapport au nombre enregistré en 1997. Si la natalité diminue encore en 1998, on note un ralentissement de cette chute puisque le nombre de naissances avait diminué de 4,8 % l'année précédente. Jumelée à la croissance continue de la population, *cette baisse du nombre de naissances se traduit par un nouveau recul du taux brut de natalité qui passe de 11,6 pour 1 000 en 1997 à 11,4 pour 1 000 en 1998. L'indice synthétique de fécondité a lui aussi diminué en 1998, mais très légèrement, passant de 1,55 enfant par femme en 1997 à 1,54 enfant par femme en 1998.* Il s'agit du niveau le plus faible jamais observé pour cet indicateur pour l'ensemble du pays. La chute de la natalité et de la fécondité est, à de rares exceptions, généralisée à l'ensemble des provinces. *Terre-Neuve affiche toujours la plus faible fécondité au pays avec un indice de 1,21 enfant par femme.* Avec un indice de 1,82 enfant par femme, la Saskatchewan enregistre le niveau le plus élevé parmi les provinces.

Le nombre de naissances a diminué partout sauf en Alberta où on a enregistré 1 000 naissances de plus qu'en 1997, ce qui représente une hausse de 2,7 %. A l'autre extrémité, Terre-Neuve, qui affiche la plus faible fécondité au pays, *a vu le nombre de ses naissances diminué de 7,8 % en 1998, la plus forte baisse relative du nombre de naissances.* L'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et la Nouvelle-Écosse ont enregistré des baisses relatives de 5,5 %, 4,9 % et 3,6 %, respectivement. Parmi les provinces atlantiques, seule la natalité du Nouveau-Brunswick montre une certaine stabilité puisque le nombre de naissances n'y a diminué que de 0,5 %. On retrouve une situation similaire en Ontario (baisse de 0,3 %) et en Saskatchewan (baisse de 0,6 %). Par ailleurs, le nombre de naissances a chuté de 3,4 % en Colombie-Britannique.

La diminution très rapide du nombre de naissances résulte de deux phénomènes, l'un structurel et l'autre conjoncturel. Le premier est relié à la baisse de la fécondité observée à partir du milieu des années 1960 qui a réduit l'effectif des générations qui atteignent maintenant les groupes d'âge particulièrement féconds. Dans ces conditions, le nombre de naissances diminue donc même si la fécondité demeure stable. Le second effet, défini comme conjoncturel, est relié à la baisse de l'indice synthétique de fécondité. Même légère, la réduction de la fécondité amplifie l'effet structurel et conduit à ce que l'on observe depuis quelques années, soit une baisse continue et rapide du nombre de naissances. Mettre en parallèle l'évolution du nombre de naissances et celle de l'indice synthétique de fécondité du Nouveau-Brunswick en 1998 permet de bien apprécier l'effet structurel du vieillissement de la population sur la natalité. Malgré une hausse de l'indice conjoncturel de fécondité et une

hausse de la population totale de cette province, on y observe une légère diminution du nombre de naissances parce que l'on compte moins de femmes aux âges où la fécondité est la plus forte.

Seulement deux provinces présentent une hausse de l'indice synthétique de fécondité en 1998. La plus forte hausse est enregistrée en Alberta où l'indice synthétique de fécondité passait de 1,68 enfant par femme en 1997 à 1,71 enfant par femme en 1998, ce qui représente une hausse de 1,3 %. On observe sensiblement la même tendance au Nouveau-Brunswick où l'indice passe de 1,43 à 1,45 enfant par femme; une hausse de 1,1 %.

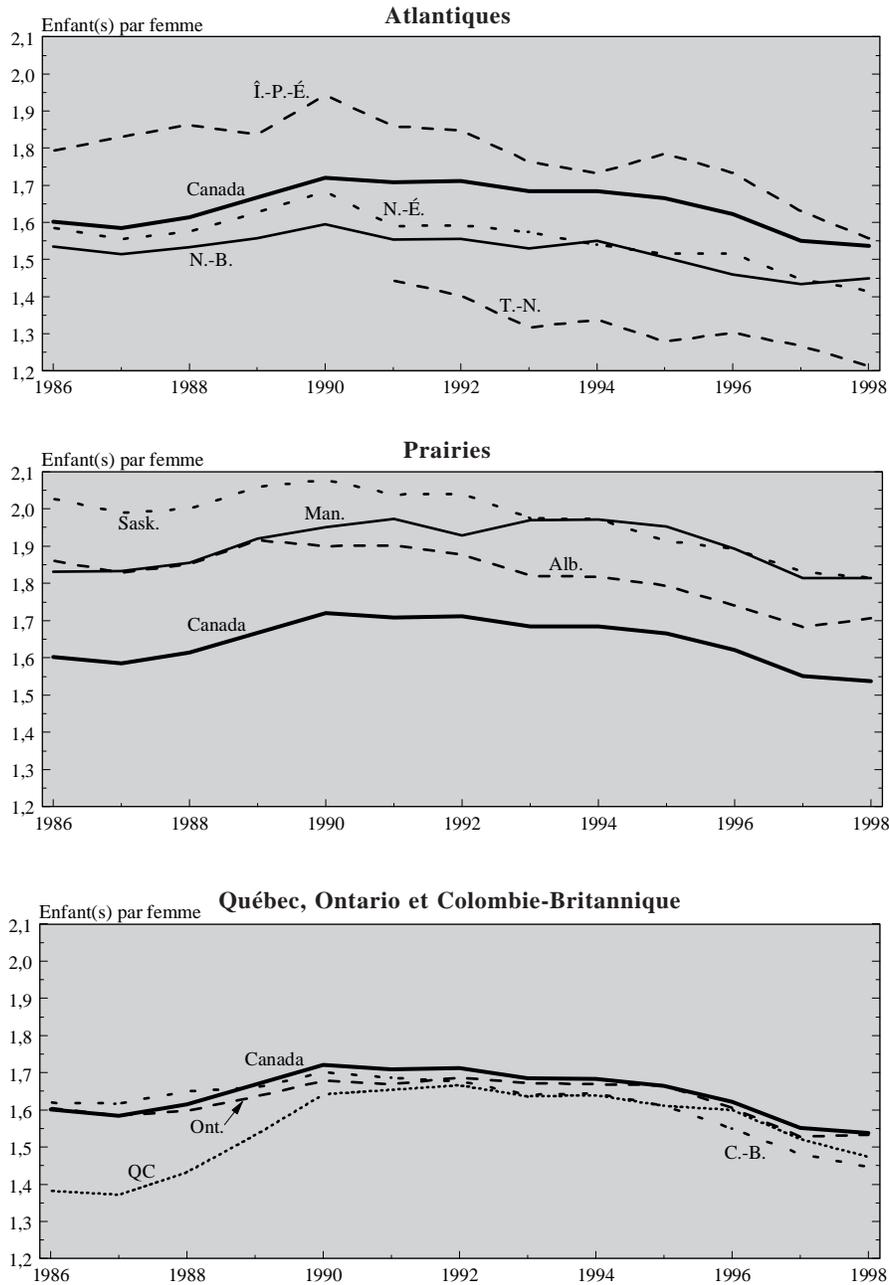
L'indice synthétique de fécondité est demeuré inchangé en Ontario (1,53 enfant par femme) et au Manitoba (1,81 enfant par femme). Cet indice est aussi relativement stable en Saskatchewan (-0,9 %), alors que de légères baisses sont observées en Nouvelle-Écosse (-2,2 %) et en Colombie-Britannique (-2,4 %). Tout comme pour le nombre de naissances, la baisse de l'indice synthétique de fécondité est plus marquée pour l'Île-du-Prince-Édouard (-4,5 %), Terre-Neuve (-4,3 %) et le Québec (-3,1 %). C'est donc dans les provinces où la fécondité était la plus faible que l'on observe les chutes les plus importantes. L'Île-du-Prince-Édouard fait toutefois exception puisque, bien que la fécondité y ait reculé en 1998, son indice synthétique de fécondité était le quatrième plus élevé au Canada en 1997.

Évolution récente de l'indice synthétique de fécondité dans les provinces : 1986-1998

À 1,54 enfant par femme en 1998, l'indice synthétique de fécondité n'a jamais été aussi faible au Canada, mais une majorité de provinces présente des niveaux encore plus faibles. Terre-Neuve, avec un indice de 1,21 enfant par femme, atteint un niveau extrêmement faible de fécondité; le plus faible jamais observé au Canada. Deux autres provinces atlantiques, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, présentent de très faibles niveaux, 1,45 et 1,42 enfant par femme respectivement. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, son indice de 1,56 enfant par femme s'apparente de très près à celui observé pour l'ensemble du Canada. Par contre, lorsque l'on étudie de plus près la tendance observée depuis 1986, on remarque que c'est dans cette province que l'indice a connu sa plus forte baisse, passant de 1,79 à 1,56 enfant par femme (figure 4). Alors qu'en 1986 l'Île-du-Prince-Édouard affichait un indice synthétique de fécondité nettement supérieur à celui observé pour l'ensemble du pays, une douzaine d'années plus tard il se conforme à la moyenne canadienne.

Mise à part Terre-Neuve, province où l'indice synthétique de fécondité est le plus faible au Canada pour l'ensemble des années 1990, on observe un rapprochement des comportements féconds dans les provinces atlantiques. Ce phénomène n'est pas sans rappeler ce qui a été observé au sujet de l'indice

Figure 4. Indice synthétique de fécondité, Canada et régions, 1986-1998



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population.

synthétique de divortialité. Tant au niveau de la divortialité que de la fécondité, les comportements dans les provinces atlantiques sont de plus en plus homogènes, tout en présentant des indices inférieurs à la moyenne canadienne.

Les Prairies affichent traditionnellement des indices de fécondité supérieurs à la moyenne canadienne. L'Alberta, avec 1,71 enfant par femme en 1998, présente une situation semblable à celle observée au Canada au début des années 1990. Le Manitoba et la Saskatchewan maintiennent, quant à eux, des niveaux de fécondité légèrement supérieurs à 1,8 enfant par femme, niveau que l'ensemble du Canada n'a pas atteint depuis deux décennies. Ce phénomène s'explique en partie par la plus forte fécondité des Autochtones qui sont relativement plus nombreux dans ces provinces qu'ailleurs au pays. Le deuxième volet de la figure 4 montre que depuis 1986, à l'instar des provinces atlantiques, l'indice synthétique de fécondité des Prairies s'est rapproché du niveau observé pour l'ensemble du Canada, bien que pour chacune de ces provinces il y soit toujours demeuré supérieur. La Saskatchewan affichait l'indice synthétique de fécondité le plus élevé au Canada entre 1986 et 1993, alors qu'il était autour de 2,0 enfants par femme. Depuis 1993, aucune province n'a réussi à atteindre un niveau supérieur à 2,0 enfants par femme.

L'évolution de la fécondité des trois provinces les plus peuplées (Ontario, Québec et Colombie-Britannique) est présentée au troisième panneau de la figure 4. On y observe encore une homogénéisation des comportements féconds bien que dans le cas de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, déjà en 1986, ces comportements se confondaient à ceux enregistrés pour l'ensemble de la population canadienne. La fécondité des Québécoises, par contre, était alors beaucoup plus faible que celle des autres Canadiennes. Au fil des ans, l'écart entre la fécondité des Québécoises et celle des autres Canadiennes s'est rétréci au point même que depuis 1996 l'indice synthétique de fécondité du Québec surpasse celui de la Colombie-Britannique.

On remarque aussi qu'il n'y a qu'au Québec que l'indice synthétique de fécondité est plus élevé en 1998 qu'il ne l'était en 1986. Il faut toutefois souligner que celui-ci était particulièrement faible en 1986 et que la reprise s'est faite surtout entre 1987 et 1990. On note aussi que seules les trois provinces des Prairies affichent des indices nettement supérieurs à la moyenne canadienne. Non seulement retrouve-t-on des indices supérieurs pour ces trois provinces, mais les statistiques de 1998 révèlent que, plutôt que de se rapprocher de cette moyenne, ils s'en éloignent quelque peu. Ce phénomène est en net contraste avec la tendance à l'homogénéisation observée dans les autres provinces.

Taux de fécondité selon le rang de naissance par âge de la mère

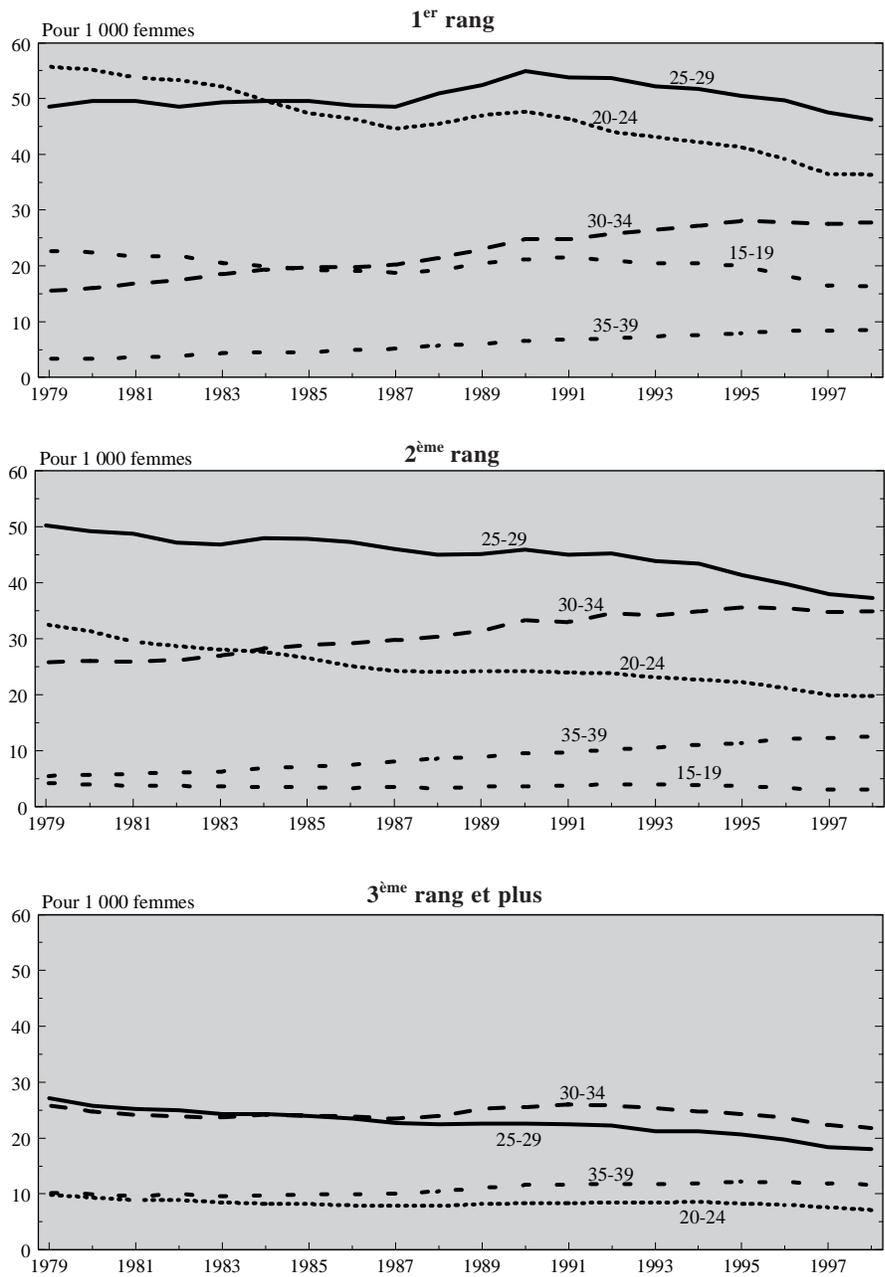
Au cours des dernières décennies, la diminution du niveau de la fécondité a été accompagnée d'une modification de son calendrier. Il apparaît donc important d'étudier de plus près l'évolution des taux de fécondité selon le

rang de naissance et l'âge. Les taux de fécondité selon le rang de naissance par âge de la mère sont calculés, pour chaque groupe d'âge, en reportant le nombre de naissances de chaque rang à l'effectif total des femmes du groupe d'âge en question. Pour chaque groupe d'âge, le dénominateur demeure ainsi identique pour tous les rangs de naissance. Il s'agit donc d'une répartition des naissances selon le rang et l'âge de la mère exprimée sous la forme de taux. Ce calcul permet d'ajouter une dimension supplémentaire à l'analyse de l'évolution de l'intensité et du calendrier de la fécondité.

Entre 1979 et 1998, l'indice synthétique de fécondité de rang 1 a diminué d'environ 6 %, mais cette faible baisse cache d'importantes variations au niveau du calendrier de la fécondité des femmes nullipares. **La chute** de la fécondité de rang 1 *est particulièrement marquée chez les jeunes femmes âgées de 15-19 ans et de 20-24 ans pour lesquelles on enregistre sur l'ensemble de la période des baisses de 28 % et de 35 % respectivement* (figure 5). Comparée à celle de leurs cadettes, la fécondité des femmes nullipares âgées de 25-29 ans n'a que très peu varié au cours de la période puisque l'on observe une baisse de seulement 5 %. La chute de la fécondité de rang 1 chez les femmes âgées de 20-24 ans a été si prononcée qu'à partir de 1985 plus de femmes donnent naissance à leur premier enfant alors qu'elles ont 25-29 ans qu'il n'y en a qui le font à 20-24 ans. La fécondité de rang 1 augmente chez les femmes âgées de plus de 35 ans et, bien que les taux demeurent faibles, à partir de 1985 ils surpassent ceux des femmes âgées de 15 à 19 ans. On observe donc un report à un âge de plus en plus élevé de l'arrivée de la première naissance que reflète l'augmentation de l'âge moyen des mères à la première naissance. Celui-ci est passé de 24,9 ans en 1979 à 26,8 ans en 1998.

Le report de la première naissance a, bien entendu, des effets sur l'âge où les femmes donneront naissance à leur second enfant. Entre 1979 et 1998, la fécondité du moment des femmes primipares, c'est-à-dire celles qui ont déjà eu un enfant, a diminué de 8 % (d'après l'indice synthétique de fécondité de rang 2). Comme pour la première naissance, on observe un important vieillissement du calendrier chez les femmes ayant un enfant. Si au cours de l'ensemble de la période la fécondité de rang 2 culmine toujours chez les femmes âgées de 25-29 ans, celle-ci a tout de même chuté de 26 % entre 1979 et 1998 (figure 5). De même, la fécondité des femmes âgées de 20-24 ans avec un enfant a aussi chuté de façon importante, celle-ci passant 32,5 pour 1 000 en 1979 à 19,7 pour 1 000 en 1998. À l'opposé, le taux de fécondité de rang 2 s'est élevé de 35 % pour les femmes âgées de 30-34 ans. L'évolution des taux des femmes âgées de 25-29 ans et 30-34 ans est si contrastée au cours de la période que l'écart entre les deux, qui était du simple au double en faveur des plus jeunes en 1979, est presque entièrement disparu en 1998 (figure 5). Pour les femmes âgées de 35-39 ans, le taux de fécondité de rang 2 a plus que doublé et, en 1998, se rapproche sensiblement de celui des femmes âgées de 20-24 ans. L'âge moyen des mères à la naissance de leur deuxième enfant est passé de 27,4 ans à 29,3 ans.

Figure 5. Taux de fécondité selon l'âge pour certains rangs, Canada, 1979-1998



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Au-delà du deuxième enfant, la fécondité fléchit dramatiquement et la naissance d'un troisième enfant est maintenant un événement rare. Néanmoins, on observe une évolution similaire pour les taux de fécondité de rang 3 et plus à celle observée pour les taux de rang 1 et 2 (figure 5). Depuis 1979, l'indice synthétique de fécondité de rang 3 a chuté de 20 %, celui de rang 4 de 15 %, et celui de rang 5 et plus de 20 %. La baisse est d'abord et avant tout le résultat d'une chute prononcée de la fécondité chez les 15-29 ans. Chez les femmes âgées de 30-34 ans, on note une diminution de 15 % du taux de fécondité de rang 3 et plus. Chez les 35-39, ce taux a augmenté de 14 %, mais en valeur absolue cette augmentation est négligeable, le taux passant de 10,2 pour mille à 11,6 pour mille. Si pour les groupes d'âge plus avancés, on observe une plus grande stabilité, voire une légère hausse, des taux de fécondité de rang 3 et plus, ces derniers sont plutôt marginaux et n'ont pu contrecarrer l'effet de la baisse observée chez les moins de 30 ans. Dans l'ensemble, la fécondité du moment de rang 3 et plus a chuté de 19 % entre 1979 et 1998.

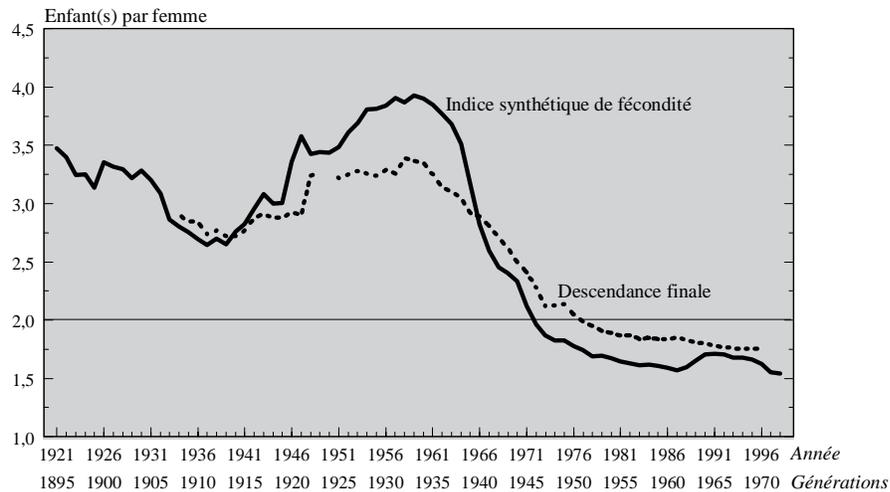
Descendance finale et indice synthétique de fécondité

Parce qu'il présente de nombreux avantages, l'indice synthétique de fécondité est l'indicateur le plus fréquemment utilisé pour mesurer l'évolution de la fécondité. En particulier, contrairement à d'autres indicateurs moins raffinés, tel le taux brut de natalité ou le simple nombre de naissances enregistrées une année donnée, l'indice synthétique de fécondité, de par son calcul, permet de contrôler les variations de l'effectif et de la structure par âge de la population. Il permet donc des comparaisons dans le temps ou dans l'espace de la fécondité du moment. Un autre avantage de l'indice synthétique de fécondité est qu'il est rapidement disponible, puisqu'il repose sur les statistiques d'une seule année. Il s'agit donc d'une mesure transversale de la fécondité obtenue en additionnant les taux de fécondité par âge pour une même année et englobant, par conséquent, plusieurs générations de femmes.

Cet avantage est aussi le principal inconvénient de cet indicateur puisqu'il peut être influencé par une modification du calendrier de la fécondité. L'alternative est une mesure longitudinale, la descendance finale, qui est la somme des taux de fécondité pour l'ensemble de la période féconde d'une même génération. Cette mesure représente le nombre moyen d'enfants qu'ont eu une génération de femmes; mais pour l'établir, il faut attendre que cette génération de femmes ait terminé sa période féconde.

La figure 6 compare l'évolution de l'indice synthétique de fécondité à celle de la descendance finale sur une longue période. Pour faciliter la comparaison, la courbe représentant la descendance finale est décalée de 28

Figure 6. Indice synthétique de fécondité, 1921-1998 et descendance finale 1895-1970, Canada



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil et Division de la démographie, Section des estimations de population.

ans, ce qui correspond à peu près à l'âge moyen à la maternité³. De plus, les taux de fécondité ont été extrapolés pour les générations qui avaient 30 ans et plus en 1998, la dernière année pour laquelle nous disposons des taux de fécondité par âge.

On y observe, bien sûr, la croissance phénoménale de la fécondité d'après-guerre qui fut à l'origine des baby-boomers, les générations les plus nombreuses qu'ait connues le Canada. On y observe aussi un certain parallélisme qui émerge des deux courbes, puisque sans modification au calendrier de la fécondité, ces courbes devraient se confondre et qu'à long terme la surface sous les deux courbes est nécessairement la même. Ainsi, c'est au cours de la période du baby-boom, tandis que l'on observe un rajeunissement de l'âge moyen à la maternité, que les deux indicateurs divergent le plus. L'indice synthétique de fécondité dépasse les 3,5 enfants par femme pour toutes les années comprises entre 1952 et 1965, mais aucune génération n'atteint véritablement ce niveau, même si plusieurs s'en rapprochent.

³ L'âge moyen des mères était d'environ 29 ans au début de la période du baby-boom. Il est tombé à 26,7 ans en 1975 et est remonté à 28,5 en 1997.

À l'inverse, pour la période plus récente, l'indice synthétique chute davantage que l'indice longitudinal et atteint 1,54 enfant par femme en 1998. Aucune génération n'a encore présenté une descendance finale aussi faible; même en extrapolant les taux de fécondité au-delà de 30 ans chez les femmes nées en 1968, on arriverait vraisemblablement à une descendance finale de 1,8 enfant, c'est-à-dire de 17 % supérieure à l'indice synthétique. On doit noter, néanmoins, que la descendance finale semble poursuivre une tendance à la baisse même pour les plus récentes générations, tandis que l'indice synthétique des années correspondantes s'est stabilisé autour de 1,6 enfant par femme jusqu'à tout récemment.

Le déclin de la fécondité du milieu des années 1960 à la fin des années 1970 fut spectaculaire. L'indice synthétique de fécondité est passé de 3,2 enfants par femme en 1965 à 1,7 enfant par femme en 1980, franchissant en 1971 le seuil des 2,1 enfants par femme nécessaires pour assurer le remplacement des générations. Par la suite, on observe une stabilité relative de l'indice, qui se situe autour de 1,65 enfant par femme jusqu'à la fin des années 1980, moment où on remarque une très légère hausse (1,71 en 1991). Dernièrement, l'indice a recommencé à chuter en passant à 1,62 enfant par femme en 1996 et à 1,54 enfant par femme en 1998. Il est frappant de constater que les générations les plus nombreuses qu'ait connues le Canada sont aussi celles qui furent les moins fécondes. Par un étrange renversement des choses, les premières générations du baby-boom ont aussi été parmi les premières à connaître une fécondité si faible qu'elles n'assurent plus leur remplacement.

Conclusion

La fécondité a atteint un niveau qui n'avait encore jamais été franchi au Canada. Des disparités provinciales existent toujours, bien que les écarts s'atténuent au fil du temps. Terre-Neuve continue d'afficher une fécondité particulièrement faible, alors que les Prairies présentent la fécondité la plus élevée. La descendance finale pourrait ne jamais atteindre des niveaux aussi bas que ceux atteints par des indicateurs du moment (indice synthétique de fécondité). Ils pourraient néanmoins s'en rapprocher. Bien qu'il y ait un report des naissances, celui-ci ne se traduit pas encore par une hausse des taux de fécondité suffisante aux âges plus élevés pour pallier la baisse observée pour les groupes d'âge plus jeunes.

Plusieurs pays développés présentent des indices de fécondité plus faibles que celui du Canada, mais certains affichent des indices de fécondité plus élevés. Les États-Unis se distinguent avec un indice de fécondité de 2,06 enfants par femme, presque le seuil de remplacement. Au Royaume-Uni (1,71), en France (1,71) et en Australie (1,78), la fécondité est légèrement plus élevée que celle enregistrée récemment au Canada. Elle est, en fait, de l'ordre de celle observée ici de 1989 à 1995. Les Pays-Bas (1,57) et la Suède (1,52)

présentent, quant à eux, des niveaux de fécondité comparables à ceux du Canada. Par contre, l'indice synthétique de fécondité atteint des niveaux très faibles dans plusieurs pays occidentaux. Par exemple, en 1997, cet indice était de 1,36 enfant par femme en Allemagne, de 1,15 en Espagne et de 1,22 en Italie (Monnier, 1998). Pour ces deux derniers pays, il est possible que cette très faible fécondité découle de modifications au calendrier (d'une chute de la fécondité aux âges élevés concomitante à une chute de la fécondité aux jeunes âges), puisque, longtemps, la fécondité en Europe méridionale a été plus élevée. Enfin, notons que ces moyennes nationales, comme au Canada, cachent des niveaux encore plus faibles dans de grandes régions, par exemple, l'indice de 0,77 enfant par femme enregistré en Allemagne de l'Est en 1994, qui remonte lentement, mais qui en 1996 n'a toujours pas rejoint le niveau de 1,0 enfant par femme.

MORTALITÉ

Entre la publication du dernier Rapport sur l'état de la population et la publication de celui-ci, aucune nouvelle statistique sur les décès a été diffusée. Il est donc impossible d'analyser les dernières tendances en ce domaine comme le fait traditionnellement la première partie du Rapport pour l'ensemble des composantes du changement démographique. Les tableaux récurrents habituellement publiés dans la section portant sur la mortalité sont réimprimés en annexe (tableaux A8 et A9). Nous vous invitons à consulter le Rapport 1998-1999 pour les commentaires qui s'y rattachent. En contrepartie, nous vous proposons dans la deuxième partie du Rapport de cette année une analyse originale de l'évolution de la mortalité chez les personnes de 60 ans et plus selon les causes de décès qui y sont associées.

IMMIGRATION INTERNATIONALE

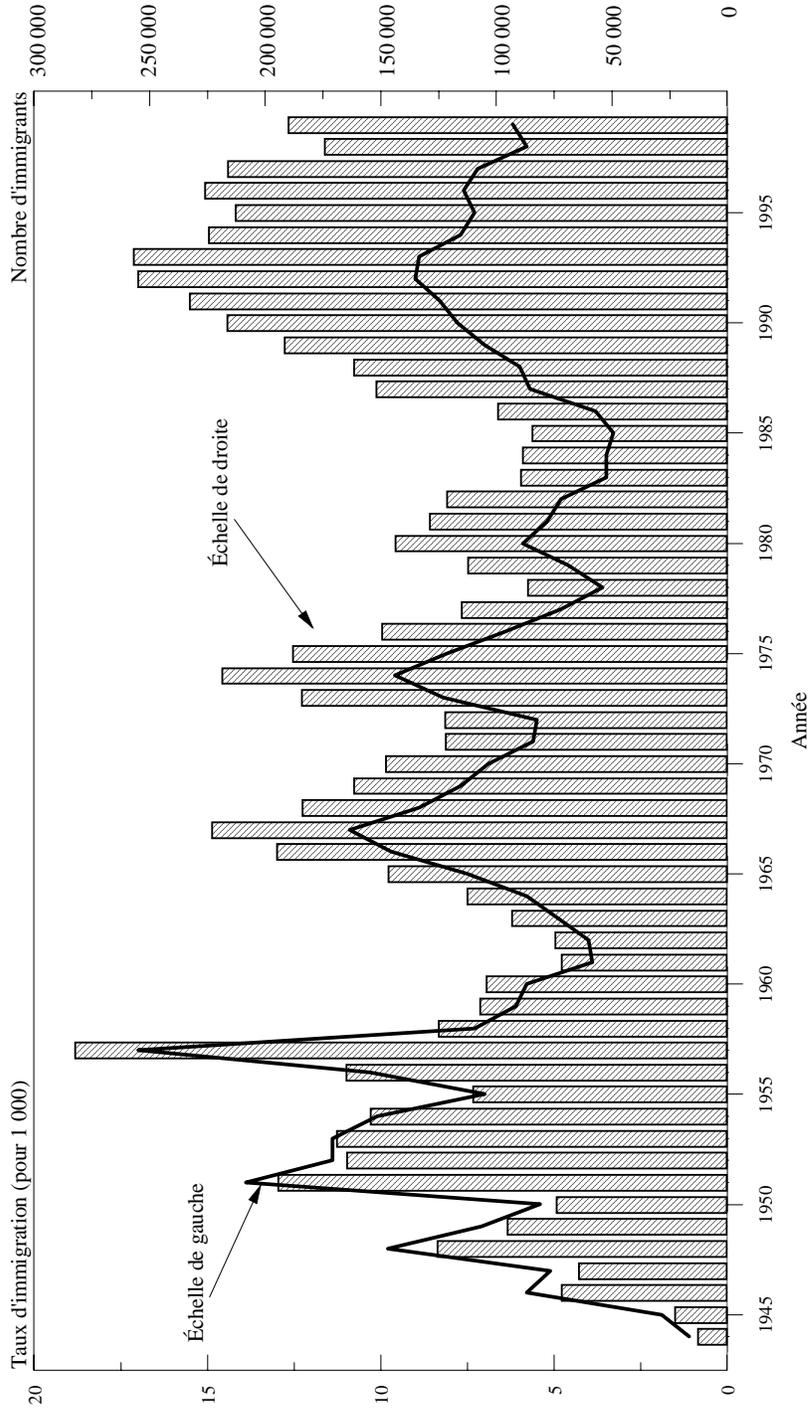
L'immigration internationale prend une importance grandissante à l'échelle mondiale. En 1999, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) évaluait à 125 millions le nombre de personnes vivant hors de leur pays d'origine. Au cours des vingt dernières années, 3,5 millions d'immigrants se sont établis au Canada et au Recensement de 1996, le Canada comptait 4,9 millions personnes nées à l'étranger, soit 18 % de sa population. Toutes proportions gardées, le Canada est l'un des pays qui accueille le plus d'immigrants permanents.

Au cours de l'année 1999, le Canada a reçu 190 000 immigrants, un nombre comparable à celui enregistré en 1989, au début de la dernière vague d'immigration (figure 7). *Il s'agit d'une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente puisque ce nombre représente près de 16 000 immigrants (9 %) de plus que le nombre d'immigrants reçus en 1998*. Le taux d'immigration internationale se relève lui aussi et atteint 6,2 pour 1 000.

Il faut noter, par contre, que les 174 200 immigrants reçus en 1998 représentaient un creux dans les tendances récentes de l'immigration canadienne puisque depuis 1990, le Canada octroyait le statut d'immigrants à plus de 200 000 personnes par année, avec des sommets dépassant les 250 000 personnes en 1992 et 1993. Les niveaux relativement élevés d'immigration étaient alors conformes aux niveaux prévus dans les plans annuels établis ou les excédaient. Par contre, la hausse de l'immigration observée en 1999 n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs prévus au Plan en matière d'immigration pour 1999 : il manque un peu plus de 22 000 immigrants pour atteindre le niveau moyen de 212 500 personnes prévu au plan (tableau 3). C'est surtout pour la catégorie économique que les objectifs du Plan n'auront pas été atteints. Le nombre des immigrants économique accuse un déficit de quelque 19 000 personnes en comparaison de celui prévu au Plan. Quant au nombre d'immigrants reçus en vertu de la politique de réunification des familles (catégorie de la famille) ou de l'aide humanitaire (réfugiés), on remarquera que les objectifs du Plan ont été atteints puisque dans les deux cas le nombre d'immigrants reçus, 55 300 et 24 400 respectivement, se situe à l'intérieur de la fourchette prévue. Malgré l'amélioration considérable observée en 1999, les années 1998 et 1999 se démarquent donc des années précédentes puisque pour chacune de ces années les niveaux prévus n'ont pas été atteints.

Toutes les catégories d'immigrants (sauf la catégorie autres, dont les nombres sont de toute façon relativement faibles) ont connu une hausse de leurs effectifs entre 1998 et 1999. L'augmentation est sensiblement du même ordre de grandeur pour les trois principales catégories d'immigrants que pour

Figure 7. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1999



Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1980, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Tableau 3. Nombre d'immigrants reçus et niveau d'immigration prévu au plan selon la catégorie, Canada, 1999

Catégorie	Niveau prévu	Nombre réel		
		Nombre	Différence ²	
			Nombre	Pourcentage
Famille	53 500 - 58 300	55 255	-645	-1,2
Volet économique	117 900 - 130 900	105 444	-18 956	-15,2
Autres ¹	6 500	4 831	-1 669	-25,7
Total immigrants	177 900 - 195 700	165 530	-21 270	-11,4
Total réfugiés	22 100 - 29 300	24 376	-1 324	-5,2
Total	200 000 - 225 000	189 906	-22 594	-10,6

¹ Comprend les aides familiaux résidents, les catégories spéciales, les candidats d'une province ou d'un territoire.

² La différence est calculée sur le niveau moyen prévu pour la composante du plan.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Le Canada - Terre d'accueil: Plan en matière d'immigration pour 1999*, n° C11-1999 au catalogue.

l'ensemble. *L'augmentation la plus importante se retrouve chez les immigrants de la catégorie économique dont le nombre atteint 105 500 personnes, ce qui représente une augmentation de 10 500 (11 %) par rapport au nombre enregistré l'année précédente.* Le nombre d'immigrants reçus en vertu du volet familial de la politique d'immigration a, quant à lui, atteint 55 300, une augmentation de 4 400 (8 %). Enfin, les 1 700 réfugiés supplémentaires que le Canada a admis en 1999 par rapport à 1998 portent le nombre de ceux-ci à 24 400, une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente.

La répartition en pourcentage de l'ensemble des immigrants selon la catégorie s'en retrouve donc que très peu modifiée. *Les immigrants de la catégorie économique représentant toujours un peu plus de 55 % du total, suivi de ceux au titre du regroupement familial et des réfugiés, qui représentent environ le tiers et 13 % de l'ensemble, respectivement.* Cette répartition selon la catégorie des immigrants demeure relativement stable depuis 1996, mais contraste avec celle observée au cours des années 1980 et du début des années 1990 où le volet familial et, dans une moindre mesure, le volet réfugiés représentaient une plus grande part de l'ensemble qu'aujourd'hui.

Au cours des vingt dernières années, ce n'est que la quatrième fois que les immigrants économiques franchissent le cap des 100 000 personnes. En 1980, leur nombre était inférieur à 50 000 et ne représentait que 32 % de l'ensemble des immigrants. Les modifications apportées à la politique d'immigration visèrent, entre autres, à attirer davantage d'immigrants économiques et on peut voir le nombre de ces derniers s'accroître de manière importante à partir de 1987. Dix ans plus tard (en 1997), on comptait 125 500

Tableau 4. Immigrants au Canada par catégorie, 1980-1999

Année	Famille	Volet économique	Réfugiés	Autres ¹	Total
Nombre					
1980	49 440	46 431	40 658	6 969	143 498
1981	50 534	56 702	15 062	6 495	128 793
1982	50 186	51 148	17 002	2 994	121 330
1983	48 987	24 186	14 064	2 140	89 377
1984	44 593	26 095	15 556	2 353	88 597
1985	39 355	26 112	16 769	2 102	84 338
1986	42 469	35 837	19 199	1 835	99 340
1987	53 796	74 099	21 465	2 666	152 026
1988	51 396	80 221	26 739	3 172	161 528
1989	60 938	90 136	36 863	3 570	191 507
1990	74 365	95 637	36 100	10 314	216 416
1991	85 941	80 007	35 880	30 935	232 763
1992	96 792	82 283	37 022	38 751	254 848
1993	110 439	95 655	24 894	25 770	256 758
1994	93 716	96 571	19 750	14 353	224 390
1995	77 227	100 905	27 763	6 970	212 865
1996	68 319	120 277	28 342	9 107	226 045
1997	59 957	125 467	24 131	6 465	216 020
1998	50 881	94 971	22 700	5 612	174 164
1999	55 255	105 444	24 376	4 831	189 906
Pourcentage					
1980	34,5	32,4	28,3	4,9	100,0
1981	39,2	44,0	11,7	5,0	100,0
1982	41,4	42,2	14,0	2,5	100,0
1983	54,8	27,1	15,7	2,4	100,0
1984	50,3	29,5	17,6	2,7	100,0
1985	46,7	31,0	19,9	2,5	100,0
1986	42,8	36,1	19,3	1,8	100,0
1987	35,4	48,7	14,1	1,8	100,0
1988	31,8	49,7	16,6	2,0	100,0
1989	31,8	47,1	19,2	1,9	100,0
1990	34,4	44,2	16,7	4,8	100,0
1991	36,9	34,4	15,4	13,3	100,0
1992	38,0	32,3	14,5	15,2	100,0
1993	43,0	37,3	9,7	10,0	100,0
1994	41,8	43,0	8,8	6,4	100,0
1995	36,3	47,4	13,0	3,3	100,0
1996	30,2	53,2	12,5	4,0	100,0
1997	27,8	58,1	11,2	3,0	100,0
1998	29,2	54,5	13,0	3,2	100,0
1999	29,1	55,5	12,8	2,5	100,0

¹ Comprend les aides familiaux résidents, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les retraités, les candidats d'une province/territoire, l'arriéré et les non précisés.

Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

immigrants économiques, le plus haut sommet jamais atteint en deux décennies. Depuis le début des années 1980, le Canada a admis plus de 1,5 millions d'immigrants sous le volet économique (tableau 4).

L'origine des immigrants

La population immigrante a des origines très diverses. Selon les données de Citoyenneté et Immigration Canada, les immigrants reçus au cours de l'année 1999 proviennent de 213 pays ou États indépendants. Au fil du temps, cette diversité a contribué à modifier le paysage démographique canadien. À ce chapitre, près du tiers de la population canadienne a déclaré au recensement de 1996 des origines autres que canadiennes, britanniques ou françaises⁴.

Au Canada, la période de 1997 à 1998 fut marquée par une importante chute de l'immigration internationale. Au cours de l'année 1998, les effectifs d'immigrants avaient diminué de 42 900 par rapport à l'année précédente. Environ 37 000 des 42 900 immigrants en moins étaient attribuable à une diminution des immigrants originaires d'Asie. L'augmentation observée en 1999 est également asiatique, environ 11 000 des 16 000 immigrants en plus ont pour lieu de naissance un pays d'Asie méridionale ou orientale. Ce phénomène n'est guère surprenant puisque cette partie du monde est depuis longtemps la plus importante source de l'immigration canadienne. Déjà depuis le début des années 80 se constituait une majorité d'immigrants qui avaient l'Asie pour origine. La Chine⁵ (577 700), l'Inde (267 500), les Philippines (199 300) et le Viêt-nam (145 900), en particulier, comptent pour plus du tiers de tous les immigrants reçus au cours de cette période de 20 ans (figure 8). Cette année encore, *l'immigration canadienne est majoritairement asiatique et les immigrants natifs de ce continent totalisent 113 300 (60 %) des 190 000 nouveaux arrivants. Ils sont principalement natifs de la Chine⁶ (33 900), de l'Inde (18 800), du Pakistan (9 600) et des Philippines (9 500)*. La variation du nombre d'immigrants asiatiques a donc un impact considérable sur le nombre total d'immigrants reçus au Canada (tableau 5).

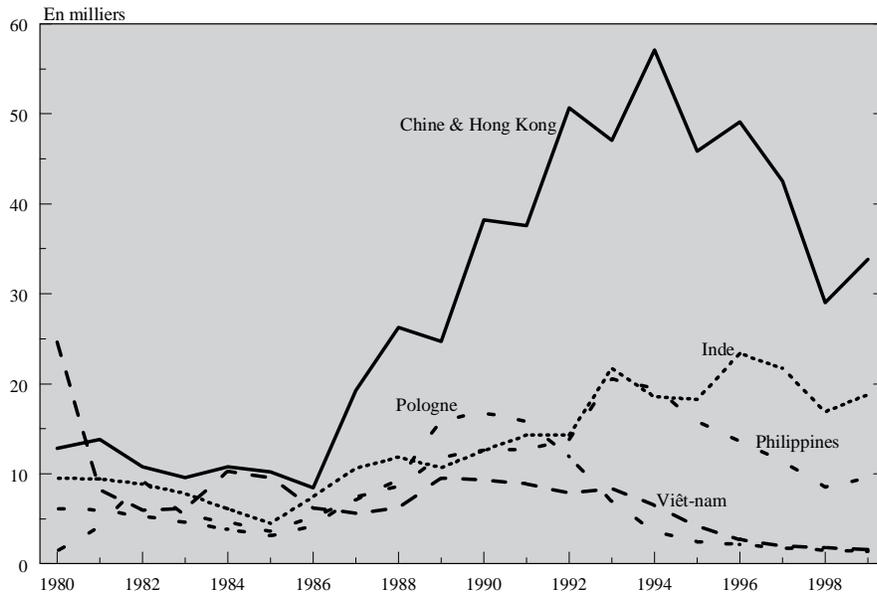
Au cours de la dernière année, ce sont les effectifs d'immigrants en provenance de la Chine qui ont le plus augmenté. Après avoir connu une baisse entre 1996 et 1998, le nombre de Chinois reçus au Canada s'est accru de 4 800 personnes (16 %) au cours de l'année 1999. Au même titre que la Chine, le nombre d'immigrants en provenance de la Corée du Sud a connu une importante croissance, atteignant son niveau le plus élevé depuis 1981 avec 7 200 immigrants. Par rapport à l'année dernière, il s'agit d'une hausse notable

⁴ Statistique Canada. « Recensement de 1996 : origine ethnique et minorités visibles », Le Quotidien, 17 février 1998.

⁵ Les immigrants en provenance de Chine et de Hong Kong sont maintenant comptabilisés ensemble. On en compte 294 332 pour la Chine et 283 379 pour Hong Kong sur une période s'étalant de 1980 à 1999.

⁶ Comprend les natifs de Hong Kong.

Figure 8. Évolution du nombre d'immigrants reçus pour les cinq principaux pays de naissance des immigrants, Canada, 1980-1999



Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

de 47 %, soit 2 300 personnes. Le Sri Lanka est un troisième pays pour lequel on observe des augmentations considérables. Pour la première fois au cours du dernier lustre, les immigrants sri lankais ont vu leurs effectifs augmenter, passant de 3 500 en 1998 à 4 900 en 1999, soit 1 400 individus (39 %) de plus qu'en 1998. Les Philippines ont eux aussi été plus nombreux à venir s'établir au Canada, mais les 9 500 immigrants reçus en 1999 sont encore bien peu nombreux en regard des 20 500 qu'ils étaient en 1993.

La proportion de l'immigration en provenance des autres régions du monde est demeurée relativement stable, mis à part celle en provenance d'Afrique et d'Amérique du Nord et Centrale qui affiche une croissance de près de 14 % de leurs effectifs. Toutefois, cette croissance représente en nombre absolu à peine 2 000 et 1 000 immigrants de plus pour chacune de ces régions par rapport au nombre reçu en 1998. Ainsi, l'ensemble des immigrants en provenance de pays africains avoisine les 16 500 personnes, ce qui lui confère le troisième rang loin derrière l'Asie et l'Europe qui fournit près de 39 000 immigrants. Les Européens représentent un peu plus de 20 % de l'ensemble des immigrants reçus au Canada. De cette partie du monde, ce sont essentiellement les immigrants originaires des États de l'Ex-URSS qui ont enregistré les plus importantes variations, passant de 11 900 immigrants en 1998 à 10 700 immigrants l'année suivante.

Tableau 5. Pays de naissance d'où sont venus plus de 2 000 immigrants au Canada en 1997, 1998 ou 1999

Pays de naissance	1997	1998	1999	Différence entre 1997 et 1998	Différence entre 1998 et 1999
AFRIQUE					
Algérie	1 795	2 251	2 363	456	112
Égypte	2 043	1 298	1 245	-745	-53
AMÉRIQUE					
États-Unis	4 403	4 142	4 910	-261	768
Jamaïque	2 870	2 260	2 362	-610	102
ASIE					
Afghanistan	2 307	2 056	2 268	-251	212
Bangladesh	3 272	2 101	2 009	-1 171	-92
Chine	24 747	22 701	31 050	-2 046	8 349
Corée du Sud	4 108	4 891	7 208	783	2 317
Hong Kong ¹	17 807	6 348	2 801	-11 459	-3 547
Inde	21 710	16 903	18 831	-4 807	1 928
Iran	7 889	6 996	6 200	-893	-796
Iraq	2 573	1 869	2 037	-704	168
Pakistan	12 178	8 423	9 575	-3 755	1 152
Philippines	11 411	8 540	9 518	-2 871	978
Sri Lanka	5 342	3 537	4 938	-1 805	1 401
Taiwan	12 785	6 946	5 314	-5 839	-1 632
Viêt-nam	2 004	1 826	1 622	-178	-204
EUROPE					
France	2 310	2 999	3 177	689	178
Grande-Bretagne	3 921	3 266	3 769	-655	503
Roumanie	4 048	3 082	3 571	-966	489
Ex URSS	10 791	11 911	10 655	1 120	-1 256
Russie	4 221	4 733	4 374	512	-359
Ukraine	2 638	2 744	2 821	106	77
Autres	3 932	4 434	3 460	502	-974
Ex Yougoslavie	6 788	6 448	6 340	-340	-108
Bosnie-Herzégovine	2 211	2 491	2 425	280	-66
Autres	4 577	3 957	3 915	-620	-42

¹ Inclut Hong Kong RAS (Région administrative spéciale) depuis 1^{er} juillet 1997.

Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Catégories d'immigration et lieu de naissance

Comme pour l'ensemble, la grande majorité des immigrants économiques sont originaires d'Asie. En 1999, plus de 65 % (68 900) des immigrants économiques étaient nés en Asie comparativement à quelque 20 % (21 300) qui sont originaires d'Europe. De l'ensemble des immigrants asiatiques reçus au Canada en 1999, 61 % (68 900) l'ont été dans la catégorie économique. Ils proviennent essentiellement de la Chine⁷ (26 400), de l'Inde (8 300), de la Corée du Sud (6 600) et du Pakistan (5 800). Parmi les dix principaux pays de naissance des immigrants de cette catégorie, on retrouve seulement trois

⁷ Comprend Hong Kong.

Tableau 6. Nombre d'immigrants des 10 principaux pays de naissance selon la catégorie, Canada, 1999

Pays de naissance	Catégorie				Total
	Économique	Famille	Réfugiés	Autres (inclue l'arriéré)	
Chine et Hong Kong	26 379	6 682	484	306	33 851
Inde	8 268	9 792	693	78	18 831
Pakistan	5 837	2 484	1 084	170	9 575
Philippines	2 410	4 117	4	2 987	9 518
Corée du Sud	6 584	612	3	9	7 208
Iran	4 000	731	1 438	29	6 198
Taiwan	4 915	395	0	4	5 314
Sri Lanka	688	1 579	2 618	52	4 937
États-Unis	2 493	2 381	23	13	4 910
Russie	3 231	804	241	98	4 374

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

pays non asiatiques, la Russie (septième rang), la France (huitième rang) et les États-Unis (dixième rang) avec respectivement 3 200, 2 800 et 2 500 immigrants (tableau 6).

Même si le nombre d'immigrants économiques reçus au cours du dernier lustre a atteint des niveaux élevés, l'analyse des tendances passées tend à montrer que cette catégorie est sujette à des variations importantes. À titre d'exemple, le nombre d'immigrants économiques avait diminué de moitié de 1982 à 1983, atteignant alors son plus bas niveau de la période allant de 1980 à 1999. Inversement, le nombre de ces derniers avait plus que doublé de 1986 à 1987.

Même si la visée prévue de 124 400 immigrants économiques en moyenne n'a pas été atteinte, le niveau de cette année aura tout de même été supérieur à celui de l'an passé. Dans la mesure où le climat économique demeure favorable à l'arrivée d'immigrants, on peut s'attendre à ce que les immigrants de cette catégorie continuent d'augmenter au cours des prochaines années. C'est par ailleurs ce qu'indique les données préliminaires des mois de janvier à octobre pour l'an 2000. Au cours de cette période, le Canada a reçu 112 500 immigrants économiques, comparativement à 89 700 pour la même période en 1999. Si la tendance se maintient, le Canada devrait en recevoir au-delà de 115 000 d'ici la fin de l'année 2000. Dans le même ordre d'idée, si le niveau d'immigrant des catégories famille et réfugié se maintient, le nombre d'immigrants total pour l'année 2000 devrait se situer aux alentours de 220 000.

Les immigrants reçus sous la catégorie de la famille sont également plus nombreux en 1999. Leur nombre a crû de 4 400 personnes pour atteindre 55 300 immigrants, soit une croissance de 8,6 % en comparaison avec 1998.

Ce nombre, en conformité avec les prévisions du Plan d'immigration, est toutefois bien inférieur à celui observé au début des années 1990. Par exemple, c'est la moitié moins du nombre enregistré en 1993, année où le plus grand nombre d'immigrants de la catégorie de la famille furent admis.

Tout comme pour la catégorie économique, la prédominance asiatique est marquée pour les immigrants de la catégorie de la famille. Ces derniers représentent 58 % des immigrants de cette catégorie (32 200) comparativement à 15 % (8 300) pour l'Europe et 26 % (14 700) pour le reste du monde. Avec 9 800 immigrants de la catégorie de la famille, soit 18 % de l'ensemble, l'Inde domine cette catégorie comme pays d'origine. La Chine (6 700), les Philippines (4 100), le Pakistan (2 500) et les États-Unis (2 400) s'inscrivent aussi parmi les cinq principales régions, mais avec une plus faible contribution. La répartition par pays d'origine des immigrants de cette catégorie observée en 1999 ne diffère pas beaucoup de celle observée au cours de la période 1980 à 1999. Au cours de cette période, il est entré au Canada près de 1 264 600 immigrants de la catégorie famille. L'Inde domine cette catégorie, avec 189 000 immigrants, suivi de la Chine qui arrive au second rang avec 122 500 immigrants. On retrouve aussi les États-Unis, avec 61 400 immigrants reçus depuis 1980 parmi les cinq principaux pays de naissance des immigrants reçus à ce titre.

Les réfugiés forment la troisième catégorie d'immigrants de la politique d'immigration du Canada. Elle se compose de personnes qui fuient des conflits armés, des oppressions politiques ou toutes autres circonstances qui pourraient mettre en péril leur vie. Selon les données des Nations Unies, le nombre de réfugiés à travers le monde s'élevait à 14,9 millions en 1990 et à environ 21,5 millions presque dix ans plus tard. Cette augmentation du nombre de réfugiés à l'échelle mondiale s'explique par les crises majeures qui ont éclaté notamment dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine, Kosovo), en Tchétchénie et au Timor oriental. À celles-ci, il faut ajouter les problèmes humanitaires (inondations, famine, etc.) rencontrés dans certaines régions d'Afrique et d'Asie. C'est par ailleurs d'Asie qu'originent la plus grande proportion de réfugiés avec 35 % de l'ensemble des réfugiés mondiaux. L'Afrique et l'Europe en comptent chacun 29 % et l'Amérique du Nord, 6 %. En 1999, les demandeurs d'asile politique totalisaient 530 000 demandes parmi les principaux pays industrialisés. Les demandes à l'intention de l'Allemagne (95 100), du Royaume-Uni (71 200) et de la Suisse (46 100) représentaient 40 % des demandes totales. Le Canada, classé au 9^e rang, s'est vu adressé 5 % (29 400) de ces 530 000 demandes. Il en a accepté un peu plus du tiers (11 800). Parmi les pays ayant un programme de réinstallation des réfugiés victimes de persécution, le Canada occupe une place importante tout juste derrière les États-Unis. Pour l'année 1999, le nombre de réfugiés ayant fait l'objet d'une aide à la réinstallation s'élevait à 85 000 aux États-Unis et à 17 100 au Canada⁸.

⁸ Les chiffres cités dans ce paragraphe proviennent du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies ainsi que de Citoyenneté et Immigration Canada (site web).

Toutes catégories de réfugiés confondues, on compte 24 400 personnes à avoir été admises en sol canadien en 1999. Les deux principaux pays d'origine sont le Sri Lanka (2 600) et la Bosnie (2 300). Dans le cas du Sri Lanka, les violences sociales et politiques causées par le conflit opposant le gouvernement et les indépendantistes tamouls ont contribué depuis le début des années 1990 à l'exil des Sri Lankais vers des terres d'accueil. Depuis 1980, le Canada a admis 31 500 réfugiés Sri Lankais dont 6 000 au plus fort de la crise en 1995. L'arrivée des réfugiés bosniaques est plus récente. Le Canada a accueilli le premier contingent en 1992 (70). Ce nombre culmine en 1994 à 4 100, et se stabilise par la suite aux alentours de 2 400 personnes par année.

Sur une plus longue période, c'est toutefois le Vietnam et la Pologne qui ont été à l'origine du plus grand nombre de réfugiés admis au Canada. En vingt ans, le nombre de réfugiés admis au Canada s'élève à 504 339 personnes. Deux vagues majeures de réfugiés marquent l'histoire des 20 dernières années. La première, résultante du changement de régime politique suivant le retrait des Américains du Vietnam et des conflits armés qui ont persisté dans le sud-est asiatique par la suite, a débuté un peu avant 1980. On estime à plus de 400 000 le nombre de Vietnamiens ayant quitté leur pays durant la période de 1978 à 1984. En 1980, le Canada a admis à lui seul plus de 24 000 réfugiés vietnamiens. Une autre importante vague de réfugiés, originaires cette fois de Pologne, a pris naissance vers la fin des années 1980. Au cours des vingt dernières années, 71 400 Polonais ont trouvé refuge au Canada, dont la moitié entre 1989 et 1991.

Destination des immigrants

Le nombre d'immigrants reçus au Canada cache de grandes variations régionales, car certaines destinations sont plus privilégiées par les nouveaux arrivants. *L'Ontario jouit depuis longtemps d'un pouvoir d'attraction exceptionnel sur les immigrants. Au cours de la dernière décennie, elle a toujours attiré plus de la moitié des immigrants internationaux. Cette prépondérance de l'Ontario ne se dément pas en 1999 et quelque 104 000 nouveaux arrivants ont choisi l'Ontario comme province de destination, ce qui correspond à 55 % de l'ensemble des immigrants reçus. Avec des proportions plus modestes, la Colombie-Britannique et le Québec sont les deux autres provinces qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants. Ils reçoivent respectivement 19 % (36 100) et 15 % (29 200) des immigrants.* Les autres provinces ou territoires du Canada apparaissent beaucoup moins attirantes pour les immigrants internationaux. Moins de 11 % des immigrants choisissent de s'établir dans ces régions dont plus de la moitié de cette proportion (6 %) en Alberta (tableau 7).

Il est intéressant d'examiner la répartition des immigrants reçus selon la province de destination et la catégorie. En examinant la destination selon les catégories d'immigrants, on remarque que le quart des immigrants du Québec

Tableau 7. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1971-1999

Province	Année													
	1971	1981	1986	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Terre-Neuve	0,7	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Nouvelle-Écosse	1,5	1,1	1,1	0,8	0,7	0,6	0,9	1,2	1,5	1,7	1,4	1,3	1,2	0,8
Nouveau-Brunswick	0,9	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Québec	15,8	16,4	19,6	17,7	18,9	22,3	19,2	17,5	12,5	12,8	13,2	12,9	15,3	15,4
Ontario	52,8	42,7	50,0	54,6	52,9	51,5	54,6	52,5	52,4	54,4	53,0	54,5	52,9	54,8
Manitoba	4,3	4,2	3,8	3,2	3,1	2,4	2,0	1,9	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	2,0
Saskatchewan	1,2	1,9	1,9	1,1	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9
Alberta	7,1	15,0	9,7	8,4	8,8	7,3	7,0	7,2	8,0	6,7	6,1	5,9	6,4	6,4
Colombie-Britannique	15,5	17,1	12,6	13,2	13,4	13,9	14,5	17,9	21,9	20,9	23,0	22,2	20,7	19,0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Inconnu	—	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	—
Total en pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total en nombre	121 717	128 793	99 340	191 507	216 417	232 764	254 848	256 758	224 390	212 865	226 045	216 020	174 164	189 906

Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1980, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

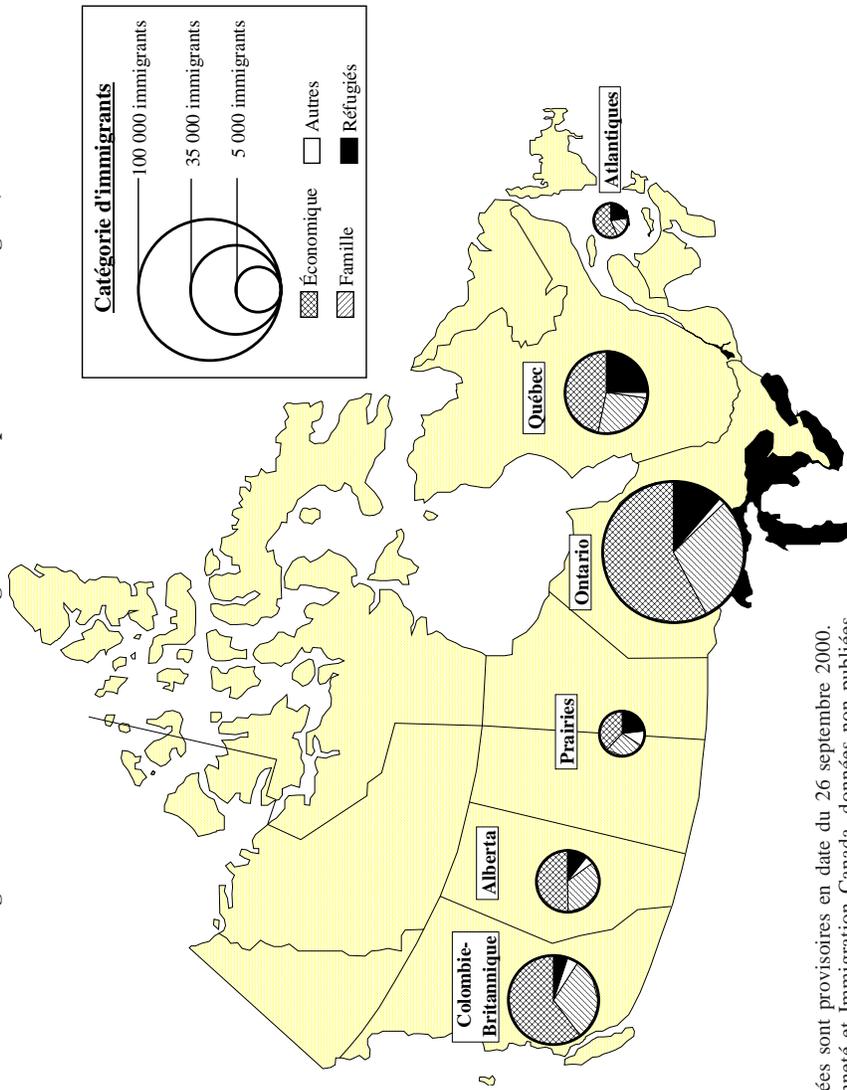
sont des réfugiés alors que cette proportion n'est que de 11,5 % en Ontario et 5,3 % en Colombie-Britannique. L'Île-du-Prince-Édouard est la province qui présente la plus forte proportion de réfugiés, mais il s'agit de petits nombres : près de la moitié des 138 immigrants de cette province sont des réfugiés.

L'Ontario et la Colombie-Britannique, en revanche, accueille une plus grande part de leurs immigrants en vertu du volet économique de la politique. Alors que la catégorie économique représente 55,5 % de l'ensemble au niveau canadien, elle représente 58 % des immigrants choisissant l'Ontario et 60 % de ceux qui s'établissent en Colombie-Britannique. C'est toutefois le territoire du Yukon qui a la plus forte proportion d'immigrants économiques (62 %). Cependant, il s'agit encore une fois de petits nombres et cette proportion ne représente que 49 personnes. C'est très peu si on les compare aux 60 200 immigrants économiques qu'accueille Ontario.

Pour la catégorie famille, les différences entre les provinces sont moins grandes qu'elles ne le sont pour les catégories économique et réfugié. La part des immigrants du volet de la famille représente 29 % de l'ensemble au niveau canadien contre 26 % de ceux qui s'installent au Québec, 29 % pour l'Ontario et 30 % pour la Colombie-Britannique. Terre-Neuve est la province dont la part de cette catégorie est la plus faible : elle y représente 16 % de tous ses immigrants reçus (figure 9 et tableau 8).

La figure 10 montre certaines différences dans la répartition des immigrants selon le lieu de naissance et la province de destination. Des réseaux d'immigrants se sont constitués à travers le temps et font en sorte que certains groupes ont tendance à favoriser une province plutôt qu'une autre. Dans le cas du Québec, la connaissance du français peut constituer un atout majeur. On remarque que les immigrants qui s'installent dans la principale province de destination, c'est-à-dire l'Ontario, sont majoritairement des immigrants qui ont pour lieu de naissance un pays de l'Asie (Chine, Inde, etc). Pour 1 000 immigrants qui arrivent en Ontario, 517 sont nés en Asie de l'Est, 184 en Europe, 114 dans le reste de l'Amérique, 114 en Asie Centre-Ouest et enfin 71 en Afrique. La présence d'importantes communautés chinoise et indienne en Ontario constitue des réseaux favorables à l'intégration des nouveaux arrivants de ces mêmes origines puisqu'il est souvent plus facile et plus attrayant, voire plus avantageux, pour un étranger de se retrouver dans un milieu où il peut renouer avec des liens culturels qui lui sont propres. Pour la Colombie-Britannique, deuxième plus importante province de destination, la portion d'immigrants originaires d'Asie de l'Est est encore plus marquée qu'en Ontario. La Colombie-Britannique est d'ailleurs reconnue pour la large proportion d'Asiatiques de sa population. Ainsi, pour 1 000 immigrants qui mettent pied en Colombie-Britannique, 714 sont nés en Asie de l'Est, contre seulement 119 en Europe. Les 167 restants se répartissent inégalement entre l'Asie Centre-Ouest (69), l'Amérique (62) et l'Afrique (37).

Figure 9. Destination des immigrants selon la province et la catégorie, 1999



Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.
Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Tableau 8. Nombre d'immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination et la catégorie, Canada, 1999

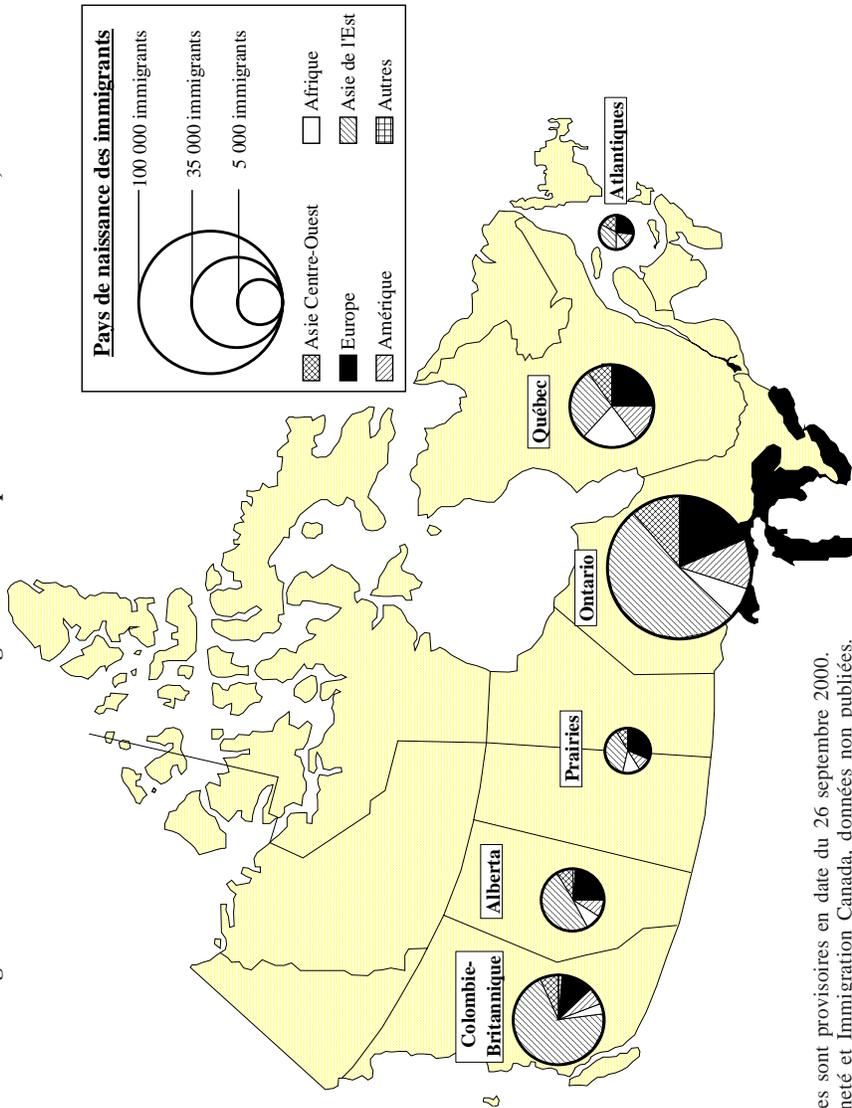
Province	Famille	Économique	Réfugiés	Autres ¹	Total
	Nombre				
Terre-Neuve	69	202	157	3	431
Île-du-Prince-Édouard	32	39	67	—	138
Nouvelle-Écosse	330	1 016	262	2	1 610
Nouveau-Brunswick	170	351	151	—	672
Québec	7 548	13 658	7 333	650	29 189
Ontario	30 384	60 188	11 941	1 539	104 052
Manitoba	1 027	1 433	771	484	3 715
Saskatchewan	451	663	511	99	1 724
Alberta	4 180	6 082	1 286	522	12 070
Colombie-Britannique	10 991	21 749	1 896	1 462	36 098
Yukon	25	49	—	5	79
Territoires du Nord-Ouest	22	17	—	22	61
Nunavut	5	1	—	—	6
Non déclarée	22	37	2	—	61
Total	55 256	105 485	24 377	4 788	189 906
	Répartition selon la province (en %)				
Terre-Neuve	0,1	0,2	0,6	0,1	0,2
Île-du-Prince-Édouard	0,1	—	0,3	—	0,1
Nouvelle-Écosse	0,6	1,0	1,1	—	0,8
Nouveau-Brunswick	0,3	0,3	0,6	—	0,4
Québec	13,7	12,9	30,1	13,6	15,4
Ontario	55,0	57,1	49,0	32,1	54,8
Manitoba	1,9	1,4	3,2	10,1	2,0
Saskatchewan	0,8	0,6	2,1	2,1	0,9
Alberta	7,6	5,8	5,3	10,9	6,4
Colombie-Britannique	19,9	20,6	7,8	30,5	19,0
Yukon	—	—	—	0,1	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	0,5	—
Nunavut	—	—	—	—	—
Non déclarée	—	—	—	—	—
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Répartition selon la catégorie (en %)				
Terre-Neuve	16,0	46,9	36,4	0,7	100,0
Île-du-Prince-Édouard	23,2	28,3	48,6	—	100,0
Nouvelle-Écosse	20,5	63,1	16,3	0,1	100,0
Nouveau-Brunswick	25,3	52,2	22,5	—	100,0
Québec	25,9	46,8	25,1	2,2	100,0
Ontario	29,2	57,8	11,5	1,5	100,0
Manitoba	27,6	38,6	20,8	13,0	100,0
Saskatchewan	26,2	38,5	29,6	5,7	100,0
Alberta	34,6	50,4	10,7	4,3	100,0
Colombie-Britannique	30,4	60,2	5,3	4,1	100,0
Yukon	31,6	62,0	—	6,3	100,0
Territoires du Nord-Ouest	36,1	27,9	—	36,1	100,0
Nunavut	83,3	16,7	—	—	100,0
Non déclarée	36,1	60,7	3,3	—	100,0
Total	29,1	55,5	12,8	2,5	100,0

¹ Comprend les aides familiaux résidents, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les retraités, les candidats d'une province/territoire, l'arriéré et les non précisés.

Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Figure 10. Destination des immigrants selon la province et le lieu de naissance, 1999



Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.
 Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

La particularité linguistique du Québec ne manque pas de se retrouver dans la composition des immigrants qu'il accueille. On retrouve une nette différence dans la composition de ses immigrants par rapport à l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les trois grandes régions, c'est-à-dire l'Asie de l'Est, l'Europe et l'Afrique, sont représentées pratiquement dans les mêmes proportions. En ordre d'importance, les immigrants d'Asie de l'Est représentent 29 %, ceux d'Europe 25 % et ceux d'Afrique 22 % de l'ensemble des arrivants au Québec. Les natifs du reste de l'Amérique et de l'Asie Centre-Ouest sont en proportion de 14 % et 10 %. La part considérable d'immigrants de l'Asie Centre-Ouest s'explique par l'importance des immigrants en provenance du Moyen-Orient, notamment du Liban, mais aussi de l'Iran et de l'Afghanistan.

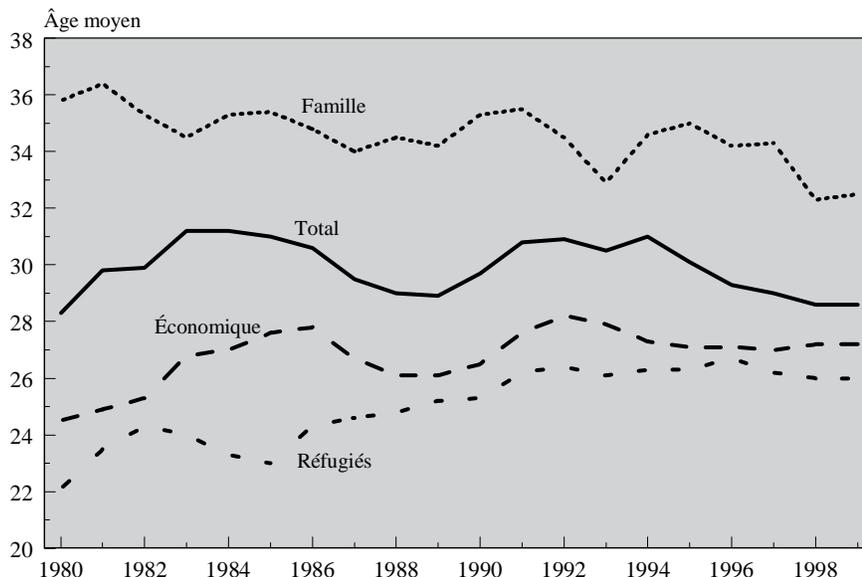
Âge et sexe des immigrants

Dans le contexte du vieillissement de la population canadienne, il apparaît important d'examiner la composition selon le sexe et l'âge de l'immigration canadienne. Au cours de la période allant de 1980 à 1999, l'âge moyen des immigrants varie légèrement, oscillant entre 28 ans et 32 ans d'une année à l'autre, soit quelques années de moins que l'âge moyen de la population canadienne dans son ensemble qui avoisine les 36 ans. En revanche, on note des différences considérables entre les catégories. ***En 1999, les immigrants de la catégorie économique avaient en moyenne 27,2 ans, ceux de la catégorie famille 32,5 ans et enfin les réfugiés 26,0 ans. Toutes catégories confondues, la moyenne s'établissait à 28,6 ans*** (figure 11).

La comparaison de l'âge moyen des immigrants à celui des immigrantes montre que les nouveaux arrivants de sexe masculin tendent à être plus jeunes que leurs consoeurs. Pour la période s'étalant de 1980 à 1999, l'âge moyen des immigrants à leur arrivée au Canada a toujours été plus faible que celui des immigrantes. Par contre, ces différences s'amenuisent avec le temps. En 1980, la différence d'âge entre les hommes et les femmes était d'environ deux ans, vingt ans plus tard, elle n'est plus que d'un mois.

L'image traditionnelle de l'immigrant est celle d'un jeune homme, souvent célibataire parfois avec une jeune famille, qui cherche à s'établir dans un nouveau pays pour y travailler en souhaitant mieux réussir dans sa nouvelle terre d'accueil que dans son pays d'origine. La répartition par âge des immigrants montre que cette image cache une réalité plus complexe et que la répartition par âge de l'immigration canadienne ne diffère pas tant que l'on pourrait l'imaginer de celle de la population canadienne. Lorsque l'on considère le rapport de masculinité, un indice qui rapporte le nombre d'hommes à celui des femmes, un autre pan de l'image traditionnel de l'immigrant-type disparaît. Dans l'ensemble de la population canadienne, on compte plus de femmes que d'hommes et le rapport de masculinité se situe à 98 hommes pour 100 femmes. Pour la population immigrante le rapport est un peu plus faible. De 1980 à

Figure 11. Évolution de l'âge moyen des immigrants selon la catégorie, Canada, 1980-1999



Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

En 1999, le Canada a reçu 1 817 700 immigrantes et 1 739 700 immigrants. Autrement dit, pour 100 femmes qui sont venues s'établir au Canada, il y avait 96 hommes.

Parmi les six principaux pays source en 1999, les immigrants en provenance des Philippines, de la Chine, de la Corée et de l'Inde présentent tous des rapports de masculinité inférieurs à 100 (respectivement 68, 89, 92 et 99) indiquant une immigration majoritairement féminine pour ces pays d'origine. À l'opposé, les arrivants des deux autres principaux pays source, soit l'Iran et le Pakistan, sont majoritairement des hommes. Les immigrants nés en Iran, en particulier, affiche un rapport de masculinité élevé avec 124 hommes pour 100 femmes alors que l'indice pour les immigrants pakistanais est de 118.

Conclusion

Les 190 000 immigrants internationaux reçus en 1999 représentent une hausse de 9 % sur le nombre enregistré l'année précédente. Cette augmentation touche toutes les catégories d'immigrants; toutefois, c'est la catégorie économique qui présente la plus forte croissance avec une augmentation de

11 %. C'est par ailleurs cette dernière catégorie qui demeure la plus importante puisque 55 % des immigrants reçus le sont en vertu du volet économique de la politique d'immigration. L'Ontario demeure la province la plus attrayante pour les nouveaux venus et près de 55 % des immigrants l'ont choisie comme province de destination contre seulement 19 % pour la Colombie-Britannique et 15 % pour le Québec.

LA MIGRATION INTERNE

Aujourd'hui comme par le passé, les mouvements migratoires sont très souvent dominés par des motivations économiques. Les régions en plein essor économique deviennent généralement prisées par les personnes ayant l'intention de migrer. Inversement, les régions dont la croissance économique est ralentie ou en décroissance affichent souvent des soldes migratoires négatifs. Au Canada, les variations régionales de la croissance économique transforment les flux migratoires internes. Dans un contexte où les différences régionales de la croissance naturelle s'amenuisent, la migration interne a des conséquences directes sur la croissance différentielle des régions et sur la redistribution spatiale de la population canadienne.

Les données provisoires établies à partir des fichiers de prestations fiscales pour enfant permettent d'estimer à 303 000 le nombre de migrants interprovinciaux pour l'année 1999 (tableau 10). Exprimé en pourcentage, cela signifie que 1 % des Canadiens ont changé de province de résidence au cours de l'année. En examinant de plus près l'évolution des échanges migratoires, on constate de grands changements et particulièrement dans les provinces maritimes, notamment *l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Ces trois provinces qui présentaient des soldes négatifs en 1998 (tableau 9) affichent des soldes positifs en 1999.* Toutes trois ont augmenté le nombre d'entrées et diminué le nombre de sorties de telle sorte que leur solde migratoire favorise leur croissance démographique. La province de Terre-Neuve, qui conserve cependant un solde négatif, a vu le nombre de ses entrants augmenter et celui de ses sortants diminuer au cours de l'année 1999. Il est possible que les récentes découvertes de réserves pétrolière et gazière à l'Est des côtes de Terre-Neuve puissent ralentir la décroissance démographique que connaît cette province depuis 1993, encore que les effets de ce secteur d'activité en croissance sont encore modestes du point de vue strictement démographique.

En nombre absolu, *les changements les plus notables sont survenus en Alberta. Cette province qui avait connu un gain de 40 100 migrants l'an passé, a vu ce gain fondre à 14 000 en 1999 (tableau 11). Cette baisse est attribuable à la fois à la forte diminution des entrées en provenance de la Colombie-Britannique et de l'Ontario et à l'importante augmentation des sorties en direction de ces deux mêmes provinces.* Ces mouvements expliquent du même coup l'amélioration du solde de la Colombie-Britannique qui, s'il demeure négatif pour une deuxième année consécutive, a toutefois été réduit de moitié, passant de -17 500 en 1998 à -8 100 en 1999. Cette province a aussi profité d'une augmentation des entrées en provenance de l'Ontario.

Les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan présentent un bilan migratoire négatif. Les derniers soldes migratoires positifs pour ces deux

**Tableau 9. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt)
janvier à décembre 1998**

Nombre total de migrants : 298 158

Province d'origine	Province de destination												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Nunavut
Terre-Neuve	...	233	1 772	609	218	5 730	229	253	5 205	718	39	201	145
Île-du-Prince-Édouard	76	...	624	488	100	621	27	36	477	171	2	8	4
Nouvelle-Écosse	1 039	558	...	2 068	610	6 315	397	299	3 578	1 593	40	147	124
Nouveau-Brunswick	269	415	2 441	...	1 885	3 977	242	167	2 325	747	25	68	60
Québec	239	134	851	1 523	...	23 826	521	371	3 649	3 357	50	66	81
Ontario	2 900	733	5 144	2 799	12 426	...	4 507	1 982	14 993	15 830	256	250	136
Manitoba	123	17	319	196	382	4 692	...	2 983	6 178	3 395	46	52	37
Saskatchewan	126	51	253	145	272	2 424	2 443	...	11 475	3 087	42	154	50
Alberta	1 708	306	1 758	1 021	1 478	9 568	3 191	8 116	...	16 055	235	652	73
Colombie-Britannique	658	160	1 922	766	2 648	15 544	3 431	4 069	33 771	...	628	337	75
Yukon	83	3	33	24	43	259	63	152	926	941	...	90	15
Territoires du Nord-Ouest	99	5	46	32	36	284	154	254	1 574	524	135	...	229
Nunavut	61	4	34	15	58	182	118	54	135	70	20	292	...
Total des entrants	7 381	2 619	15 197	9 686	20 156	73 422	15 323	18 736	84 286	46 488	1 518	2 317	1 029
Total des sortants	15 352	2 634	16 768	12 621	34 668	61 956	18 420	20 522	44 161	64 009	2 632	3 372	1 043
Solde migratoire	-7 971	-15	-1 571	-2 935	-14 512	11 466	-3 097	-1 786	40 125	-17 521	-1 114	-1 055	-14

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau 10. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt) et les fichiers de prestations fiscales pour enfants janvier à décembre 1999

Nombre total de migrants : 302 959

Province d'origine	Province de destination												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Numavut
Terre-Neuve	...	299	2 012	692	93	5 410	245	152	3 140	716	49	130	93
Île-du-Prince-Édouard	123	...	540	357	87	682	34	22	280	76	20	11	2
Nouvelle-Écosse	1 373	566	...	2 628	703	6 012	494	234	2 157	1 433	38	69	61
Nouveau-Brunswick	410	521	2 598	...	2 110	3 828	258	197	1 530	656	57	37	30
Québec	251	66	1 049	1 784	...	25 656	635	156	2 535	3 369	37	64	73
Ontario	3 748	785	5 885	3 882	13 846	...	4 644	1 885	11 329	16 587	129	406	221
Manitoba	158	47	482	199	485	5 428	...	2 716	4 685	3 308	42	86	63
Saskatchewan	153	21	377	159	225	2 805	2 878	...	12 471	3 759	61	176	63
Alberta	2 741	299	2 383	1 706	1 850	12 506	3 827	8 096	...	20 026	292	963	119
Colombie-Britannique	997	286	1 641	793	2 618	16 890	2 939	3 235	28 691	...	705	366	71
Yukon	48	13	17	8	33	230	117	79	603	844	...	67	12
Territoires du Nord-Ouest	92	—	140	72	30	324	95	121	1 242	283	56	...	214
Numavut	72	—	84	32	42	200	98	25	130	46	8	308	...
Total des entrants	10 166	2 903	17 208	12 312	22 122	79 971	16 264	16 918	68 793	51 103	1 494	2 683	1 022
Total des sortants	13 031	2 234	15 768	12 232	35 675	63 347	17 699	23 148	54 808	59 232	2 071	2 669	1 045
Solde migratoire	-2 865	669	1 440	80	-13 553	16 624	-1 435	-6 230	13 985	-8 129	-577	14	-23

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau 11. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1972-1999

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T. N.- O.	Nun.	Nombre total de migrants interprovinciaux
1972	-189	858	2 845	241	-19 891	8 227	-7 735	-17 296	6 538	24 927	575	900	...	375 184
1973	-2 510	478	2 107	2 841	-14 730	-5 275	-2 200	-13 261	2 698	30 537	-269	-416	...	433 992
1974	-618	1 386	1 576	4 192	-11 852	-22 163	-5 400	-4 835	14 810	22 655	97	152	...	421 336
1975	915	814	4 454	7 572	-12 340	-25 057	-4 134	6 555	23 463	-2 864	242	380	...	385 330
1976	-2 732	309	361	1 640	-20 801	-10 508	-3 655	3 819	34 215	-1 490	-350	-808	...	376 970
1977	-4 009	614	-1 277	-886	-46 536	8 596	-3 789	384	32 344	15 507	57	-1 005	...	366 918
1978	-3 540	25	-1 09	-1 644	-33 424	415	-9 557	-3 701	31 987	20 698	-178	-972	...	348 929
1979	-4 217	-225	-1 840	-2 219	-30 025	-15 317	-13 806	-3 510	39 212	33 241	-447	-847	...	370 862
1980	-3 082	-1 082	-2 494	-4 165	-24 283	-34 919	-11 342	-4 382	46 933	40 165	-419	-930	...	372 167
1981	-6 238	-783	-2 465	-4 766	-22 549	-19 665	-3 621	-520	40 243	21 565	-1 376	175	...	380 041
1982	261	-6	1 591	2 183	-28 169	19 614	1 498	1 743	3 961	-2 019	-1 208	551	...	322 634
1983	-1 092	799	3 861	2 296	-19 080	32 825	950	2 501	-26 246	4 029	-808	-35	...	285 599
1984	-3 585	524	2 963	812	-10 943	36 691	-49	733	-30 591	3 505	-111	51	...	273 323
1985	-5 019	-13	-234	-1 559	-6 023	33 414	-1 755	-5 014	-9 568	-3 199	-445	-585	...	281 275
1986	-4 682	-493	-739	-2 897	-3 020	42 916	-3 039	-7 020	-20 293	910	179	-1 822	...	302 352
1987	-4 374	301	-2 183	-1 762	-7 410	40 278	-4 751	-9 043	-27 595	17 618	100	-1 179	...	318 890
1988	-2 154	424	71	-1 215	-7 003	14 898	-8 584	-16 338	-5 535	25 865	349	-778	...	323 685
1989	-2 606	-102	572	-21	-8 379	-1 205	-10 004	-18 589	3 366	37 367	-30	-369	...	347 990
1990	-1 137	-273	-1 06	1 014	-9 567	-15 117	-8 613	-15 928	11 055	38 704	-26	-6	...	332 637
1991	-1 084	-415	1 039	-79	-13 047	-9 978	-7 581	-9 499	5 511	34 572	478	83	...	315 420
1992	-2 563	232	355	-1 087	-9 785	-13 530	-6 417	-7 727	1 030	39 578	215	-220	-81	309 680
1993	-3 397	532	-1 143	-492	-7 426	-12 771	-5 206	-4 543	-2 355	37 595	-755	-43	4	283 737
1994	-6 204	694	-2 694	-505	-10 252	-4 527	-4 010	-3 958	-2 684	34 449	-245	75	-139	286 860
1995	-6 566	368	-1 972	-931	-10 248	-1 764	-3 344	-3 190	4 251	23 414	656	-440	-234	286 746
1996	-7 945	401	-1 064	-910	-15 358	-1 706	-3 738	-1 871	15 069	17 798	215	-642	-249	284 484
1997	-8 522	-241	-2 074	-1 812	-17 559	6 823	-6 717	-2 669	32 459	1 980	-558	-845	-265	291 580
1998	-7 971	-15	-1 571	-2 935	-14 512	11 466	-3 097	-1 786	40 125	-17 521	-1 114	-1 055	-14	298 158
1999	-2 865	669	1 440	80	-13 553	16 624	-1 435	-6 230	13 985	-8 129	-577	14	-23	302 959
Total	-97 725	5 780	1 270	-7 014	-447 765	79 285	-141 131	-145 175	278 388	491 457	-5 753	-10 616	-1 001	9 279 738

Nota : Les Territoires du Nord-Ouest incluent Nunavut jusqu'en 1991.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

provinces remontent à plus de 15 ans. De ces deux provinces, la Saskatchewan est celle qui enregistre le plus grand déficit dans ses échanges migratoires avec les autres provinces, affichant un solde négatif de 6 200, la plus forte perte depuis 1992.

Principale plaque tournante de la migration interne, l'Ontario est la province où les mouvements sont les plus nombreux. On estime à 80 000 le nombre de personnes ayant établi résidence en Ontario en provenance d'une autre province canadienne et à 63 300 le nombre de sortants au cours de l'année. Avec un solde positif de 16 600 personnes, ***l'Ontario affiche le plus haut solde migratoire de l'année 1999.*** La bonne performance économique de l'Ontario pourrait être à l'origine de cette amélioration du solde migratoire. Malgré la barrière linguistique entre le Québec et l'Ontario, on observe de considérables échanges migratoire entre les deux provinces : 13 800 personnes ont quitté l'Ontario pour s'établir au Québec et 25 700 personnes ont fait la migration inverse. En d'autres termes, pour un Ontarien qui migre au Québec, deux Québécois migrent en Ontario.

Règle générale, le Québec est déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres provinces. Au cours de la période de 1972 à 1999, le solde migratoire du Québec atteint près de - 450 000, de loin le plus fortement négatif de toutes les provinces puisque ce solde est près de trois fois plus grand que ceux de la Saskatchewan et du Manitoba qui arrivent au second et troisième rang, respectivement, des provinces présentant les pertes migratoires les plus fortes. L'Alberta et la Colombie-Britannique qui ont profité d'une forte croissance économique au cours des 30 dernières années, ont enregistré les soldes migratoires les plus fortement positifs au cours de la même période, soit 280 000 et 490 000 personnes respectivement.

Le nombre d'entrées et de sorties informent peu sur la propension à migrer des résidents des différentes provinces. Une province plus peuplée génère, toutes choses étant égales par ailleurs, un plus grand nombre de migrants. Il convient donc d'examiner les taux de sortie pour mieux évaluer la propension à migrer. L'analyse de ces taux offre une toute autre image de la migration interne puisqu'elle met en rapport le nombre de sortants d'une province à la taille de sa population. Par exemple, le Québec qui affiche les plus fortes pertes migratoires de toutes les provinces est pourtant la province où la propension à migrer est la plus faible : seulement 4,9 pour 1 000 contre 24,1 pour 1 000 pour Terre-Neuve. Tout comme le Québec, l'Ontario présente un très faible taux de sortie. À l'opposé, Terre-Neuve présente encore en 1999 le plus haut taux de sortie de l'ensemble des provinces canadiennes.

Conclusion

Les provinces atlantiques ont amélioré leurs soldes migratoires avec les autres provinces en 1999. Trois des quatre provinces atlantiques affichent

même un solde positif. Le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont eux aussi diminué leur perte migratoire. À l'opposé, la Saskatchewan a connu une augmentation de ses pertes migratoires. En 1999, les provinces de l'Ontario et de l'Alberta enregistrent les soldes positifs les plus élevés, bien que pour cette dernière, ce solde soit moins élevé que l'année précédente.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Annexes

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
TERRE-NEUVE

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	535,9	7,5	9,5	0,4	12,9	3,3	0,7	0,2	—	11,2	11,4	-0,2	-2,4
1973	543,4	4,4	8,5	-1,7	11,9	3,4	1,0	0,3	0,1	13,0	15,5	-2,5	-2,4
1974	547,8	4,7	7,0	0,1	10,2	3,3	1,0	0,3	—	12,4	13,0	-0,6	-2,4
1975	552,5	7,5	8,0	1,9	11,2	3,2	1,1	0,2	0,1	12,3	11,4	0,9	-2,4
1976	559,9	4,0	7,8	-2,2	11,1	3,3	0,7	0,2	—	9,7	12,4	-2,7	-1,6
1977	563,9	2,6	7,3	-3,6	10,4	3,1	0,6	0,2	—	8,1	12,2	-4,0	-1,1
1978	566,5	2,0	6,4	-3,4	9,5	3,1	0,4	0,2	—	8,1	11,7	-3,5	-1,1
1979	568,4	2,2	7,0	-3,7	10,2	3,1	0,6	0,2	0,1	8,9	13,1	-4,2	-1,1
1980	570,7	3,4	7,0	-2,5	10,3	3,3	0,6	0,1	0,1	9,3	12,4	-3,1	-1,1
1981	574,1	-0,6	6,9	-5,9	10,1	3,2	0,5	0,2	0,1	8,5	14,8	-6,2	-1,7
1982	573,5	4,2	5,8	0,5	9,2	3,4	0,4	0,2	0,1	10,6	10,3	0,3	-2,1
1983	577,7	2,0	5,4	-1,3	8,9	3,5	0,3	0,3	-0,2	7,6	8,7	-1,1	-2,1
1984	579,7	-0,5	5,0	-3,4	8,6	3,5	0,3	0,3	0,1	5,7	9,3	-3,6	-2,1
1985	579,2	-2,0	4,9	-4,9	8,5	3,6	0,3	0,2	—	6,0	11,0	-5,0	-2,1
1986	577,2	-1,6	4,6	-4,5	8,1	3,5	0,3	0,3	0,2	7,7	12,4	-4,7	-1,7
1987	575,6	-1,0	4,1	-3,8	7,8	3,6	0,5	0,2	0,3	8,4	12,8	-4,4	-1,3
1988	574,6	1,1	3,9	-1,5	7,5	3,6	0,4	0,1	0,3	10,0	12,2	-2,2	-1,3
1989	575,7	0,9	4,0	-1,8	7,8	3,7	0,5	0,1	0,4	10,1	12,7	-2,6	-1,3
1990	576,5	1,7	3,7	-0,7	7,6	3,9	0,5	0,1	-0,1	10,2	11,4	-1,1	-1,3
1991	578,2	1,2	3,4	-0,6	7,2	3,8	0,6	0,2	—	9,9	10,9	-1,1	-1,6
1992	579,4	1,6	3,1	0,2	6,9	3,8	0,8	0,1	2,1	8,1	10,7	-2,6	-1,8
1993	581,0	-3,6	2,5	-4,3	6,4	3,9	0,8	0,1	-1,6	6,9	10,3	-3,4	-1,8
1994	577,4	-6,4	2,3	-6,9	6,3	4,1	0,6	0,1	-1,2	6,3	12,5	-6,2	-1,8
1995	571,0	-6,7	1,9	-6,9	5,9	3,9	0,6	0,1	-0,8	7,0	13,5	-6,6	-1,8
1996	564,3	-6,9	1,8	-8,0	5,7	3,9	0,6	0,2	-0,4	6,6	14,5	-7,9	-0,7
1997	557,4	-7,3	1,1	-8,4	5,4	4,3	0,4	0,2	-0,1	7,0	15,5	-8,5	...
1998 PD	550,1	-7,0	0,8	-7,8	5,0	4,3	0,4	0,3	0,1	7,4	15,4	-8,0	...
1999 PR	543,1	-2,0	0,3	-2,3	4,8	4,5	0,4	0,3	0,4	10,2	13,0	-2,9	...
2000 PR	541,1

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	535,9	13,91	17,70	0,66	23,90	6,21	1,27	0,32	0,06	20,72	21,07	-0,35
1973	543,4	8,02	15,58	-3,16	21,82	6,24	1,80	0,50	0,13	23,85	28,45	-4,60
1974	547,8	8,52	12,63	0,25	18,61	5,97	1,88	0,50	-0,01	22,50	23,62	-1,12
1975	552,5	13,42	14,37	3,36	20,16	5,79	1,99	0,40	0,13	22,20	20,56	1,65
1976	559,9	7,08	13,89	-3,93	19,81	5,91	1,29	0,33	-0,02	17,28	22,14	-4,86
1977	563,9	4,58	12,86	-6,41	18,42	5,55	1,03	0,34	-0,01	14,41	21,51	-7,09
1978	566,5	3,46	11,30	-5,96	16,79	5,49	0,66	0,36	-0,02	14,36	20,59	-6,24
1979	568,4	3,92	12,35	-6,56	17,86	5,51	0,97	0,27	0,14	15,66	23,07	-7,40
1980	570,7	5,98	12,21	-4,37	18,05	5,84	0,96	0,19	0,24	16,19	21,58	-5,38
1981	574,1	-1,13	12,03	-10,27	17,65	5,63	0,84	0,32	0,09	14,89	25,76	-10,87
1982	573,5	7,38	10,06	0,95	15,94	5,88	0,71	0,43	0,22	18,40	17,94	0,45
1983	577,7	3,51	9,38	-2,27	15,43	6,04	0,48	0,52	-0,34	13,08	14,97	-1,89
1984	579,7	-0,84	8,70	-5,94	14,77	6,07	0,52	0,44	0,17	9,84	16,03	-6,19
1985	579,2	-3,51	8,55	-8,45	14,70	6,15	0,56	0,39	0,05	10,31	18,99	-8,68
1986	577,2	-2,77	7,91	-7,82	14,05	6,14	0,48	0,48	0,31	13,36	21,48	-8,12
1987	575,6	-1,76	7,20	-6,63	13,51	6,31	0,80	0,27	0,45	14,69	22,29	-7,61
1988	574,6	1,84	6,77	-2,61	13,02	6,24	0,71	0,10	0,53	17,43	21,18	-3,75
1989	575,7	1,52	7,02	-3,17	13,47	6,45	0,81	0,09	0,63	17,51	22,03	-4,52
1990	576,5	2,89	6,44	-1,23	13,17	6,73	0,95	0,12	-0,09	17,75	19,72	-1,97
1991	578,2	2,08	5,82	-1,01	12,38	6,56	1,11	0,32	0,08	17,02	18,89	-1,87
1992	579,4	2,69	5,38	0,34	11,92	6,55	1,36	0,21	3,61	14,04	18,46	-4,42
1993	581,0	-6,15	4,37	-7,49	11,09	6,72	1,39	0,22	-2,81	11,87	17,74	-5,87
1994	577,4	-11,12	3,99	-12,05	11,04	7,05	0,99	0,22	-2,02	10,97	21,78	-10,80
1995	571,0	-11,83	3,39	-12,13	10,32	6,93	1,06	0,24	-1,39	12,26	23,83	-11,57
1996	564,3	-12,24	3,24	-14,18	10,25	7,00	1,04	0,29	-0,77	11,71	25,88	-14,17
1997	557,4	-13,21	1,98	-15,19	9,78	7,80	0,78	0,43	-0,16	12,57	27,96	-15,39
1998 PD	550,1	-12,81	1,37	-14,18	9,15	7,78	0,75	0,47	0,12	13,50	28,09	-14,58
1999 PR	543,1	-3,75	0,53	-4,27	8,81	8,29	0,80	0,50	0,72	18,75	24,04	-5,28
2000 PR	541,1

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	113,0	1,3	1,0	1,0	2,0	1,1	0,2	—	—	4,2	3,4	0,9	-0,6
1973	114,3	0,9	0,9	0,7	1,9	1,0	0,3	0,1	—	4,8	4,3	0,5	-0,6
1974	115,2	1,8	0,9	1,6	1,9	1,1	0,3	0,1	—	5,2	3,8	1,4	-0,6
1975	117,0	1,2	0,9	1,0	1,9	1,1	0,2	0,1	—	4,6	3,8	0,8	-0,6
1976	118,3	1,1	0,8	0,5	1,9	1,1	0,2	—	—	4,3	4,0	0,3	-0,2
1977	119,4	1,7	0,9	0,8	2,0	1,0	0,2	—	—	3,9	3,3	0,6	—
1978	121,1	1,2	1,0	0,1	2,0	1,0	0,1	—	—	3,5	3,5	—	—
1979	122,3	1,0	0,9	—	1,9	1,0	0,3	—	—	3,4	3,6	-0,2	—
1980	123,3	0,1	0,9	-0,9	2,0	1,0	0,2	—	—	3,0	4,1	-1,1	—
1981	123,3	0,2	0,9	-0,7	1,9	1,0	0,1	—	—	3,5	4,3	-0,8	—
1982	123,5	0,9	0,9	0,1	1,9	1,0	0,2	—	—	3,4	3,4	—	-0,1
1983	124,5	1,6	0,9	0,9	1,9	1,1	0,1	0,1	—	3,3	2,5	0,8	-0,1
1984	126,1	1,3	0,8	0,6	2,0	1,1	0,1	—	—	3,1	2,5	0,5	-0,1
1985	127,4	0,9	0,9	0,1	2,0	1,1	0,1	—	—	2,8	2,8	—	-0,1
1986	128,3	0,1	0,8	-0,3	1,9	1,1	0,2	—	0,1	2,5	3,0	-0,5	-0,4
1987	128,4	0,7	0,8	0,5	2,0	1,1	0,2	—	—	3,1	2,8	0,3	-0,6
1988	129,1	0,9	0,9	0,6	2,0	1,1	0,2	—	—	3,5	3,1	0,4	-0,6
1989	130,0	0,3	0,8	0,1	1,9	1,1	0,2	—	—	3,3	3,4	-0,1	-0,6
1990	130,3	0,2	0,9	-0,1	2,0	1,1	0,2	—	—	2,8	3,1	-0,3	-0,6
1991	130,5	0,1	0,7	-0,3	1,9	1,2	0,2	0,1	—	2,9	3,3	-0,4	-0,2
1992	130,6	1,1	0,7	0,3	1,9	1,1	0,2	—	—	2,8	2,6	0,2	—
1993	131,7	1,3	0,6	0,7	1,8	1,1	0,2	—	—	2,5	1,9	0,5	—
1994	133,0	1,4	0,6	0,8	1,7	1,1	0,2	—	—	2,7	2,0	0,7	—
1995	134,4	1,1	0,6	0,6	1,8	1,2	0,2	—	0,1	2,6	2,2	0,4	—
1996	135,5	1,0	0,4	0,6	1,7	1,3	0,2	—	0,1	2,7	2,3	0,4	—
1997	136,5	0,3	0,6	-0,2	1,6	1,0	0,2	—	-0,1	2,5	2,8	-0,2	...
1998 PD	136,9	0,4	0,3	0,1	1,5	1,2	0,1	—	—	2,6	2,6	—	...
1999 PR	137,3	1,1	0,2	0,9	1,5	1,2	0,1	—	0,1	2,9	2,2	0,7	...
2000 PR	138,4

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	113,0	11,56	8,43	8,77	17,69	9,26	1,54	0,35	0,03	37,36	29,81	7,55
1973	114,3	7,96	7,55	6,00	16,44	8,89	2,38	0,58	0,03	41,96	37,79	4,17
1974	115,2	15,86	7,33	14,05	16,70	9,37	2,68	0,58	0,01	44,46	32,52	11,94
1975	117,0	10,47	7,40	8,52	16,39	8,98	2,00	0,45	0,05	39,19	32,27	6,92
1976	118,3	9,33	7,12	4,21	16,34	9,22	1,98	0,36	-0,01	36,25	33,65	2,60
1977	119,4	14,42	7,68	6,34	16,38	8,70	1,60	0,37	—	32,30	27,20	5,11
1978	121,1	9,57	8,14	1,02	16,31	8,17	1,19	0,38	—	28,62	28,42	0,21
1979	122,3	8,11	7,43	0,29	15,75	8,32	2,35	0,29	0,05	27,65	29,48	-1,83
1980	123,3	0,49	7,49	-7,40	15,88	8,39	1,53	0,24	0,08	24,58	33,36	-8,78
1981	123,3	1,74	7,33	-5,29	15,37	8,04	1,04	0,28	0,30	28,12	34,46	-6,34
1982	123,5	7,52	7,61	0,70	15,52	7,90	1,33	0,28	-0,30	27,09	27,14	-0,05
1983	124,5	12,87	6,84	6,81	15,22	8,38	0,84	0,50	0,10	26,17	19,80	6,38
1984	126,1	10,38	6,67	4,48	15,42	8,75	0,86	0,38	-0,13	24,23	20,10	4,13
1985	127,4	6,70	7,02	0,45	15,71	8,68	0,88	0,34	—	22,13	22,23	-0,10
1986	128,3	1,05	6,29	-2,28	15,02	8,74	1,31	0,23	0,48	19,45	23,29	-3,84
1987	128,4	5,68	6,52	3,68	15,18	8,67	1,23	0,09	0,20	23,96	21,62	2,34
1988	129,1	6,71	6,68	4,52	15,26	8,58	1,18	0,12	0,19	26,86	23,59	3,27
1989	130,0	2,46	6,52	0,41	14,88	8,37	1,22	0,27	0,25	25,69	26,48	-0,78
1990	130,3	1,30	6,68	-0,92	15,44	8,77	1,35	0,15	-0,03	21,73	23,82	-2,09
1991	130,5	0,93	5,34	-2,50	14,44	9,10	1,15	0,46	-0,02	22,12	25,30	-3,18
1992	130,6	8,17	5,61	2,65	14,11	8,49	1,15	0,37	0,11	21,57	19,80	1,77
1993	131,7	9,76	4,60	5,25	13,26	8,65	1,24	0,24	0,23	18,57	14,55	4,02
1994	133,0	10,62	4,50	6,21	12,84	8,33	1,20	0,28	0,10	20,17	14,98	5,19
1995	134,4	8,49	4,45	4,13	13,00	8,54	1,19	0,27	0,49	18,96	16,23	2,73
1996	135,5	7,36	3,13	4,26	12,45	9,32	1,12	0,26	0,45	20,05	17,10	2,95
1997	136,5	2,41	4,10	-1,70	11,64	7,53	1,10	0,26	-0,78	18,55	20,31	-1,76
1998 PD	136,9	3,17	2,32	0,85	10,91	8,59	0,99	0,24	0,21	19,11	19,22	-0,11
1999 PR	137,3	8,20	1,81	6,40	10,69	8,89	1,00	0,26	0,81	21,06	16,20	4,85
2000 PR	138,4

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
NOUVELLE-ÉCOSSE
NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	800,5	8,1	6,6	4,5	13,5	6,9	1,9	0,2	—	22,7	19,9	2,8	-3,0
1973	808,6	7,7	6,4	4,4	13,3	6,9	2,5	0,4	0,1	26,3	24,1	2,1	-3,0
1974	816,4	6,7	6,0	3,7	12,9	6,9	2,6	0,4	-0,1	27,2	25,6	1,6	-3,0
1975	823,1	9,7	6,3	6,4	13,1	6,8	2,1	0,3	0,1	25,6	21,1	4,5	-3,0
1976	832,8	5,8	5,9	2,0	12,8	7,0	1,9	0,3	-0,1	23,0	22,6	0,4	-2,0
1977	838,6	4,1	5,4	—	12,4	7,0	1,6	0,3	-0,1	19,9	21,2	-1,3	-1,3
1978	842,6	4,8	5,7	0,5	12,5	6,9	1,0	0,3	-0,1	19,5	19,6	-0,1	-1,3
1979	847,5	3,6	5,6	-0,6	12,4	6,8	1,3	0,2	0,1	18,4	20,3	-1,8	-1,3
1980	851,1	3,2	5,4	-0,8	12,4	7,0	1,6	0,1	0,2	18,5	21,0	-2,5	-1,3
1981	854,3	3,3	5,1	-0,8	12,1	7,0	1,4	0,3	0,6	19,3	21,7	-2,5	-1,0
1982	857,7	7,3	5,4	2,8	12,3	6,9	1,3	0,3	0,2	18,8	17,3	1,6	-0,8
1983	865,0	9,2	5,4	4,6	12,4	7,0	0,8	0,3	0,2	18,3	14,5	3,9	-0,8
1984	874,2	8,5	5,5	3,8	12,4	6,9	1,0	0,2	—	17,3	14,4	3,0	-0,8
1985	882,7	4,6	5,1	0,2	12,5	7,3	1,0	0,3	-0,2	16,7	16,9	-0,2	-0,8
1986	887,2	4,3	5,1	0,1	12,4	7,3	1,1	0,3	—	17,1	17,8	-0,7	-0,9
1987	891,5	3,1	5,0	-0,9	12,1	7,1	1,2	0,3	0,3	17,6	19,8	-2,2	-1,0
1988	894,6	5,8	4,8	2,0	12,2	7,4	1,3	0,2	0,8	19,2	19,1	0,1	-1,0
1989	900,4	6,5	5,0	2,5	12,5	7,5	1,5	0,3	0,7	20,4	19,8	0,6	-1,0
1990	907,0	5,4	5,5	0,8	12,9	7,4	1,6	0,5	-0,2	18,6	18,7	-0,1	-1,0
1991	912,3	5,0	4,8	1,6	12,0	7,3	1,5	0,6	-0,3	19,0	17,9	1,0	-1,4
1992	917,3	4,7	4,3	2,1	11,9	7,5	2,4	0,5	-0,2	18,1	17,8	0,4	-1,7
1993	922,0	3,5	4,0	1,2	11,6	7,6	3,0	0,4	-0,2	15,5	16,7	-1,1	-1,7
1994	925,5	1,5	3,3	-0,1	11,1	7,8	3,5	0,4	-0,4	15,1	17,8	-2,7	-1,7
1995	927,1	2,6	3,0	1,3	10,7	7,7	3,8	0,5	-0,1	15,4	17,4	-2,0	-1,7
1996	929,6	3,7	2,8	1,6	10,6	7,8	3,2	0,5	-0,1	16,0	17,1	-1,1	-0,7
1997	933,3	2,4	1,9	0,5	10,0	8,0	2,9	0,6	0,3	15,8	17,9	-2,1	...
1998 PD	935,8	1,5	1,3	0,2	9,6	8,3	2,1	0,6	0,3	15,2	16,8	-1,6	...
1999 PR	937,3	3,8	0,7	3,0	9,4	8,6	1,6	0,6	0,6	17,2	15,8	1,4	...
2000 PR	941,0

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	800,5	10,07	8,24	5,61	16,82	8,58	2,33	0,30	0,05	28,21	24,67	3,54
1973	808,6	9,52	7,83	5,44	16,36	8,53	3,14	0,46	0,17	32,31	29,72	2,59
1974	816,4	8,21	7,37	4,55	15,79	8,42	3,17	0,47	-0,08	33,15	31,23	1,92
1975	823,1	11,69	7,64	7,73	15,85	8,21	2,57	0,38	0,16	30,88	25,50	5,38
1976	832,8	6,92	7,02	2,35	15,34	8,32	2,32	0,31	-0,10	27,51	27,08	0,43
1977	838,6	4,84	6,44	-0,02	14,72	8,28	1,89	0,31	-0,08	23,69	25,21	-1,52
1978	842,6	5,74	6,71	0,60	14,85	8,14	1,16	0,33	-0,10	23,07	23,20	-0,13
1979	847,5	4,28	6,55	-0,70	14,61	8,06	1,58	0,25	0,14	21,69	23,86	-2,17
1980	851,1	3,81	6,29	-0,92	14,51	8,21	1,89	0,17	0,28	21,68	24,61	-2,92
1981	854,3	3,90	5,98	-0,88	14,11	8,13	1,64	0,33	0,69	22,51	25,39	-2,88
1982	857,7	8,52	6,25	3,21	14,31	8,06	1,46	0,29	0,20	21,87	20,03	1,85
1983	865,0	10,56	6,16	5,34	14,26	8,10	0,96	0,31	0,26	21,08	16,64	4,44
1984	874,2	9,63	6,22	4,33	14,09	7,87	1,18	0,25	0,03	19,71	16,34	3,37
1985	882,7	5,15	5,80	0,27	14,07	8,27	1,10	0,30	-0,27	18,86	19,13	-0,26
1986	887,2	4,85	5,74	0,12	13,90	8,16	1,23	0,31	0,03	19,18	20,01	-0,83
1987	891,5	3,48	5,60	-1,04	13,56	7,96	1,37	0,30	0,33	19,68	22,12	-2,44
1988	894,6	6,43	5,31	2,18	13,57	8,26	1,45	0,24	0,90	21,38	21,31	0,08
1989	900,4	7,25	5,55	2,75	13,87	8,32	1,63	0,31	0,80	22,56	21,93	0,63
1990	907,0	5,90	6,03	0,93	14,15	8,12	1,72	0,51	-0,17	20,43	20,54	-0,12
1991	912,3	5,47	5,20	1,79	13,13	7,93	1,64	0,70	-0,29	20,73	19,59	1,14
1992	917,3	5,08	4,71	2,23	12,91	8,20	2,57	0,51	-0,21	19,73	19,34	0,39
1993	922,0	3,79	4,34	1,30	12,52	8,18	3,26	0,46	-0,27	16,79	18,03	-1,24
1994	925,5	1,66	3,59	-0,09	11,98	8,39	3,74	0,48	-0,44	16,33	19,24	-2,91
1995	927,1	2,79	3,27	1,35	11,55	8,28	4,06	0,50	-0,08	16,59	18,72	-2,12
1996	929,6	3,95	3,03	1,69	11,35	8,32	3,46	0,56	-0,07	17,21	18,35	-1,14
1997	933,3	2,61	2,04	0,56	10,65	8,61	3,11	0,61	0,28	16,95	19,17	-2,22
1998 PD	935,8	1,60	1,36	0,24	10,25	8,89	2,20	0,62	0,34	16,23	17,90	-1,68
1999 PR	937,3	4,00	0,79	3,21	9,99	9,20	1,71	0,65	0,61	18,32	16,79	1,53
2000 PR	941,0	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
NOUVEAU-BRUNSWICK
NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	646,3	6,2	6,8	1,2	11,8	5,0	1,3	0,4	—	18,2	17,9	0,2	-1,8
1973	652,5	8,5	6,3	4,0	11,4	5,1	1,7	0,7	0,1	22,7	19,9	2,8	-1,8
1974	661,0	10,1	6,2	5,7	11,4	5,2	2,2	0,7	—	22,9	18,7	4,2	-1,8
1975	671,1	14,0	6,6	9,2	11,8	5,2	2,1	0,6	0,1	24,2	16,6	7,6	-1,8
1976	685,2	8,1	6,6	2,9	11,8	5,2	1,8	0,5	—	18,9	17,3	1,6	-1,4
1977	693,3	5,0	6,3	-0,2	11,5	5,2	1,2	0,5	—	15,5	16,4	-0,9	-1,1
1978	698,3	3,0	5,6	-1,5	10,8	5,2	0,7	0,5	—	14,3	16,0	-1,6	-1,1
1979	701,3	3,2	5,7	-1,4	10,8	5,2	1,1	0,4	0,1	14,3	16,5	-2,2	-1,1
1980	704,6	1,2	5,3	-3,0	10,6	5,3	1,2	0,3	0,2	13,2	17,4	-4,2	-1,1
1981	705,8	0,1	5,4	-4,0	10,5	5,1	1,0	0,6	0,4	13,8	18,6	-4,8	-1,3
1982	705,9	5,9	5,3	2,1	10,5	5,2	0,8	0,6	-0,2	14,8	12,7	2,2	-1,5
1983	711,8	6,2	5,3	2,4	10,5	5,2	0,6	0,4	—	13,2	10,9	2,3	-1,5
1984	718,0	4,5	5,1	0,9	10,4	5,3	0,6	0,4	-0,1	12,0	11,2	0,8	-1,5
1985	722,5	1,9	4,9	-1,5	10,1	5,2	0,6	0,5	—	11,5	13,1	-1,6	-1,5
1986	724,4	1,2	4,3	-2,6	9,8	5,5	0,6	0,5	0,1	11,4	14,3	-2,9	-0,5
1987	725,6	3,0	4,2	-1,4	9,6	5,4	0,6	0,4	0,1	13,2	15,0	-1,8	0,2
1988	728,6	4,0	4,2	-0,4	9,6	5,5	0,7	0,4	0,6	13,7	14,9	-1,2	0,2
1989	732,5	4,8	4,2	0,5	9,7	5,5	0,9	0,5	0,1	15,0	15,0	—	0,2
1990	737,4	5,9	4,4	1,3	9,8	5,4	0,8	0,5	-0,1	14,2	13,2	1,0	0,2
1991	743,2	3,6	4,0	0,1	9,5	5,5	0,7	0,4	-0,1	12,8	12,9	-0,1	-0,6
1992	746,8	1,7	3,8	-1,0	9,4	5,6	0,8	0,5	-0,2	12,0	13,1	-1,1	-1,1
1993	748,5	1,8	3,2	-0,4	9,0	5,8	0,7	0,5	-0,1	11,0	11,5	-0,5	-1,1
1994	750,3	1,4	3,1	-0,6	9,0	5,9	0,6	0,5	-0,2	10,7	11,2	-0,5	-1,1
1995	751,6	0,7	2,6	-0,8	8,6	5,9	0,6	0,5	—	11,2	12,1	-0,9	-1,1
1996	752,3	1,2	2,3	-0,6	8,2	5,9	0,7	0,3	-0,1	11,1	12,0	-0,9	-0,5
1997	753,5	0,8	2,0	-1,2	7,9	5,9	0,7	0,2	0,1	11,4	13,2	-1,8	...
1998 PD	754,3	-0,7	1,5	-2,3	7,9	6,3	0,8	0,2	0,1	9,7	12,6	-2,9	...
1999 PR	753,6	2,1	1,1	1,1	7,7	6,6	0,7	0,2	0,5	12,3	12,2	0,1	...
2000 PR	755,7

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	646,3	9,49	10,51	1,78	18,18	7,67	2,00	0,66	0,07	28,00	27,63	0,37
1973	652,5	12,97	9,65	6,08	17,40	7,74	2,63	1,03	0,15	34,56	30,23	4,33
1974	661,0	15,19	9,37	8,55	17,18	7,81	3,31	1,05	-0,01	34,37	28,07	6,29
1975	671,1	20,67	9,79	13,56	17,38	7,59	3,09	0,84	0,15	35,63	24,46	11,17
1976	685,2	11,79	9,59	4,21	17,14	7,55	2,54	0,69	-0,03	27,47	25,09	2,38
1977	693,3	7,25	9,10	-0,31	16,55	7,45	1,66	0,70	-0,01	22,22	23,50	-1,27
1978	698,3	4,31	8,01	-2,18	15,42	7,41	0,94	0,75	-0,03	20,48	22,83	-2,35
1979	701,3	4,62	8,07	-1,94	15,43	7,36	1,63	0,57	0,16	20,29	23,44	-3,16
1980	704,6	1,76	7,57	-4,30	15,08	7,51	1,71	0,38	0,28	18,76	24,67	-5,91
1981	705,8	0,08	7,60	-5,66	14,88	7,28	1,40	0,86	0,55	19,61	26,36	-6,75
1982	705,9	8,34	7,47	2,99	14,80	7,33	1,06	0,87	-0,28	20,93	17,85	3,08
1983	711,8	8,67	7,43	3,33	14,71	7,28	0,77	0,60	-0,05	18,41	15,20	3,21
1984	718,0	6,21	7,06	1,22	14,38	7,32	0,83	0,59	-0,15	16,67	15,54	1,13
1985	722,5	2,64	6,76	-2,05	13,99	7,23	0,84	0,70	-0,04	15,94	18,09	-2,16
1986	724,4	1,67	5,97	-3,59	13,50	7,53	0,88	0,67	0,20	15,72	19,71	-4,00
1987	725,6	4,07	5,75	-1,91	13,19	7,44	0,88	0,57	0,20	18,17	20,59	-2,42
1988	728,6	5,45	5,70	-0,49	13,16	7,46	0,93	0,59	0,83	18,76	20,42	-1,66
1989	732,5	6,57	5,68	0,66	13,15	7,48	1,23	0,65	0,10	20,44	20,47	-0,03
1990	737,4	7,91	5,94	1,74	13,27	7,33	1,14	0,63	-0,14	19,13	17,76	1,37
1991	743,2	4,77	5,41	0,12	12,75	7,34	0,92	0,59	-0,10	17,24	17,35	-0,11
1992	746,8	2,28	5,06	-1,33	12,56	7,50	1,01	0,66	-0,22	16,10	17,55	-1,45
1993	748,5	2,37	4,33	-0,51	12,08	7,75	0,93	0,64	-0,15	14,73	15,39	-0,66
1994	750,3	1,83	4,08	-0,80	11,96	7,88	0,83	0,69	-0,28	14,29	14,97	-0,67
1995	751,6	0,93	3,49	-1,12	11,39	7,90	0,84	0,71	-0,01	14,90	16,14	-1,24
1996	752,3	1,58	3,03	-0,85	10,86	7,83	0,95	0,41	-0,18	14,70	15,91	-1,21
1997	753,5	1,00	2,62	-1,62	10,51	7,88	0,88	0,27	0,17	15,17	17,57	-2,40
1998 PD	754,3	-0,95	2,05	-2,99	10,47	8,42	0,99	0,23	0,14	12,85	16,74	-3,89
1999 PR	753,6	2,84	1,42	1,42	10,22	8,80	0,90	0,26	0,67	16,32	16,21	0,11
2000 PR	755,7	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Voir notes à la fin du tableau 1.

**Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
QUÉBEC**

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	6 153,4	37,5	41,3	-5,0	83,6	42,3	18,6	4,4	0,7	36,2	56,0	-19,9	1,2
1973	6 190,9	49,5	41,4	7,0	84,1	42,7	26,9	6,9	1,7	39,6	54,4	-14,7	1,2
1974	6 240,4	58,3	42,9	14,3	85,6	42,8	33,5	7,0	-0,3	39,3	51,2	-11,9	1,2
1975	6 298,7	63,1	50,2	11,8	93,6	43,4	28,0	5,7	1,7	34,5	46,8	-12,3	1,2
1976	6 361,8	52,1	53,3	3,4	96,3	43,0	29,3	4,7	-0,5	31,6	52,4	-20,8	-4,6
1977	6 413,9	12,7	53,7	-32,3	97,2	43,5	19,2	4,8	-0,3	24,4	71,0	-46,5	-8,7
1978	6 426,6	18,4	51,8	-24,8	95,4	43,6	14,3	5,2	-0,5	24,5	57,9	-33,4	-8,7
1979	6 445,0	34,0	55,3	-12,7	98,6	43,3	19,5	4,0	1,8	23,6	53,7	-30,0	-8,7
1980	6 479,0	44,0	53,9	-1,2	97,4	43,5	22,5	2,7	3,3	21,9	46,2	-24,3	-8,7
1981	6 523,0	42,3	52,6	-0,2	95,3	42,7	21,2	3,6	4,8	23,6	46,1	-22,5	-10,1
1982	6 565,3	21,8	47,3	-14,3	90,8	43,5	21,3	4,7	-2,8	19,9	48,1	-28,2	-11,2
1983	6 587,1	26,5	43,9	-6,2	88,2	44,3	16,4	5,1	1,6	22,3	41,4	-19,1	-11,2
1984	6 613,6	31,9	43,4	-0,3	87,8	44,4	14,6	4,6	0,6	25,2	36,2	-10,9	-11,2
1985	6 645,5	39,4	40,6	9,9	86,3	45,7	14,9	3,5	4,6	25,4	31,4	-6,0	-11,2
1986	6 684,9	60,9	37,7	27,3	84,6	46,9	19,5	3,1	13,9	26,0	29,0	-3,0	-4,2
1987	6 745,8	61,3	36,2	24,2	83,8	47,6	26,8	2,3	7,1	26,0	33,4	-7,4	0,9
1988	6 807,1	79,3	38,8	39,6	86,6	47,8	25,8	2,1	22,9	27,8	34,8	-7,0	0,9
1989	6 886,4	75,3	44,1	30,4	92,4	48,3	34,2	2,6	7,2	29,5	37,8	-8,4	0,9
1990	6 961,7	71,7	49,6	21,2	98,0	48,4	40,8	2,7	-7,4	26,9	36,4	-9,6	0,9
1991	7 033,4	49,9	48,2	12,4	97,3	49,1	51,7	3,4	-22,8	24,5	37,6	-13,0	-10,7
1992	7 083,3	60,5	47,3	32,0	96,1	48,8	48,4	2,9	-3,6	25,5	35,3	-9,8	-18,9
1993	7 143,7	46,6	40,7	24,8	92,4	51,7	44,9	2,9	-9,8	24,5	32,0	-7,4	-18,9
1994	7 190,3	34,6	39,2	14,3	90,6	51,4	28,0	3,1	-0,3	22,7	33,0	-10,3	-18,9
1995	7 224,9	34,1	34,7	18,3	87,4	52,7	26,6	3,3	5,3	23,1	33,4	-10,2	-18,9
1996	7 259,0	30,6	32,9	5,6	85,2	52,3	29,7	7,5	-1,3	20,8	36,2	-15,4	-7,9
1997	7 289,6	23,4	25,4	-2,0	79,8	54,4	27,8	10,5	-1,7	20,4	37,9	-17,6	...
1998 PD	7 313,0	23,3	21,6	1,6	75,9	54,3	26,7	10,9	0,4	20,2	34,7	-14,5	...
1999 PR	7 336,3	24,9	19,1	5,8	73,6	54,5	29,2	11,4	1,5	22,1	35,7	-13,6	...
2000 PR	7 361,1

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	6 153,4	6,07	6,69	-0,81	13,55	6,86	3,01	0,71	0,12	5,86	9,08	-3,22
1973	6 190,9	7,97	6,66	1,13	13,52	6,86	4,32	1,10	0,27	6,38	8,75	-2,37
1974	6 240,4	9,30	6,84	2,28	13,66	6,82	5,34	1,12	-0,04	6,27	8,16	-1,89
1975	6 298,7	9,97	7,93	1,86	14,79	6,86	4,43	0,90	0,27	5,44	7,39	-1,95
1976	6 361,8	8,16	8,35	0,53	15,08	6,73	4,58	0,73	-0,07	4,95	8,20	-3,26
1977	6 413,9	1,98	8,37	-5,04	15,14	6,77	3,00	0,74	-0,04	3,80	11,05	-7,25
1978	6 426,6	2,85	8,05	-3,85	14,82	6,77	2,22	0,80	-0,07	3,80	9,00	-5,19
1979	6 445,0	5,26	8,56	-1,96	15,27	6,70	3,02	0,61	0,28	3,66	8,30	-4,65
1980	6 479,0	6,77	8,29	-0,19	14,99	6,69	3,47	0,42	0,50	3,37	7,11	-3,74
1981	6 523,0	6,46	8,04	-0,03	14,57	6,52	3,24	0,56	0,73	3,60	7,05	-3,45
1982	6 565,3	3,32	7,19	-2,17	13,81	6,61	3,24	0,72	-0,42	3,03	7,32	-4,28
1983	6 587,1	4,01	6,65	-0,94	13,36	6,71	2,48	0,77	0,24	3,39	6,28	-2,89
1984	6 613,6	4,82	6,54	-0,04	13,25	6,70	2,21	0,69	0,09	3,81	5,46	-1,65
1985	6 645,5	5,91	6,10	1,49	12,95	6,86	2,23	0,53	0,69	3,81	4,72	-0,90
1986	6 684,9	9,07	5,62	4,07	12,60	6,98	2,90	0,46	2,08	3,87	4,32	-0,45
1987	6 745,8	9,04	5,34	3,58	12,37	7,03	3,96	0,34	1,05	3,84	4,94	-1,09
1988	6 807,1	11,58	5,67	5,78	12,65	6,98	3,77	0,31	3,35	4,07	5,09	-1,02
1989	6 886,4	10,87	6,36	4,39	13,34	6,98	4,94	0,37	1,04	4,25	5,46	-1,21
1990	6 961,7	10,25	7,09	3,03	14,01	6,92	5,84	0,38	-1,05	3,84	5,21	-1,37
1991	7 033,4	7,07	6,83	1,75	13,79	6,96	7,33	0,49	-3,24	3,47	5,32	-1,85
1992	7 083,3	8,50	6,65	4,50	13,52	6,86	6,80	0,41	-0,51	3,58	4,96	-1,38
1993	7 143,7	6,50	5,68	3,46	12,89	7,22	6,27	0,41	-1,37	3,42	4,46	-1,04
1994	7 190,3	4,80	5,44	1,98	12,57	7,13	3,89	0,44	-0,05	3,15	4,57	-1,42
1995	7 224,9	4,71	4,79	2,52	12,07	7,28	3,67	0,46	0,73	3,19	4,61	-1,42
1996	7 259,0	4,21	4,52	0,77	11,72	7,19	4,08	1,02	-0,18	2,87	4,98	-2,11
1997	7 289,6	3,20	3,48	-0,27	10,93	7,45	3,80	1,44	-0,23	2,79	5,19	-2,40
1998 PD	7 313,0	3,17	2,95	0,22	10,36	7,41	3,64	1,48	0,05	2,75	4,73	-1,98
1999 PR	7 336,3	3,38	2,60	0,79	10,02	7,42	3,98	1,55	0,21	3,01	4,85	-1,84
2000 PR	7 361,1

Voir notes à la fin du tableau 1.

**Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
ONTARIO**

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	7 906,4	107,1	66,2	60,8	125,1	58,9	63,8	12,7	1,5	97,0	88,8	8,2	-19,9
1973	8 013,5	126,4	63,9	82,4	123,8	59,9	103,2	19,6	4,1	104,2	109,4	-5,3	-19,9
1974	8 139,9	120,3	63,7	76,6	124,2	60,6	120,1	20,2	-1,2	89,5	111,7	-22,2	-19,9
1975	8 260,2	106,3	65,2	61,1	125,8	60,6	98,5	16,4	4,1	80,9	106,0	-25,1	-19,9
1976	8 366,5	91,4	62,1	46,3	122,7	60,6	72,0	13,5	-1,7	88,7	99,2	-10,5	-17,0
1977	8 457,9	96,6	61,3	50,2	122,8	61,4	56,6	13,8	-1,2	98,6	90,0	8,6	-15,0
1978	8 554,5	71,0	59,8	26,1	121,0	61,1	42,4	15,0	-1,7	86,6	86,2	0,4	-15,0
1979	8 625,5	74,4	60,2	29,2	121,7	61,5	52,0	11,5	4,0	83,5	98,9	-15,3	-15,0
1980	8 699,9	72,4	60,6	26,8	123,3	62,7	62,3	8,2	7,6	74,2	109,1	-34,9	-15,0
1981	8 772,3	94,1	59,3	41,9	122,2	62,8	55,0	11,0	17,5	80,6	100,2	-19,7	-7,2
1982	8 866,4	117,8	61,2	58,3	124,9	63,7	53,0	14,3	-0,1	89,1	69,5	19,6	-1,7
1983	8 984,2	121,0	62,3	60,3	126,8	64,5	40,0	14,3	1,7	88,2	55,4	32,8	-1,7
1984	9 105,1	128,7	66,6	63,8	131,3	64,7	41,5	12,9	-1,6	89,1	52,4	36,7	-1,7
1985	9 233,9	129,6	65,5	65,8	132,2	66,7	40,7	11,8	3,4	88,4	54,9	33,4	-1,7
1986	9 363,5	172,7	66,0	107,0	133,9	67,9	49,6	10,3	24,7	100,1	57,1	42,9	-0,3
1987	9 536,2	205,8	66,5	138,7	134,6	68,1	84,8	8,6	22,2	104,7	64,4	40,3	0,6
1988	9 741,9	234,6	67,4	166,6	138,1	70,7	89,0	7,3	70,0	91,4	76,5	14,9	0,6
1989	9 976,5	218,0	74,4	143,0	145,3	70,9	104,8	8,3	47,6	87,3	88,5	-1,2	0,6
1990	10 194,5	164,8	80,1	84,1	150,9	70,8	113,4	8,3	-6,0	75,2	90,3	-15,1	0,6
1991	10 359,2	127,0	78,6	60,6	151,5	72,9	118,8	10,7	-37,5	71,2	81,2	-10,0	-12,2
1992	10 486,2	144,4	77,4	88,4	150,6	73,2	138,2	9,1	-27,2	68,0	81,5	-13,5	-21,4
1993	10 630,6	120,2	72,0	69,6	147,8	75,9	134,3	9,3	-42,6	62,3	75,1	-12,8	-21,4
1994	10 750,8	138,7	69,6	90,6	147,1	77,5	117,3	10,0	-12,2	66,0	70,5	-4,5	-21,4
1995	10 889,5	139,5	67,8	93,1	146,3	78,5	115,6	10,5	-10,2	68,5	70,3	-1,8	-21,4
1996	11 029,0	134,8	60,9	82,8	140,0	79,1	119,8	20,2	-15,0	67,0	68,7	-1,7	-8,9
1997	11 163,8	147,3	53,5	93,9	133,0	79,5	117,9	28,4	-2,5	71,1	64,3	6,8	...
1998 PD	11 311,1	123,6	52,3	71,3	132,7	80,4	92,2	29,6	-2,8	73,4	62,0	11,5	...
1999 PR	11 434,7	142,4	45,8	96,6	129,9	84,0	104,1	31,0	6,9	80,0	63,3	16,6	...
2000 PR	11 577,2

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	7 906,4	13,45	8,31	7,64	15,71	7,40	8,02	1,59	0,18	12,19	11,16	1,03
1973	8 013,5	15,65	7,91	10,20	15,33	7,41	12,78	2,43	0,51	12,90	13,55	-0,65
1974	8 139,9	14,67	7,76	9,34	15,15	7,38	14,65	2,46	-0,14	10,91	13,62	-2,70
1975	8 260,2	12,79	7,84	7,34	15,13	7,29	11,84	1,98	0,49	9,74	12,75	-3,01
1976	8 366,5	10,86	7,38	5,51	14,59	7,21	8,56	1,60	-0,20	10,54	11,79	-1,25
1977	8 457,9	11,35	7,21	5,90	14,43	7,22	6,65	1,62	-0,14	11,59	10,58	1,01
1978	8 554,5	8,27	6,97	3,04	14,08	7,11	4,94	1,74	-0,20	10,08	10,03	0,05
1979	8 625,5	8,59	6,95	3,37	14,04	7,10	6,00	1,33	0,46	9,64	11,41	-1,77
1980	8 699,9	8,29	6,93	3,07	14,12	7,18	7,13	0,94	0,87	8,49	12,49	-4,00
1981	8 772,3	10,67	6,73	4,75	13,85	7,13	6,24	1,25	1,99	9,14	11,37	-2,23
1982	8 866,4	13,20	6,85	6,53	13,99	7,14	5,94	1,60	-0,01	9,99	7,79	2,20
1983	8 984,2	13,37	6,89	6,67	14,02	7,13	4,43	1,58	0,19	9,75	6,12	3,63
1984	9 105,1	14,04	7,26	6,96	14,32	7,06	4,53	1,40	-0,17	9,71	5,71	4,00
1985	9 233,9	13,94	7,04	7,08	14,22	7,18	4,38	1,26	0,37	9,50	5,91	3,59
1986	9 363,5	18,27	6,99	11,32	14,17	7,18	5,25	1,09	2,61	10,59	6,05	4,54
1987	9 536,2	21,35	6,90	14,38	13,97	7,07	8,80	0,89	2,30	10,86	6,68	4,18
1988	9 741,9	23,79	6,83	16,89	14,00	7,17	9,03	0,74	7,10	9,27	7,76	1,51
1989	9 976,5	21,61	7,38	14,17	14,41	7,03	10,39	0,82	4,72	8,65	8,77	-0,12
1990	10 194,5	16,03	7,79	8,18	14,69	6,89	11,04	0,80	-0,58	7,32	8,79	-1,47
1991	10 359,2	12,18	7,54	5,82	14,53	7,00	11,40	1,02	-3,60	6,83	7,79	-0,96
1992	10 486,2	13,68	7,33	8,38	14,26	6,93	13,09	0,86	-2,57	6,44	7,72	-1,28
1993	10 630,6	11,24	6,73	6,51	13,83	7,10	12,56	0,87	-3,99	5,83	7,02	-1,19
1994	10 750,8	12,82	6,43	8,37	13,59	7,16	10,84	0,92	-1,13	6,10	6,52	-0,42
1995	10 889,5	12,72	6,19	8,49	13,35	7,16	10,54	0,96	-0,93	6,25	6,41	-0,16
1996	11 029,0	12,15	5,49	7,47	12,62	7,13	10,80	1,82	-1,35	6,04	6,19	-0,15
1997	11 163,8	13,11	4,76	8,35	11,84	7,08	10,50	2,53	-0,22	6,33	5,72	0,61
1998 PD	11 311,1	10,87	4,60	6,27	11,66	7,07	8,11	2,60	-0,24	6,46	5,45	1,01
1999 PR	11 434,7	12,38	3,98	8,40	11,29	7,30	9,05	2,70	0,60	6,95	5,51	1,44
2000 PR	11 577,2

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
MANITOBA
NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	998,9	3,7	9,2	-3,3	17,4	8,2	5,3	0,9	0,1	26,1	33,8	-7,7	-2,2
1973	1 002,6	9,8	8,8	3,2	17,0	8,2	6,6	1,5	0,2	33,8	36,0	-2,2	-2,2
1974	1 012,4	7,1	8,9	0,4	17,3	8,4	7,4	1,5	-0,1	30,2	35,6	-5,4	-2,2
1975	1 019,5	8,6	8,8	2,0	17,1	8,4	7,1	1,2	0,2	28,4	32,5	-4,1	-2,2
1976	1 028,1	6,3	8,5	0,7	16,7	8,3	5,5	1,0	-0,1	25,1	28,7	-3,7	-2,9
1977	1 034,5	5,3	8,5	0,2	16,7	8,2	5,1	1,0	-0,1	21,6	25,3	-3,8	-3,4
1978	1 039,8	-2,5	8,1	-7,2	16,4	8,3	3,6	1,1	-0,1	18,7	28,2	-9,6	-3,4
1979	1 037,3	-4,9	8,0	-9,5	16,2	8,2	4,9	0,8	0,2	18,8	32,6	-13,8	-3,4
1980	1 032,4	0,3	7,6	-3,8	16,0	8,4	7,7	0,6	0,4	19,0	30,4	-11,3	-3,4
1981	1 032,8	7,7	7,4	1,5	16,1	8,6	5,4	1,0	0,7	22,7	26,3	-3,6	-1,2
1982	1 040,5	13,6	7,6	5,7	16,1	8,5	4,9	0,9	0,2	20,9	19,4	1,5	0,3
1983	1 054,1	12,7	8,1	4,2	16,6	8,5	4,0	1,1	0,4	18,5	17,5	1,0	0,3
1984	1 066,7	11,6	8,4	3,0	16,7	8,3	3,9	0,7	-0,2	17,2	17,2	—	0,3
1985	1 078,4	9,4	8,3	0,7	17,1	8,8	3,4	0,8	-0,1	17,2	19,0	-1,8	0,3
1986	1 087,7	6,9	8,1	-0,1	17,0	8,9	3,7	1,0	0,2	17,4	20,5	-3,0	-1,1
1987	1 094,6	5,2	8,2	-1,0	17,0	8,7	4,8	1,1	0,1	18,1	22,9	-4,8	-2,1
1988	1 099,8	1,7	7,9	-4,1	17,0	9,1	5,0	1,2	0,7	16,1	24,7	-8,6	-2,1
1989	1 101,5	1,3	8,5	-5,1	17,3	8,8	6,1	1,4	0,2	17,1	27,1	-10,0	-2,1
1990	1 102,8	3,4	8,5	-3,0	17,4	8,9	6,6	1,1	0,2	16,9	25,5	-8,6	-2,1
1991	1 106,3	4,0	8,3	-3,3	17,3	8,9	5,6	1,0	-0,4	16,1	23,6	-7,6	-1,0
1992	1 110,3	4,6	7,6	-2,8	16,6	9,0	5,1	1,0	-0,4	15,9	22,3	-6,4	-0,3
1993	1 114,9	5,2	7,4	-1,9	16,7	9,3	4,9	1,2	-0,4	14,6	19,8	-5,2	-0,3
1994	1 120,1	5,7	7,3	-1,4	16,5	9,1	4,1	1,2	-0,2	15,4	19,4	-4,0	-0,3
1995	1 125,8	5,0	6,5	-1,2	16,1	9,7	3,5	1,3	-0,1	15,5	18,9	-3,3	-0,3
1996	1 130,8	4,4	6,0	-1,5	15,5	9,5	3,9	1,4	-0,3	14,4	18,1	-3,7	-0,1
1997	1 135,2	1,0	5,1	-4,2	14,7	9,5	3,8	1,5	0,3	13,2	19,9	-6,7	...
1998 PD	1 136,1	3,1	4,7	-1,6	14,6	9,8	3,0	1,5	—	15,3	18,4	-3,1	...
1999 PR	1 139,2	5,4	4,2	1,3	14,3	10,2	3,7	1,6	0,6	16,3	17,7	-1,4	...
2000 PR	1 144,7

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	998,9	3,68	9,17	-3,34	17,38	8,22	5,26	0,94	0,08	26,09	33,82	-7,73
1973	1 002,6	9,71	8,70	3,15	16,84	8,14	6,57	1,47	0,23	33,53	35,71	-2,18
1974	1 012,4	7,04	8,74	0,41	17,04	8,30	7,31	1,51	-0,07	29,72	35,04	-5,32
1975	1 019,5	8,40	8,56	1,95	16,75	8,19	6,97	1,20	0,22	27,72	31,76	-4,04
1976	1 028,1	6,15	8,21	0,72	16,22	8,01	5,34	0,98	-0,10	24,30	27,84	-3,54
1977	1 034,5	5,13	8,23	0,16	16,12	7,89	4,88	0,99	-0,07	20,78	24,43	-3,65
1978	1 039,8	-2,39	7,80	-6,93	15,79	7,99	3,44	1,07	-0,10	17,97	27,18	-9,20
1979	1 037,3	-4,72	7,75	-9,20	15,69	7,94	4,74	0,81	0,21	18,14	31,48	-13,34
1980	1 032,4	0,32	7,31	-3,71	15,48	8,17	7,44	0,58	0,41	18,44	29,43	-10,98
1981	1 032,8	7,44	7,16	1,46	15,51	8,34	5,18	0,94	0,71	21,87	25,37	-3,49
1982	1 040,5	13,01	7,29	5,41	15,40	8,11	4,71	0,88	0,15	19,94	18,51	1,43
1983	1 054,1	11,93	7,62	4,01	15,66	8,04	3,75	1,04	0,40	17,44	16,54	0,90
1984	1 066,7	10,85	7,80	2,75	15,52	7,73	3,64	0,68	-0,16	16,00	16,05	-0,05
1985	1 078,4	8,63	7,70	0,63	15,79	8,08	3,15	0,78	-0,12	15,90	17,52	-1,62
1986	1 087,7	6,31	7,42	-0,11	15,59	8,17	3,44	0,92	0,16	15,97	18,75	-2,79
1987	1 094,6	4,70	7,51	-0,90	15,45	7,94	4,37	1,02	0,07	16,51	20,84	-4,33
1988	1 099,8	1,58	7,20	-3,72	15,47	8,27	4,55	1,08	0,61	14,65	22,45	-7,80
1989	1 101,5	1,21	7,71	-4,60	15,72	8,00	5,57	1,31	0,21	15,48	24,56	-9,08
1990	1 102,8	3,11	7,69	-2,68	15,71	8,02	6,01	1,02	0,14	15,31	23,11	-7,80
1991	1 106,3	3,61	7,52	-2,99	15,59	8,07	5,09	0,89	-0,35	14,48	21,32	-6,84
1992	1 110,3	4,12	6,84	-2,48	14,91	8,07	4,57	0,93	-0,35	14,31	20,08	-5,77
1993	1 114,9	4,68	6,63	-1,72	14,95	8,32	4,36	1,04	-0,38	13,06	17,72	-4,66
1994	1 120,1	5,09	6,53	-1,21	14,68	8,15	3,67	1,10	-0,20	13,68	17,25	-3,57
1995	1 125,8	4,41	5,72	-1,08	14,28	8,56	3,14	1,14	-0,11	13,75	16,71	-2,96
1996	1 130,8	3,87	5,28	-1,31	13,66	8,38	3,47	1,24	-0,23	12,68	15,97	-3,30
1997	1 135,2	0,85	4,53	-3,68	12,90	8,37	3,32	1,31	0,22	11,60	17,51	-5,91
1998 PD	1 136,1	2,74	4,17	-1,43	12,81	8,64	2,65	1,35	-0,01	13,47	16,19	-2,72
1999 PR	1 139,2	4,75	3,64	1,11	12,54	8,90	3,25	1,42	0,53	14,24	15,50	-1,26
2000 PR	1 144,7

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
SASKATCHEWAN
NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	923,1	-9,5	7,9	-16,2	15,5	7,6	1,5	0,4	—	19,5	36,8	-17,3	-1,2
1973	913,6	-6,0	7,2	-12,0	14,8	7,6	1,9	0,7	0,1	26,2	39,4	-13,3	-1,2
1974	907,5	2,7	7,3	-3,3	15,1	7,8	2,2	0,7	—	28,0	32,8	-4,8	-1,2
1975	910,3	15,3	7,6	8,9	15,3	7,7	2,8	0,6	0,1	30,0	23,4	6,6	-1,2
1976	925,6	13,0	8,2	5,6	16,0	7,8	2,3	0,5	—	26,2	22,4	3,8	-0,8
1977	938,5	10,5	9,0	2,1	16,5	7,6	2,2	0,5	—	22,2	21,8	0,4	-0,5
1978	949,1	5,6	8,8	-2,7	16,6	7,7	1,6	0,6	—	19,3	23,0	-3,7	-0,5
1979	954,7	8,0	9,6	-1,1	16,9	7,4	2,8	0,4	0,1	21,1	24,6	-3,5	-0,5
1980	962,7	8,1	9,4	-0,8	17,1	7,7	3,6	0,3	0,2	20,7	25,0	-4,4	-0,5
1981	970,8	11,1	9,7	1,7	17,2	7,5	2,4	0,5	0,3	23,2	23,7	-0,5	-0,3
1982	981,9	12,6	9,5	3,3	17,7	8,2	2,1	0,6	—	21,0	19,3	1,7	-0,2
1983	994,5	13,8	10,2	3,7	17,8	7,6	1,7	0,6	0,1	19,5	17,0	2,5	-0,2
1984	1 008,3	12,6	10,3	2,5	18,0	7,7	2,2	0,6	0,2	17,3	16,6	0,7	-0,2
1985	1 021,0	6,3	10,1	-3,6	18,2	8,0	1,9	0,8	0,3	15,8	20,8	-5,0	-0,2
1986	1 027,3	2,7	9,5	-5,2	17,5	8,1	1,9	0,4	0,4	15,9	22,9	-7,0	-1,6
1987	1 030,0	-0,4	9,2	-7,0	17,0	7,8	2,1	0,5	0,4	15,7	24,7	-9,0	-2,6
1988	1 029,6	-8,1	8,7	-14,2	16,8	8,1	2,2	0,5	0,4	13,6	30,0	-16,3	-2,6
1989	1 021,4	-10,6	8,7	-16,7	16,7	7,9	2,1	0,5	0,2	15,3	33,9	-18,6	-2,6
1990	1 010,8	-8,4	8,0	-13,9	16,1	8,0	2,4	0,4	0,1	16,1	32,0	-15,9	-2,6
1991	1 002,3	-1,2	7,2	-7,9	15,3	8,1	2,5	0,4	-0,4	17,4	26,9	-9,5	-0,5
1992	1 001,2	2,4	7,2	-5,8	15,0	7,8	2,5	0,5	-0,1	17,3	25,1	-7,7	1,0
1993	1 003,5	4,2	6,1	-2,9	14,3	8,2	2,4	0,5	-0,3	16,3	20,8	-4,5	1,0
1994	1 007,7	4,2	5,7	-2,5	14,0	8,3	2,3	0,5	-0,2	16,9	20,8	-4,0	1,0
1995	1 011,9	4,4	5,0	-1,6	13,5	8,5	1,9	0,5	0,2	16,9	20,1	-3,2	1,0
1996	1 016,3	4,3	4,5	-0,6	13,3	8,8	1,8	0,7	0,1	16,8	18,7	-1,9	0,4
1997	1 020,6	2,8	4,2	-1,5	12,9	8,6	1,8	0,9	0,3	16,7	19,4	-2,7	...
1998 PD	1 023,4	2,9	3,9	-1,0	12,8	8,9	1,6	0,9	0,1	18,7	20,5	-1,8	...
1999 PR	1 026,3	-1,4	3,5	-4,9	12,7	9,2	1,7	0,9	0,5	16,9	23,1	-6,2	...
2000 PR	1 024,8

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	923,1	-10,38	8,58	-17,62	16,85	8,26	1,65	0,49	0,05	21,22	40,05	-18,83
1973	913,6	-6,64	7,86	-13,16	16,26	8,40	2,05	0,78	0,14	28,75	43,31	-14,56
1974	907,5	3,00	8,04	-3,68	16,63	8,60	2,47	0,80	-0,03	30,81	36,13	-5,32
1975	910,3	16,66	8,27	9,73	16,63	8,36	3,09	0,64	0,14	32,66	25,52	7,14
1976	925,6	13,92	8,75	6,01	17,13	8,38	2,49	0,53	-0,05	28,15	24,05	4,10
1977	938,5	11,18	9,49	2,19	17,53	8,05	2,36	0,54	-0,03	23,52	23,11	0,41
1978	949,1	5,87	9,25	-2,88	17,39	8,14	1,64	0,59	-0,05	20,27	24,16	-3,89
1979	954,7	8,39	9,99	-1,10	17,67	7,69	2,88	0,45	0,13	22,01	25,68	-3,66
1980	962,7	8,36	9,73	-0,88	17,64	7,91	3,72	0,31	0,24	21,37	25,91	-4,53
1981	970,8	11,36	9,92	1,74	17,63	7,71	2,46	0,50	0,31	23,74	24,27	-0,53
1982	981,9	12,77	9,63	3,29	17,93	8,30	2,15	0,59	-0,03	21,29	19,53	1,76
1983	994,5	13,75	10,22	3,68	17,82	7,60	1,73	0,65	0,10	19,44	16,94	2,50
1984	1 008,3	12,46	10,16	2,46	17,75	7,60	2,12	0,57	0,19	17,08	16,36	0,72
1985	1 021,0	6,18	9,89	-3,56	17,73	7,84	1,86	0,79	0,27	15,39	20,28	-4,90
1986	1 027,3	2,63	9,19	-5,02	17,03	7,84	1,81	0,35	0,36	15,48	22,30	-6,82
1987	1 030,0	-0,42	8,96	-6,83	16,54	7,58	2,06	0,46	0,35	15,24	24,03	-8,78
1988	1 029,6	-7,93	8,45	-13,82	16,35	7,90	2,17	0,44	0,39	13,30	29,23	-15,93
1989	1 021,4	-10,46	8,59	-16,47	16,39	7,79	2,11	0,50	0,22	15,02	33,31	-18,29
1990	1 010,8	-8,39	7,99	-13,77	15,99	7,99	2,35	0,40	0,11	15,99	31,81	-15,82
1991	1 002,3	-1,18	7,19	-7,85	15,28	8,08	2,45	0,41	-0,40	17,38	26,86	-9,48
1992	1 001,2	2,35	7,19	-5,81	14,97	7,77	2,50	0,47	-0,14	17,30	25,01	-7,71
1993	1 003,5	4,15	6,07	-2,89	14,19	8,12	2,39	0,48	-0,28	16,20	20,72	-4,52
1994	1 007,7	4,19	5,67	-2,45	13,90	8,23	2,23	0,52	-0,24	16,72	20,64	-3,92
1995	1 011,9	4,32	4,93	-1,57	13,31	8,38	1,90	0,53	0,20	16,70	19,84	-3,15
1996	1 016,3	4,23	4,45	-0,62	13,06	8,61	1,79	0,69	0,12	16,48	18,32	-1,84
1997	1 020,6	2,69	4,13	-1,44	12,58	8,45	1,71	0,84	0,29	16,33	18,94	-2,61
1998 PD	1 023,4	2,84	3,77	-0,93	12,50	8,73	1,54	0,86	0,14	18,28	20,03	-1,74
1999 PR	1 026,3	-1,38	3,41	-4,79	12,38	8,97	1,68	0,92	0,53	16,50	22,57	-6,07
2000 PR	1 024,8

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
ALBERTA

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	1 680,0	30,9	18,6	11,9	29,3	10,7	8,4	3,3	0,3	60,5	54,0	6,5	0,4
1973	1 710,9	29,1	18,5	10,2	29,3	10,8	11,9	5,1	0,7	70,5	67,8	2,7	0,4
1974	1 739,9	42,6	18,6	23,7	29,8	11,3	14,3	5,3	-0,1	75,4	60,6	14,8	0,4
1975	1 782,6	56,6	20,2	36,0	31,6	11,4	16,3	4,4	0,7	76,7	53,2	23,5	0,4
1976	1 839,2	73,5	21,5	45,1	33,1	11,6	14,9	3,8	-0,2	83,5	49,3	34,2	6,9
1977	1 912,7	75,3	22,8	40,9	34,4	11,6	12,7	4,0	-0,1	82,8	50,5	32,3	11,6
1978	1 988,0	72,2	23,5	37,1	35,4	11,9	9,8	4,4	-0,2	82,6	50,6	32,0	11,6
1979	2 060,2	85,6	24,9	49,1	37,0	12,1	12,8	3,6	0,7	96,1	56,9	39,2	11,6
1980	2 145,7	102,9	27,0	64,3	39,7	12,7	18,8	2,7	1,2	106,7	59,8	46,9	11,6
1981	2 248,7	89,8	29,8	57,9	42,6	12,8	19,3	4,1	2,5	107,6	67,3	40,2	2,1
1982	2 338,5	43,8	32,1	16,4	45,0	13,0	17,9	5,1	-0,4	72,7	68,8	4,0	-4,7
1983	2 382,3	7,6	33,0	-20,7	45,6	12,6	10,7	5,2	—	45,9	72,1	-26,2	-4,7
1984	2 389,9	2,6	31,4	-24,1	44,1	12,7	10,7	4,4	0,2	39,3	69,9	-30,6	-4,7
1985	2 392,5	22,4	30,6	-3,5	43,8	13,2	9,0	4,2	1,2	49,9	59,5	-9,6	-4,7
1986	2 414,9	14,5	30,2	-11,8	43,7	13,6	9,7	3,6	2,5	49,5	69,8	-20,3	-3,9
1987	2 429,4	10,9	28,8	-14,6	42,1	13,3	12,0	3,6	4,6	45,3	72,9	-27,6	-3,3
1988	2 440,4	35,1	28,2	10,2	42,1	13,9	14,0	3,0	4,7	54,8	60,3	-5,5	-3,3
1989	2 475,5	44,6	29,5	18,4	43,4	13,9	16,2	3,1	1,9	64,7	61,3	3,4	-3,3
1990	2 520,1	51,7	28,9	26,1	43,0	14,1	18,9	3,5	-0,4	67,4	56,3	11,1	-3,3
1991	2 571,8	41,3	28,3	14,4	42,8	14,5	17,0	4,8	-3,3	61,2	55,7	5,5	-1,4
1992	2 613,1	40,7	27,4	13,5	42,0	14,7	17,7	3,7	-1,6	57,0	56,0	1,0	-0,1
1993	2 653,9	33,6	25,0	8,7	40,3	15,3	18,6	3,7	-3,7	49,7	52,0	-2,4	-0,1
1994	2 687,4	33,5	24,2	9,5	39,8	15,6	18,0	4,0	-1,8	51,0	53,7	-2,7	-0,1
1995	2 721,0	38,5	23,0	15,6	38,9	15,9	14,8	4,2	0,7	53,8	49,5	4,3	-0,1
1996	2 759,5	46,0	21,5	24,5	37,9	16,4	13,9	5,2	0,8	61,2	46,1	15,1	-0,1
1997	2 805,4	61,1	20,5	40,6	36,9	16,5	12,9	6,4	1,7	74,5	42,0	32,5	...
1998 PD	2 866,5	66,6	21,0	45,6	38,0	17,1	11,2	6,6	0,9	84,3	44,2	40,1	...
1999 PR	2 933,1	40,4	20,0	20,4	37,9	17,8	12,1	7,0	1,3	68,8	54,8	14,0	...
2000 PR	2 973,6

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	1 680,0	18,21	10,96	7,03	17,27	6,31	4,95	1,93	0,15	35,70	31,85	3,86
1973	1 710,9	16,85	10,74	5,89	16,97	6,24	6,90	2,95	0,38	40,86	39,29	1,56
1974	1 739,9	24,21	10,54	13,45	16,93	6,39	8,11	2,99	-0,08	42,82	34,41	8,41
1975	1 782,6	31,26	11,17	19,88	17,46	6,29	8,99	2,43	0,36	42,35	29,40	12,96
1976	1 839,2	39,19	11,45	24,06	17,62	6,17	7,94	2,00	-0,12	44,51	26,27	18,24
1977	1 912,7	38,60	11,69	20,97	17,64	5,95	6,51	2,05	-0,07	42,46	25,88	16,58
1978	1 988,0	35,66	11,59	18,35	17,49	5,90	4,85	2,20	-0,11	40,79	24,98	15,80
1979	2 060,2	40,69	11,84	23,35	17,60	5,76	6,08	1,69	0,32	45,71	27,06	18,65
1980	2 145,7	46,84	12,31	29,26	18,09	5,78	8,57	1,23	0,56	48,56	27,20	21,36
1981	2 248,7	39,17	13,00	25,26	18,59	5,59	8,43	1,80	1,08	46,91	29,36	17,55
1982	2 338,5	18,55	13,59	6,95	19,08	5,49	7,60	2,16	-0,18	30,81	29,13	1,68
1983	2 382,3	3,18	13,82	-8,68	19,09	5,28	4,48	2,16	—	19,23	30,23	-11,00
1984	2 389,9	1,09	13,12	-10,08	18,44	5,32	4,46	1,84	0,09	16,45	29,24	-12,79
1985	2 392,5	9,33	12,72	-1,45	18,23	5,50	3,74	1,73	0,52	20,77	24,75	-3,98
1986	2 414,9	6,00	12,46	-4,86	18,06	5,60	3,99	1,49	1,02	20,44	28,82	-8,38
1987	2 429,4	4,50	11,83	-5,98	17,29	5,47	4,92	1,47	1,90	18,60	29,94	-11,33
1988	2 440,4	14,28	11,46	4,15	17,11	5,65	5,71	1,21	1,91	22,30	24,55	-2,25
1989	2 475,5	17,85	11,81	7,35	17,36	5,55	6,49	1,24	0,75	25,89	24,54	1,35
1990	2 520,1	20,32	11,37	10,25	16,89	5,53	7,44	1,38	-0,16	26,47	22,13	4,34
1991	2 571,8	15,94	10,93	5,57	16,50	5,57	6,55	1,85	-1,26	23,61	21,49	2,13
1992	2 613,1	15,47	10,39	5,13	15,96	5,57	6,72	1,39	-0,59	21,65	21,26	0,39
1993	2 653,9	12,57	9,34	3,27	15,09	5,74	6,95	1,40	-1,40	18,60	19,48	-0,88
1994	2 687,4	12,40	8,94	3,50	14,72	5,77	6,65	1,48	-0,68	18,86	19,85	-0,99
1995	2 721,0	14,04	8,40	5,69	14,20	5,80	5,41	1,53	0,26	19,63	18,08	1,55
1996	2 759,5	16,52	7,71	8,82	13,60	5,89	5,00	1,87	0,28	22,00	16,58	5,42
1997	2 805,4	21,54	7,21	14,33	13,01	5,80	4,56	2,27	0,60	26,26	14,81	11,45
1998 PD	2 866,5	22,97	7,23	15,73	13,12	5,88	3,87	2,28	0,31	29,07	15,23	13,84
1999 PR	2 933,1	13,69	6,78	6,91	12,82	6,04	4,09	2,37	0,45	23,29	18,56	4,74
2000 PR	2 973,6

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	2 278,1	60,1	16,5	41,8	34,6	18,0	20,1	3,5	0,3	72,3	47,4	24,9	1,7
1973	2 338,1	71,8	16,3	53,8	34,4	18,1	27,9	5,5	0,8	87,1	56,6	30,5	1,7
1974	2 409,9	69,2	16,3	51,2	35,5	19,2	34,5	5,7	-0,2	84,2	61,5	22,7	1,7
1975	2 479,1	41,3	17,1	22,5	36,3	19,2	29,3	4,7	0,8	61,1	64,0	-2,9	1,7
1976	2 520,4	31,9	17,1	14,8	35,8	18,8	20,5	3,9	-0,3	59,3	60,8	-1,5	—
1977	2 552,3	43,6	18,1	26,7	36,7	18,6	15,4	4,0	-0,2	62,8	47,3	15,5	-1,2
1978	2 595,9	45,3	18,2	28,4	37,2	19,1	12,3	4,3	-0,3	65,4	44,7	20,7	-1,2
1979	2 641,2	65,2	19,2	47,3	38,4	19,2	16,6	3,4	0,8	76,6	43,4	33,2	-1,2
1980	2 706,4	83,1	20,7	63,6	40,1	19,4	24,4	2,5	1,5	80,0	39,8	40,2	-1,2
1981	2 789,6	64,7	21,6	43,7	41,5	19,9	22,1	3,2	3,3	70,4	48,8	21,6	-0,6
1982	2 854,2	34,0	22,0	12,1	42,7	20,7	19,0	4,2	-0,6	45,9	47,9	-2,0	-0,2
1983	2 888,2	37,5	23,1	14,6	42,9	19,8	14,4	4,4	0,5	43,9	39,9	4,0	-0,2
1984	2 925,7	35,2	23,2	12,1	43,9	20,7	13,2	4,9	0,4	42,0	38,5	3,5	-0,2
1985	2 960,9	27,8	21,8	6,2	43,1	21,3	12,2	4,7	1,8	42,6	45,8	-3,2	-0,2
1986	2 988,7	34,6	20,8	13,7	42,0	21,2	12,6	4,2	4,5	49,5	48,6	0,9	0,1
1987	3 023,3	59,6	20,0	39,2	41,8	21,8	18,9	3,2	5,8	60,9	43,3	17,6	0,4
1988	3 082,9	75,9	20,4	55,1	42,9	22,5	23,2	2,4	8,5	67,5	41,6	25,9	0,4
1989	3 158,8	90,1	20,8	68,9	43,8	23,0	25,3	2,8	9,0	79,4	42,0	37,4	0,4
1990	3 248,9	89,6	22,0	67,1	45,6	23,6	28,7	3,1	2,8	78,4	39,7	38,7	0,4
1991	3 338,5	85,6	21,6	59,4	45,6	24,0	32,1	3,6	-3,6	74,5	39,9	34,6	4,6
1992	3 424,1	101,4	21,5	72,2	46,2	24,6	36,7	3,3	-0,7	78,6	39,0	39,6	7,6
1993	3 525,5	103,3	20,3	75,4	46,0	25,8	45,7	3,5	-4,4	75,2	37,6	37,6	7,6
1994	3 628,9	108,7	21,1	80,0	47,0	25,9	49,0	3,7	0,2	74,5	40,1	34,4	7,6
1995	3 737,6	97,1	20,4	69,0	46,8	26,4	44,3	3,8	5,1	67,1	43,7	23,4	7,6
1996	3 834,7	88,9	18,6	67,1	46,1	27,5	52,1	5,5	2,7	62,7	44,9	17,8	3,2
1997	3 923,6	61,8	17,2	44,6	44,6	27,4	47,5	6,8	1,9	54,0	52,0	2,0	...
1998 PD	3 985,3	26,2	15,1	11,2	43,1	28,1	36,0	7,1	-0,2	46,5	64,0	-17,5	...
1999 PR	4 011,6	36,9	12,4	24,5	42,0	29,6	36,1	7,6	4,1	51,1	59,2	-8,1	...
2000 PR	4 048,4

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	2 278,1	26,02	7,17	18,10	14,97	7,81	8,71	1,53	0,13	31,34	20,54	10,80
1973	2 338,1	30,23	6,85	22,65	14,47	7,62	11,77	2,32	0,34	36,69	23,82	12,86
1974	2 409,9	28,30	6,66	20,93	14,50	7,84	14,11	2,35	-0,09	34,43	25,17	9,27
1975	2 479,1	16,54	6,85	8,99	14,51	7,66	11,71	1,89	0,32	24,46	25,60	-1,15
1976	2 520,4	12,56	6,73	5,83	14,13	7,41	8,08	1,53	-0,13	23,37	23,96	-0,59
1977	2 552,3	16,93	7,03	10,38	14,25	7,22	5,98	1,54	-0,08	24,39	18,36	6,02
1978	2 595,9	17,31	6,94	10,84	14,22	7,28	4,71	1,65	-0,12	24,98	17,07	7,90
1979	2 641,2	24,40	7,19	17,67	14,37	7,18	6,21	1,26	0,30	28,66	16,22	12,43
1980	2 706,4	30,24	7,54	23,15	14,59	7,05	8,89	0,90	0,54	29,09	14,48	14,62
1981	2 789,6	22,92	7,66	15,49	14,70	7,04	7,83	1,14	1,16	24,94	17,30	7,64
1982	2 854,2	11,83	7,68	4,23	14,89	7,21	6,62	1,46	-0,23	15,98	16,69	-0,70
1983	2 888,2	12,91	7,94	5,03	14,76	6,82	4,97	1,51	0,19	15,11	13,73	1,39
1984	2 925,7	11,95	7,89	4,12	14,92	7,03	4,48	1,67	0,12	14,27	13,08	1,19
1985	2 960,9	9,34	7,34	2,07	14,50	7,16	4,11	1,57	0,60	14,31	15,38	-1,08
1986	2 988,7	11,52	6,90	4,57	13,96	7,06	4,18	1,41	1,50	16,47	16,17	0,30
1987	3 023,3	19,53	6,55	12,85	13,70	7,14	6,20	1,04	1,92	19,95	14,18	5,77
1988	3 082,9	24,32	6,53	17,66	13,76	7,22	7,44	0,78	2,72	21,63	13,34	8,29
1989	3 158,8	28,11	6,48	21,50	13,66	7,18	7,91	0,87	2,80	24,77	13,11	11,66
1990	3 248,9	27,19	6,69	20,38	13,85	7,16	8,72	0,94	0,85	23,80	12,05	11,75
1991	3 338,5	25,33	6,40	17,56	13,49	7,09	9,49	1,08	-1,07	22,02	11,80	10,22
1992	3 424,1	29,19	6,20	20,79	13,28	7,08	10,56	0,95	-0,21	22,62	11,23	11,39
1993	3 525,5	28,89	5,66	21,09	12,87	7,20	12,78	0,97	-1,23	21,03	10,52	10,51
1994	3 628,9	29,51	5,72	21,72	12,76	7,04	13,32	0,99	0,04	20,23	10,88	9,35
1995	3 737,6	25,64	5,40	18,23	12,37	6,97	11,70	1,00	1,35	17,72	11,54	6,18
1996	3 834,7	22,92	4,80	17,30	11,89	7,10	13,42	1,41	0,70	16,17	11,58	4,59
1997	3 923,6	15,62	4,34	11,28	11,27	6,93	12,02	1,73	0,48	13,66	13,16	0,50
1998 PD	3 985,3	6,56	3,76	2,79	10,79	7,02	9,00	1,77	-0,06	11,63	16,01	-4,38
1999 PR	4 011,6	9,15	3,07	6,08	10,42	7,35	8,96	1,87	1,01	12,68	14,70	-2,02
2000 PR	4 048,4

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
YUKON

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	19,7	1,1	0,3	0,7	0,5	0,1	0,1	—	—	2,8	2,2	0,6	0,1
1973	20,8	0,2	0,3	-0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	—	2,3	2,6	-0,3	0,1
1974	21,0	0,6	0,4	0,1	0,5	0,1	0,1	0,1	—	2,8	2,7	0,1	0,1
1975	21,6	0,7	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	—	—	2,8	2,5	0,2	0,1
1976	22,3	0,3	0,3	-0,3	0,4	0,1	0,1	—	—	2,6	2,9	-0,4	0,3
1977	22,5	0,8	0,3	0,1	0,4	0,1	0,1	—	—	2,8	2,7	0,1	0,4
1978	23,4	0,6	0,4	-0,2	0,4	0,1	0,1	—	—	2,7	2,8	-0,2	0,4
1979	24,0	0,4	0,4	-0,4	0,5	0,1	0,1	—	—	2,4	2,8	-0,4	0,4
1980	24,3	0,4	0,3	-0,3	0,5	0,1	0,1	—	—	2,3	2,7	-0,4	0,4
1981	24,8	-0,6	0,4	-1,3	0,5	0,1	0,1	—	—	2,7	4,1	-1,4	0,3
1982	24,2	-0,6	0,4	-1,2	0,5	0,1	0,1	0,1	—	1,6	2,8	-1,2	0,3
1983	23,6	-0,1	0,4	-0,8	0,5	0,1	0,1	—	—	1,6	2,4	-0,8	0,3
1984	23,6	0,6	0,4	-0,1	0,5	0,1	—	—	—	1,6	1,7	-0,1	0,3
1985	24,2	0,2	0,3	-0,4	0,5	0,1	—	—	—	1,6	2,0	-0,4	0,3
1986	24,4	0,8	0,4	0,2	0,5	0,1	—	—	—	2,2	2,0	0,2	0,2
1987	25,1	0,7	0,4	0,2	0,5	0,1	0,1	—	—	2,3	2,2	0,1	0,2
1988	25,9	1,0	0,4	0,4	0,5	0,1	0,1	—	—	2,4	2,1	0,3	0,2
1989	26,8	0,7	0,4	0,1	0,5	0,1	0,1	—	—	2,3	2,3	—	0,2
1990	27,5	0,7	0,4	—	0,6	0,1	0,1	—	—	2,2	2,2	—	0,2
1991	28,2	1,2	0,5	0,6	0,6	0,1	0,1	—	—	2,4	1,9	0,5	0,2
1992	29,3	0,8	0,4	0,3	0,5	0,1	0,1	—	—	2,3	2,1	0,2	0,1
1993	30,2	-0,2	0,4	-0,7	0,5	0,1	0,1	—	—	1,6	2,4	-0,8	0,1
1994	30,0	0,3	0,3	-0,2	0,4	0,1	0,1	—	—	1,8	2,0	-0,2	0,1
1995	30,3	1,2	0,3	0,7	0,5	0,2	0,1	—	—	2,3	1,7	0,7	0,1
1996	31,5	0,6	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	—	—	1,9	1,7	0,2	0,1
1997	32,1	-0,2	0,4	-0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	—	1,6	2,2	-0,6	...
1998 PD	31,9	-0,8	0,3	-1,1	0,4	0,1	0,1	0,1	—	1,5	2,6	-1,1	...
1999 PR	31,1	-0,4	0,2	-0,6	0,4	0,2	0,1	0,1	—	1,5	2,1	-0,6	...
2000 PR	30,7

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	19,7	53,78	17,17	32,32	22,25	5,08	5,72	1,92	0,15	138,94	110,57	28,37
1973	20,8	7,61	14,79	-11,34	20,10	5,31	4,31	2,97	0,19	109,42	122,29	-12,88
1974	21,0	28,53	17,91	6,53	23,27	5,36	4,70	2,73	—	130,67	126,11	4,56
1975	21,6	31,02	13,50	13,50	18,61	5,11	4,43	2,19	0,23	125,46	114,42	11,04
1976	22,3	12,72	14,51	-14,15	20,00	5,49	3,26	1,79	—	114,32	129,95	-15,62
1977	22,5	35,21	14,29	2,92	18,87	4,58	2,27	1,83	—	122,28	119,79	2,48
1978	23,4	25,49	15,14	-7,10	18,90	3,76	2,41	1,99	—	112,16	119,69	-7,53
1979	24,0	15,82	15,49	-16,81	20,75	5,26	2,86	1,37	0,21	98,53	117,04	-18,51
1980	24,3	17,11	14,18	-13,89	19,39	5,21	3,91	1,10	0,37	93,45	110,52	-17,07
1981	24,8	-22,67	16,14	-52,21	21,90	5,76	4,49	1,84	1,35	110,58	166,79	-56,21
1982	24,2	-23,20	17,01	-51,37	21,94	4,93	2,88	2,30	-1,46	67,80	118,29	-50,49
1983	23,6	-3,52	18,09	-32,96	22,88	4,79	3,09	1,44	-0,38	65,96	100,19	-34,23
1984	23,6	24,77	17,23	-3,65	21,75	4,53	1,72	0,92	0,21	66,60	71,25	-4,65
1985	24,2	8,74	14,06	-16,36	19,13	5,07	1,48	0,82	1,32	65,37	83,71	-18,34
1986	24,4	31,47	14,95	7,55	19,51	4,56	1,98	0,77	-0,89	88,50	81,27	7,23
1987	25,1	28,73	14,50	6,82	18,74	4,23	3,14	0,82	0,59	90,50	86,59	3,92
1988	25,9	36,72	14,60	14,91	19,76	5,16	2,58	0,87	-0,04	92,90	79,66	13,24
1989	26,8	24,07	14,17	2,94	17,66	3,50	3,68	0,74	1,10	85,23	86,33	-1,10
1990	27,5	23,47	15,85	0,79	19,98	4,13	2,87	1,15	—	79,89	80,82	-0,93
1991	28,2	41,36	15,79	19,83	19,76	3,97	2,92	1,36	1,63	81,78	65,15	16,63
1992	29,3	28,42	13,84	9,57	17,77	3,93	4,47	1,44	-0,67	78,45	71,22	7,22
1993	30,2	-6,41	12,79	-24,13	16,88	4,09	3,42	1,03	-1,43	54,40	79,49	-25,09
1994	30,0	9,89	10,55	-5,57	14,66	4,11	3,88	1,06	-0,27	59,35	67,47	-8,13
1995	30,3	38,62	10,13	23,70	15,22	5,08	2,82	1,10	0,74	74,72	53,48	21,24
1996	31,5	20,03	10,16	7,92	13,93	3,77	2,74	1,45	-0,13	59,93	53,17	6,76
1997	32,1	-5,99	10,96	-16,95	14,80	3,84	2,72	1,81	-0,44	50,89	68,32	-17,42
1998 PD	31,9	-26,43	8,41	-34,84	13,04	4,63	1,97	2,03	0,57	48,17	83,51	-35,35
1999 PR	31,1	-11,35	7,05	-18,40	12,19	5,14	2,46	2,20	—	48,31	66,97	-18,66
2000 PR	30,7

Voir notes à la fin du tableau 1.

**Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1972-2000
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (Nunavut inclus jusqu'en 1991)**

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972	37,8	2,2	1,0	1,1	1,2	0,3	0,2	—	—	4,4	3,5	0,9	0,1
1973	40,0	0,8	1,0	-0,3	1,2	0,2	0,2	—	—	3,6	4,0	-0,4	0,1
1974	40,8	1,3	0,8	0,3	1,0	0,2	0,2	—	—	4,3	4,2	0,2	0,1
1975	42,1	1,6	1,0	0,6	1,2	0,2	0,2	—	—	4,3	3,9	0,4	0,1
1976	43,8	0,6	1,0	-0,6	1,2	0,2	0,2	—	—	4,1	4,9	-0,8	0,3
1977	44,4	0,4	1,0	-0,9	1,2	0,2	0,1	—	—	4,4	5,4	-1,0	0,3
1978	44,8	0,5	1,0	-0,9	1,2	0,2	0,1	—	—	3,9	4,8	-1,0	0,3
1979	45,2	0,7	1,1	-0,7	1,3	0,2	0,1	—	—	3,7	4,6	-0,8	0,3
1980	45,9	0,6	1,1	-0,8	1,3	0,2	0,1	—	—	3,4	4,3	-0,9	0,3
1981	46,5	1,8	1,1	0,3	1,3	0,2	0,1	—	—	4,2	4,1	0,2	0,3
1982	48,2	2,1	1,1	0,6	1,4	0,2	0,1	—	—	3,8	3,2	0,6	0,4
1983	50,4	1,6	1,3	—	1,5	0,2	0,1	—	—	3,4	3,4	—	0,4
1984	52,0	1,7	1,2	0,1	1,4	0,2	0,1	—	—	3,5	3,5	0,1	0,4
1985	53,6	1,0	1,2	-0,6	1,4	0,2	0,1	0,1	—	3,4	4,0	-0,6	0,4
1986	54,6	-0,1	1,3	-1,8	1,5	0,2	0,1	—	—	3,1	4,9	-1,8	0,4
1987	54,5	0,7	1,3	-1,1	1,5	0,2	0,1	—	—	3,5	4,7	-1,2	0,5
1988	55,2	1,2	1,3	-0,7	1,6	0,2	0,1	—	0,1	3,5	4,3	-0,8	0,5
1989	56,4	1,4	1,2	-0,3	1,5	0,2	0,1	0,1	—	3,7	4,1	-0,4	0,5
1990	57,8	1,9	1,4	0,1	1,6	0,2	0,1	0,1	0,1	3,8	3,8	—	0,5
1991	59,7	1,9	1,4	0,2	1,6	0,2	0,1	—	—	3,7	3,6	0,1	0,3
1992	39,1	0,5	0,7	-0,2	0,9	0,1	0,1	—	-0,1	2,9	3,1	-0,2	—
1993	39,6	0,8	0,7	—	0,8	0,1	0,1	—	—	2,6	2,6	—	—
1994	40,4	0,8	0,7	0,1	0,8	0,1	0,1	—	—	2,8	2,7	0,1	—
1995	41,2	0,4	0,7	-0,4	0,9	0,1	0,1	0,1	—	2,5	2,9	-0,4	—
1996	41,6	0,1	0,7	-0,6	0,8	0,2	0,1	0,1	—	2,4	3,0	-0,6	—
1997	41,7	-0,2	0,6	-0,8	0,7	0,1	0,1	0,1	—	2,4	3,3	-0,8	...
1998 PD	41,4	-0,4	0,6	-1,1	0,8	0,2	0,1	0,1	—	2,3	3,4	-1,1	...
1999 PR	41,0	0,6	0,6	—	0,8	0,2	0,1	0,1	—	2,7	2,7	—	...
2000 PR	41,6

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972	37,8	55,93	24,84	27,64	31,83	6,99	4,86	0,31	-0,03	113,20	90,07	23,12
1973	40,0	20,58	23,62	-6,36	29,78	6,16	4,40	0,49	0,02	88,53	98,82	-10,29
1974	40,8	31,21	20,15	7,83	25,11	4,96	4,82	0,55	-0,10	104,82	101,15	3,66
1975	42,1	38,36	22,32	12,92	27,35	5,03	4,49	0,42	—	100,13	91,29	8,84
1976	43,8	13,05	22,03	-14,73	26,84	4,81	4,02	0,29	-0,11	92,98	111,31	-18,33
1977	44,4	9,60	22,25	-20,24	26,74	4,49	2,74	0,31	-0,11	98,06	120,60	-22,55
1978	44,8	10,13	22,19	-19,55	26,74	4,55	2,53	0,38	-0,11	85,59	107,18	-21,59
1979	45,2	15,22	23,64	-15,84	28,14	4,50	3,05	0,29	-0,02	81,24	99,82	-18,58
1980	45,9	12,01	23,02	-18,30	28,17	5,15	2,01	0,22	0,02	72,96	93,08	-20,12
1981	46,5	36,98	23,35	6,33	27,49	4,14	1,92	0,19	0,91	89,30	85,60	3,69
1982	48,2	43,06	22,92	13,04	27,62	4,71	2,25	0,95	0,57	76,92	65,75	11,17
1983	50,4	31,02	24,43	-0,27	29,14	4,71	1,15	0,47	-0,27	66,41	67,10	-0,68
1984	52,0	31,26	22,87	1,74	27,36	4,49	1,42	0,49	-0,15	67,14	66,18	0,97
1985	53,6	18,54	22,60	-10,55	26,56	3,96	1,31	0,98	-0,07	63,17	73,98	-10,81
1986	54,6	-1,72	23,31	-33,01	27,62	4,31	1,23	0,88	0,04	56,61	90,01	-33,39
1987	54,5	12,70	24,17	-20,52	27,76	3,59	1,31	0,42	0,07	63,92	85,41	-21,49
1988	55,2	20,77	23,93	-12,04	27,87	3,94	1,36	0,70	1,24	63,20	77,14	-13,94
1989	56,4	24,57	21,55	-5,68	25,91	4,36	1,75	1,35	0,39	65,34	71,80	-6,47
1990	57,8	33,04	23,10	1,50	26,96	3,86	1,28	0,92	1,24	63,90	64,01	-0,10
1991	59,7	38,90	28,29	3,87	33,09	4,80	2,51	0,24	-0,08	73,95	72,27	1,68
1992	39,1	13,61	18,11	-5,42	21,67	3,56	2,31	0,46	-1,68	73,22	78,81	-5,59
1993	39,6	19,39	17,31	1,03	20,86	3,55	3,43	0,75	-0,58	65,09	66,16	-1,08
1994	40,4	20,77	16,72	3,04	20,20	3,48	3,06	1,01	-0,86	68,43	66,59	1,84
1995	41,2	9,18	17,97	-9,64	21,11	3,14	2,10	1,21	0,10	60,36	70,99	-10,63
1996	41,6	1,47	15,81	-14,94	19,44	3,63	1,97	1,54	0,05	57,21	72,63	-15,42
1997	41,7	-5,51	14,08	-19,60	17,41	3,32	2,02	1,71	0,43	58,04	78,39	-20,34
1998 PD	41,4	-10,70	14,78	-25,48	18,42	3,64	1,31	1,89	0,70	56,23	81,84	-25,61
1999 PR	41,0	14,92	14,48	0,44	18,31	3,83	1,48	2,01	0,63	64,98	64,64	0,34
2000 PR	41,6

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A1. Population au 1^{er} janvier et composantes de la croissance démographique des provinces et territoires, 1992-2000
NUNAVUT

NOMBRES (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu ¹
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde	
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992	22,6	0,7	0,6	-0,1	0,7	0,1	—	—	—	1,0	1,0	-0,1	0,2
1993	23,3	0,8	0,6	—	0,7	0,1	—	—	—	1,0	1,0	—	0,2
1994	24,1	0,7	0,7	-0,1	0,8	0,1	—	—	—	0,9	1,1	-0,1	0,2
1995	24,8	0,6	0,6	-0,2	0,7	0,1	—	—	—	0,8	1,1	-0,2	0,2
1996	25,4	0,4	0,6	-0,3	0,8	0,1	—	—	—	0,9	1,1	-0,2	0,1
1997	25,8	0,3	0,6	-0,3	0,7	0,1	—	—	—	0,9	1,2	-0,3	...
1998 PD	26,1	0,6	0,7	—	0,8	0,1	—	—	—	1,0	1,0	—	...
1999 PR	26,7	0,6	0,6	-0,1	0,8	0,1	—	—	—	1,0	1,0	—	...
2000 PR	27,3

TAUX (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Accroissement			Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale		
		Total	Naturel	Migratoire						Entrants	Sortants	Solde
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992	22,6	29,79	25,56	-3,62	30,62	5,06	0,87	0,44	-0,52	41,97	45,50	-3,53
1993	23,3	34,05	25,65	1,01	30,63	4,99	1,44	0,46	-0,13	40,60	40,43	0,17
1994	24,1	28,83	26,90	-5,24	30,95	4,05	0,98	0,25	-0,29	38,77	44,47	-5,69
1995	24,8	23,77	25,61	-9,05	29,47	3,87	0,36	0,08	—	33,86	43,19	-9,33
1996	25,4	16,69	24,70	-10,55	29,43	4,73	0,39	1,25	0,04	34,90	44,64	-9,73
1997	25,8	13,09	24,07	-10,98	28,69	4,62	0,69	1,62	0,15	35,66	45,86	-10,20
1998 PD	26,1	23,11	24,77	-1,66	29,46	4,69	0,34	1,66	0,19	38,91	39,44	-0,53
1999 PR	26,7	20,76	23,79	-3,03	28,78	4,99	0,22	1,81	-0,59	37,81	38,66	-0,85
2000 PR	27,3

Voir notes à la fin du tableau 1.

Tableau A2. Nuptialité

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O. ¹	Canada
	Nombre de mariages												
1978	3 841	939	6 560	5 310	45 936	67 491	8 232	7 139	18 277	21 388	194	216	185 523
1979	3 737	893	6 920	5 355	46 341	67 980	7 769	7 272	18 999	22 087	181	277	187 811
1980	3 783	939	6 791	5 321	44 848	68 840	7 869	7 561	20 818	23 830	200	269	191 069
1981	3 758	849	6 632	5 108	41 005	70 281	8 123	7 329	21 781	24 699	235	282	190 082
1982	3 764	855	6 486	4 923	38 354	71 595	8 264	7 491	22 312	23 831	225	260	188 360
1983	3 778	937	6 505	5 260	36 144	70 893	8 261	7 504	21 172	23 692	243	286	184 675
1984	3 567	1 057	6 798	5 294	37 433	71 922	8 393	7 213	20 052	23 397	212	259	185 597
1985	3 220	956	6 807	5 312	37 026	72 891	8 296	7 132	19 750	22 292	185	229	184 096
1986	3 421	970	6 445	4 962	33 083	70 839	7 816	6 820	18 896	21 826	183	257	175 518
1987	3 481	924	6 697	4 924	32 616	76 201	7 994	6 853	18 640	23 395	189	237	182 151
1988	3 686	965	6 894	5 292	33 519	78 533	7 908	6 767	19 272	24 461	209	222	187 728
1989	3 905	1 019	6 828	5 254	33 325	80 377	7 800	6 637	19 888	25 170	214	223	190 640
1990	3 791	996	6 386	5 044	32 060	80 097	7 666	6 229	19 806	25 216	218	228	187 737
1991	3 480	876	5 845	4 521	28 922	72 938	7 032	5 923	18 612	23 691	196	215	172 251
1992	3 254	850	5 623	4 313	25 841	70 079	6 899	5 664	17 871	23 749	221	209	164 573
1993	3 163	885	5 403	4 177	25 021	66 575	6 752	5 638	17 860	23 447	180	216	159 317
1994	3 318	850	5 373	4 219	24 986	66 693	6 585	5 689	18 096	23 739	169	241	159 958
1995	3 404	877	5 329	4 252	24 238	67 583	6 703	5 799	18 044	23 597	207	218	160 251
1996	3 194	924	5 392	4 366	23 968	66 208	6 448	5 671	17 283	22 834	197	206	156 691
1997	3 227	876	5 177	4 089	23 958	64 535	6 261	5 707	17 254	21 845	167	210	153 306

¹ Nunavut inclus.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil.

Tableau A3.1 Taux de primonuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1947-1980, sexe masculin, Canada

Âge	Année de naissance																																		
	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	
	Année du 17e anniversaire																																		
	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	
17	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,56	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,9	1,1	1,6	1,5	2,0	2,5	3,3	3,8	4,4	4,8	4,6	4,2	4,3	4,0	3,8	3,9	3,9	3,9	4,0	
18		1,4	1,6	1,7	1,7	1,8	2,2	2,3	2,7	2,6	2,7	2,8	3,3	3,6	3,9	4,4	5,9	6,6	8,3	9,3	10,7	12,6	14,6	17,8	19,0	20,0	21,2	18,4	17,9	17,2	16,9	17,8	18,1	18,3	
19			4,2	4,6	5,0	5,1	5,2	5,8	6,5	7,1	7,4	8,0	8,2	9,0	10,0	11,0	13,0	16,0	19,0	21,8	24,2	27,6	31,3	35,2	39,6	42,8	45,9	46,7	42,4	41,7	39,8	41,0	44,2	44,6	
20				8,8	8,9	10,0	10,8	10,5	12,4	13,8	15,1	16,5	16,8	17,0	19,4	21,4	23,8	28,0	33,6	38,6	42,5	47,3	51,2	56,3	59,0	67,7	73,4	77,5	79,7	73,7	73,6	73,4	77,4	82,8	
21					15,0	16,1	18,0	18,7	18,9	21,1	23,1	26,6	29,0	28,7	29,4	32,2	36,7	40,3	45,7	52,2	58,0	64,1	68,1	71,6	75,5	78,2	90,9	94,6	103,6	110,6	110,3	114,0	120,1	127,6	
22						22,9	23,7	26,6	27,7	28,2	30,6	34,9	38,3	40,5	41,2	41,6	45,5	50,4	54,5	59,0	65,7	69,2	75,9	78,4	79,1	81,7	86,0	96,2	104,1	112,1	120,1	118,3	130,3	140,0	
23							31,2	33,7	35,7	36,6	37,7	39,9	45,3	50,6	50,7	51,9	53,1	55,3	60,6	63,7	64,6	69,7	72,7	76,9	76,4	77,6	79,5	81,6	90,6	95,5	104,0	111,9	110,1	130,7	
24								38,9	40,8	43,9	44,8	45,0	48,5	51,6	57,1	57,2	57,9	57,5	59,3	63,4	64,5	65,3	66,2	68,0	69,7	69,2	68,6	69,3	70,6	77,9	82,7	87,5	92,7	92,8	
25									44,8	47,8	48,5	49,7	49,4	51,1	54,5	59,0	60,4	58,5	56,8	57,0	59,6	60,2	57,8	59,0	60,5	60,4	59,1	58,2	59,1	58,6	63,7	65,5	69,1	71,9	
26										47,2	47,2	49,6	49,6	48,9	48,9	51,4	55,0	55,3	53,8	49,5	49,8	52,4	50,1	49,9	50,8	50,0	48,7	47,8	46,4	47,4	46,3	49,1	50,3	53,0	
27											44,2	45,2	45,8	46,1	44,3	44,8	45,8	49,2	48,2	46,6	44,4	42,8	44,2	42,7	40,6	40,8	39,8	38,6	37,3	37,2	36,6	38,2	39,0		
28												40,8	41,3	41,2	40,1	38,6	39,3	39,3	42,5	40,9	39,0	36,3	34,6	35,9	34,5	33,8	33,1	32,4	31,6	30,6	30,2	30,1	28,6	29,5	
29													36,5	35,8	35,7	34,0	33,7	33,1	33,8	35,3	34,2	32,8	30,7	28,8	29,9	28,6	28,0	26,6	26,5	25,4	24,1	22,8	22,8	22,4	
30														30,6	29,9	30,0	28,9	28,3	28,3	27,4	29,1	28,2	26,6	25,0	23,7	23,4	22,7	22,2	21,1	20,3	19,9	18,9	18,3	17,8	
31															25,0	24,5	23,9	23,1	22,9	22,8	23,3	22,1	21,1	20,0	17,6	18,5	18,0	17,4	16,3	15,7	15,2	14,3	13,9		
32																20,7	20,4	20,3	19,5	19,0	19,0	18,2	18,4	18,0	17,5	15,8	14,6	14,9	14,8	13,1	12,9	12,1	11,7	11,0	
33																	16,8	16,6	16,1	15,7	15,6	14,8	15,1	15,0	14,4	13,9	12,9	11,7	11,8	11,3	10,9	10,0	9,5	9,2	
34																		13,7	14,1	13,7	12,9	12,6	12,1	11,9	12,6	11,9	11,6	10,2	9,3	9,5	8,8	8,6	7,9	7,8	
35																			11,8	11,8	11,1	10,7	10,0	9,7	9,9	9,7	9,6	8,6	7,5	7,7	7,4	6,7	6,4		
36																				9,7	8,9	8,9	8,3	8,4	8,2	8,0	7,9	8,0	7,3	7,1	6,5	6,2	5,7	5,5	
37																					7,9	7,4	7,2	6,9	6,5	6,3	6,4	6,6	6,6	6,1	5,4	5,0	4,6	4,4	
38																						6,3	6,1	5,9	5,8	5,5	5,3	5,0	5,3	5,1	5,0	4,7	3,9	3,5	
39																							5,0	5,2	4,9	4,6	4,5	4,4	4,3	4,0	4,3	4,3	3,7	3,7	
40																								4,4	4,2	4,1	3,9	3,5	3,3	3,2	3,4	3,5	3,4	3,3	
41																									3,2	3,5	3,3	3,0	2,9	2,6	2,7	2,4	3,0	2,8	
42																										3,0	2,7	2,5	2,3	2,3	2,2	2,3	2,2	2,3	2,4
43																												2,5	2,2	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,9
44																												1,8	1,9	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
45																													1,6	1,7	1,5	1,4	1,2	1,1	1,3

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau A3.2 Taux de primonuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1948-1982, sexe féminin, Canada

Âge	Année de naissance																																				
	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948		
	Année du 15 ^e anniversaire																																				
	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963		
15	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	1,1	2,0	2,4	2,4	2,7	3,5	3,4	3,3	3,5	3,5	3,2	3,3	3,4	4,1	4,2			
16		0,6	0,6	0,9	1,0	1,1	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	2,2	2,4	3,0	3,6	3,9	4,6	4,9	5,8	6,5	7,7	9,1	11,2	13,7	15,6	17,1	18,2	17,3	17,7	16,7	15,7	16,5	16,8	17,6	19,5		
17			1,7	2,1	2,4	2,6	2,8	3,1	3,8	4,7	4,6	4,9	5,5	6,0	7,5	8,3	9,5	10,9	12,5	15,0	16,8	19,3	23,2	26,9	32,4	35,3	38,9	40,9	39,2	40,6	38,6	39,7	40,8	41,0	44,8		
18				7,6	8,3	9,2	9,6	10,5	11,0	13,3	15,3	16,1	16,6	18,1	21,6	24,1	25,4	29,3	33,7	38,0	44,0	48,5	53,1	60,0	66,4	75,5	79,8	84,5	89,5	82,8	82,7	82,0	81,7	84,5	88,0		
19					14,5	15,3	17,2	18,8	18,3	21,2	23,5	26,3	29,4	31,5	36,0	41,1	45,5	46,1	48,0	50,7	56,6	59,6	64,7	72,8	77,9	83,6	86,4	89,2	92,9	93,3	104,3	111,1	118,0	125,2	121,8	121,5	132,8
20						22,5	24,6	26,5	28,7	29,3	31,5	36,0	41,1	45,5	46,1	48,0	50,7	56,6	59,6	64,7	72,8	77,9	83,6	86,4	89,2	92,9	93,3	104,3	111,1	118,0	125,2	121,8	121,5	132,8	132,8		
21							31,6	33,9	37,3	38,9	40,0	42,4	47,6	54,6	57,8	59,8	60,1	61,7	67,2	71,4	72,4	78,4	80,4	85,0	85,9	87,6	86,8	87,1	97,5	104,1	112,3	120,5	123,1	126,7	134,6		
22								39,0	41,9	45,3	47,8	48,5	51,4	56,6	64,0	65,4	66,4	64,8	67,2	70,2	71,0	71,5	73,1	75,7	75,5	76,4	73,6	74,4	74,9	82,1	85,9	91,3	96,3	96,9	105,8		
23									47,3	50,5	52,1	54,1	54,8	58,1	62,5	67,2	67,3	67,3	65,2	63,3	66,6	66,0	64,4	65,1	64,3	63,9	62,4	59,9	60,4	58,7	63,7	65,5	68,0	71,0	70,6		
24										52,9	53,4	57,6	56,1	56,0	57,8	59,7	65,3	65,0	62,6	59,0	56,8	57,8	56,3	53,9	53,3	50,9	50,9	48,3	46,2	45,7	44,8	48,6	48,8	49,1	49,9		
25											52,0	53,8	55,0	54,7	53,4	54,5	54,9	57,6	56,9	54,9	50,8	47,5	48,4	45,8	42,8	41,6	40,7	39,6	37,1	35,6	35,1	34,4	35,7	35,4	35,1		
26												48,6	48,2	49,0	48,3	45,6	45,3	47,0	48,7	46,2	43,9	39,2	38,1	38,8	36,1	34,1	32,4	30,8	29,3	28,4	26,9	27,3	26,4	26,5	25,3		
27													42,0	42,0	41,3	40,7	37,6	37,9	38,3	39,6	36,2	35,3	32,0	29,6	29,3	28,2	26,0	25,2	23,9	23,7	21,5	21,0	20,4	19,9	19,6		
28														35,2	35,0	33,1	31,9	30,9	31,4	30,4	31,4	29,5	27,5	25,3	22,1	22,7	22,0	20,2	19,2	18,2	17,5	16,4	15,9	15,2	14,7		
29															28,9	27,2	27,1	26,0	25,8	24,4	24,0	24,8	23,3	22,2	19,7	17,2	17,8	16,8	15,9	15,3	14,5	13,6	12,6	12,2	11,8		
30																22,7	22,1	21,7	20,5	20,0	19,9	19,1	19,6	18,9	16,8	15,3	13,8	14,1	13,6	12,2	11,7	11,2	10,6	9,7	9,3		
31																	17,3	17,3	16,7	16,1	16,0	15,5	14,5	15,2	14,0	13,2	11,4	10,4	10,5	10,3	9,5	8,8	8,5	7,7	7,4		
32																		14,1	13,8	14,0	13,4	12,5	12,1	11,8	12,0	11,1	10,2	9,1	7,8	8,2	7,8	7,5	7,0	6,4	6,1		
33																			11,6	11,2	10,1	9,9	9,4	9,1	8,8	8,1	7,2	6,5	6,7	6,4	5,8	5,4	5,4	5,4	5,4		
34																				9,2	9,0	9,1	8,3	8,5	8,1	7,9	7,5	6,9	6,3	5,7	5,4	5,4	5,1	4,5	4,3		
35																					7,5	7,2	7,3	7,0	6,6	6,4	6,3	6,1	5,7	5,4	5,1	4,2	4,2	3,9	3,6		
36																						6,2	5,9	5,7	5,3	5,1	4,8	5,1	4,8	4,6	4,4	3,8	3,4	3,3	2,9		
37																							5,0	4,8	4,6	4,2	4,2	4,0	3,7	3,8	3,7	3,5	3,2	2,6	2,5		
38																								3,9	4,0	3,8	3,2	3,6	3,3	3,1	2,8	3,1	2,8	2,5	2,3		
39																									3,3	3,2	3,0	2,8	2,8	2,6	2,6	2,6	2,6	2,2	2,1		
40																											2,5	2,8	2,5	2,4	2,2	2,3	2,2	2,0	2,0	2,0	
41																												2,2	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	
42																													1,9	1,7	1,7	1,6	1,4	1,6	1,5	1,5	
43																														1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,1	
44																														1,2	1,2	1,1	1,0	1,2	0,9	0,9	
45																														1,1	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau A4. Divortialité

Année	T.-N.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O. ²	Canada
Nombre de divorces													
1981	569	187	2 285	1 334	19 193	21 680	2 399	1 932	8 418	9 533	75	66	67 671
1986	687	199	2 609	1 729	19 026	27 549	2 982	2 479	9 556	11 299	94	95	78 304
1989	1 005	248	2 527	1 649	19 829	31 298	2 912	2 460	8 237	10 658	82	93	80 998
1990	1 016	281	2 419	1 699	20 474	28 977	2 798	2 364	8 489	9 773	81	92	78 463
1991	912	269	2 280	1 652	20 274	27 694	2 790	2 240	8 388	10 368	67	86	77 020
1992	867	227	2 304	1 633	19 695	30 463	2 657	2 325	8 217	10 431	117	98	79 034
1993	930	227	2 376	1 606	19 662	28 903	2 586	2 239	8 612	10 889	94	102	78 226
1994	933	249	2 286	1 570	18 224	30 718	2 746	2 354	8 174	11 437	97	92	78 880
1995	982	260	2 294	1 456	20 133	29 352	2 677	2 320	7 599	10 357	112	94	77 636
1996	1 060	237	2 228	1 450	18 078	25 035	2 603	2 216	7 509	10 898	115	99	71 528
1997	822	243	1 983	1 373	17 478	23 629	2 625	2 198	7 185	9 692	101	79	67 408
1998	944	279	1 933	1 473	16 916	25 149	2 443	2 246	7 668	9 827	117	93	69 088
Durée moyenne du mariage des personnes divorcées dans l'année ¹													
1981	11,8	12,4	11,3	11,8	11,8	11,9	11,0	10,5	10,5	11,7	11,2	9,0	11,5
1986	11,7	12,5	11,3	11,8	11,5	11,7	11,1	10,7	10,9	12,1	11,8	10,9	11,5
1989	11,7	11,5	11,3	11,5	11,0	11,3	10,3	10,8	11,0	11,5	11,5	10,5	11,2
1990	11,3	11,9	11,3	11,1	10,8	11,2	10,5	10,6	11,0	11,5	11,4	10,1	11,1
1991	11,4	12,8	11,0	11,4	11,0	10,9	10,3	10,8	10,8	11,3	11,1	9,0	11,0
1992	10,9	12,0	11,2	11,0	10,7	10,9	10,4	10,6	10,8	11,1	10,7	9,3	10,9
1993	11,7	11,8	10,9	11,5	10,5	10,8	10,4	10,6	10,6	10,9	10,6	10,0	10,7
1994	11,3	12,4	11,0	11,1	10,6	10,6	10,4	10,5	10,6	10,7	10,8	10,7	10,7
1995	11,2	12,1	11,1	11,5	10,4	10,8	10,5	10,6	10,8	10,6	10,1	10,1	10,7
1996	11,3	12,2	11,3	11,5	10,4	11,0	10,5	10,6	10,5	10,6	10,2	10,0	10,8
1997	12,0	11,7	11,4	11,4	10,7	10,9	10,5	10,3	10,7	10,7	11,0	9,4	10,9
1998	12,1	12,7	11,6	11,4	10,4	10,9	10,5	10,7	10,9	10,8	10,9	10,7	10,8

¹ Exclut les divorces de mariages d'une durée supérieure à 25 ans.

² Nunavut inclus.

Nota : Les taux de 1998 sont provisoires.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé et Division de la démographie, Section des estimations de population.

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Mariages de la promotion	Durée du mariage (années)																									Année d'observation	I.S.D. ¹	
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24			25
				1973	199 064	1972-73	199 767	5	36	83	129	181	203	212	211	206	204	180	155	135	152	175	138	126	111	103	99	93			89
1974	198 824	1973-74	198 944	5	44	94	136	184	213	227	229	218	189	168	146	160	184	149	129	111	106	104	97	87	89	78	70	70			
1975	198 085	1974-75	198 455	6	52	104	147	199	224	242	233	214	185	163	171	196	150	139	130	110	110	102	93	90	82	77	70				
1976	193 343	1975-76	195 714	8	59	111	161	217	251	246	227	194	165	195	207	165	152	131	119	113	112	103	98	86	80	76					
1977	187 344	1976-77	190 344	8	63	116	162	227	250	240	208	180	200	225	181	158	143	125	117	113	105	100	88	82	77						
1978	185 523	1977-78	186 434	7	65	123	175	235	250	221	200	230	248	196	175	155	135	130	116	107	107	90	80	82							
1979	187 811	1978-79	186 667	8	58	132	185	226	226	211	252	274	211	185	164	148	140	126	118	114	97	88	85								
1980	191 069	1979-80	189 440	7	65	135	176	206	210	268	297	227	207	184	165	148	142	131	118	105	92	92									
1981	190 082	1980-81	190 576	8	71	133	154	190	269	316	250	218	189	179	161	150	134	129	110	105	96										
1982	188 360	1981-82	189 221	9	65	118	144	260	326	263	232	216	190	177	160	153	135	119	104	103											
1983	184 675	1982-83	186 518	8	64	109	209	322	273	247	219	197	183	172	158	140	128	111	109												
1984	185 597	1983-84	185 136	8	63	150	270	263	253	237	209	202	184	171	151	135	117	112													
1985	184 096	1984-85	184 847	8	72	212	249	260	251	226	219	201	187	170	146	123	122														
1986	175 518	1985-86	179 807	10	103	217	265	263	246	237	222	203	182	163	143	140															
1987	182 151	1986-87	178 835	20	106	216	251	255	251	235	218	196	171	149	140																
1988	187 728	1987-88	184 940	19	106	214	248	254	243	237	216	175	158	150																	
1989	190 640	1988-89	189 184	19	109	208	265	268	256	231	193	170	168																		
1990	187 737	1989-90	189 189	17	113	230	272	270	257	213	181	178																			
1991	172 251	1990-91	179 994	19	120	232	276	274	232	205	200																				
1992	164 573	1991-92	168 412	21	121	242	270	246	216	212																					
1993	159 317	1992-93	161 945	22	132	236	246	228	221																						
1994	159 958	1993-94	159 638	22	129	222	230	241																							
1995	160 251	1994-95	160 105	20	113	203	241																								
1996	156 691	1995-96	158 471	16	106	218																									
1997	153 306	1996-97	154 999	16	112																										
1998	151 577	1997-98	152 442	15																											

¹ Indice synthétique de divortialité.

Nota : Les taux de 1998 sont provisoires.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé et Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau A6. Natalité, fécondité

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O.	Nt	Canada
Naissances vivantes														
1986	7 618	1 928	12 358	9 788	84 634	133 882	17 009	17 513	43 744	41 967	483	830	677	372 431
1987	7 468	1 955	12 110	9 588	83 791	134 617	16 953	17 034	42 110	41 814	478	843	680	369 441
1988	6 435	1 977	12 182	9 617	86 612	138 066	17 030	16 763	42 055	42 930	521	853	702	375 743
1989	7 026	1 937	12 533	9 667	92 373	145 338	17 321	16 651	43 351	43 769	480	819	660	391 925
1990	6 787	2 014	12 870	9 824	98 048	150 923	17 352	16 090	43 004	45 617	556	902	682	404 669
1991	7 166	1 885	12 016	9 497	97 310	151 478	17 282	15 304	42 776	45 612	568	911	723	402 533
1992	6 918	1 850	11 874	9 389	96 146	150 593	16 590	15 004	42 039	46 156	529	852	702	398 643
1993	6 421	1 754	11 568	9 049	92 391	147 848	16 709	14 269	40 292	46 026	508	834	725	388 394
1994	6 339	1 716	11 099	8 978	90 578	147 068	16 480	14 038	39 796	46 998	442	824	756	385 114
1995	5 859	1 754	10 726	8 563	87 417	146 263	16 113	13 499	38 914	46 820	470	874	739	378 016
1996	5 747	1 694	10 573	8 176	85 226	140 012	15 478	13 300	37 851	46 138	443	815	747	366 200
1997	5 416	1 591	9 952	7 922	79 774	133 004	14 655	12 860	36 905	44 577	474	723	745	348 598
1998	4 994	1 504	9 595	7 885	75 856	132 618	14 461	12 777	37 905	43 072	396	681	667	342 418
Taux de fécondité selon le groupe d'âge (pour 1 000)														
1996: 15-19	23,6	29,8	28,0	26,8	16,3	19,9	40,0	39,5	28,2	19,1	32,7	60,0	153,4	22,1
20-24	63,7	79,8	72,1	76,7	72,1	57,7	92,3	96,9	79,2	65,0	87,0	137,0	203,8	68,4
25-29	92,0	121,0	100,8	102,4	118,4	104,4	120,4	129,9	115,3	99,2	96,8	111,4	170,2	109,1
30-34	63,0	84,2	74,4	65,1	81,7	94,4	89,5	81,3	87,6	85,3	76,9	93,0	87,3	87,0
35-39	16,4	29,1	24,6	18,8	27,3	38,4	30,8	26,7	32,5	34,8	33,3	37,5	45,6	32,6
40-44	1,9	2,4	3,3	2,3	3,9	6,1	5,4	3,9	5,0	6,1	7,2	10,6	10,8	5,1
45-49	—	0,6	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,8	—	2,0	0,2
1997: 15-19	22,6	29,0	23,7	25,4	15,5	17,1	36,2	37,3	25,8	17,4	31,4	55,2	136,4	20,0
20-24	59,2	76,1	68,6	76,0	67,0	53,7	85,4	94,7	75,3	59,5	90,5	117,5	214,6	64,0
25-29	90,6	111,9	98,0	101,2	111,7	98,8	115,8	123,4	112,5	94,3	115,1	103,2	165,5	103,8
30-34	61,5	75,7	71,4	64,6	79,6	91,5	87,2	79,4	84,9	83,2	82,8	79,6	98,1	84,5
35-39	17,3	27,3	24,4	17,1	26,6	38,1	33,2	27,0	32,4	35,7	37,2	41,3	48,7	32,5
40-44	2,2	6,1	3,1	2,4	3,9	6,3	4,7	4,0	5,6	6,0	7,7	7,6	8,6	5,2
45-49	0,2	—	0,2	—	0,1	0,2	0,3	0,4	0,1	0,3	—	—	—	0,2
1998: 15-19	20,4	29,7	23,9	26,4	14,9	17,2	38,7	38,0	25,4	16,1	28,7	54,9	137,4	19,8
20-24	57,8	72,6	65,8	71,7	63,7	54,6	85,3	94,0	76,1	58,2	88,5	109,8	187,3	63,2
25-29	83,2	99,6	94,3	103,9	108,4	97,5	115,6	121,2	110,6	91,1	85,9	97,3	126,9	101,6
30-34	61,7	75,1	71,1	65,1	77,2	92,0	85,8	79,1	90,7	82,4	72,0	90,6	92,4	84,6
35-39	17,1	29,9	24,3	20,5	26,3	38,6	32,9	26,4	32,8	35,5	38,4	36,2	41,8	32,8
40-44	2,3	4,3	3,6	2,2	4,1	6,4	4,3	4,0	5,3	5,9	7,2	3,8	10,3	5,2
45-49	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	—	1,6	—	0,2

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Nt	Canada
Taux de fécondité selon le rang (pour 1 000 femmes)														
1996: 1	17,4	19,9	19,2	18,6	19,4	20,3	22,3	20,3	20,1	20,2	22,4	26,0	32,8	20,0
2	13,9	16,6	15,1	14,5	15,8	17,1	16,8	16,9	17,7	15,6	14,9	21,6	27,9	16,4
3	4,0	7,8	6,0	5,5	6,2	6,8	8,4	9,3	7,9	5,9	6,1	11,3	20,0	6,7
4	1,1	2,9	1,6	1,4	1,8	2,1	3,5	3,8	2,8	1,9	2,6	5,7	15,1	2,1
5 +	0,3	1,2	0,8	0,5	0,8	1,1	2,7	2,8	1,8	0,9	1,3	3,4	21,0	1,2
1997: 1	17,0	19,5	18,1	18,4	18,4	19,0	20,9	19,3	19,4	19,0	21,3	23,2	32,3	18,9
2	12,9	15,1	14,5	14,3	14,9	16,3	16,4	16,3	16,9	15,2	18,1	19,6	27,4	15,7
3	3,9	7,6	5,4	4,9	5,6	6,4	7,9	9,0	7,2	5,5	7,2	9,5	19,4	6,2
4	0,9	1,7	1,6	1,4	1,7	1,9	3,2	3,8	2,7	1,7	2,8	4,7	14,9	2,0
5 +	0,5	1,2	0,7	0,5	0,8	1,0	2,7	2,8	1,8	0,8	1,2	4,1	21,2	1,1
1998: 1	16,2	17,6	17,4	18,1	17,8	18,8	20,8	19,2	19,8	18,4	17,5	22,4	29,0	18,6
2	12,3	15,2	14,2	14,9	14,5	16,2	15,6	16,3	16,8	14,7	17,2	16,6	24,7	15,5
3	3,6	6,9	5,2	4,9	5,0	6,3	7,9	8,6	7,4	5,3	5,9	10,9	16,1	6,0
4	0,8	2,2	1,5	1,3	1,5	1,9	3,5	3,6	2,6	1,6	2,1	5,0	13,0	1,9
5 +	0,4	0,8	0,7	0,5	0,8	1,0	2,7	2,8	1,7	0,8	0,8	4,2	17,8	1,1
Indice synthétique de fécondité (femmes 15-49 ans) ¹														
1986	..	1,79	1,59	1,53	1,38	1,60	1,83	2,03	1,86	1,62	1,95	2,85	..	1,60
1987	..	1,83	1,56	1,51	1,37	1,58	1,83	1,99	1,83	1,62	1,90	2,86	..	1,58
1988	..	1,86	1,57	1,53	1,43	1,60	1,85	2,00	1,85	1,65	2,00	2,94	..	1,61
1989	..	1,84	1,63	1,56	1,53	1,64	1,92	2,06	1,92	1,66	1,87	2,73	..	1,67
1990	..	1,94	1,68	1,59	1,64	1,68	1,95	2,08	1,90	1,70	2,19	2,83	..	1,72
1991	1,44	1,86	1,59	1,55	1,65	1,67	1,97	2,04	1,90	1,69	2,15	2,47	3,55	1,71
1992	1,40	1,85	1,59	1,56	1,67	1,69	1,93	2,04	1,88	1,68	1,93	2,30	3,37	1,71
1993	1,32	1,76	1,57	1,53	1,64	1,67	1,97	1,98	1,82	1,64	1,89	2,23	3,43	1,68
1994	1,34	1,73	1,54	1,55	1,64	1,67	1,97	1,97	1,82	1,64	1,73	2,23	3,51	1,68
1995	1,28	1,79	1,52	1,51	1,61	1,67	1,95	1,91	1,79	1,61	1,82	2,34	3,41	1,66
1996	1,30	1,73	1,52	1,46	1,60	1,61	1,89	1,89	1,74	1,55	1,67	2,25	3,37	1,62
1997	1,27	1,63	1,45	1,43	1,52	1,53	1,81	1,83	1,68	1,48	1,82	2,02	3,36	1,55
1998	1,21	1,56	1,42	1,45	1,47	1,53	1,81	1,82	1,71	1,45	1,60	1,97	2,98	1,54

¹ Nombre d'enfant par femme.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil et Division de la démographie.

**Tableau A7. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec
et le reste du Canada¹, 1986-1998**

Rang	Année	15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		45-49		Indice synthétique		
		Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Canada												
1	1986	13,01	21,16	47,20	46,09	49,85	48,42	17,49	20,57	4,42	5,03	0,50	0,66	0,03	0,02	0,66	0,71	0,70
	1988	13,92	20,89	48,52	44,40	54,18	49,81	19,25	22,18	4,71	6,05	0,69	0,77	0,03	0,02	0,71	0,72	0,72
	1989	14,86	22,29	51,09	45,59	57,95	50,49	21,45	23,55	5,19	6,29	0,64	0,85	0,05	0,02	0,76	0,75	0,75
	1990	15,66	22,94	53,49	45,75	60,65	52,95	23,54	25,20	5,64	6,87	0,66	0,89	0,02	0,02	0,80	0,77	0,78
	1991	14,93	23,67	52,62	44,41	61,47	51,22	24,25	24,97	6,20	6,99	0,73	0,93	0,01	0,04	0,80	0,76	0,77
	1992	15,08	22,89	49,24	42,46	60,41	51,41	24,80	26,05	6,10	7,31	0,78	0,99	0,02	0,01	0,78	0,76	0,76
	1993	14,69	22,31	47,70	41,73	56,78	50,70	24,75	27,02	6,29	7,70	0,86	1,11	0,01	0,04	0,76	0,75	0,75
	1994	14,89	22,30	46,99	40,74	54,50	50,84	24,57	27,99	6,55	7,94	0,89	1,19	0,02	0,04	0,74	0,76	0,75
	1995	14,29	21,92	45,30	40,07	53,94	49,35	25,42	28,95	6,52	8,37	1,00	1,23	0,04	0,05	0,73	0,75	0,74
	1996	13,89	19,72	44,88	37,41	54,54	48,17	25,23	28,70	6,93	8,86	0,87	1,33	0,04	0,05	0,73	0,72	0,72
	1997	13,15	17,50	41,36	34,93	52,00	46,22	25,15	28,22	6,98	8,84	0,99	1,38	0,03	0,04	0,70	0,69	0,69
	1998	12,48	17,56	39,28	35,45	51,31	44,84	24,93	28,72	7,07	9,04	1,04	1,36	0,03	0,05	0,68	0,69	0,68
2	1986	1,66	3,88	18,89	27,32	46,14	47,64	25,15	30,68	5,71	8,16	0,67	0,81	0,04	0,01	0,49	0,59	0,57
	1988	1,78	3,77	19,66	25,57	44,19	45,26	27,17	31,47	6,76	9,27	0,83	1,12	0,04	0,02	0,50	0,58	0,56
	1989	1,93	4,08	20,75	25,33	45,51	45,00	28,66	32,44	7,05	9,63	0,73	1,10	0,01	0,03	0,52	0,59	0,57
	1990	2,21	4,16	21,96	24,99	49,14	44,74	31,51	33,89	7,97	10,15	0,91	1,20	0,04	0,02	0,57	0,60	0,59
	1991	2,10	4,32	22,29	24,48	48,52	43,82	32,14	33,28	7,80	10,40	0,88	1,20	0,02	0,04	0,57	0,59	0,58
	1992	2,36	4,59	22,23	24,30	49,69	43,77	33,40	34,89	8,69	10,76	0,94	1,41	0,01	0,04	0,59	0,60	0,60
	1993	2,31	4,52	22,42	23,33	48,47	42,35	33,95	34,19	8,77	11,23	1,11	1,43	0,02	0,04	0,59	0,59	0,59
	1994	2,28	4,46	22,00	22,90	48,59	41,70	34,86	34,92	9,22	11,67	1,07	1,53	0,02	0,04	0,59	0,59	0,59
	1995	2,36	4,20	21,30	22,54	45,56	40,07	34,77	35,82	9,64	11,96	1,19	1,59	0,01	0,05	0,57	0,58	0,58
	1996	2,12	3,65	20,93	21,25	44,22	38,35	34,19	35,82	10,41	12,71	1,26	1,70	0,01	0,05	0,57	0,57	0,57
	1997	2,09	3,44	19,59	20,05	41,85	36,83	33,53	35,09	10,04	12,97	1,17	1,83	0,03	0,07	0,54	0,55	0,55
	1998	2,23	3,33	19,24	19,86	41,07	36,17	33,25	35,43	10,11	13,36	1,29	1,84	0,03	0,07	0,54	0,55	0,55
3	1986	0,18	0,48	3,39	7,49	13,12	19,28	12,26	17,67	4,30	6,05	0,57	0,74	0,01	0,03	0,17	0,26	0,23
	1988	0,18	0,48	3,58	7,24	12,43	18,31	12,20	17,88	4,07	6,74	0,52	0,84	0,04	0,03	0,17	0,26	0,23
	1989	0,22	0,49	4,30	7,28	13,91	17,81	13,86	18,44	4,61	7,09	0,65	0,96	0,01	0,02	0,19	0,26	0,24
	1990	0,17	0,50	4,53	7,19	15,09	17,30	15,14	18,36	5,20	7,25	0,58	0,91	0,03	0,02	0,20	0,26	0,24
	1991	0,19	0,51	4,64	7,11	15,13	16,92	15,73	18,54	5,44	7,19	0,68	0,92	0,01	0,03	0,21	0,26	0,24
	1992	0,24	0,60	5,01	7,09	15,49	16,46	16,64	17,98	5,63	7,31	0,81	0,94	0,02	0,03	0,22	0,25	0,24
	1993	0,25	0,56	5,36	7,00	15,03	15,50	16,07	17,68	5,58	7,16	0,73	0,97	0,01	0,04	0,22	0,24	0,24
	1994	0,29	0,57	5,30	7,07	15,57	15,10	16,17	16,96	5,85	7,31	0,82	1,06	0,01	0,02	0,22	0,24	0,24
	1995	0,33	0,54	5,31	6,69	14,93	14,53	16,06	16,66	5,97	7,41	0,80	1,09	0,03	0,04	0,22	0,23	0,23
	1996	0,24	0,54	5,14	6,46	14,58	13,75	15,82	16,20	6,04	7,47	0,84	1,10	0,04	0,04	0,21	0,23	0,22
	1997	0,17	0,44	4,77	6,12	13,33	12,75	14,82	15,39	5,77	7,38	0,74	1,12	0,02	0,04	0,20	0,22	0,21
	1998	0,18	0,41	4,16	5,85	11,69	12,93	13,05	15,16	5,61	7,40	0,83	1,11	0,03	0,04	0,18	0,21	0,21

Rang	Année	15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		45-49		Indice synthétique			
		Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Canada													
4	1986	0,02	0,03	0,48	1,49	2,40	5,19	3,33	5,97	1,70	2,83	0,37	0,49	0,02	0,02	0,04	0,08	0,07	
	1988	0,02	0,05	0,55	1,50	2,41	4,97	3,07	5,79	1,69	2,91	0,43	0,49	0,03	0,03	0,04	0,08	0,07	
	1989	0,01	0,05	0,58	1,59	2,61	4,90	3,65	6,14	1,68	3,07	0,35	0,57	—	0,03	0,04	0,08	0,07	
	1990	—	0,04	0,76	1,67	2,80	4,77	3,95	6,03	2,24	3,11	0,35	0,54	0,02	0,02	0,05	0,08	0,07	
	1991	0,01	0,05	0,82	1,68	3,23	4,73	4,18	6,04	2,11	3,21	0,37	0,49	—	0,03	0,05	0,08	0,07	
	1992	0,03	0,06	0,92	1,71	3,15	4,61	4,37	5,89	2,20	3,03	0,42	0,53	0,01	0,01	0,06	0,08	0,07	
	1993	0,02	0,05	0,83	1,61	3,11	4,41	4,54	5,74	2,24	3,17	0,45	0,56	0,02	0,02	0,06	0,08	0,07	
	1994	0,02	0,06	1,14	1,64	3,51	4,40	4,81	5,58	2,52	3,05	0,49	0,57	—	0,02	0,06	0,08	0,07	
	1995	0,03	0,06	1,06	1,64	3,56	4,43	4,65	5,30	2,38	3,18	0,48	0,56	0,02	0,02	0,06	0,08	0,07	
	1996	0,02	0,07	0,97	1,64	3,86	4,03	4,52	5,18	2,45	3,08	0,40	0,64	0,03	0,02	0,06	0,07	0,07	
	1997	0,04	0,04	1,02	1,55	3,23	3,89	4,26	4,71	2,37	3,00	0,50	0,59	0,02	0,03	0,06	0,07	0,07	
	1998	—	0,04	0,72	1,49	3,19	3,84	4,08	4,79	2,13	2,87	0,46	0,60	0,01	0,03	0,05	0,07	0,06	
	5 +	1986	—	—	0,09	0,68	1,82	1,29	2,86	1,07	2,14	0,36	0,72	0,02	0,06	0,02	0,04	0,03	
		1988	—	—	0,09	0,38	0,63	1,72	1,31	2,98	1,18	2,11	0,40	0,68	0,02	0,05	0,02	0,04	0,03
1989		—	—	0,13	0,41	0,77	1,77	1,60	2,88	1,30	2,15	0,35	0,63	—	0,04	0,02	0,04	0,03	
1990		0,01	0,01	0,15	0,44	0,77	1,91	1,51	2,92	1,30	2,27	0,39	0,67	0,03	0,05	0,02	0,04	0,04	
1991		—	—	0,14	0,42	0,80	1,93	1,62	2,98	1,38	2,25	0,37	0,64	0,04	0,05	0,02	0,04	0,04	
1992		—	0,01	0,21	0,42	0,97	1,99	1,69	2,98	1,32	2,29	0,38	0,68	0,01	0,04	0,02	0,04	0,04	
1993		—	0,01	0,17	0,45	0,95	1,96	1,80	2,93	1,48	2,22	0,47	0,65	0,01	0,05	0,02	0,04	0,04	
1994		—	0,01	0,19	0,49	1,16	2,01	1,81	2,93	1,39	2,21	0,46	0,67	0,01	0,03	0,03	0,04	0,04	
1995		—	—	0,20	0,47	1,08	2,04	1,91	2,83	1,63	2,33	0,47	0,70	0,03	0,05	0,03	0,04	0,04	
1996		—	—	0,21	0,48	1,23	1,98	1,94	2,75	1,50	2,22	0,57	0,71	0,05	0,05	0,03	0,04	0,04	
1997		—	—	0,21	0,42	1,30	1,84	1,85	2,66	1,43	2,30	0,48	0,71	0,02	0,05	0,03	0,04	0,04	
1998		—	—	0,26	0,43	1,16	1,87	1,90	2,78	1,38	2,17	0,51	0,69	0,03	0,06	0,03	0,04	0,04	
Tous rangs		1986	14,86	25,56	70,05	82,75	112,18	122,34	59,52	77,75	17,20	24,22	2,48	3,43	0,12	0,14	1,38	1,68	1,60
		1988	15,90	25,19	72,39	79,08	113,84	120,07	63,00	80,31	18,41	27,08	2,87	3,90	0,15	0,15	1,43	1,68	1,61
	1989	17,03	26,91	76,85	80,20	120,75	119,96	69,22	83,46	19,82	28,23	2,72	4,11	0,08	0,15	1,53	1,72	1,67	
	1990	18,06	27,66	80,88	80,04	128,43	121,68	75,65	86,40	22,35	29,65	2,89	4,21	0,15	0,12	1,64	1,75	1,72	
	1991	17,22	28,56	80,52	78,09	129,16	118,61	77,91	85,82	22,93	30,05	3,03	4,19	0,09	0,20	1,65	1,73	1,71	
	1992	17,72	28,14	77,60	75,98	129,71	118,23	80,89	87,79	23,94	30,69	3,33	4,55	0,08	0,13	1,67	1,73	1,71	
	1993	17,26	27,45	76,48	74,12	124,34	114,92	81,11	87,55	24,36	31,49	3,63	4,72	0,07	0,18	1,64	1,70	1,68	
	1994	17,46	27,40	75,61	72,85	123,34	114,05	82,21	88,39	25,52	32,18	3,73	5,02	0,06	0,16	1,64	1,70	1,68	
	1995	17,01	26,73	73,17	71,41	119,06	110,42	82,81	89,56	26,13	33,26	3,94	5,17	0,13	0,21	1,61	1,68	1,66	
	1996	16,27	23,99	72,13	67,24	118,42	106,28	81,69	88,64	27,33	34,34	3,94	5,47	0,17	0,20	1,60	1,63	1,62	
	1997	15,45	21,42	66,95	63,08	111,72	101,53	79,61	86,08	26,58	34,50	3,88	5,63	0,11	0,22	1,52	1,56	1,55	
	1998	14,90	21,34	63,67	63,09	108,41	99,65	77,22	86,87	26,29	34,84	4,13	5,60	0,12	0,25	1,47	1,56	1,54	

¹ Sans Terre-Neuve avant 1991.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil et Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau A8. Décès

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Nt	Canada
Décès														
1981	3 230	992	6 958	5 139	42 684	62 838	8 648	7 523	12 823	19 857	141	196 ¹	...	171 029
1986	3 540	1 121	7 255	5 458	46 892	67 865	8 911	8 061	13 560	21 213	113	119	116	184 224
1987	3 629	1 115	7 112	5 408	47 616	68 119	8 710	7 808	13 316	21 814	108	124	73	184 952
1988	3 591	1 112	7 412	5 450	47 771	70 679	9 100	8 100	13 894	22 546	136	128	92	190 011
1989	3 718	1 089	7 516	5 496	48 305	70 907	8 819	7 920	13 854	22 997	95	140	109	190 965
1990	3 884	1 143	7 388	5 426	48 420	70 818	8 863	8 044	14 068	23 577	115	124	103	191 973
1991	3 798	1 188	7 255	5 469	49 121	72 917	8 943	8 098	14 451	23 977	114	135	102	195 568
1992	3 798	1 114	7 544	5 609	48 824	73 206	8 980	7 793	14 679	24 615	117	144	112	196 535
1993	3 890	1 145	7 559	5 806	51 711	75 853	9 299	8 164	15 338	25 764	123	143	117	204 912
1994	4 050	1 114	7 770	5 917	51 365	77 487	9 148	8 308	15 613	25 939	124	143	98	207 076
1995	3 935	1 153	7 687	5 938	52 734	78 479	9 658	8 495	15 895	26 375	157	131	96	210 733
1996	3 928	1 268	7 751	5 896	52 336	79 099	9 497	8 765	16 391	27 536	120	152	120	212 859
1997	4 318	1 030	8 044	5 944	54 399	79 541	9 511	8 637	16 452	27 412	123	138	120	215 669
Décès d'enfants de moins d'un an														
1981	98	25	139	114	807	1 073	191	203	452	424	8	28 ¹	...	3 562
1986	65	13	104	81	604	969	157	157	393	355	12	10	18	2 938
1987	60	13	90	67	594	888	142	155	315	359	5	9	10	2 707
1988	70	14	79	69	563	910	132	140	347	362	3	6	10	2 705
1989	64	12	73	69	632	985	115	134	325	360	2	7	17	2 795
1990	70	12	81	71	612	946	138	123	346	344	4	3	16	2 766
1991	56	13	69	58	578	953	111	126	285	298	6	7	13	2 573
1992	49	3	71	59	522	886	113	110	304	286	2	9	17	2 431
1993	50	16	82	65	529	922	118	115	268	264	4	5	10	2 448
1994	52	11	67	48	506	878	115	125	294	297	1	10	13	2 417
1995	46	8	52	41	477	870	123	123	274	280	6	8	13	2 321
1996	38	8	59	40	396	802	104	112	236	237	0	4	15	2 051
1997	28	7	44	45	444	728	110	114	178	210	4	5	11	1 928

¹ Nunavut inclus.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil.

Tableau A9. Espérance de vie à divers âges (tables triennales), Canada, 1971 à 1997

Année	Hommes							
	1971	1976	1981	1986	1991	1995	1996	1997 ¹
0	69,58	70,47	72,03	73,29	74,61	75,21	75,45	75,78
1	70,00	70,49	71,82	72,92	74,14	74,71	74,92	75,22
5	66,25	66,71	67,99	69,05	70,25	70,80	71,01	71,31
10	61,43	61,86	63,10	64,14	65,32	65,86	66,07	66,37
15	56,58	56,99	58,22	59,23	60,40	60,93	61,14	61,44
20	51,97	52,39	53,57	54,52	55,66	56,16	56,36	56,66
25	47,40	47,83	48,95	49,85	50,96	51,43	51,63	51,93
30	42,72	43,15	44,26	45,12	46,24	46,70	46,88	47,16
35	38,04	38,46	39,53	40,40	41,53	41,98	42,16	42,42
40	33,42	33,83	34,85	35,69	36,86	37,31	37,47	37,71
45	28,96	29,34	30,28	31,07	32,22	32,70	32,84	33,07
50	24,71	25,08	25,92	26,62	27,73	28,17	28,31	28,52
55	20,75	21,10	21,83	22,42	23,43	23,84	23,96	24,15
60	17,11	17,45	18,06	18,54	19,44	19,75	19,86	20,03
65	13,87	14,17	14,65	15,01	15,81	16,02	16,09	16,25
70	11,05	11,26	11,66	11,90	12,55	12,69	12,73	12,87
75	8,62	8,78	9,07	9,22	9,71	9,77	9,79	9,92
80	6,59	6,72	6,92	6,99	7,36	7,33	7,31	7,38
85	5,04	5,17	5,22	5,20	5,53	5,41	5,36	5,45
90	3,92	4,30	3,95	3,82	4,28	4,07	3,94	4,00
	Femmes							
0	76,58	77,79	79,16	79,99	80,96	81,12	81,21	81,39
1	76,77	77,71	78,83	79,54	80,43	80,55	80,62	80,79
5	73,00	73,89	74,97	75,66	76,52	76,63	76,70	76,87
10	68,13	69,00	70,06	70,72	71,58	71,69	71,76	71,92
15	63,23	64,09	65,13	65,79	66,64	66,74	66,81	66,98
20	58,40	59,25	60,27	60,91	61,75	61,85	61,92	62,08
25	53,55	54,40	55,40	56,02	56,86	56,95	57,01	57,18
30	48,71	49,54	50,54	51,14	51,97	52,05	52,12	52,28
35	43,91	44,71	45,69	46,27	47,11	47,18	47,25	47,40
40	39,19	39,96	40,90	41,45	42,29	42,35	42,41	42,57
45	34,56	35,30	36,21	36,72	37,52	37,60	37,66	37,81
50	30,06	30,80	31,64	32,12	32,89	32,94	32,99	33,14
55	25,72	26,43	27,24	27,67	28,39	28,42	28,46	28,58
60	21,58	22,25	23,02	23,40	24,07	24,09	24,11	24,21
65	17,66	18,30	19,02	19,35	19,97	19,95	19,96	20,07
70	14,04	14,64	15,31	15,57	16,13	16,08	16,08	16,17
75	10,81	11,36	11,95	12,13	12,60	12,53	12,51	12,60
80	8,07	8,54	9,01	9,15	9,52	9,41	9,36	9,43
85	5,93	6,36	6,66	6,68	6,98	6,82	6,77	6,84
90	4,45	4,95	4,95	4,86	5,07	4,90	4,82	4,86

¹ Calculée en utilisant, pour établir une moyenne, les décès de 1996 et deux fois ceux de 1997.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et Section de la recherche et de l'analyse.

Tableau A10. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1999

	1981	1986	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
ASIE	50 894	42 291	115 240	123 414	143 048	149 835	143 252	130 534	145 483	139 741	102 203	113 306
Chine	9 789	4 173	14 475	20 977	22 407	19 721	23 350	20 966	24 986	24 747	22 701	31 050
Corée du Sud	1 504	1 203	2 082	2 608	3 787	3 817	3 015	3 507	3 250	4 108	4 891	7 208
Hong Kong ¹	4 040	4 303	23 743	16 587	28 260	27 320	33 729	24 878	24 143	17 807	6 348	2 801
Inde	9 427	7 453	12 592	14 305	14 302	21 751	18 568	18 266	23 383	21 710	16 903	18 831
Iran	1 409	2 128	3 985	6 688	7 103	4 172	3 010	4 076	6 255	7 889	6 996	6 200
Iraq	305	316	815	996	2 174	3 317	2 251	2 414	2 771	2 573	1 869	2 037
Liban	1 043	2 419	12 969	12 221	6 664	4 804	2 725	2 165	1 894	1 466	1 347	1 566
Pakistan	823	629	2 149	2 780	3 750	4 512	4 402	4 665	8 559	12 178	8 423	9 575
Philippines	5 986	4 199	12 603	12 730	13 803	20 548	19 492	15 818	13 626	11 411	8 540	9 518
Sri Lanka	368	1 827	3 458	7 158	12 941	9 479	7 085	9 361	6 442	5 342	3 537	4 938
Taiwan	705	638	3 590	4 295	7 077	9 379	7 005	7 416	12 739	12 785	6 946	5 314
Viêt-nam	8 241	6 219	9 311	8 892	7 857	8 390	6 505	4 176	2 711	2 004	1 826	1 622
Autres	7 254	6 784	13 468	13 177	12 923	12 625	12 115	12 826	14 724	15 721	11 876	12 646
EUROPE	44 817	22 446	51 115	46 890	43 627	45 702	38 069	40 297	39 198	37 944	37 287	38 694
Allemagne	2 075	1 342	1 610	1 574	1 411	1 659	1 364	1 589	1 761	1 560	1 652	1 909
Bosnie-Herzégovine	—	—	—	—	345	2 744	4 720	4 187	2 469	2 211	2 491	2 425
France	1 681	1 113	2 002	2 631	3 114	3 351	2 522	3 036	2 437	2 310	2 999	3 177
Grande-Bretagne	18 920	4 605	7 072	6 443	5 920	5 953	4 770	4 566	4 381	3 921	3 266	3 769
Grèce	927	548	608	626	597	539	341	246	238	209	143	158
Irlande	851	477	800	639	490	418	317	227	260	225	173	166
Italie	2 058	782	1 073	782	671	696	533	505	486	465	369	389
Pologne	4 094	5 271	16 787	15 801	11 938	6 943	3 572	2 452	2 167	1 792	1 511	1 368
Portugal	3 292	2 449	7 747	5 858	2 747	1 706	819	815	711	698	431	349
Roumanie	1 004	997	2 971	2 599	3 313	3 786	3 595	4 342	3 952	4 048	3 082	3 571
Russie	—	—	—	1	160	892	1 414	2 078	3 150	4 221	4 733	4 374
Ukraine	—	—	3	6	114	867	1 436	1 825	2 667	2 638	2 744	2 821
Autres	9 915	4 862	10 442	9 930	12 807	16 148	12 666	14 429	14 519	13 646	13 693	14 218

Tableau A10. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1999 - fin

	1981	1986	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1998
AFRIQUE	5 915	5 172	13 895	16 634	20 239	17 560	14 214	15 498	15 847	15 309	14 447	16 406
Afrique du Sud	1 238	795	1 005	947	1 139	1 668	2 464	1 475	1 352	1 763	1 405	1 429
Algérie	128	111	508	913	852	751	649	1 113	2 042	1 795	2 251	2 363
Egypte	767	630	2 522	1 941	1 640	1 660	2 320	2 718	2 374	2 043	1 298	1 245
Ethiopie	152	991	2 419	2 569	2 275	1 921	1 270	950	1 042	811	655	744
Somalie	9	58	1 158	3 269	5 553	3 658	1 730	2 078	1 428	1 158	1 384	1 598
Autres	3 621	2 587	6 283	6 995	8 780	7 902	5 781	7 164	7 609	7 739	7 454	9 027
AMÉRIQUE DU NORD et AMÉRIQUE CENTRALE	10 183	12 381	13 137	19 095	18 835	14 425	8 773	7 268	8 551	7 927	6 853	7 827
États-Unis	8 695	6 090	5 134	5 323	5 975	6 481	5 154	4 330	5 053	4 403	4 142	4 910
Mexique	397	673	1 204	1 150	1 200	1 153	786	764	1 247	1 689	1 383	1 683
Autres	1 091	5 618	6 799	12 622	11 660	6 791	2 833	2 174	2 251	1 835	1 328	1 234
ANTILLES ET BERMUDES	8 805	8 864	11 821	13 109	15 234	16 752	10 070	10 091	9 395	8 234	6 391	6 803
Haïti	3 704	1 727	2 378	2 851	2 432	3 688	2 124	2 036	1 977	1 657	1 312	1 444
Jamaïque	2 688	4 663	5 030	5 132	6 058	6 117	3 950	3 641	3 307	2 870	2 260	2 362
Trinité-et-Tobago	949	921	2 829	2 982	4 348	4 215	2 342	2 584	2 205	1 760	1 196	1 186
Autres	1 464	1 553	1 584	2 144	2 396	2 732	1 654	1 830	1 906	1 947	1 623	1 811
AMÉRIQUE DU SUD	6 126	6 528	8 618	10 515	10 314	9 554	7 954	7 518	6 020	5 590	4 897	5 571
Guyana	3 024	3 975	2 892	3 370	3 059	3 549	4 272	3 974	2 392	1 841	1 275	1 387
Autres	3 102	2 553	5 726	7 145	7 255	6 005	3 682	3 544	3 628	3 749	3 622	4 184
AUSTRALASIE	1 024	451	728	743	931	1 017	741	676	695	626	514	579
OCÉANIE	726	383	1 189	1 626	1 780	1 336	1 049	680	636	472	392	379
AUTRES ET NON DÉCLARÉS	303	824	674	738	840	577	268	303	220	177	1 180	341
TOTAL	128 793	99 340	216 417	232 764	254 848	256 758	224 390	212 865	226 045	216 020	174 164	189 906

¹ Inclut Hong Kong RAS (Région administrative spéciale) depuis 1^{er} juillet 1997.

Nota : Les données sont provisoires en date du 26 septembre 2000.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau A11. Population canadienne au 1^{er} juillet 1997, 1998 et 1999
selon l'âge et le sexe (en milliers)**

Âge	Hommes			Femmes		
	1997	1998	1999	1997	1998	1999
0	183,6	176,6	173,3	172,6	167,7	164,4
1	196,2	184,8	177,7	188,0	174,2	169,3
2	199,7	197,4	185,8	189,3	189,1	175,1
3	201,4	200,8	198,3	191,2	190,2	190,0
4	205,6	202,5	201,7	195,3	192,2	191,1
5	210,7	206,8	203,4	201,2	196,4	193,1
6	213,7	212,0	207,8	203,1	202,5	197,5
7	214,5	214,9	213,0	204,2	204,2	203,4
8	207,2	215,7	215,8	197,0	205,3	205,0
9	201,4	208,4	216,7	192,0	198,1	206,0
10	203,5	202,7	209,4	193,9	193,1	199,0
11	207,7	204,8	203,6	196,6	194,9	193,7
12	209,3	209,0	205,7	197,3	197,6	195,7
13	207,9	210,7	210,1	197,3	198,3	198,3
14	207,3	209,3	211,8	196,5	198,3	199,1
15	207,3	208,8	210,4	196,5	197,6	199,2
16	210,4	208,9	210,1	199,7	198,0	198,9
17	210,8	211,9	210,3	199,3	201,4	199,6
18	208,7	212,3	213,5	196,6	200,9	202,8
19	206,5	210,3	214,2	194,9	198,6	203,0
20	207,7	207,7	211,7	197,7	196,7	200,7
21	208,1	208,7	209,2	199,4	199,6	198,9
22	208,0	209,3	210,4	200,5	200,9	201,7
23	202,7	209,4	211,2	196,1	201,8	202,8
24	204,8	203,8	211,3	198,6	197,7	204,0
25	208,7	205,9	205,6	203,2	200,1	199,9
26	218,0	209,8	207,7	213,4	204,9	202,3
27	220,4	219,4	211,7	214,5	214,9	207,0
28	218,6	222,1	221,3	214,2	216,1	217,0
29	219,7	220,3	224,2	216,0	215,8	218,2
30	226,8	221,4	222,5	222,5	217,7	217,8
31	241,3	228,2	223,3	235,8	223,8	219,5
32	260,2	242,5	229,7	225,9	237,2	225,2
33	270,2	261,1	243,8	263,3	255,2	238,4
34	274,1	271,3	262,3	268,0	264,6	256,4
35	269,3	275,0	272,5	264,6	269,5	265,8
36	271,8	270,1	276,1	268,8	265,8	270,6
37	269,1	272,5	270,7	266,8	269,8	266,6
38	263,3	269,6	272,7	263,0	267,8	270,4
39	262,3	263,8	269,9	260,5	263,8	268,4
40	257,2	262,8	264,1	256,8	261,3	264,3
41	249,6	257,7	263,0	249,9	257,4	261,7
42	247,9	250,0	257,9	248,5	250,5	257,6
43	239,5	248,4	250,2	241,8	248,9	250,6
44	229,5	239,8	248,6	231,7	242,1	248,9
45	222,3	229,8	239,9	222,5	231,8	241,9
46	218,3	222,4	229,7	218,4	222,6	231,7

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A11. Population canadienne au 1^{er} juillet 1997, 1998 et 1999
selon l'âge et le sexe (en milliers) - fin**

Âge	Hommes			Femmes		
	1997	1998	1999	1997	1998	1999
47	214,5	218,3	222,2	214,4	218,4	222,5
48	210,7	214,4	217,9	211,6	214,3	218,1
49	211,3	210,3	213,9	211,5	211,3	213,9
50	210,7	210,9	209,7	211,4	211,2	210,8
51	181,1	210,2	210,3	182,1	211,2	210,9
52	169,0	180,5	209,5	169,7	181,8	210,9
53	164,6	168,2	179,7	166,1	169,3	181,4
54	159,7	163,8	167,3	161,3	165,7	168,8
55	148,3	158,9	162,9	150,2	160,8	165,2
56	142,2	147,5	157,9	145,0	149,9	160,4
57	134,4	141,3	146,4	137,3	144,6	149,4
58	130,9	133,5	140,2	133,9	136,8	144,0
59	126,2	129,8	132,4	129,3	133,5	136,4
60	121,5	125,1	128,6	125,0	128,8	133,0
61	121,2	120,3	123,8	125,2	124,5	128,2
62	117,8	119,9	118,9	122,5	124,6	123,8
63	115,1	116,2	118,2	119,5	121,7	123,8
64	116,2	113,4	114,4	121,9	118,7	120,8
65	116,3	114,3	111,4	121,9	121,0	117,6
66	113,6	114,1	112,0	122,2	120,8	119,8
67	109,4	111,3	111,7	119,6	120,9	119,4
68	103,2	107,0	108,8	115,3	118,2	119,5
69	100,3	100,6	104,4	114,5	113,8	116,6
70	95,0	97,6	97,8	111,8	112,8	112,0
71	91,4	92,0	94,6	111,8	109,9	110,8
72	87,0	88,3	88,8	109,3	109,8	107,8
73	81,9	83,7	84,9	106,4	107,2	107,5
74	76,8	78,5	80,2	102,2	104,0	104,7
75	73,3	73,4	75,0	100,3	99,6	101,3
76	67,4	69,7	69,8	94,4	97,4	96,7
77	61,0	63,8	66,1	87,6	91,4	94,3
78	50,4	57,8	60,6	75,6	84,8	88,5
79	45,3	47,0	54,4	69,1	72,6	81,8
80	41,6	42,0	43,7	66,0	69,5	69,5
81	38,1	38,1	38,4	62,4	62,7	62,6
82	35,9	34,7	34,6	60,5	58,8	59,0
83	31,2	32,6	31,3	55,0	56,8	55,0
84	26,7	28,0	29,3	49,0	51,4	53,1
85	21,9	23,8	25,0	42,8	45,4	47,7
86	18,2	19,1	20,9	37,7	39,3	41,7
87	15,2	15,6	16,4	32,5	34,3	35,8
88	12,2	12,9	13,3	27,8	29,0	30,8
89	10,0	10,3	11,0	23,6	24,5	25,7
90 +	29,5	31,1	32,8	86,5	90,0	94,0
Total	14 850,9	14 981,5	15 104,7	15 136,3	15 266,5	15 388,7

1997 : Estimations postcensitaires définitives en date du 19 octobre 2000.

1998 : Estimations postcensitaires mises à jour en date du 19 octobre 2000.

1999 : Estimations postcensitaires mises à jour en date du 19 octobre 2000.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

GLOSSAIRE¹

Accroissement : Variation de l'effectif d'une population durant une période. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel : Variation de l'effectif d'une population durant une période résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge : Âge atteint au dernier anniversaire en années révolues.

Âge médian : L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen : L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Calendrier : Répartition dans le temps, au sein d'une cohorte, des événements démographiques correspondant au phénomène étudié.

Canadiens de retour : Citoyens canadiens et immigrants reçus qui ont émigré du pays et qui reviennent s'installer de façon permanente au Canada.

Célibat définitif : Mesure de l'intensité de la nuptialité des célibataires, on lui substitue fréquemment la fréquence du célibat à un âge à partir duquel les premiers mariages sont rares, généralement 50 ans.

Cohorte : Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une période donnée pouvant être une année. La cohorte des mariés de 1996 désigne donc l'ensemble des personnes qui se sont mariées en 1996. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Cohorte (fictive) : Cohorte « artificielle » constituée des fractions de cohortes réelles présentes, aux différents âges successifs, une même année.

Complétude du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement).

¹ Pour plus d'informations, consultez les documents suivants : Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1981). *Dictionnaire démographique multilingue*, Liège, Ordina éditions et Roland Pressat (1979). *Dictionnaire de démographie*, Paris, Presses Universitaires de France.

Sous-dénombrement net : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Composantes de l'accroissement démographique : Chacune des classes d'événements générateurs des mouvements ou des variations de population. Ainsi les naissances, les décès, les migrations, les mariages, les divorces et les entrées en veuvage sont des composantes, car elles altèrent soit l'effectif de la population totale, soit sa composition selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial.

Erreur en fin de période : Différence entre la population donnée par un recensement rajusté pour le sous-dénombrement net et l'estimation postcensitaire à la date du recensement.

Espérance de vie : Selon une table de mortalité, nombre moyen d'années restant à vivre à une personne atteignant l'âge x, si celle-ci connaît les taux de mortalité à chaque âge prévalant une année donnée.

Estimation de la population :

Postcensitaire provisoire, mise à jour et définitive : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le sous-dénombrement net et l'estimation de l'accroissement démographique survenu depuis la date de ce dernier recensement.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les estimations postcensitaires et les résultats rajustés pour le sous-dénombrement net des deux recensements encadrant l'année considérée.

État matrimonial légal : Indique la situation conjugale. On ne considère que quatre possibilités :

Célibataire : Comprend les personnes qui n'ont jamais été mariées et toutes les personnes de moins de 15 ans.

Marié(e) : Comprend les personnes légalement mariées et les personnes légalement mariées et séparées.

Veuf(ve) : Comprend les personnes dont le conjoint est décédé et qui ne sont pas remariées.

Divorcé(e) : Comprend les personnes qui ont obtenues le divorce légal et qui ne sont pas remariées.

Fécondité : Phénomène en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple et très exceptionnellement de l'homme.

Fécondité de rang : Mesure de fécondité qui a pour objet les naissances de rang x.

Génération : Désigne ici, sauf indication contraire, l'ensemble des personnes nées durant la période de 12 mois, comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une année.

Indice du moment : Indice construit à partir des mesures concernant des phénomènes démographiques et effectuées sur la base de manifestations de ces phénomènes durant une période (généralement l'année). Par exemple, l'espérance de vie de 1996 est un indice du moment en ce qu'elle exprime le nombre moyen d'années que vivrait une personne si tout au cours de sa vie elle rencontrait les conditions de 1996.

Indice synthétique : Somme des taux par âge durant une période. C'est un des indices du moment fréquemment utilisés. Il traduit le comportement des membres de la cohorte fictive.

Indice synthétique de divortialité : Proportion de mariages qui se termineraient par un divorce avant le vingt-cinquième anniversaire selon les conditions de divortialité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de divortialité selon la durée du mariage exprimé en pour 10 000.

Indice synthétique de fécondité : nombre moyen d'enfants par femme selon les conditions de fécondité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de fécondité par âge.

Indice synthétique de primo-nuptialité : proportion d'hommes ou de femmes qui se marieraient avant leur cinquantième anniversaire selon les conditions de nuptialité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de nuptialité des célibataires par âge exprimé en pour 1 000.

Intensité : Fréquence d'apparition au sein d'une cohorte des événements caractéristiques du phénomène en cause.

Intercensitaire : Se dit d'une période comprise entre deux recensements.

Migration internationale : Ensemble des déplacements entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de résidence. On distingue à cet égard les *immigrants reçus*, les *Canadiens de retour*, qui viennent s'établir au Canada, les *émigrants* ainsi que le solde des *résidents non permanents*.

Migration interprovinciale : Ensemble des déplacements d'une province vers une autre, accompagnés d'un changement permanent de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un *sortant* pour sa province d'origine et un *entrant* pour sa province de destination.

Migration nette : Pour un territoire et une période donnés, différence entre l'immigration et l'émigration.

Mortalité infantile : Mortalité des enfants de moins d'un an.

Mortalité néonatale : Mortalité durant le premier mois. Une composante de la mortalité infantile.

Mortalité postnéonatale : Mortalité après le premier mois et avant le premier anniversaire.

Mouvement de la population : Changement progressif de l'état de la population au cours d'une période sous l'effet des événements démographiques survenus durant la période. Mouvement, dans ce cas, n'est pas synonyme de déplacement.

Population : La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des résidents non permanents.

Prévalence : Nombre de cas présentant une certaine caractéristique à un moment donné.

Probabilité de survie : Probabilité pour une personne vivante à l'âge exact x de survivre au moins jusqu'à l'âge exact $(x + a)$. Elle se note ${}_a p_x$. C'est le complément à l'unité du quotient de mortalité $(1 - {}_a q_x)$.

Projection démographique : La projection diffère de l'estimation en ce qu'elle vise à établir ce que sera l'évolution future d'une population donnée, taille, distribution spatiale et caractéristiques démographiques, dans telles ou telles hypothèses. On ne parle de prévision que lorsque les hypothèses formulées apparaissent très probables. En général, les prévisions démographiques se restreignent au court terme.

Quotient : Rapport des événements survenus pendant une période aux individus présents au début de la période. Le quotient a une valeur de probabilité.

Rapport de dépendance : On a coutume de répartir la population en trois grands groupes d'âges : 0-14 ans (enfants), 15-64 ans (adultes) et 65 ans et plus (personnes âgées), ce qui permet le calcul des rapports suivants :

- (a) le rapport de dépendance des enfants, égal au nombre d'enfants par adulte (15-64) ;
- (b) le rapport de dépendance des personnes âgées qui représente le nombre de personnes âgées par adulte (15-64) ;
- (c) le rapport global de dépendance qui est la somme des rapports de dépendance des enfants et des personnes âgées.

Rapport de masculinité : Rapport de l'effectif du sexe masculin à l'effectif du sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) s'applique à un grand *noyau urbain* ainsi qu'aux *régions urbaines* et *rurales* adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une RMR est délimitée à partir d'un *noyau urbanisé* lorsque ce dernier compte au moins **100 000 habitants**, (*d'après les résultats du recensement précédent*). Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population.

Chaque RMR est constituée *d'une subdivision de recensement (SDR)* ou plus répondant à au moins un des critères suivants :

- (1) la SDR se trouve entièrement ou en partie dans le noyau urbanisé ;
- (2) au moins 50 % de la population active occupée *demeurant* dans la SDR *travaille* dans le noyau urbanisé ;
- (3) au moins 25 % de la population active occupée *travaillant* dans la SDR *demeure* dans le noyau urbanisé (*Dictionnaire du recensement de 1996*, n° 92-351-XPF au catalogue, page 224).

Résidents non permanents : Les cinq groupes suivants constituent ce qu'on définit comme résidents non permanents :

- les personnes résidant au Canada qui demandent le statut de réfugié ;
- les personnes résidant au Canada qui détiennent un permis de séjour pour étudiants (les étudiants étrangers, les titulaires d'un visa pour étudiants) ;

- les personnes résidant au Canada qui détiennent un permis de travail (les travailleurs étrangers, les titulaires d'un permis de travail) ;
- les personnes résidant au Canada qui détiennent un permis ministériel ;
- toutes les personnes à charge des revendicateurs du statut de réfugié, des titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel qui sont nées à l'extérieur du Canada et résident au Canada.

Résidu : Différence entre l'accroissement démographique à partir des effectifs de la population de deux années consécutives et celui obtenu par la somme des composantes. Cette différence résulte de la répartition de l'erreur en fin de période entre les différentes années de la période quinquennale concernée.

Standardisation : Procédé par lequel les taux sont corrigés de l'influence des structures de la population étudiée afin de permettre la comparaison avec d'autres populations.

Statistiques de l'état civil : Elles couvrent l'ensemble des événements démographiques (i.e. les naissances, les décès, les mariages et les divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Structure : Composition d'une population selon diverses caractéristiques spécifiquement démographiques comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, etc.

Taux :

Accroissement démographique : rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et $t+1$ à la population moyenne de ces deux années (exprimé en pour 1 000).

Divorce : nombre de divorce pour 1 000 habitants.

Fécondité par âge : rapport à l'effectif des femmes d'un âge donné, des naissances observées dans ce groupe (exprimé en pour 1 000).

Mortalité : fréquence relative des décès au sein d'une population ou d'une sous-population ou rapport à un effectif donné des décès survenus dans ce groupe (exprimé en pour 1 000).

Natalité : rapport du nombre des naissances observées dans une population à l'effectif total de cette population (exprimé en pour 1 000).

Primo-nuptialité : rapport du nombre des premiers mariages observés dans une population à l'effectif de cette population sans distinction d'état matrimonial. Il peut se calculer par sexe et par âge pour un état matrimonial donné (exprimé en pour 1 000).

Union consensuelle ou union libre : Union formée d'un homme et d'une femme demeurant ensemble comme époux-épouse, sans être légalement mariés.

Vieillesse démographique : Évolution caractérisée par une augmentation de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

PARTIE II

L'EFFET DU TABAGISME SUR L'ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ AU CANADA

par Laurent Martel, Alain Bélanger et Jean-Marie Berthelot

INCIDENCE DES CAUSES DE DÉCÈS SUR L'ESPÉRANCE DE VIE AUX ÂGES AVANCÉS DE 1951 À 1996

par Stéphane Gilbert et Alain Bélanger

L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE FAMILIALE, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET LE BIEN- ÊTRE DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE AU CANADA, 1981 À 1997

par Don Kerr et Alain Bélanger

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA VIE FAMILIALE : LA NAISSANCE D'UN ENFANT EN FAMILLE RECOMPOSÉE

par Heather Juby, Nicole Marcil-Gratton et Céline Le Bourdais
avec la collaboration de Paul-Marie Huot

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



L'EFFET DU TABAGISME SUR L'ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ AU CANADA

par Laurent Martel, Alain Bélanger et Jean-Marie Berthelot

Depuis plus d'un siècle, l'espérance de vie à la naissance des femmes est supérieure à celle des hommes (respectivement 81,4 ans et 75,8 ans en 1997). Cet avantage séculaire des femmes, d'abord modeste (1,8 ans en 1921), s'est accru de façon régulière pour atteindre un maximum de 7,5 ans en 1978 (Nault, 1997). Depuis, l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes s'amenuise et se chiffrait, en 1997, à 5,6 ans, une réduction de presque deux ans en moins de deux décennies.

Outre un facteur biologique favorisant les femmes, l'inégalité des sexes face à la mort découle également de facteurs sociaux et comportementaux (Chesnais, 1998). Hommes et femmes n'ont pas les mêmes styles et habitudes de vie : traditionnellement, par exemple, ces dernières ont occupé des emplois moins risqués à l'égard de la santé que les hommes, ce qui a pu contribuer à creuser l'écart de mortalité entre les sexes par le passé.

L'examen de l'évolution récente des principales causes de décès au Canada permet d'identifier certaines modifications du comportement des femmes qui ont des effets néfastes sur la santé. Les taux de mortalité attribuables aux maladies cardio-vasculaires—première cause de décès au pays—ont diminué depuis la fin des années 1970, mais davantage chez les hommes que chez les femmes (Rapports sur la santé, 2001). De même, l'incidence du cancer du poumon et la mortalité qui y est associée a fortement augmenté chez ces dernières depuis 25 ans, tandis qu'elle diminuait chez les hommes, comblant ainsi une grande partie de l'écart pour ce type de cancer (Rapports sur la santé, 2001). En fait, la mortalité associée à cette maladie a tellement augmenté chez les femmes qu'elle a supplanté, au début des années 1990, celle engendrée par le cancer du sein (CCSP, 1999). On observe également une augmentation de la mortalité associée à la bronchopneumopathie chronique obstructive chez les femmes (Nault, 1997).

Plusieurs études scientifiques ont montré la forte corrélation entre ces maladies, souvent fatales, et le tabagisme. Certains ont même suggéré que près de la moitié des différences de mortalité observées entre les sexes découleraient du seul tabagisme (Waldron, 1986). D'autres recherches ont permis d'estimer qu'au Canada, environ le quart des décès d'individus âgés entre 35 et 84 ans pouvaient être attribués à cette pratique (Collishaw et al., 1988 ; Makomaski et al., 1995). Selon Ellison et al. (1995), l'usage du tabac

serait responsable de près de 45 000 décès de Canadiens en 1991. La cigarette représente la première cause de décès prématurés et d'années potentielles de vie perdue au pays, loin devant le suicide, les morts violentes, le sida et les meurtres pris ensemble (Ellison et al., 1999 ; Légaré et al., 1993 ; Pelletier et al., 1996). La presque stagnation de l'espérance de vie à 85 ans observée depuis une vingtaine d'années pourrait également être en partie liée à l'histoire tabagique des générations arrivant à cet âge (Nusselder et Mackenbach, 2000). Compte tenu de la relation existant entre le tabagisme et la mortalité, un changement de sa prévalence provoque à terme un effet non négligeable sur l'espérance de vie.

Or, la prévalence du tabagisme au Canada a connu une évolution contrastée selon le sexe même si, de façon générale, hommes et femmes fument aujourd'hui moins qu'au cours des années 1960 et 1970 alors que plus d'un homme sur deux et presque deux femmes sur cinq fumaient (CCSP, 1999). Aujourd'hui, environ 30 % des hommes et 25 % des femmes âgés de 12 ans ou plus sont des fumeurs réguliers ou occasionnels (CCSP, 1999). En une trentaine d'années donc, la prévalence du tabagisme chez les hommes et les femmes a convergé.

Au Canada, la diminution du tabagisme chez les générations masculines et une augmentation chez les générations féminines nées entre 1900 et 1950 ont conduit à une homogénéisation des habitudes tabagiques pour les générations nées au milieu des années 1950 (Ferrence, 1988 ; Marcil-Gratton et al., 1992). La période de latence associée au tabagisme fait en sorte que ces individus ont aujourd'hui atteint l'âge où la mortalité associée à cette habitude est la plus forte, et explique certainement la réduction de l'écart entre la mortalité des hommes et des femmes pour les maladies cardio-vasculaires et le cancer du poumon.

Si l'effet du tabagisme sur la mortalité a été largement étudié, beaucoup moins de connaissances ont été accumulées sur ses liens avec l'incapacité. Lorsqu'elle est très élevée, comme c'est le cas au Canada, l'espérance de vie est un indicateur moins révélateur de l'état de santé d'une population. Par exemple, l'efficacité accrue des traitements d'une maladie pourrait permettre à un plus grand nombre d'individus de survivre, mais dans un état d'incapacité. Le recours à d'autres indicateurs synthétiques s'avère nécessaire pour mieux décrire l'état de santé d'une population et l'espérance de vie sans incapacité est l'un d'eux. Il permet de caractériser les années de vie selon qu'elles sont passées avec ou sans incapacité ou avec des dépendances plus ou moins sévères.

Le but de cet article est de mesurer l'effet du tabagisme sur l'espérance de vie sans incapacité de la population canadienne. S'il est établi que l'élimination du tabagisme augmenterait l'espérance de vie, son effet sur la qualité des années vécues est beaucoup moins bien étayé. Les années de vie perdues sont-elles des années qui auraient été vécues en bonne santé ou est-ce que la

mort prématurée des fumeurs les épargnent seulement des années vécues avec incapacité ou dépendances qui accompagnent souvent la vieillesse? Il apparaît donc important de déterminer si les fumeurs doivent s'attendre non seulement à mourir prématurément mais aussi à devoir composer plus longtemps avec une ou plusieurs incapacités.

À notre connaissance, aucune étude sur un tel sujet n'existe pour le Canada. On sait cependant que les fumeurs sont hospitalisés plus fréquemment que ceux qui n'ont jamais fumé (Johansen, 1999), ce qui suggère un lien possible entre morbidité et tabagisme. Quelques études récentes ont porté sur l'effet du tabagisme sur l'espérance de vie sans incapacité aux États-Unis et aux Pays-Bas, mais aucune au Canada. Ces études mettent en évidence l'effet négatif du tabagisme sur cet indicateur (Rogers et al., 1994 ; Nusselder, 1998).

Dans cet article, le calcul des espérances de vie sans incapacité est fondé sur les tables à entrées et sorties multiples (ou multi-états). D'un calcul plus complexe que celles obtenues au moyen de la méthode traditionnelle (méthode de Sullivan) qui ne fait que répartir l'espérance de vie totale entre les différents états fonctionnels selon la prévalence observée de chacun de ces états dans la population à un moment donné, les tables multi-états reposent plutôt sur une estimation des transitions entre chacun des états fonctionnels et sur des taux de mortalité spécifiques à chacun de ces états. Un individu avec des limitations d'activité ou une dépendance, même sévère, peut à tout âge retrouver son autonomie. Les tables à entrées et sorties multiples permettent de tenir compte d'une façon explicite de cette dynamique et se rapproche ainsi davantage de la réalité. Par contre, l'estimation des transitions entre les états fonctionnels nécessite des enquêtes longitudinales, plus complexes et coûteuses à mener, et qui demeurent, de ce fait, relativement peu répandues. L'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) est du reste la première enquête permettant une estimation de ces transitions pour un échantillon représentatif de la population canadienne.

L'autre avantage du modèle des tables à entrées et sorties multiples est qu'il permet de tenir compte explicitement des différences de mortalité entre les divers états fonctionnels. Cet avantage est particulièrement important dans le cas du calcul de l'espérance de vie sans incapacité puisque, plus que dans toutes autres applications du modèle, la mortalité est susceptible de varier grandement selon les différents états, la plus ou moins bonne santé étant, d'évidence, un déterminant important de la mortalité.

Source des données et méthode

Les données utilisées dans cette recherche proviennent du volet longitudinal de l'Enquête Nationale sur la Santé de la Population (ENSP) réalisée par Statistique Canada depuis 1994. Première enquête longitudinale représentative de l'ensemble de la population canadienne, l'ENSP recueille des informations

détaillées sur l'état de santé physique et mentale, sur les capacités fonctionnelles, sur l'utilisation et l'accès aux soins de santé, sur les problèmes de santé chronique ainsi que sur les habitudes de vie et les comportements à l'égard de la santé. Son but est de permettre une meilleure compréhension de l'état de santé et de ses déterminants (Swain et al., 1999).

L'échantillon utilisé dans cette recherche est représentatif de l'ensemble de la population canadienne âgée de 45 ans et plus, c'est-à-dire la population vivant en ménages privés (6 053 répondants) et celle vivant en établissement de soins de santé (1 956 répondants). La mortalité différentielle selon l'état fonctionnel ainsi que les transitions entre ces états sont estimées à partir des deux premiers passages de l'ENSP (1994-1995 et 1996-1997).

De type « panel », le volet longitudinal de l'ENSP ne prévoit pas l'introduction de nouveaux répondants lors des différents passages de collecte des données. Par conséquent, l'échantillon longitudinal n'est représentatif que de la population canadienne en 1994 et sa taille diminue progressivement par attrition¹ à mesure que les cycles se succèdent. L'attrition étant faible, en particulier pour la population âgée de 45 ans et plus, et les poids de l'enquête ayant été recalculés pour tenir compte de cet élément comme du plan d'échantillonnage et de la stratification à posteriori (Tambay et al., 1998), il est peu probable qu'elle soit la source d'un biais important.

Les états fonctionnels

La santé est un concept difficile à définir et ne saurait se limiter à la seule absence de maladies. Définir la santé comme un état fonctionnel permettant d'être ou non autonome dans les activités de la vie quotidienne et domestique a l'avantage de lier l'état de santé au fardeau potentiel que peut représenter sa détérioration. Par exemple, un individu dépendant à l'égard d'autrui pour ses soins personnels ou pour se déplacer à l'intérieur de son domicile aura besoin d'une aide intensive, quotidienne et, de ce fait, souvent onéreuse pour le système de santé ou pour le réseau de soutien informel.

Dans cette étude, les états fonctionnels sont définis de façon à respecter certains critères. Le premier est que la définition utilisée doit permettre de former des groupes homogènes et distincts quant aux risques de décéder et de perdre ou retrouver l'autonomie. De plus, il importait d'obtenir des groupes de taille assez grande pour assurer une plus grande robustesse lors de l'estimation des taux de mortalité et des probabilités de transition entre les différents états.

¹ L'attrition désigne le processus par lequel certains répondants présents lors du passage en 1994-1995, par exemple, ne sont pas interviewés lors du passage suivant. On distingue généralement deux types d'attrition : d'une part la non-réponse (des répondants retracés en 1996-1997, mais ne désirant plus faire partie de l'enquête) et, d'autre part, les non-retracés. Ce dernier cas est relativement rare puisqu'il représente 1,7 % de l'échantillon total de l'ENSP (Béland et Bustros, 1998).

Tableau 1. Tableau synoptique définissant les états fonctionnels

<i>États fonctionnels</i>	<i>Limitations d'activité</i>	<i>Dépendances</i>
Autonomie (sans incapacité)	Aucune	Aucune
Incapacité légère ou modérée	Oui	Non
	Peu importe	Gros travaux d'entretien, faire les courses, accomplir les tâches ménagères quotidiennes
Incapacité sévère	Peu importe	Préparer les repas, se donner les soins personnels, se déplacer dans la maison
Établissement de soins de santé

De façon opérationnelle, deux concepts sont utilisés et regroupés sous le terme générique « d'incapacité » pour définir l'état fonctionnel d'un individu : les limitations d'activité et les dépendances. Il est probable que les limitations d'activité surviennent, dans le processus de la perte d'autonomie, avant les dépendances et idéalement, il eut donc été préférable de distinguer d'une part les individus souffrant de limitations d'activité mais d'aucune dépendance, d'autre part ceux ayant une ou des dépendances. De plus, on doit signaler que relativement moins de répondants masculins ont déclaré avoir besoin d'aide d'autrui pour préparer les repas, pour faire les courses ou pour accomplir les tâches ménagères quotidiennes, des activités souvent accomplies par les femmes, du moins pour les générations actuellement âgées. Cette situation explique en grande partie les différences observées entre les hommes et les femmes dans la prévalence de la dépendance. On notera, par contre, que cette division sexuelle n'est que peu apparue dans les réponses à la question portant sur les limitations d'activités². La nécessité d'avoir un nombre de répondants suffisants dans chacun des états a cependant rendu nécessaire le recours à des regroupements.

Conséquemment, quatre états fonctionnels ont été définis (tableau 1) : une personne est classée autonome si elle a répondu n'avoir aucune limitation d'activité et aucune dépendance. Les personnes regroupées dans la catégorie « dépendance légère ou modérée » font face à certaines limitations d'activité

² La question exacte est : « À cause d'une incapacité physique ou mentale ou d'un problème de santé chronique, est-il(elle) limité(e) d'une façon quelconque dans le genre ou dans le nombre de ses activités qu'il(elle) exerce 1) à la maison 2) à l'école 3) au travail 4) dans d'autres activités comme les loisirs ou les déplacements entre la maison et le lieu de travail ? »

Tableau 2. Tableau synoptique définissant les états tabagiques

<i>Fumeurs</i>	<i>Non-fumeurs</i>
Fumeur régulier	N'a jamais fumé
Fumeur occasionnel et ancien fumeur régulier	Toujours un fumeur occasionnel
Ancien fumeur régulier ayant arrêté depuis 5 ans ou moins	Ancien fumeur régulier ayant arrêté depuis plus de 5 ans

mais aucune dépendance ou ont besoin d'aide d'autrui pour les gros travaux d'entretien, pour faire les courses ou pour accomplir les tâches ménagères quotidiennes, peu importe s'ils ont ou non certaines limitations d'activité. Les individus les plus sévèrement dépendants sont ceux qui nécessitent l'aide d'une tierce personne pour la préparation de leurs repas, pour leurs soins personnels ou pour se déplacer dans la maison, sans égard à la présence ou non, chez eux, de limitations d'activités. Enfin, les individus résidant dans les établissements de santé composent le quatrième état de santé.

Les états à l'égard de l'usage du tabac

La richesse du questionnaire de l'ENSP permet de séparer la population à l'étude en deux catégories (fumeurs et non-fumeurs) en tenant compte de la période de latence du tabagisme (tableau 2). Si les risques associés aux maladies cardio-vasculaires diminuent assez rapidement après la cessation de l'usage du tabac (Lacroix et al., 1991), ceux associés au cancer du poumon peuvent avoir une période de latence beaucoup plus longue. Il était donc important de tenir compte d'un laps de temps après la cessation d'usage, laps de temps pendant lequel l'ancien fumeur est toujours à risque de connaître des problèmes de santé reliés à ses anciennes habitudes.

Dans cette étude, est défini comme fumeur un répondant qui a déclaré soit fumer régulièrement, soit être un ancien fumeur régulier ayant arrêté depuis 5 ans ou moins ou ayant déclaré fumer maintenant à l'occasion. Les répondants classés comme non-fumeurs sont ceux n'ayant jamais fumé au cours de leur vie, ceux qui fument mais toujours à l'occasion ou ceux ayant déjà fumé régulièrement mais ayant arrêté depuis plus de 5 ans.

Méthode

Le calcul d'espérance de vie sans incapacité par le modèle des tables à entrées et sorties multiples repose sur l'estimation de deux éléments : d'une

part, la mortalité différentielle selon l'état de santé et le statut à l'égard du tabagisme et, d'autre part, les transitions entre états fonctionnels pour les deux populations, fumeurs et non-fumeurs.

L'échantillon de l'ENSP étant relativement petit, l'estimation des taux de mortalité selon l'âge, le sexe et les quatre états fonctionnels ne peut être obtenu de façon robuste avec les seules données de l'enquête. De plus, les tables de mortalité produites à partir des statistiques de l'état civil offre la meilleure estimation de la mortalité pour l'ensemble de la population canadienne. La méthode utilisée pour estimer la mortalité différentielle selon les états fonctionnels met à profit cette information et utilise les données de l'enquête pour augmenter ou réduire le risque de décéder des individus selon l'état fonctionnel déclaré au premier passage au moyen d'une estimation des risques relatifs. Ces risques relatifs pour chacun des états sont appliqués aux quotients de la table de mortalité générale pour produire des quotients de mortalité propre à chaque état fonctionnel. Le niveau de base de la mortalité repose ainsi sur une estimation fiable prenant en compte l'ensemble de la population canadienne.

Estimation de la mortalité différentielle

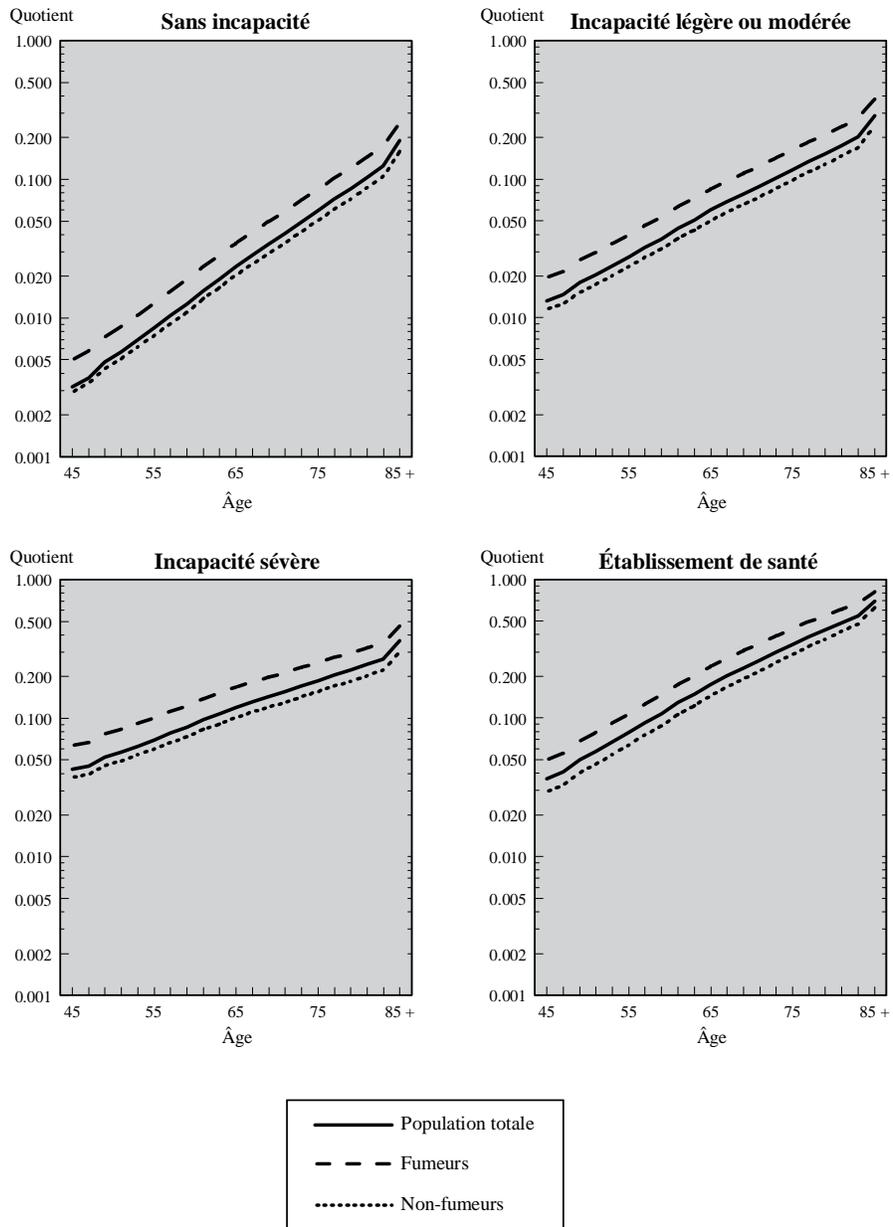
Les risques relatifs sont estimés au moyen d'un modèle à risque proportionnel (régression de Cox), modèle qui prend en compte, outre les états fonctionnels, l'âge et une variable d'interaction entre l'âge et ces états. L'introduction de cette variable d'interaction permet aux risques relatifs selon les divers états fonctionnels de converger à mesure que l'âge augmente. On fait donc l'hypothèse que l'état fonctionnel d'une personne jeune a plus d'impact sur sa probabilité de décéder que pour une personne plus âgée.

En général, les résultats des modélisations montrent que les risques relatifs des fumeurs à l'égard de la mortalité sont deux fois plus élevés que ceux des non-fumeurs, et ce tant chez les hommes que chez les femmes (données non présentées). Des résultats semblables ont été obtenus par différentes études qui ont montré que les fumeurs multiplient généralement leur risque de mourir par plus ou moins deux (Collishaw et al., 1988 ; Mao et al., 1988 ; Rogers et al., 2000).

La figure 1 présente les quotients de mortalité obtenus pour chacun des états fonctionnels selon l'âge, le sexe et le statut de fumeur. Plus l'état fonctionnel se dégrade, plus la mortalité augmente. Tel qu'attendu, elle augmente progressivement avec l'âge dans chacun des états. Sauf pour celles vivant en institutions de santé avant 65 ans, les femmes ont, pour chaque état fonctionnel et statut tabagique, une mortalité inférieure à celle des hommes. De plus, dans le cas des fumeurs ayant une incapacité sévère, la mortalité des hommes et celle des femmes sont semblables : à ce stade de dégradation de l'état fonctionnel, les conséquences du tabagisme sont probablement similaires chez les deux sexes. Enfin, les quotients de mortalité des fumeurs sont toujours

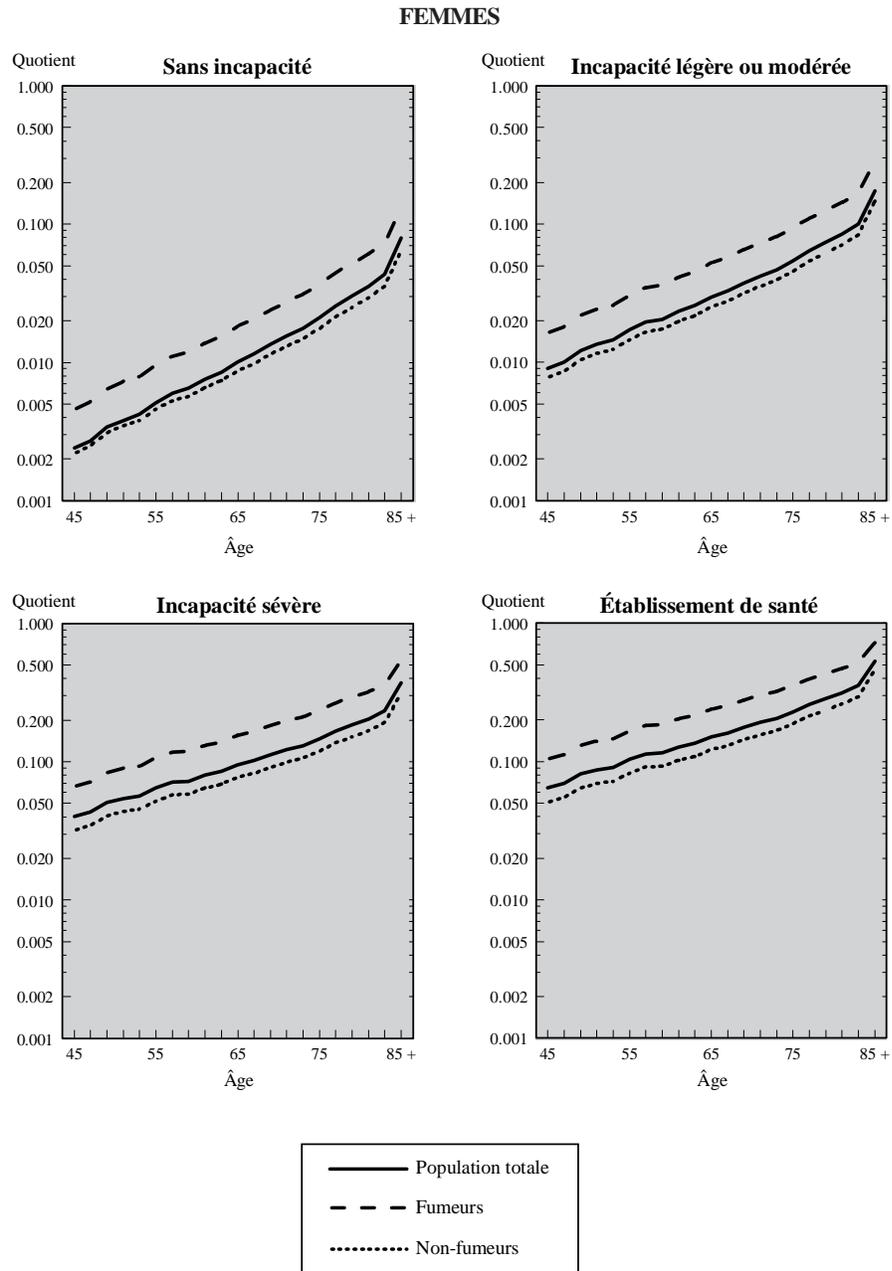
Figure 1. Quotients de mortalité selon l'état fonctionnel, le sexe et l'usage du tabac, Canada, 1994-1996

HOMMES



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

Figure 1. Quotients de mortalité selon l'état fonctionnel, le sexe et l'usage du tabac, Canada, 1994-1996 - fin



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

supérieurs à ceux des non-fumeurs et ce, pour tous les états, à tous les âges et pour les deux sexes. Malgré la taille relativement petite de l'échantillon à l'étude, l'estimation des quotients de mortalité selon l'état fonctionnel et le statut de fumeur apparaît donc fiable.

Estimation des transitions entre états fonctionnels

Le calcul de la table multi-états nécessite aussi une estimation des transitions conditionnelles à la survie entre les divers états fonctionnels, pour chaque sexe et pour les deux habitudes tabagiques. Le tableau 3 présente pour l'ensemble de la population âgée de 45 ans et plus les probabilités de transiter d'un état fonctionnel à un autre entre 1994 et 1996. On note, par exemple, que près de 16 % des personnes sans incapacité (autonomes) en 1994 avaient perdu à divers degrés leur autonomie en 1996. Chez les fumeurs, la probabilité de perte d'autonomie était plus forte, soit près de 18 % contre 15 % pour les non-fumeurs. Le tableau 3 permet aussi de constater que le regain d'autonomie n'est pas négligeable, en particulier pour les individus faisant face à des incapacités légères ou modérées. Environ 25 % de ces derniers retrouvaient leur autonomie entre 1994 et 1996 ; cette proportion diminuait à 23 % chez les fumeurs comparée à 26 % chez les non-fumeurs. De même, une proportion non négligeable des personnes en incapacité sévère retournait vers des incapacités légères ou modérées deux ans plus tard. De façon générale, le regain de l'autonomie, qu'il soit total ou partiel, est plus fréquent au sein de la population exempte de tabagisme, suggérant que le tabagisme a non seulement un impact sur la mortalité, mais aussi sur la capacité fonctionnelle.

Il faut enfin souligner que la probabilité de sortie d'un établissement de santé est pratiquement nulle, du moins pour la population âgée de 45 ans et plus³. En ce sens, le quatrième état fonctionnel peut être vu comme un état quasi-absorbant, presque au même titre que la mort.

À cause de la petite taille de l'échantillon, le simple calcul de la probabilité d'effectuer une transition entre chaque état fonctionnel selon l'âge, le sexe et le statut de tabagisme entraîne des fluctuations aléatoires indésirables d'un groupe d'âge à l'autre. Les transitions entre les états fonctionnels selon l'âge et le sexe pour les fumeurs et les non-fumeurs ont donc été estimées grâce à l'utilisation d'un modèle logit polychotomique non ordonné ce qui permet l'obtention de courbes moins erratiques⁴. Pour chaque état d'origine, la probabilité d'effectuer une transition vers un autre état est supposée être fonction de l'âge et du sexe, les deux seules variables incluses dans la régression. Par contre, le modèle permet de tenir compte des risques compétitifs, c'est-à-

³ En raison du nombre limité de répondants institutionnalisés étant retournés vivre en ménages privés en 1996 et de leur santé probablement précaire pour la plupart, il a été supposé que ces retours ont tous été faits vers l'état 3, celui des incapacités sévères.

⁴ « Generalized logit model » (procédure CATMOD dans le logiciel statistique SAS).

Tableau 3. Matrice des transitions conditionnelles à la survie pour la population totale, des fumeurs et des non-fumeurs, 1994-1996

État fonctionnel en 1994	État fonctionnel en 1996					
	Autonome	Incapacité légère ou modérée	Incapacité sévère	En établissement de santé	Taux brut de mortalité	Effectif
Population totale						
Autonome	0,842	0,136	0,019	0,003	1,8	3 830
Incapacité légère ou modérée	0,247	0,658	0,089	0,007	6,1	1 924
Incapacité sévère	0,081	0,356	0,487	0,076	20,3	299
En établissement de santé	0,000	0,000	0,009	0,991	35,7	1 956
Fumeurs						
Autonome	0,823	0,155	0,021	0,001	2,0	1 052
Incapacité légère ou modérée	0,227	0,683	0,091	0,004	7,8	580
Incapacité sévère	0,053	0,346	0,521	0,080	17,0	81
En établissement de santé	0,000	0,000	0,017	0,983	33,5	419
Non-fumeurs						
Autonome	0,850	0,128	0,019	0,003	1,5	2 773
Incapacité légère ou modérée	0,258	0,646	0,088	0,008	6,0	1 343
Incapacité sévère	0,094	0,360	0,472	0,074	22,5	218
En établissement de santé	0,000	0,000	0,007	0,993	36,1	1 368

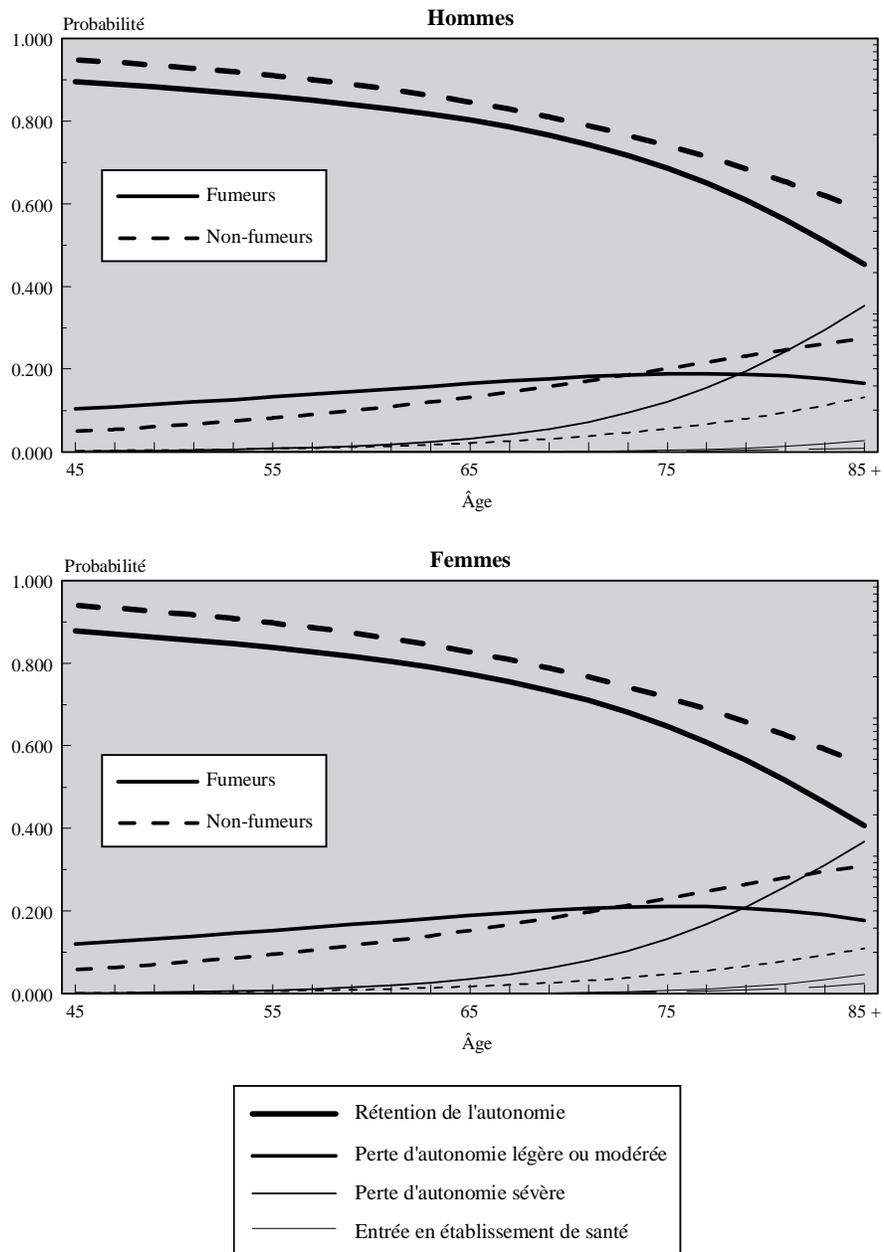
Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

dire que la probabilité d'effectuer une transition d'un état fonctionnel à un autre dépend aussi de tous les autres états. Des modèles séparés ont été estimés pour les fumeurs et les non-fumeurs.

Les figures 2 et 3 présentent certaines des transitions du tableau 3, mais décomposées selon le sexe et l'âge. La figure 2 montre l'évolution, à mesure que l'on avance en âge, des risques de perte d'autonomie, c'est-à-dire la probabilité qu'un individu autonome en 1994 ait déclaré une incapacité légère ou modérée, ou sévère ou qu'il soit institutionnalisé en 1996. L'effet de l'âge est manifeste : plus il augmente, plus les chances de rester autonome diminuent, passant de presque 95 % à 45 ans à moins de 60 % à 85 ans. Être fumeur aggrave davantage cette perspective puisqu'à tous les âges, les fumeurs ont une probabilité de rester autonome inférieure à celle des non-fumeurs. Peu de différences apparaissent cependant entre hommes et femmes.

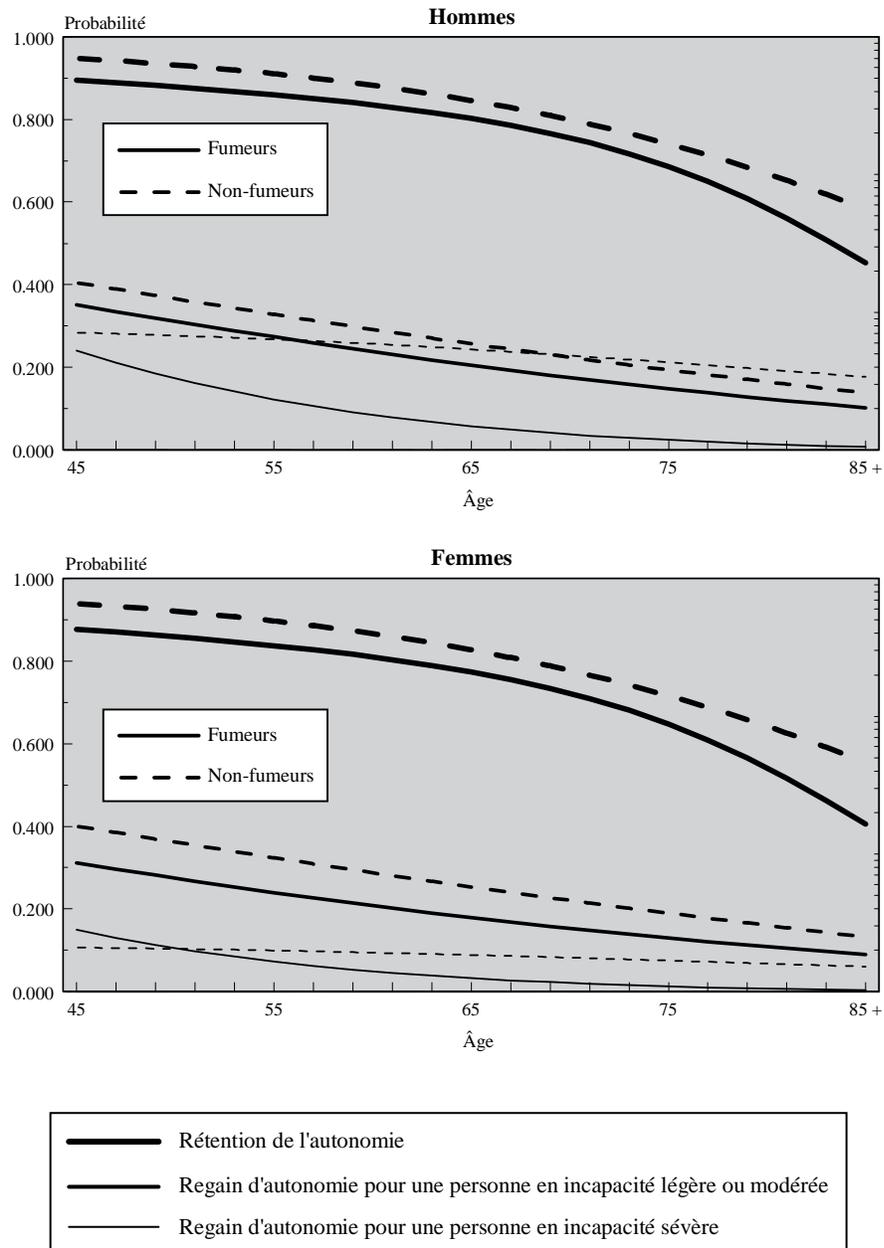
La figure 3 présente le regain total de l'autonomie, c'est-à-dire la probabilité d'être à nouveau sans incapacité en 1996 des répondants ayant déclaré certaines incapacités en 1994. La probabilité de retrouver l'autonomie pour les individus avec incapacités légères et modérées ou sévères diminue certes avec l'âge, mais on note qu'elle est loin d'être négligeable, illustrant à quel point la santé fonctionnelle est un processus dynamique qui n'est pas à sens unique. À 45 ans, près de 40 % des personnes en incapacité légère ou modérée retrouvent leur autonomie, une proportion diminuant à un peu moins de 30 % pour ceux

Figure 2. Probabilité de transiter de l'état autonome en 1994 à un autre état fonctionnel en 1996 selon le sexe, l'âge et les habitudes tabagiques, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

Figure 3. Probabilité de transiter d'un état d'incapacité en 1994 à l'état autonome en 1996 selon le sexe, l'âge et les habitudes tabagiques, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

faisant face à des incapacités sévères. À tous les âges et pour tous les états d'incapacité, le tabagisme diminue les chances d'un retour à l'autonomie, parfois considérablement (c'est le cas pour l'incapacité sévère).

Il ressort de cette analyse des transitions entre états fonctionnels deux points fondamentaux : d'une part, le regain de l'autonomie est un phénomène fréquent, même au-delà de 65 ans (Martel et al., 2000). Il importe donc de prendre en considération cet élément dans le calcul d'indicateurs synthétiques de santé et l'utilisation des tables multi-états permet de le faire. D'autre part, le tabagisme peut être vu comme un double péril sur la santé fonctionnelle : non seulement il augmente les risques de perte d'autonomie, mais il diminue également ceux de la recouvrer. Les épisodes de dépendance et de limitations d'activité sont donc plus fréquents et plus longs pour les fumeurs que pour les non-fumeurs. Le calcul de l'espérance de vie sans incapacité permet de synthétiser, par une mesure intuitivement facile à comprendre, l'impact du tabagisme tant sur la mortalité que sur la morbidité de la population.

Résultats

En tenant compte de la mortalité différentielle selon l'état fonctionnel ainsi que des transitions entre ces états, l'espérance de vie totale à 45 ans est estimée à 32,9 ans pour les hommes et à 37,7 ans pour les femmes en 1995⁵ (tableau 4)⁶. L'espérance de vie à 45 ans des hommes fumeurs est de 28,1 ans, soit presque cinq ans de moins que celle de la population masculine en général. Chez les femmes, l'écart est plus important encore : plus de sept ans (30,5 ans pour les fumeuses contre 37,6 ans dans la population féminine totale). À l'opposé, l'espérance de vie à 45 ans des hommes non-fumeurs est de 35,5 ans, soit presque trois ans de plus que l'ensemble de la population masculine, mais surtout plus de sept ans supérieure à celle des fumeurs. Chez les femmes qui ne fument pas, la durée de vie moyenne au même âge est de 40,8 ans, soit trois ans de plus que pour la population féminine totale et plus de 10 ans supérieure à celle des fumeuses.

Les écarts d'espérance de vie entre les fumeurs et non-fumeurs demeurent encore importants à 65 ans : presque six ans d'espérance de vie séparent les hommes qui fument de ceux qui ne fument pas, écart qui atteint 8,5 ans chez les femmes (tableau 4). Le tabagisme est donc associé à une réduction de l'espérance de vie, allant même jusqu'à amputer près du quart des années de

⁵ On suppose que les individus décédés entre 1994 et 1996 ont vécu la moitié du temps, soit un an. Pour cette raison, les résultats présentés sont pour l'année 1995 située au milieu de l'intervalle entre les deux premiers cycles de l'ENSP.

⁶ À titre de comparaison, l'espérance de vie au même âge issue de la table de mortalité officielle de Statistique Canada et produite à partir des statistiques de l'état civil donne 32,7 ans chez les hommes et 37,6 ans chez les femmes (Bélanger, 1999). L'estimation de l'espérance de vie présentée ici s'avère donc d'une précision satisfaisante, compte tenu des variations aléatoires induites par l'utilisation d'une enquête par échantillon.

Tableau 4. Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité à 45 et 65 ans pour la population totale, des fumeurs et des non-fumeurs selon le sexe, Canada, 1995 (modèle multi-états)

	Hommes			Femmes		
	e_x	$evsi_x$	Différence	e_x	$evsi_x$	Différence
x = 45 ans						
En années						
Fumeurs	28,1	17,8	10,3	30,5	17,1	13,4
Non-fumeurs	35,5	24,8	10,7	40,8	25,0	15,8
Population totale	32,9	22,2	10,7	37,7	22,6	15,1
Différence entre fumeurs / non-fumeurs	7,4	7,0	...	10,3	7,9	...
En pourcentage						
Fumeurs	100,0	63,3	36,7	100,0	56,1	43,9
Non-fumeurs	100,0	69,9	30,1	100,0	61,3	38,7
Population totale	100,0	67,5	32,5	100,0	59,9	40,1
x = 65 ans						
En années						
Fumeurs	12,4	5,8	6,6	14,5	5,7	8,8
Non-fumeurs	18,3	9,8	8,5	23,0	10,5	12,5
Population totale	16,0	8,2	7,8	20,3	9,0	11,3
Différence entre fumeurs / non-fumeurs	5,9	4,0	...	8,5	4,8	...
En pourcentage						
Fumeurs	100,0	46,8	53,2	100,0	39,3	60,7
Non-fumeurs	100,0	53,6	46,4	100,0	45,7	54,3
Population totale	100,0	51,3	48,7	100,0	44,3	55,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

vie chez les femmes âgées de 45 ans. Ces résultats sont difficilement comparables à ceux des autres études à ce sujet. C'est qu'ils sont les premiers à prendre en considération la mortalité différentielle selon l'état fonctionnel et les transitions entre les états dans leur calcul. Signalons cependant que Nam et al. (1994) estimaient pour les États-Unis qu'à 25 ans, l'écart entre l'espérance de vie des fumeurs et des non-fumeurs atteignait 18 ans.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer de tels écarts de mortalité en fonction du tabagisme. D'une part, il faut rappeler que les quotients de mortalité utilisés dans ce calcul sont ceux de fumeurs à tous les âges compris entre 45 et 85 ans. Cette espérance de vie concerne donc les individus qui auraient fumé durant toute leur vie. D'autre part, de nombreuses études ont montré les liens étroits existants entre le tabagisme et la co-morbidité : les fumeurs souffrent plus souvent que les autres de plusieurs maladies à la fois (Nam et al., 1994 ; Hummer et al., 1998). Enfin, il a été montré que les non-fumeurs adoptent souvent d'autres comportements préventifs à l'égard de leur santé tels une activité physique régulière, une consommation d'alcool modérée ainsi qu'une meilleure alimentation (Marcil-Gratton et al., 1992). À

l'inverse, tabagisme, consommation excessive d'alcool et drogue sont souvent associés (Clark, 1996 ; Pérez, 1999). Nul doute que ces éléments contribuent à accentuer l'écart de mortalité entre fumeurs et non-fumeurs.

Le tabagisme semble avoir un plus grand impact sur les écarts d'espérance de vie des femmes que ceux des hommes, confirmant les résultats d'autres chercheurs (Prescott et al., 1999). Une explication possible à ce constat pourrait être formulée à partir de l'évolution, selon le sexe, de la prévalence du tabagisme dans les générations antérieures. Les hommes ont commencé plus tôt à fumer en très grand nombre, et plusieurs d'entre eux ont cessé au cours de leur vie. De ce fait, la population des hommes non-fumeurs âgés de 45 ans et plus serait plus hétérogène, c'est-à-dire qu'elle compterait une fraction plus grande d'anciens fumeurs que celle des femmes chez qui l'usage du tabac s'est répandu plus tardivement. C'est ce que semble confirmer l'ENSP. Parmi la population de non-fumeurs âgés de 45 ans et plus, près des deux tiers des femmes (65 %) ont déclaré n'avoir jamais fumé, une proportion près du double de celle observée chez les hommes non-fumeurs (35 %). De même, plus de la moitié des hommes non-fumeurs ont déjà été des fumeurs réguliers (56 %), contre à peine le quart des non-fumeuses (26 %). L'effet délétère du tabagisme pourrait persister au-delà de cinq ans, ce qui pourrait expliquer, en partie, l'effet plus grand de celui-ci sur les écarts d'espérance de vie des femmes.

L'espérance de vie sans incapacité

L'espérance de vie sans incapacité à divers âges a été calculée pour la population totale et selon l'état fonctionnel. Pour la population masculine dans son ensemble, l'espérance de vie sans incapacité à 45 ans est de 22 ans, soit 68 % de l'espérance de vie totale à cet âge (33 ans), situant le fardeau de l'incapacité à environ un tiers de la durée de vie moyenne. Chez les femmes, l'espérance de vie sans incapacité est légèrement supérieure à celle des hommes (23 ans), mais représente une plus faible proportion des années à vivre (60 %). Le fardeau de l'incapacité chez les femmes apparaît donc plus important que chez les hommes, un résultat qui s'explique à la fois par l'espérance de vie supérieure des femmes et par leur plus grande propension que les hommes à souffrir de maladies chroniques souvent invalidantes. À 65 ans, le portrait est similaire à cette nuance près que la proportion de l'espérance de vie vécue sans incapacité est considérablement écourtée, tant chez les hommes (51 %) que chez les femmes (44 %)⁷.

⁷ Si les tendances sont les mêmes quant à l'évolution selon l'âge et selon le sexe, ces résultats ne sont pas comparables avec ceux publiés l'an dernier dans cette même publication et qui montraient qu'en 1996, près de 80 % de l'espérance de vie à 65 ans chez les hommes et 69 % chez les femmes était vécue sans dépendance (Martel et Bélanger, 1999). Le concept d'incapacité est plus large que celui de la dépendance et la prise en compte des limitations d'activité dans la présente étude a pour effet de réduire la proportion des années de vie vécues sans incapacité.

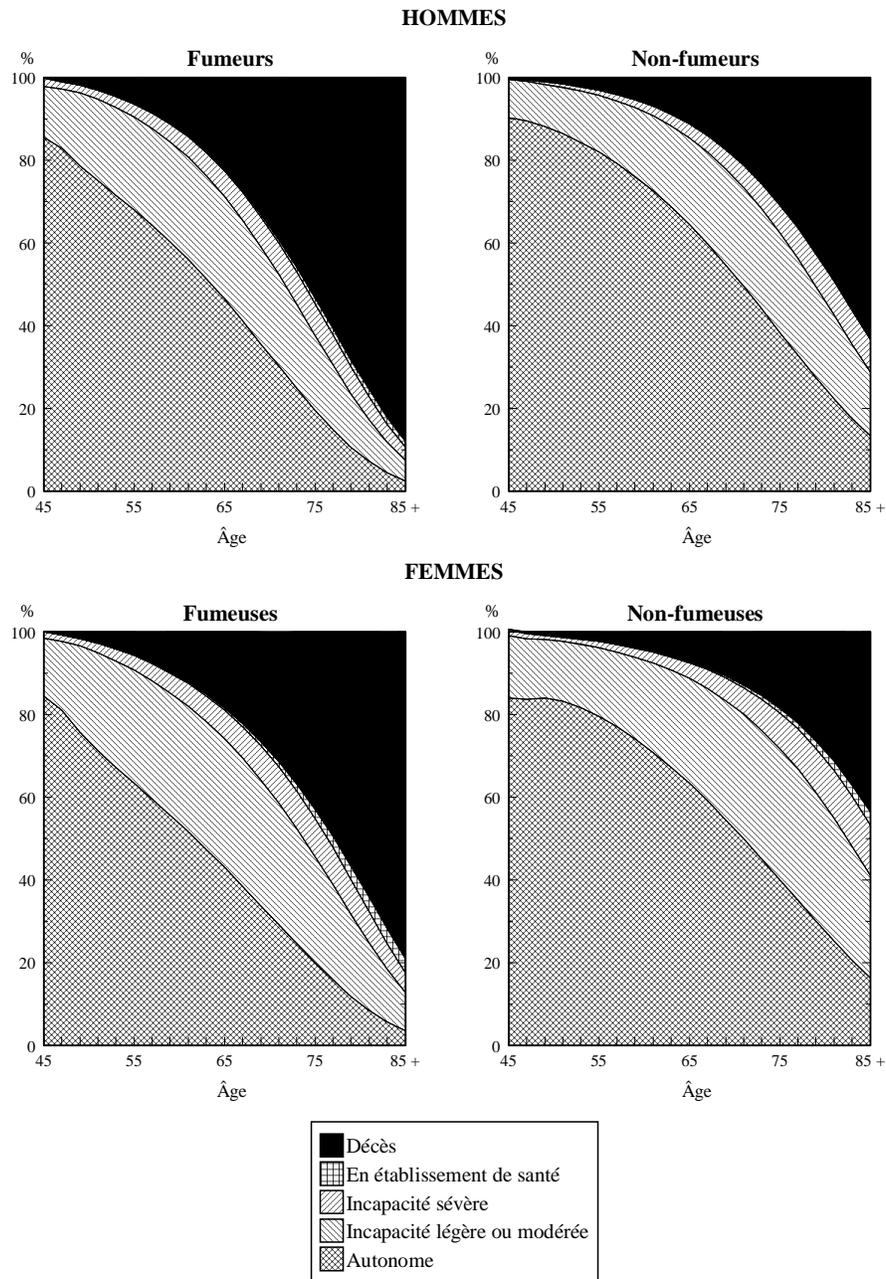
L'analyse des espérances de vie sans incapacité selon l'usage du tabac montre que ses effets néfastes ne se limitent pas qu'à la seule mortalité. Le tableau 4 montre en effet qu'à 45 ans, l'espérance de vie sans incapacité des hommes qui fument n'est que de 18 ans comparée à 25 ans pour ceux qui ne fument pas, un écart de 7 ans. Chez les femmes, la situation est semblable avec un écart entre fumeurs et non-fumeurs de 8 ans, à l'avantage évidemment de ces dernières. ***La presque totalité (95 %) des années de vie supplémentaires qu'un non-fumeur peut espérer vivre de plus qu'un fumeur seront vécues sans incapacité. Non seulement un fumeur risque donc de mourir plus jeune qu'un non fumeur, comme d'autres études l'ont déjà montré, mais en moyenne il risque d'être limité ou dépendant dans ses activités de la vie quotidienne beaucoup plus tôt qu'un non-fumeur.*** Chez les femmes, les gains en espérance de vie sans incapacité reliés à l'absence de tabagisme sont légèrement supérieurs à ceux des hommes, mais ils représentent une plus faible proportion (77 %) du gain total. Le risque de connaître une limitation ou une dépendance dans ses activités de la vie quotidienne ou domestique augmente avec l'âge chez les fumeurs comme chez les non-fumeurs. À cause de leur plus grande longévité, les gains que peuvent faire les femmes en s'abstenant de fumer se font à des âges plus élevés que pour les hommes, ce qui explique qu'une plus faible proportion soit vécue sans incapacité.

De même, l'espérance de vie des fumeurs étant considérablement plus courte que celle des non-fumeurs, ces derniers passeront un peu plus d'années de leur vie avec une incapacité quelconque (10,7 ans pour les hommes non-fumeurs contre 10,3 ans pour les fumeurs ; 15,8 ans pour les femmes non-fumeuses contre 13,4 ans pour les fumeuses).

La différence de longévité moyenne est si importante entre fumeurs et non-fumeurs qu'elle rend l'analyse exprimée en pourcentage de ces années de vie beaucoup plus intéressante. ***Les hommes qui fument peuvent s'attendre à passer, à 45 ans, 63 % des années qui leur restent à vivre sans incapacité, une proportion grim pant à près de 70 % pour les non-fumeurs. Chez les femmes, la tendance est la même : 56 % de l'espérance de vie à 45 ans sera vécue sans incapacité pour celles qui fument, comparativement à 61 % pour celles ne fumant pas.*** Bref, les non-fumeurs peuvent espérer vivre non seulement plus longtemps que les fumeurs et vivre plus longtemps sans incapacité, mais également à passer une proportion plus faible de leurs années de vie avec une incapacité. La moindre incidence de l'incapacité parmi la population ne fumant pas ainsi que leurs chances accrues de recouvrer leur autonomie se traduisent par une proportion plus importante de leur espérance de vie totale passée sans incapacité. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le risque de devoir faire face à une incapacité s'accroît avec l'âge et que les non-fumeurs jouissent, en moyenne, d'une durée de vie supérieure à celle des fumeurs.

La situation est similaire bien que moins contrastée à partir de 65 ans. Les fumeurs disposent toujours d'une espérance de vie sans incapacité inférieure

Figure 4. Survivants selon l'âge, le sexe, les habitudes tabagiques et l'état fonctionnel, Canada, 1994-1996



Source : Statistique Canada, Enquête Nationale sur la Santé de la Population, 1994-1996.

à celle des non-fumeurs mais les différences de longévité moyenne font en sorte que le fardeau de l'incapacité, en nombre d'années, est plus important chez ces derniers (8,5 ans pour les hommes non-fumeurs comparé à 6,6 ans pour les fumeurs ; 12,5 ans pour les femmes non-fumeurs comparé à 8,8 ans pour les fumeurs). Exprimée en pourcentage de l'espérance de vie cependant, les non-fumeurs disposent toujours d'une période plus longue de leur vie passée sans incapacité. Le fardeau de l'incapacité est donc supérieur pour les fumeurs même à 65 ans.

La figure 4 présente l'évolution du nombre de survivants selon les divers états fonctionnels. Chez les hommes comme chez les femmes, il est facile de voir l'effet du tabagisme sur la mortalité, le nombre de survivants étant, à tous les âges, bien inférieur chez les fumeurs que chez les non-fumeurs, montrant combien le tabagisme est associé à un nombre important de décès prématurés au sein de la population canadienne. Pour 100 hommes non-fumeurs vivants à 45 ans, environ 90 survivront à 65 ans et environ 55 seront toujours vivants à 80 ans. Les chiffres correspondants pour les fumeurs sont de 80 survivants à 65 ans et moins de 30 survivants à 80 ans. Pour les femmes, on observe des proportions de survivantes plus élevées tant pour les fumeuses que pour les non-fumeuses, mais les conséquences néfastes du tabagisme sont tout aussi apparentes. À 80 ans, par exemple, environ 70 % des femmes non-fumeuses survivent contre environ 40 % des fumeuses.

On peut également facilement voir sur le même graphique que le nombre de survivants ne déclarant aucune incapacité est significativement plus élevé chez les non-fumeurs. Tant chez les hommes que chez les femmes, les deux tiers des non-fumeurs survivront sans aucune incapacité à 65 ans, contre moins de la moitié des fumeurs. À 80 ans, on compte 25 % d'hommes et 30 % de femmes survivants sans aucune incapacité parmi les non-fumeurs, alors que ces proportions sont inférieures à 10 % tant chez les hommes que chez les femmes qui fument.

L'espérance de vie sans incapacité selon l'état fonctionnel

L'ensemble des résultats présentés jusqu'ici a porté sur la population en général, sans égard à l'état fonctionnel. La table multi-états permet cependant une analyse plus détaillée ; par exemple, l'espérance de vie à 45 des hommes qui sont autonomes à cet âge est de 33 ans, soit 1 an de plus que ceux ayant des incapacités légères ou modérées, 2,5 ans de plus que ceux qui doivent composer avec des incapacités sévères et 12,3 ans de plus que ceux vivant en institutions de santé (tableau 5). La grande majorité de la population est autonome à 45 ans, avec cependant une variation selon le statut à l'égard de l'usage du tabac : les fumeurs enregistrent déjà des prévalences d'incapacité plus élevées que les non-fumeurs.

Tableau 5. Espérance de vie à 45 ans selon l'état fonctionnel et le sexe et proportion de cette espérance de vie à vivre dans les divers états, Canada, 1995

	Prévalences (%)	e ₄₅ (années)	Autonome (% de l'e ₄₅)	Incapacité légère ou modérée (% de l'e ₄₅)	Incapacité sévère (% de l'e ₄₅)	En établissement de santé (% de l'e ₄₅)
HOMMES						
Population totale						
Autonome	89,4	33,0	69,7	23,6	6,1	0,6
Incapacité légère ou modérée	9,7	32,0	55,6	37,2	6,9	0,6
Incapacité sévère	0,8	30,5	53,4	30,5	15,7	0,7
En établissement de santé	0,1	20,7	15,5	10,6	6,8	66,7
Fumeurs						
Autonome	83,6	28,3	66,1	25,8	7,1	1,1
Incapacité légère ou modérée	14,1	27,1	49,8	40,6	8,5	1,1
Incapacité sévère	2,0	25,0	46,4	31,6	21,2	1,2
En établissement de santé	0,2	18,5	16,8	14,6	10,8	57,8
Non-fumeurs						
Autonome	92,7	35,6	71,1	22,5	6,2	0,3
Incapacité légère ou modérée	7,1	34,8	58,3	34,8	6,6	0,3
Incapacité sévère	0,1	33,5	56,4	29,3	14,0	0,3
En établissement de santé	0,1	22,6	13,3	8,4	4,9	73,0
FEMMES						
Population totale						
Autonome	84,5	37,6	62,4	28,5	7,3	1,8
Incapacité légère ou modérée	14,3	36,8	49,7	40,4	8,1	1,9
Incapacité sévère	1,0	34,5	44,8	36,2	16,7	2,3
En établissement de santé	0,1	19,7	14,1	13,9	7,5	64,6
Fumeuses						
Autonome	83,6	30,7	58,5	31,7	7,8	2,0
Incapacité légère ou modérée	14,7	29,4	42,9	45,9	9,2	2,0
Incapacité sévère	1,7	26,5	38,0	37,8	22,1	2,1
En établissement de santé	0,0	15,7	14,8	18,1	11,7	55,3
Non-fumeuses						
Autonome	85,0	40,9	63,2	27,5	7,8	1,5
Incapacité légère ou modérée	14,1	40,2	52,1	38,1	8,3	1,5
Incapacité sévère	0,7	38,5	47,6	35,4	15,3	1,7
En établissement de santé	0,2	22,3	11,9	11,4	5,9	70,8

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1996.

La répartition de ces années de vie varie également selon l'état fonctionnel : c'est ainsi que presque 70 % des 33 années que peut espérer vivre un homme autonome à 45 ans seront vécues sans incapacité. Pour ceux vivant avec des incapacités sévères, seulement la moitié (53,4 %) des années de vie—déjà réduites par rapport aux autonomes—seront passées sans incapacité. En d'autres termes, l'espérance de vie diminue et le fardeau de l'incapacité s'accroît à mesure que l'état fonctionnel se dégrade.

Selon l'état fonctionnel, les conséquences du tabagisme sur la morbidité sont manifestes. Sauf pour les individus résidant en institutions de santé, la proportion des années vécues sans incapacité est systématiquement inférieure chez les fumeurs comparée à celle des non-fumeurs. Par exemple, un homme fumeur âgé de 45 ans et ayant des incapacités légères ou modérées pourra espérer passer près de la moitié des 27,1 années qu'il lui reste, en moyenne, à vivre sans incapacité. Pour un non-fumeur, cette proportion est proche de 60 %. Non seulement l'espérance de vie des fumeurs dans chacun des états fonctionnels est-elle plus courte que celle des non-fumeurs, mais le fardeau de l'incapacité est également plus lourd.

La situation est très similaire chez les femmes, bien que la différence entre fumeurs et non-fumeurs soit plus marquée encore (tableau 5). Environ 65 % des 40,9 ans d'espérance de vie des femmes non-fumeurs et autonomes à 45 ans sera vécu sans incapacité, une proportion diminuant à 59 % pour les fumeuses qui, de surcroît, peuvent escompter une espérance de vie considérablement plus courte (30,7 ans). Celles faisant déjà face à des incapacités légères ou modérées à 45 ans doivent s'attendre à passer un peu plus de 57 % des années qui leur restent à vivre avec une incapacité plus ou moins sévère, contre seulement 48 % pour les non-fumeurs qui, en plus, vivront plus longtemps.

Pour les hommes comme les femmes, le fardeau de l'incapacité semble moins important chez les fumeurs vivant en établissements de santé que pour les non-fumeurs. De tels résultats, à priori surprenants, doivent être placés en relation avec la mortalité considérablement plus forte des fumeurs. Disposant d'une espérance de vie à 45 ans plus courte, les fumeurs intègrent ces établissements également plus tôt que les non-fumeurs qui, de surcroît, y vivent plus longtemps que les fumeurs. La durée d'exposition aux risques de l'incapacité est par conséquent beaucoup plus longue chez les non-fumeurs, accroissant ainsi son fardeau.

Discussion des résultats

La présente étude visait à estimer l'effet du tabagisme sur la mortalité et la morbidité au Canada au moyen d'un indicateur synthétique : l'espérance de vie sans incapacité. Cet indicateur a été calculé au moyen de la méthode des tables à entrées et sorties multiples parce qu'elle permet de tenir compte de la dynamique de la santé fonctionnelle. Les résultats obtenus montrent que l'usage du tabac est associé non seulement à une réduction du nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre, mais également à une réduction du nombre des années vécues sans incapacité. À l'inverse, les non-fumeurs vivent plus longtemps et plus longtemps sans incapacité. Ils passent aussi une plus grande proportion de leur vie sans incapacité. Cette conclusion résulte d'une prévalence supérieure de l'incapacité à tous les âges, d'une probabilité plus élevée de perdre son autonomie ainsi que d'une moins grande chance de la recouvrer pour les fumeurs que pour les non-fumeurs.

L'élimination du tabagisme pourrait donc conduire à une compression de la morbidité au Canada, concentrant le fardeau de l'incapacité sur une période plus courte et plus avancée de l'existence. Des résultats similaires ont été obtenus pour les Pays-Bas (Nusselder, 1998 ; Nusselder et al., 2000). L'élimination ou la réduction du tabagisme favoriserait donc une hausse de l'espérance de vie accompagnée d'une réduction de la proportion des années de vie passées avec une ou des incapacités, contredisant une idée populaire selon laquelle une augmentation de la durée de la vie est nécessairement synonyme d'une plus longue période vécue en incapacité. Une diminution du tabagisme contribuerait à diminuer le fardeau de l'incapacité dans la population canadienne tout en accroissant la durée de la vie.

Ces résultats peuvent aussi soulever certaines inquiétudes face à l'avenir lorsque l'on considère les tendances récentes en matière de tabagisme chez les jeunes. Les jeunes constituent en effet un groupe particulièrement à risque puisqu'il a été montré que plus de quatre fumeurs sur cinq commencent à fumer avant l'âge de 20 ans (Clark, 1996). Or, la prévalence du tabagisme chez les 15-19 ans était supérieure en 1994-95 au niveau observé à la fin des années 1980 (Clark, 1996). Cette tendance pourrait donc montrer ses effets négatifs tant sur la mortalité que sur la morbidité de la population canadienne au pays d'ici une vingtaine d'années. De plus, les plus récentes statistiques disponibles révèlent également que les jeunes femmes fument maintenant davantage que les jeunes hommes (32 % des filles âgées entre 15-19 ans fumaient régulièrement en 1998-99, contre 23 % des garçons (Pérez, 1999)), ce qui pourrait contribuer à ralentir encore plus les gains futurs en espérance de vie des femmes.

Pour beaucoup d'individus, vieillir n'est pas grand chose si ce vieillissement se passe en bonne santé. Au niveau collectif, les gains futurs en espérance de vie peuvent apparaître peu intéressants si ces années supplémentaires sont vécues en mauvaise santé. La réduction du tabagisme permettrait de réconcilier des vues parfois divergentes puisqu'elle ne se limiterait pas à accroître la durée moyenne de la vie des Canadiens mais permettrait aussi de réduire le fardeau de l'incapacité.

BIBLIOGRAPHIE

- Béland, Y. & J. Bustros (1998). « Aperçu global de la qualité de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) », Assemblée annuelle de la SSC, Recueil de la Section des méthodes d'enquêtes, Statistique Canada, pp. 21-25.
- Bélangier, A. (1999). *Rapport sur l'état de la population du Canada 1998-99*, Statistique Canada, n° 91-209 au catalogue, 209 p.
- Chesnais, J.C. (1998). « La sous-mortalité féminine : de la sociologie à la biologie », *Morbidité, mortalité : problèmes de mesure, facteurs d'évolution, essai de prospective*, AIDELF, PUF, n° 8, pp. 489-497.
- Clark, W. (1996). « Le tabagisme chez les jeunes au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, 43, pp. 2-6.
- Collishaw, N.E. ; Tostowaryk, W. & D.T. Wigle (1988). « Mortality Attributable to Tobacco Use in Canada », *Canadian Journal of Public Health*, 79, pp. 166-169.
- CCSP (Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population), 1999. Pour un avenir en santé, Deuxième Rapport sur la santé de la population canadienne.
- Ellison, L.F. ; Mao, Y. & L. Gibbons (1995). « Projected Smoking - Attributable Mortality in Canada, 1991-2000 », *Chronic Disease in Canada*, 16(2), pp. 84-89.
- Ellison, L.F. ; Morrison, H.I. ; de Groh, M. & P.J. Villeneuve (1999). « Health Consequences of Smoking Among Canadian Smokers : An Update », *Chronic Diseases in Canada*, 20 (1), pp. 36-39.
- Ferrence, R. G. (1988). « Sex Differences in Cigarette Smoking in Canada, 1900-1978 : A Reconstructed Cohort Study », *Canadian Journal of Public Health*, 79, pp. 160-165.
- Hummer, R.A. ; Nam, C.B. & R.G. Rogers (1998). « Adult Mortality Differentials Associated with Cigarette Smoking in the United-States », *Population Research and Policy Review*, 17, pp. 284-304.
- Johansen, H. (1999). « Les services de santé-tendances récentes », *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue, 11(3-numéro spécial), pp. 103-123.
- Lacroix, A.Z. et al. (1991). « Smoking and Mortality Among Older Men and Women in Three Communities », *New England Journal of Medicine*, 324 (23), pp. 1619-1625.
- Légaré, J. ; Marcil-Gratton, N. & F. Pelletier (1993). « Tabagisme et mortalité. La pertinence d'une approche longitudinale », *Montréal 1993, Congrès international de la population*, Liège, UIESP, volume 1, pp. 459-468.
- Makomaski, E.M. & M.J. Murray (1995). « Mortality Attributable to Tobacco Use in Canada and its Regions, 1991 », *Revue canadienne de santé publique*, 86 (4).

- Mao, Y. ; Morrison, H. ; Nichol, R.D. ; Pipe, A. & D.T. Wigle (1988). « The Health Consequences of Smoking Among Smokers in Canada », *Revue canadienne de santé publique*, 79, pp. 390-391.
- Marcil-Gratton, N. ; Huot, P.-M. & J. Légaré (1992). *Habitudes tabagiques d'aujourd'hui et personnes âgées de demain*, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 120 p.
- Martel, L. ; Bélanger, A. & J.-M. Berthelot (2000). « Les facteurs de risque associés aux transitions entre états fonctionnels : quelques résultats à partir du volet longitudinal de l'ENSP », Article soumis pour publication dans les Actes du colloque international de Byblos, Paris, AIDELF.
- Martel, L. & A. Bélanger (1999). « Une analyse de l'évolution de l'espérance de vie sans dépendance au Canada entre 1986 et 1996 », Bélanger, A., *Rapport sur l'état de la population 1998-99*, Statistique Canada, n° 91-209 au catalogue, pp. 171-194.
- Nam, C.B. ; Hummer, R.A. & R.G. Rogers (1994). « Underlying and Multiple Causes of Death Related to Smoking », *Population Research and Policy Review*, 13, pp. 305-325.
- Nault, F. (1997). « Diminution des écarts de mortalité, de 1978 à 1995 », *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue, 9 (1), pp. 37-43.
- Nusselder, W.J. (1998). « Smoking Elimination produces compression of morbidity », Nusselder, W.J., *Compression or Expansion of Morbidity ? A Life-Table Approach*, Thesis Publishers, Amsterdam, pp. 163-181.
- Nusselder, W.J. ; Looman, C.W. ; Marang-Van de Mheen, P.J. ; Van de Mheen, H. & J.P. Mackenbach (2000). « Smoking and the Compression of Morbidity », *Journal of Epidemiological and Community Health*, 54 (8), pp. 566-574.
- Nusselder, W.J. & J.P. Mackenbach (2000). « Lack of Improvement of Life Expectancy at Advanced Ages in The Netherlands », *International Journal of Epidemiology*, 29 (1), pp. 140-148.
- Pelletier, F. ; Marcil-Gratton, N. & J. Légaré (1996). « A Cohort Approach to Tobacco Use and Mortality : The Case of Quebec », *Preventive Medicine*, 25 (6), pp. 730-740.
- Pérez, C. (1999). « Habitudes personnelles liées à la santé : tabac, alcool, activité physique et poids », *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue, 11 (3-numéro spécial), pp. 93-101.
- Prescott, E.I. ; Osler, M. Hein, H.O. ; Borch-Johnsen, K. ; Schnohr, P. & J. Vestbo (1999). « Smoking and Life Expectancy among Danish Men and Women », *Ugeskr Laeger*, 161 (9), pp. 1261-1263.
- Rogers, R.G. ; Nam, C.B. & R.A. Hummer (1994). « Activity Limitations and Cigarette Smoking in the United States: Implications for Health Expectancies », Mathers, C.; NcCallum, J. & J.-M. Robine (eds.), *Advances in Health Expectancies*, Canberra, Australia : Australian Institute of Health and Welfare, pp. 337-344.

- Rogers, R.G ; Hummer, R.A. & C.B. Nam (2000). « Cigarette Smoking and Mortality », Rogers, R.G ; Hummer, R.A. & C.B. Nam (eds.), *Living and Dying in the USA*, Academic Press, San Diego, London, Boston, New York, Sydney, Tokyo, Toronto, pp. 244-257.
- Rapports sur la santé (2001). « La santé de la population canadienne », Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue, 12 (3-numéro spécial).
- Swain, L. ; Catlin, G. & M. Beudet (1999). « Enquête nationale sur la santé de la population—une enquête longitudinale », *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue, 10 (4), pp. 73-89.
- Tambay, J.L. ; Schiopu-Kratina, I. ; Mayda, S. ; Stukel, D. & S. Nadon (1998). « Traitement de la non-réponse du cycle deux de l'enquête nationale sur la santé de la population », *Techniques d'enquête*, 24(2), pp. 159-169.
- Valkonen, T. & F. Van Poppel (1997). « The Contribution of Smoking to Sex Differences in Life Expectancy : Four Nordic Countries and The Netherlands 1970-1989 », *European Journal of Public Health*, 7 (3), pp. 302-310.
- Waldron, I. (1986). « The Contribution of Smoking to Sex Differences in Mortality », *Public Health Report*, 101 (2), pp. 163-171.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



INCIDENCE DES CAUSES DE DÉCÈS SUR L'ESPÉRANCE DE VIE AUX ÂGES AVANCÉS DE 1951 À 1996

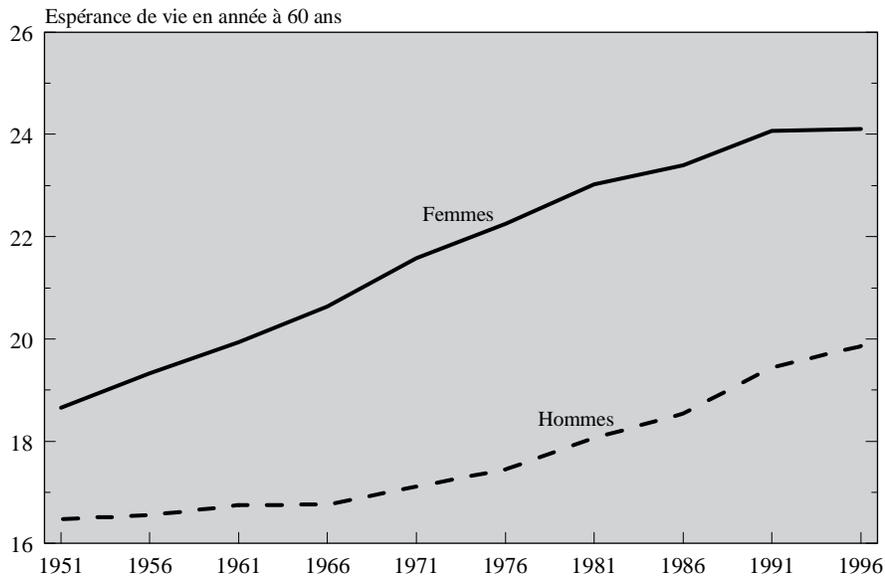
par Stéphane Gilbert et Alain Bélanger

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'augmentation de l'espérance de vie dans la plupart des pays industrialisés a été en bonne partie redevable aux progrès médicaux contre les maladies infectieuses. La résorption de ces dernières, qui touchent principalement les enfants âgés de moins de un an, a considérablement contribué à l'augmentation de l'espérance de vie. Comme la mortalité infantile a maintenant atteint des niveaux très bas et que pour une grande part ces décès chez les moins de un an sont dus à des causes endogènes, il est difficile de comprimer davantage les taux de mortalité infantile et d'éventuelles baisses n'auront que très peu d'incidence sur le prolongement de la vie. La hausse de l'espérance de vie est aujourd'hui davantage attribuable à la diminution de la mortalité chez les personnes ayant atteint un certain âge que chez les enfants, les adolescents ou même les jeunes adultes. L'analyse des gains en espérance de vie par causes de décès chez les personnes âgées de 60 ans ou plus y trouve donc tout son sens, d'autant plus que la population canadienne verra d'ici 2006 d'importants effectifs atteindre la soixantaine. Cette grande cohorte d'individus est en fait celle du baby-boom qui a pris naissance aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

Depuis les années 50, l'espérance de vie à 60 ans a progressé de façon considérable. Une femme qui atteignait 60 ans en 1951 pouvait espérer vivre en moyenne 19 années additionnelles, tandis qu'en 1996, une femme de cet âge peut espérer vivre en moyenne 24 années. Chez les hommes, l'augmentation est toutefois moins prononcée que chez ces femmes, puisque leur espérance de vie a augmenté d'un peu plus de trois ans au cours de la même période (figure 1).

Si l'espérance de vie croît continuellement, les gains eux sont ponctués d'importantes variations dans le temps. La figure 2 présente la variation des gains en espérance de vie à 60 ans pour les périodes quinquennales du dernier demi-siècle. On observe non seulement des variations d'une période à une autre mais aussi en fonction du sexe. De 1951-1956 à 1976-1981, les gains en espérance de vie à 60 ans des femmes sont très supérieurs à ceux des hommes. Pour chacune de ces périodes quinquennales, les femmes ont enregistré des gains supérieurs à 0,6 an d'espérance de vie alors que les gains des hommes ne dépassent pas 0,2 an par période de cinq ans avant 1966-1971. *Le début des années 70 est à l'origine d'une nouvelle tendance où les gains en espérance*

Figure 1. Espérance de vie à 60 ans selon le sexe, Canada, 1951-1996

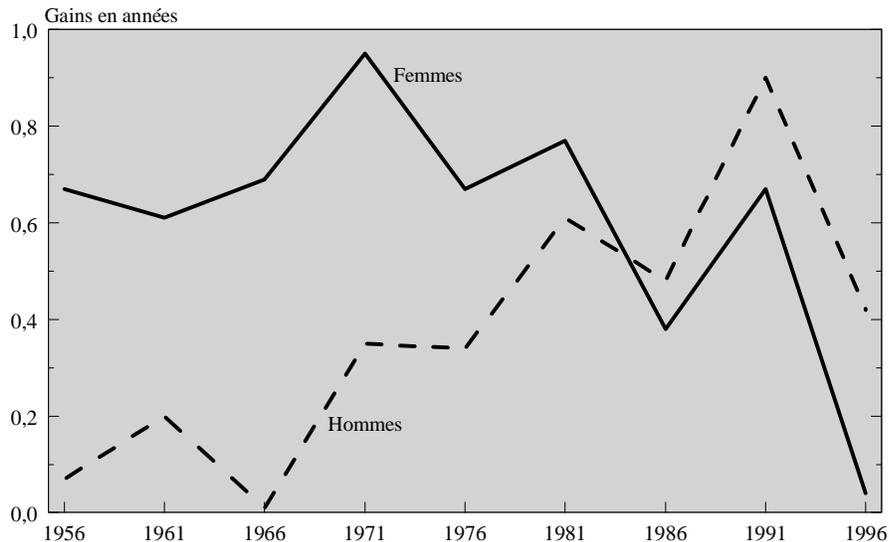


Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et Section de la recherche et de l'analyse.

de vie à 60 ans des hommes sont presque continuellement à la hausse alors que ceux des femmes tendent à diminuer d'une période à l'autre. À partir de la période 1981-1986, les gains des hommes excèdent ceux des femmes et se maintiennent à des niveaux relativement élevés (plus de 0,4 ans par période quinquennale), même pour la période la plus récente (1991-1996), alors que les gains des femmes au cours de cette dernière période sont pratiquement nuls, en net contraste avec le passé.

Il apparaît intéressant d'analyser avec plus de détails l'évolution des gains en espérance de vie à 60 ans, notamment en identifiant les causes de décès associées à ceux-ci. La méthode d'analyse de la contribution de chaque cause de décès à l'augmentation de l'espérance de vie proposée par Pollard (1988) permet de décomposer les gains en espérance de vie observés au cours d'une période donnée selon les causes de décès ou selon le groupe d'âge. On peut donc déterminer les causes associées à une augmentation des gains et celles qui ont, au contraire, provoqué un ralentissement de ces gains. Mais avant

Figure 2. Gains en espérance de vie à 60 ans selon le sexe, Canada, 1951-1996



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et Section de la recherche et de l'analyse.

d'examiner le rôle de chacune des causes sur les gains en espérance de vie, il apparaît pertinent de tracer un bref portrait de l'évolution de la mortalité par cause depuis 1951 jusqu'à 1996.

Le poids des principales causes de décès chez les personnes de 60 ans et plus

L'examen du nombre de décès selon la cause enregistrés chaque année est peu éclairant puisque la population âgée de 60 ans et plus a augmenté considérablement au cours de la période et que sa structure par âge s'est aussi modifiée à travers le temps. Pour permettre une meilleure comparaison dans le temps, il est préférable de normaliser le nombre de décès selon les différentes causes en appliquant les taux de mortalité observés selon la cause et le groupe d'âge à une population maintenue constante. La figure 3 présente le nombre de décès pour chacune des grandes causes obtenu par la multiplication de ces taux à l'effectif de la population canadienne de 1976. Dans l'ensemble, la mortalité à 60 ans et plus est en baisse au cours de la période. **Pour les deux sexes, le recul du nombre normalisé de décès, et ce, plus particulièrement chez les femmes, est en bonne partie attribuable à la diminution des maladies**

Causes de décès

Pour limiter l'analyse aux causes les plus importantes nous avons choisi de ne retenir que les causes qui représentaient au moins 5 % de l'ensemble des décès enregistrés au cours de l'une ou l'autre des périodes quinquennales entre 1951 et 1996. L'effet de l'ensemble des autres causes, c'est-à-dire celles comptant jamais plus de 5 % des décès, se retrouve résumé dans la catégorie « autres ». Le tableau ci-joint présente les causes retenues de même que la correspondance des codes pour chacune des révisions de la classification internationale des maladies (CIM). Les causes sont regroupées en 4 grandes catégories étiologiques incluant la catégorie « autres ».

Le choix de la période à l'étude (1951 à 1996) n'est pas étranger aux différentes révisions de la CIM. Les révisions antérieures à la 6^e (avant 1950) sont suffisamment différentes pour rendre difficile et hasardeuse la correspondance entre les causes de mortalité¹. Comme le souligne l'épidémiologiste démographe Marie-Hélène Bouvier-Colle² :

« Il est impossible de retracer avec justesse l'évolution de diagnostics précis au-delà d'une cinquantaine d'années. Bien souvent, l'identification et la dénomination de certaines maladies sont apparues récemment. En outre ... il est difficile d'évaluer les conséquences de ces changements en terme de chiffres ... »

de l'appareil circulatoire (artériosclérose, attaque d'apoplexie, cardiopathie et autres). Les décès causés par des cancers et par des problèmes de l'appareil respiratoire ont par contre augmenté.

Les variations de l'importance des différentes causes de mortalité s'observent également à partir de leur répartition par rapport à l'ensemble des décès (figure 4). À partir de 1981, la diminution de la proportion des décès attribuables aux maladies de l'appareil circulatoire est particulièrement

¹ Des tentatives de reconstitution des différentes causes de décès fondées sur les axes étiologique et anatomique ont été réalisées à partir des différentes révisions de la CIM sans pour autant éviter certaines discontinuités. Voir à ce propos : Vallin, J. (1982). « Pour une approche démographique de la classification des décès » dans *Morbidité et mortalité aux âges adultes dans les pays développés*, Chaire Quételet, 1982, Département de démographie, Université Catholique de Louvain, pp. 61-80.

² Bouvier-Colle, M.-H.(1990). « Classement des maladies et causes de décès. La mort vue par les épidémiologistes » dans Bouvier-Colle, M.-H., Vallin, Jacques et F. Hatton. *Mortalité et causes de décès en France*, Les Éditions Inserm et Doin Éditeurs, Paris, France, p. 104.

Principales causes de décès selon la Classification internationale des maladies (5 % et plus des décès pour au moins une période quinquennale de 1951 et 1996)

Causes	Code des maladies selon la révision CIM ^a			
	6 ^b	7 ^c	8 ^d	9 ^e
1.0 - Cancers	140 - 205	140 - 205	140 - 207	140 - 208
1.1 Poumon, trachée et bronches	162 - 163	162 - 163	162	162
1.2 Sein (femme)	170	170	174	174
1.3 Prostate (homme)	177	177	185	185
1.4 Autres cancers				
2.0 - Maladies de l'appareil circulatoire	330 - 334	330 - 334	390 - 458	390 - 459
	400 - 468	400 - 468		
2.1 Cardiopathies ischémiques	420	420	410 - 414	410 - 414
2.2 Attaque d'apoplexie	330 - 334	330 - 334	430 - 438	430 - 438
2.3 Artériosclérose	450	450	440	440
2.4 Autres maladies de l'appareil circulatoire				
3.0 - Maladies de l'appareil respiratoire	240 - 241	240 - 241	460 - 519	460 - 519
	469 - 527	470 - 527		
3.1 Pneumonie et grippe	480 - 493	480 - 493	470 - 486	480 - 487
3.2 Autres maladies de l'appareil respiratoire				
4.0 - Autres causes				

^a Classification internationale des maladies.

^b 6^{ème} révision adoptée en 1950.

^c 7^{ème} révision adoptée en 1955.

^d 8^{ème} révision adoptée en 1965.

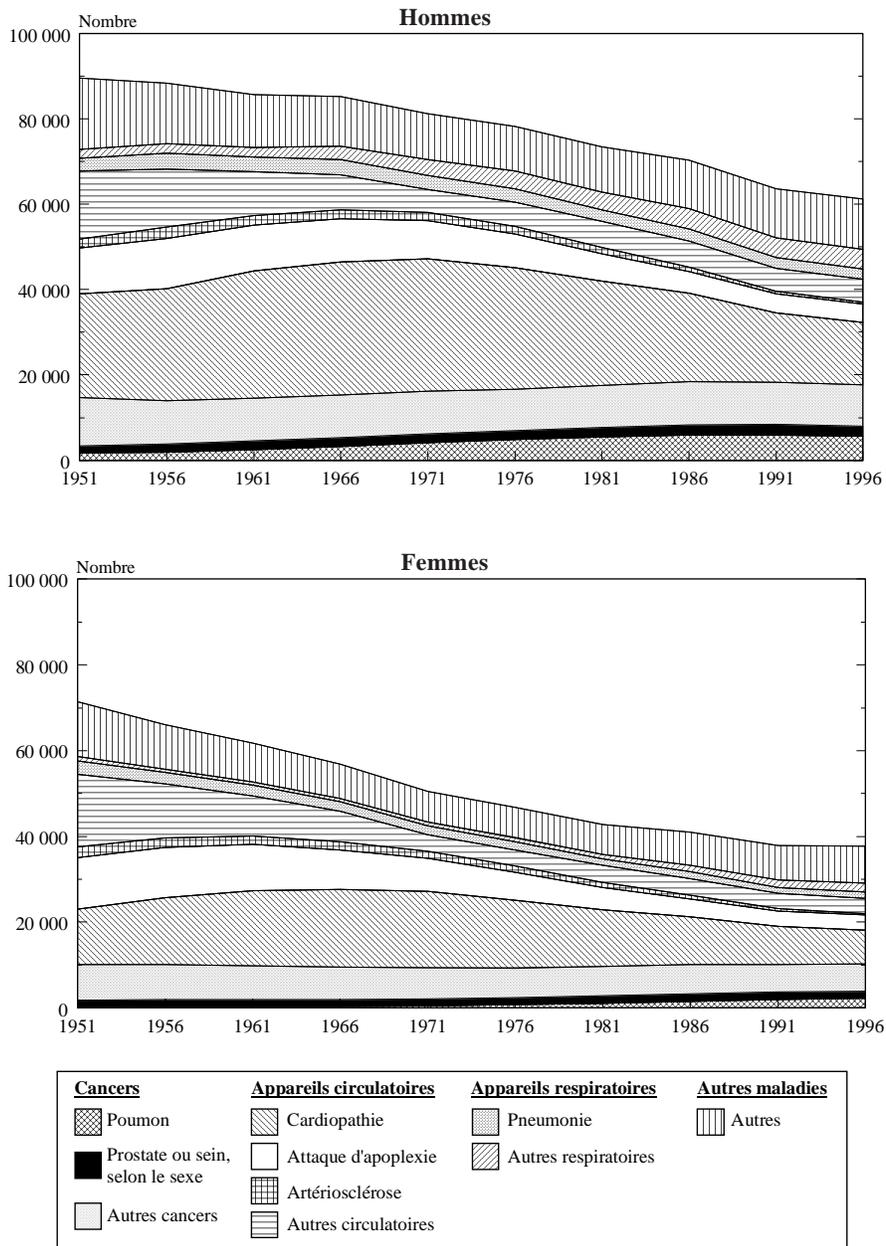
^e 9^{ème} révision adoptée en 1975.

Source : Statistique Canada, *Causes de décès*. La statistique de l'état civil. Volume IV, N° 84-203 au catalogue, 1985.

rapide. *Pour les hommes, cette cause qui était responsable de 59 % des décès en 1951 ne représentent plus que 40 % de l'ensemble des décès en 1996. Pour les femmes, la baisse est encore plus marquée, la proportion de décès attribuable à cette cause est passée de 62 % à 41 % de l'ensemble des décès au cours de la période.* Malgré la forte diminution de la proportion des décès reliés au dysfonctionnement de l'appareil circulatoire, cette cause de décès est, encore aujourd'hui en 1997, responsable d'environ deux décès sur cinq chez les 60 ans et plus.

Évidemment, la diminution de la proportion des décès attribuables à une cause entraîne inévitablement l'augmentation de l'importance d'une autre. C'est le cas notamment des décès dus aux cancers qui ont vu leur poids passer de 14 % à 27 % de l'ensemble des décès chez les femmes et de 16 % à 29 % chez les hommes au cours de la période de 1951 à 1996. *À lui seul, le cancer du poumon est responsable de 22 % de l'ensemble des décès par cancer chez les femmes et de 32 % chez les hommes en 1996.* D'ici quelques années,

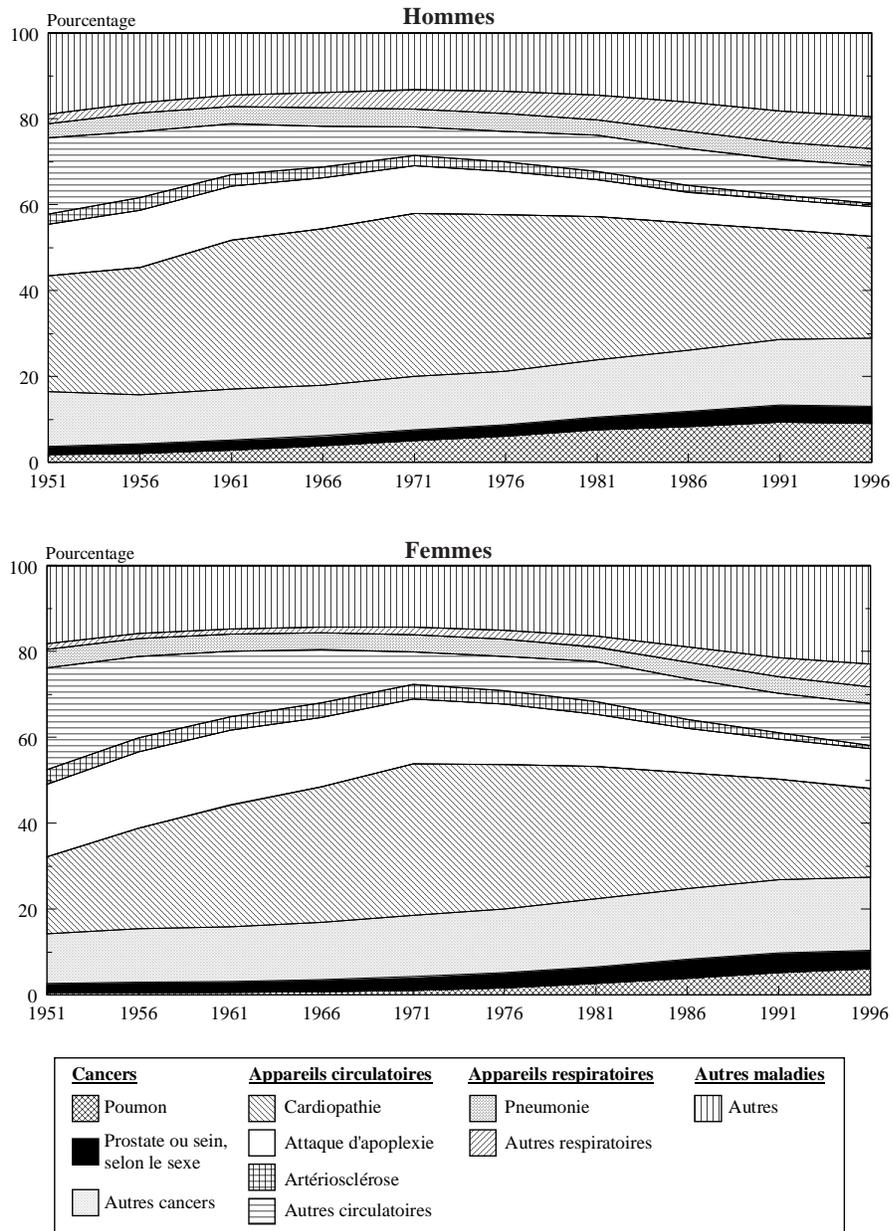
Figure 3. Évolution du nombre comparatif de décès à 60 ans et plus selon les principales causes de décès et le sexe, Canada 1951-1996¹



¹ Standardisé avec la population de 1976.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de la santé et de l'état civil.

Figure 4. Évolution de la répartition comparative des décès à 60 ans et plus selon les principale causes de décès et le sexe, Canada 1951-1996¹



¹ Standardisé avec la population de 1976.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de la santé et de l'état civil.

on prévoit qu'environ une femme sur 25 et qu'un homme sur 11 seront atteints du cancer du poumon³. Règle générale, l'augmentation des cancers et en particulier celui du poumon serait dans une large mesure imputable au tabagisme puisque le risque de décéder d'un cancer pour un fumeur est beaucoup plus important que pour un non-fumeur⁴.

Le cancer de la prostate chez l'homme est une autre forme de cancer accusant une hausse non négligeable au cours de la période de 1951 à 1996. Ce type de cancer qui comptait pour 12 % des décès par cancer en 1951 a augmenté à 14 % en 1996. Chez les femmes la proportion des décès par cancer du sein est demeurée relativement stable au cours de la période. On s'attend malgré tout qu'environ 11 % des femmes seront atteintes d'un cancer du sein au cours de leur vie. Par contre le cancer du sein est souvent moins fatal que d'autres formes de cancer : des études récentes laissent entrevoir que moins de 5 % des femmes atteintes du cancer du sein en décéderont⁵.

Dans une moindre mesure, les décès causés par des problèmes respiratoires ont eux aussi augmenté, ils représentent environ 10 % du nombre comparatif de décès en 1996. Enfin, la proportion des décès s'inscrivant dans la catégorie « autres » occupent une place plus importante en 1996 qu'en 1951. Cette hausse découle de la diminution relative des décès attribuables à l'appareil circulatoire.

Le poids des grandes causes en fonction de l'âge

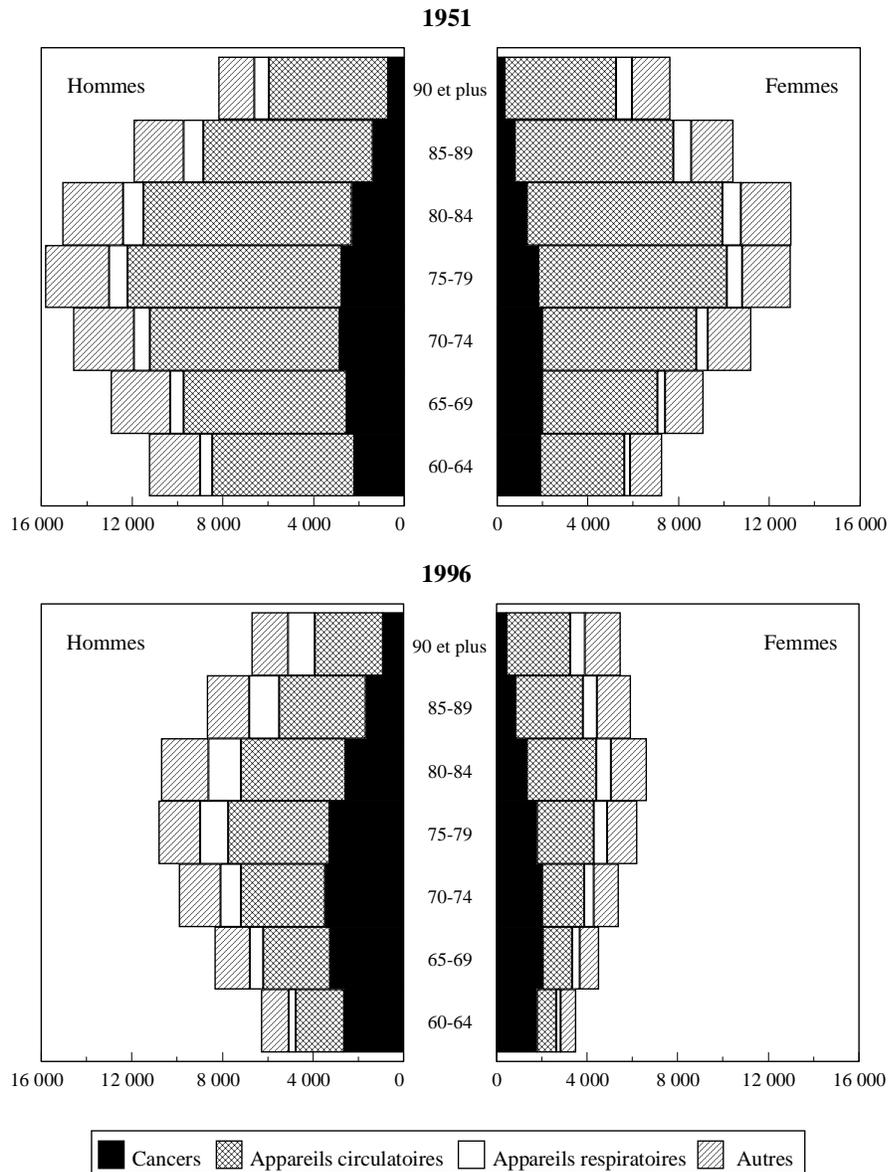
Comme en témoigne la figure 5 pour l'année 1951, la surmortalité masculine est présente à tous les âges et pour toutes les grandes catégories étiologiques. À tous les âges à partir de 60 ans et pour les deux sexes, les maladies de l'appareil circulatoire sont responsables de la majorité des décès. La part des décès dus au cancer tend à être beaucoup plus importante dans les groupes d'âge plus jeune qu'elle ne l'est à 90 ans et plus. ***Les cancers sont responsables de près de 20 % de tous les décès à 60-64 pour les hommes et de 26 % pour les femmes, contre seulement 9 % et 4 % à 90 ans et plus pour les hommes et les femmes respectivement.*** En revanche, la part des décès imputables aux maladies de l'appareil respiratoire augmente légèrement avec l'âge tandis que le nombre de décès attribuables aux autres causes demeure plutôt invariable d'un groupe d'âge à l'autre.

³ Illing, E.M., Gaudette, L.A., McLaughlin, J.A. & M.J. Brite (1992). « La statistique du cancer, 1992 » dans *Rapport sur la santé*, volume 4, n° 2, octobre.

⁴ Mao, Y., Morrison, H., Nicol, R.D., Pipe, A. & D. Wigle (1988). « The health consequences of smoking among smokers in Canada » dans *Canadien Journal of Public Health*, volume 79, septembre/octobre.

⁵ Gaudette, L.A. (1998). « Le cancer du sein et la mammographie » dans *Tendances sociales canadiennes*, n° 48, printemps.

Figure 5. Répartition comparative des décès¹ selon la cause et le groupe d'âge, Canada, 1951 et 1996



¹ Les décès ont été standardisés à la population canadienne de 1976 afin de faciliter la comparaison d'une année à l'autre.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et Section de la recherche et de l'analyse.

En 1996, la surmortalité masculine est toujours présente et ce, à tous les âges. Par contre, la proportion des décès aux âges élevés est plus grande qu'en 1951, mis à part les décès par cancer qui présentent essentiellement la même répartition par âge. En ce qui concerne les décès dus aux maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire, leur proportion tend à augmenter avec l'âge. Ce phénomène est par ailleurs particulièrement visible dans la population féminine où ces deux groupes étiologiques représentent respectivement 18,3 % et 19,0 % des décès des personnes âgées de 90 ans et plus, comparativement à 5,4 % et 5,7 % des décès à 60-64 ans.

Contribution des causes de décès dans l'évolution de l'espérance de vie à 60 ans et plus

Le nombre de décès attribuable à chaque cause permet d'obtenir une bonne idée de l'importance de chacune sur la variation de la mortalité aux grands âges. Mais, même une fois normalisé par l'utilisation d'une population type (ici la population de 1976), le calcul ne permet pas de bien cerner l'impact qu'a eu l'évolution des causes de décès sur les gains en espérance de vie.

Pour être en mesure d'apprécier l'incidence des causes de décès sur les gains en espérance de vie, il faut recourir à une méthode permettant de calculer la contribution de chacune des causes à l'augmentation de l'espérance de vie tout en minimisant les effets induits par l'interaction entre les causes. L'approche qui répond le mieux à ces exigences est celle proposée par John H. Pollard⁶. Celle-ci permet de décomposer les gains en espérance de vie en diverses causes de décès.

Le tableau 1 décompose les gains en espérance de vie observés au cours de l'ensemble de la période selon les principales catégories et sous-catégories étiologiques. Chez les hommes, les gains en espérance de vie à 60 ans sur l'ensemble de la période sont principalement attribuables à la diminution de la mortalité par maladie de l'appareil circulatoire. ***Les gains pour cette cause s'élèvent à 3,4 ans, dont 1,3 ans sont attribuables à la baisse de la mortalité par cardiopathies ischémiques.*** Par contre, l'augmentation de la mortalité par cancer s'est soldée en des pertes en espérance de vie équivalente à 0,4 année. C'est également le cas des décès reliés aux maladies de l'appareil respiratoire qui ont sur l'ensemble de la période occasionné des pertes de 0,2 année.

Chez les femmes, le recul de la mortalité en raison de la baisse des maladies de l'appareil circulatoire a favorisé de façon encore plus importante les gains en espérance de vie. ***Durant la période de 1951 à 1996, la baisse de la mortalité***

⁶ Pollard, J. H. (1988). « Causes de décès et espérance de vie : quelques comparaisons internationales » dans Vallin, J., D'Souza, S. et Palloni, A. ***Mesure et analyse de la mortalité : nouvelles approches***, actes d'un séminaire international tenu à Sienne du 7 au 12 juillet 1987, sous l'initiative de la commission l'UIESP sur les changements comparés de la mortalité, avec le concours de l'Instituto di Statistica de l'Université de Sienne, INED, cahier 119, pp. 291-311.

Méthode

La décomposition de l'espérance de vie s'obtient par le calcul de la différence des taux de mortalité ($m_x^{(i)}$) à deux moments donnés ($t, t + a$) que multiplie un facteur de pondération (w) pour chacune des causes (i) à l'âge (x). La sommation des différences des taux pondérés calculées selon l'âge pour chaque cause (i) donne la contribution à l'espérance de vie attribuable à cette cause tous âges confondus. La contribution obtenue, multipliée par l'intervalle d'âge n peut ainsi avoir un impact négatif sur l'espérance de vie lorsque sa valeur est inférieure à zéro ou bien positif lorsque sa valeur est supérieure à zéro.

$$C_x^{(i)} \cong n \sum_x \left(m_x^{(i)t} - m_x^{(i)t+a} \right) \times W_x$$

$$W_x = \frac{\left({}_n P_x^{t+a} e_x^t + {}_n P_x^t e_x^{t+a} \right)}{2}$$

tel que

$$e_x^{t+a} - e_x^t \cong \sum_i C_x^{(i)}$$

Où :

- $C^{(i)}$ = contribution à l'espérance de vie pour la cause i
- $m^{(i)}$ = taux de mortalité pour la cause i
- P = probabilité de survie à l'âge x
- e = espérance de vie à l'âge x
- a = intervalle de temps (5 ans)
- n = intervalle d'âge (5 ans)

Enfin, la sommation des contributions de chacune des causes et de tous les groupes d'âge donne une valeur approchée des gains totaux en espérance de vie à l'âge x observés au cours de la période t et $t + a$.

pour ce groupe étiologique a fait progresser de 5,2 ans l'espérance de vie féminine. Contrairement aux hommes, la plus grande partie des gains n'est pas attribuable à la réduction de la mortalité par cardiopathie ischémique, mais plutôt à celle de la mortalité par attaque d'apoplexie pour laquelle on observe

Tableau 1. Contribution de chaque cause de décès aux gains en espérance de vie à 60 ans, selon le sexe sur la période de 1951-1996

Causes	Hommes		Femmes	
	Contribution	%	Contribution	%
1.0 Cancers	-0,38	-10,7	-0,02	-0,4
1.1 Poumon, trachée et bronches	-0,50	-14,3	-0,38	-6,2
1.2 Sein (femme)	-0,01	-0,2
1.3 Prostate (homme)	-0,08	-2,2
1.4 Autres cancers	0,20	5,8	0,36	6,0
2.0 Maladies de l'appareil circulatoire	3,41	97,1	5,18	85,7
2.1 Cardiopathies ischémiques	1,32	37,5	0,97	16,0
2.2 Attaque d'apoplexie	0,76	21,5	1,56	25,7
2.3 Artériosclérose	0,15	4,4	0,35	5,8
2.4 Autres maladies de l'appareil circulatoire	1,18	33,6	2,31	38,1
3.0 Maladies de l'appareil respiratoire	-0,17	-4,8	0,10	1,7
3.1 Pneumonie et grippe	0,08	2,3	0,28	4,7
3.2 Autres maladies de l'appareil respiratoire	-0,25	-7,1	-0,18	-3,0
4.0 Autres maladies	0,65	18,4	0,79	13,0
Total	3,52	100,0	6,05	100,0

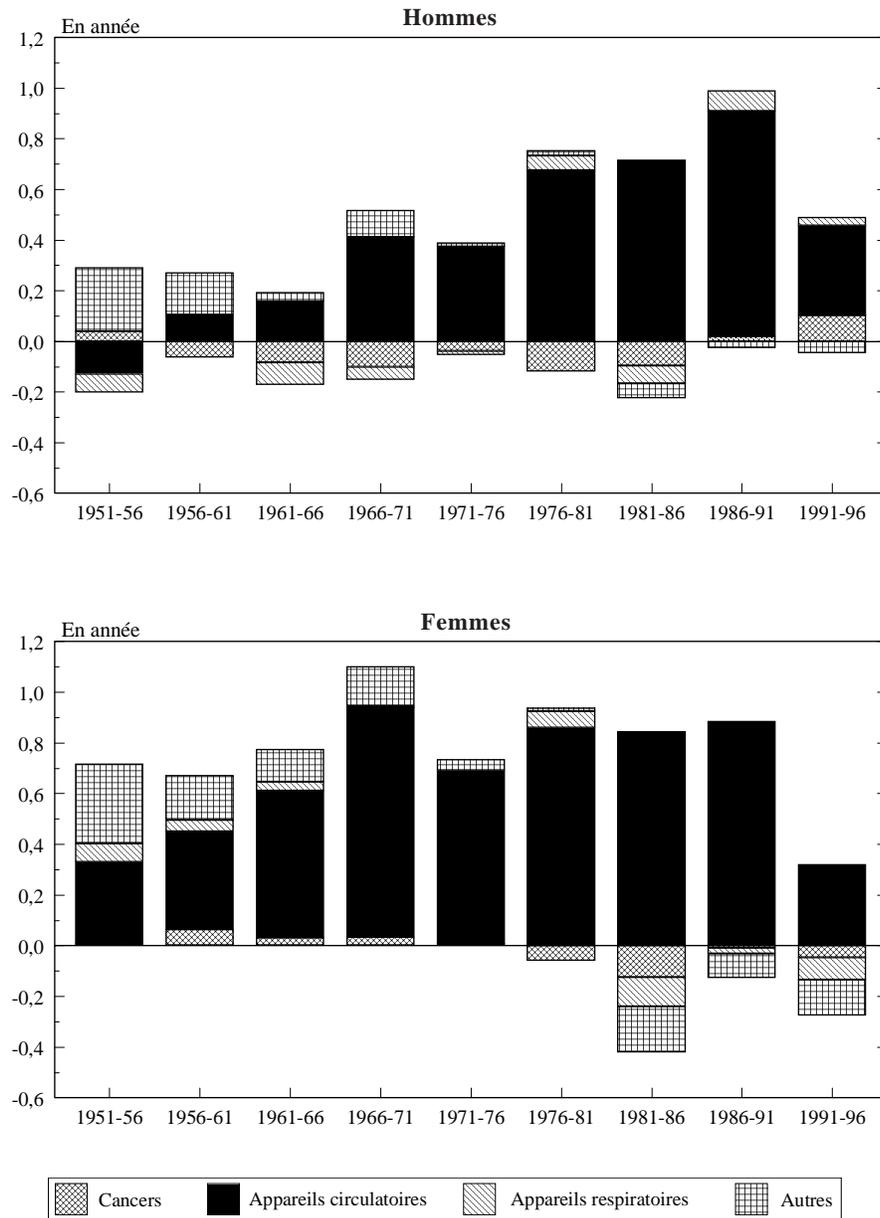
Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de la santé et de l'état civil.

un gain de 1,6 ans. L'effet de l'évolution de la mortalité par cancer sur l'espérance de vie à 60 ans est pratiquement nul chez les femmes, tout comme celui des maladies de l'appareil respiratoire, alors que ces causes de décès ont eu un effet négatif sur la variation de l'espérance de vie à 60 ans chez les hommes.

Si l'on s'en tient aux contributions positives sur la croissance de l'espérance de vie, les hommes profitent de gains supérieurs à ceux des femmes seulement pour les cardiopathies ischémiques. *Pour toutes les autres grandes causes de décès, la chute de la mortalité a davantage bénéficié aux femmes qu'aux hommes, ce qui n'est pas surprenant compte tenu que le total des gains en espérance de vie à 60 ans chez les femmes est supérieur de 2,5 ans à celui observé chez les hommes.* Quant aux causes ayant joué un rôle négatif sur la variation de l'espérance de vie, elles affectent davantage les hommes que les femmes. À titre d'exemple, le cancer du poumon réduit d'une demi-année l'espérance de vie chez les hommes tandis que, chez les femmes, les pertes dues à cette maladie sont d'environ 0,4 an.

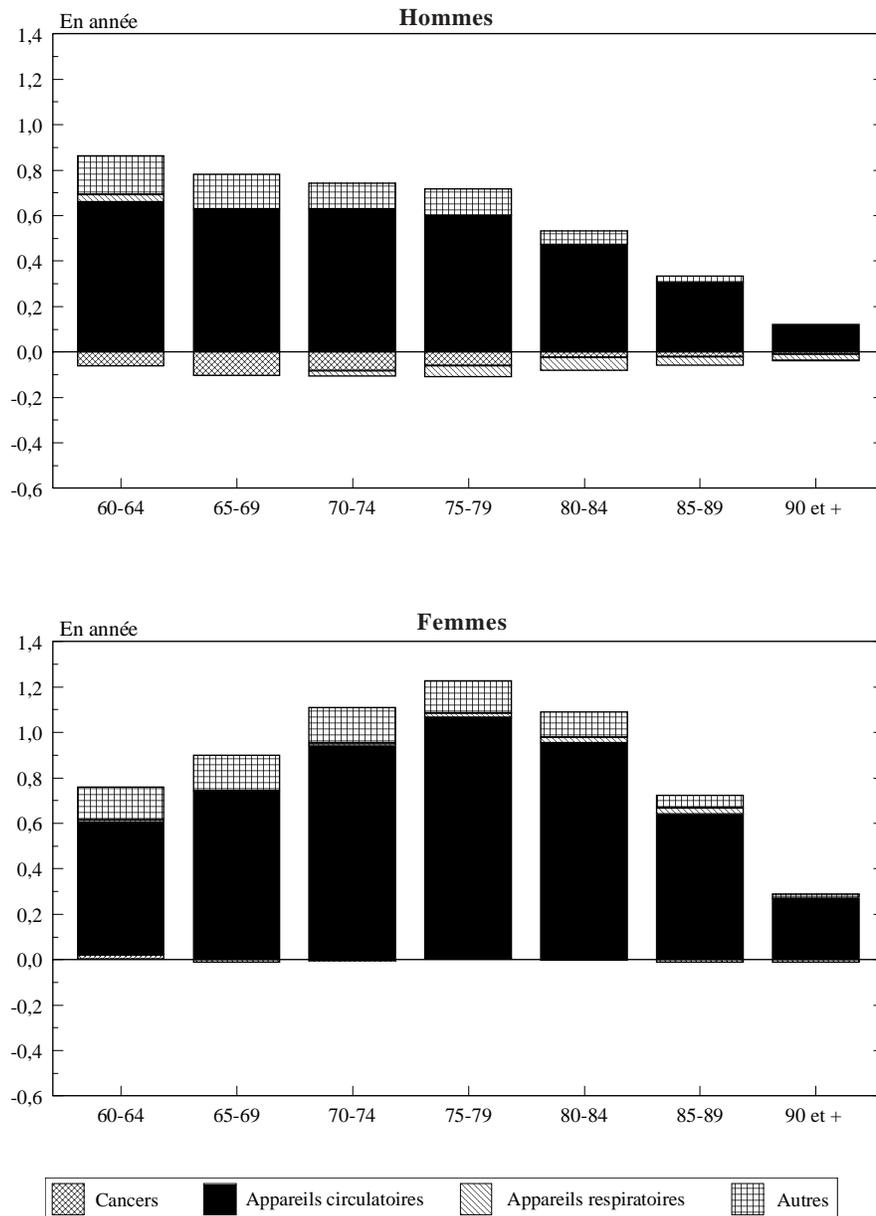
L'analyse des gains en espérance de vie par période quinquennale montre que les gains reliés à la diminution des décès par maladie de l'appareil circulatoire sont relativement importants à partir de la période de 1966-1971 chez les hommes, période où les gains en espérance de vie à 60 ans commencent à prendre de l'ampleur. Pour les périodes 1951-1956 et 1956-1961, les gains étaient attribuables en bonne partie à la catégorie « autres maladies ». Ce groupe a

Figure 6. Contribution des causes de décès à la variation de l'espérance de vie, selon le sexe, 1951-1996



Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de la santé et de l'état civil.

Figure 7. Contribution des grandes causes de décès à la variation de l'espérance de vie à 60 ans selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1951-1996



Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de la santé et de l'état civil.

un effet positif de moins en moins important au fil du temps et a même un effet négatif à partir de 1981-1986. Sauf pour la période de 1951-1956 et depuis 1986, les cancers contribuent de façon négative à l'évolution de l'espérance de vie sans toutefois dépasser 0,2 année, ils ne parviennent donc pas à effacer les gains importants provoqués par la diminution des décès par maladie de l'appareil circulatoire. Chez les femmes, les gains attribuables à la baisse de la mortalité reliée à cette cause sont nettement dominants, et ce, pour toutes les périodes. À partir de 1976, les effets négatifs associés aux trois autres groupes étiologiques réduisent toutefois les gains en espérance de vie.

Contribution aux gains en espérance de vie à 60 ans selon le groupe d'âge

L'importance des gains en espérance de vie selon la cause de décès varie également d'un groupe d'âge à l'autre. Les résultats présentés à la figure 7 montrent que *les gains s'estompent graduellement avec l'âge pour les hommes, mais qu'ils augmentent jusqu'à l'âge de 75-79 ans pour les femmes*. La contribution de la réduction de la mortalité par maladie de l'appareil circulatoire est positive pour tous les groupes d'âges, mais elle est plus importante chez les plus jeunes (avant 80 ans). Pour les hommes, seuls les cancers viennent contrecarrer les gains pour les groupes de 60-64 ans et 65-69 ans, mais à partir de 70-74 ans la mortalité due aux maladies de l'appareil respiratoire a aussi une contribution négative sur la hausse de l'espérance de vie à 60 ans entre 1951 et 1996.

La figure 7 met également en évidence l'importance de la réduction de la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire sur les gains en espérance de vie à 60 ans des femmes. Cette contribution est fortement positive pour le groupe d'âge 75-79 ans; *plus d'un an a été ajouté à l'espérance de vie des femmes à 60 ans par la seule réduction de la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire chez les femmes de 75-79 ans*. Quel que soit l'âge, la mortalité par cancer n'a pratiquement aucun effet sur les gains en espérance de vie des femmes (-0,02). De même, alors que la mortalité attribuable aux maladies de l'appareil respiratoire n'a qu'un faible effet positif sur les gains en espérance de vie des hommes avant 70 ans et un effet négatif au-delà de cet âge, la réduction de la mortalité associée à cette cause a une contribution positive, quoique mineure dans tous les groupes d'âge, chez les femmes.

Conclusion

L'importance des différentes causes de décès s'est transformée au fil du temps. Certaines causes ont joué un rôle favorable à l'augmentation de l'espérance de vie en réduisant le nombre de décès qui leurs sont attribuables. C'est surtout le cas des maladies de l'appareil circulatoire qui ont permis des gains importants en espérance de vie à 60 ans tant chez les hommes que chez

les femmes. Les gains en espérance de vie dus à la réduction de la mortalité associée à cette cause sont particulièrement remarquables entre 1961 et 1991 chez les femmes et à partir de 1966 chez les hommes. Inversement, d'autres causes ont plutôt joué un rôle défavorable en étant responsables d'une hausse de la mortalité. C'est le cas de certains cancers et plus particulièrement au cancer du poumon qui a eu un effet négatif sur la variation de l'espérance de vie à 60 ans au cours de la période. Sans l'augmentation de la mortalité par cancer du poumon, l'espérance de vie à 60 ans aurait pu augmenter de 0,5 an de plus chez les hommes et 0,4 an chez les femmes.

Toutefois, l'essentiel des gains en espérance de vie enregistrés au cours de la seconde moitié du XX^e siècle chez les personnes âgées de 60 ans et plus est dû à la forte baisse des décès reliés aux maladies du système circulatoire. Il en résultera un gain de 3,4 ans chez les hommes et de 5,2 ans chez les femmes au cours de la période de 1951 à 1996. Ces gains sont énormes si l'on considère que le gain total chez les hommes est de 3,5 ans et de 6 ans chez les femmes. Cette catégorie étiologique demeure néanmoins la principale cause de décès. Tant chez les hommes que chez les femmes, elle est la cause de plus de 40 % des décès.

**L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE FAMILIALE, LES
CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET LE BIEN-
ÊTRE DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE
AU CANADA, 1981 À 1997**

par Don Kerr et Alain Bélanger

Ces dernières décennies au Canada, les circonstances familiales des couples qui ont de jeunes enfants ont changé considérablement. Les changements en ce qui concerne le nombre d'enfants et le moment où les couples décident de les avoir, ainsi que la formation et la dissolution des unions, et la participation plus grande des femmes au marché du travail sont tous des facteurs qui ont eu des répercussions sur la vie familiale et les conditions économiques dans lesquelles vivent les enfants au Canada. Étant donné ce contexte, nous avons pensé qu'il serait utile de déterminer l'importance de l'effet de ces changements sur les conditions économiques dans lesquelles vivaient les enfants de 1981 à 1997.

Cette étude de l'évolution des conditions économiques auxquelles font face les enfants au Canada porte plus particulièrement sur les familles qui comptent des enfants d'âge préscolaire. Dans une étude classique des interdépendances entre la vie familiale, le monde du travail et l'évolution démographique, Valerie Oppenheimer (1982) montre que les familles comptant de très jeunes enfants sont les plus susceptibles d'éprouver ce qu'elle appelle la « compression liée au cycle de vie » (*life-cycle squeeze*). Dans de nombreuses familles, la présence de jeunes enfants crée des tensions économiques, car, souvent, le niveau de consommation est pour ainsi dire égal, voire supérieur, au pouvoir d'achat familial. Parallèlement, les parents subissent fortement la pression du temps, puisqu'ils doivent s'efforcer de répondre aux besoins de leurs jeunes enfants alors que l'un d'eux, voire même les deux, travaillent à l'extérieur de la maison, souvent à temps plein. Comme les familles comptant des enfants d'âge préscolaire sont plus vulnérables que les autres aux tensions découlant de la « compression liée au cycle de vie », la présente étude porte uniquement sur les familles ayant au moins un enfant de 5 ans ou moins.

Plusieurs auteurs ont analysé l'effet de l'évolution de la structure familiale et des changements démographiques sur les conditions économiques dans lesquelles vivent les enfants (Dooley, 1988, 1991; McQuillan, 1992; Picot et Myles, 1996). La présente étude a pour objectif de mettre ces travaux à jour jusqu'à 1997 mais en ciblant davantage les familles comptant de très jeunes enfants. Nous commençons par décrire les tendances récentes de l'évolution démographique et familiale et par établir un lien entre cette évolution et celle

du bien-être économique des jeunes enfants. Puis, nous effectuons une analyse multivariée pour évaluer les interdépendances entre l'évolution de la structure et des caractéristiques familiales et démographiques et celle du bien-être économique durant la période allant de 1981 à 1997. Une question intéressante que nous examinons dans ce contexte est celle de savoir s'il existe des indices que la « compression liée au cycle de vie » s'est accentuée ces dernières années pour les familles comptant des enfants d'âge préscolaire.

Changements démographiques et évolution de la structure familiale

Ces dernières décennies, la vie familiale des Canadiens a subi divers changements qui ont eu des répercussions sur le bien-être économique des enfants. La diminution déjà bien documentée de la fécondité qui a suivi le phénomène du baby-boom est l'un des changements démographiques les plus importants ayant eu un effet bénéfique net sur le bien-être économique des enfants (Romaniuc, 1984). La diminution du nombre d'enfants par famille a, en soi, des ramifications économiques directes, puisque le nombre de jeunes à charge par ménage est plus faible, et que, par conséquent, le nombre de personnes auxquelles doit subvenir le revenu familial diminue (Dooley, 1989; Brouillette et al., 1990).

On constate aussi un déplacement vers les âges plus avancés de la courbe de fécondité (Ram, 1990; Beaujot et al., 1995; Bélanger, 1999). Ce mouvement pourrait être associé à un niveau plus élevé de bien-être économique, puisque les adultes repoussent le moment d'avoir des enfants jusqu'à un stade plus tardif de la période de procréation, où ils disposent généralement de plus de ressources économiques (Oppenheimer, 1988; Grindstaff et al., 1989).

Alors que la fécondité a baissé, la fécondité hors mariage, exprimée en pourcentage du nombre total de naissances, a augmenté régulièrement. Par exemple, alors qu'en 1981, environ 14 % seulement de toutes les naissances étaient imputables à des femmes non mariées, en 1996, la proportion était de 36 % (Beaujot, 2000). Cette croissance de la proportion de naissances hors mariage n'est pas causée par une incidence plus forte des naissances d'enfants nés de mères seules, mais plutôt à la popularité croissante de l'union libre au Canada. Un nombre de plus en plus grand de Canadiens préfèrent cette forme d'union au mariage légal, même s'ils ont des enfants. Bien que le taux de fécondité reste plus faible chez les conjoints en union libre que chez les couples mariés (Dumas et Bélanger, 1997), la popularité croissante de ce type d'union explique en bonne partie la tendance à la hausse de la fécondité hors mariage.

D'après le Recensement de 1996, 14 % des couples vivaient en union libre, c'est-à-dire une proportion plus de deux fois plus élevée que celle observée en 1981 (6 %). Pour les groupes d'âge les plus jeunes, le changement est encore plus prononcé. Par exemple, plus de la moitié des premières unions formées depuis 1985 étaient des unions libres plutôt que des mariages (Dumas

et Bélanger, 1997). Cette évolution fondamentale de la conjugalité a des répercussions importantes sur les enfants, puisque les unions libres sont moins stables que les mariages légaux, même si le couple a des enfants (Marcil-Gratton, 1993; Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). Le taux de dissolution des unions a été à la hausse ces dernières années (qu'il s'agisse de mariages légaux ou d'unions libres).

Comme le fait d'être mis au monde par une mère seule, de nombreuses données donnent à penser que la séparation et/ou le divorce sont la cause de difficultés économiques importantes pour les femmes et les enfants (Ross et Shillington, 1989; Dooley, 1991; Rashid, 1994). Quoique les conséquences économiques à long terme de la rupture d'une union conjugale ne soient généralement pas aussi grandes que celles subies par les mères célibataires, les enfants dont les parents mettent fin à leur union sont habituellement exposés à des difficultés économiques importantes (McQuillan, 1992). Étant donné la plus faible proportion de couples mariés et le taux plus élevé de rupture d'union, la proportion de familles monoparentales a augmenté. D'après le Recensement de 1996, au Canada, au moins 22 % de familles comptant au moins un enfant ont à leur tête un parent seul; en 1981, cette proportion était de 17 %. De surcroît, ces dernières décennies, l'âge moyen des parents seuls a diminué régulièrement, parce que de moins en moins de familles monoparentales sont le résultat du veuvage et de plus en plus, le résultat de la rupture d'une union libre ou d'un mariage (Peron et al., 1999).

Un autre facteur qui influe sur la dynamique familiale au Canada est la participation grandissante des femmes au marché du travail. Le taux d'activité des femmes, qui atteignait 40 % au début des années 1970, s'approche maintenant de 60 %. La proportion de femmes qui font partie de la population active rémunérée a augmenté considérablement, tant chez celles qui sont mariées que chez celles qui ne le sont pas (Gunderson, 1998). Le taux d'activité des femmes qui ont de jeunes enfants a toujours été plus faible que celui des femmes sans enfant, mais les premières sont celles pour lesquelles on observe le changement le plus important au cours des dernières décennies. La diminution du revenu relatif des jeunes hommes observée au cours des années 1970 et 1980, conjuguée à la croissance des aspirations matérielles, ont amené davantage de couples à compter sur deux revenus (Martel et Bélanger, 1999). Cette adaptation aux nouvelles circonstances économiques a forcé les jeunes couples à retarder le moment de fonder une famille et à réduire leurs attentes de fécondité. En termes d'événements démographiques fondamentaux du cycle de vie, de plus en plus de femmes prennent un emploi rémunéré, choisissant de travailler en dehors du foyer et d'augmenter leur revenu plutôt que d'avoir un plus grand nombre d'enfants.

Plusieurs auteurs ont montré que, dans l'ensemble, les changements susmentionnés ont eu un effet positif net sur le bien-être économique des familles canadiennes qui ont des enfants (Dooley, 1989; Kerr, 1992; Picot et

Myles, 1996). Indépendamment de l'augmentation du nombre de familles monoparentales, les changements familiaux et démographiques décrits plus haut ont eu un effet positif net sur le bien-être économique des enfants canadiens. La présente étude a pour but de mettre à jour les résultats des travaux antérieurs en examinant l'évolution de la structure familiale, les changements démographiques et les tendances du revenu de 1981 à 1997, en se concentrant uniquement sur les familles comptant au moins un enfant d'âge préscolaire.

Tendances récentes, 1981 à 1997

Le tableau 1 résume nombre des changements susmentionnés en s'appuyant sur les données sur les familles économiques provenant de l'Enquête sur les finances des consommateurs recueillies en 1981, 1989 et 1997. Cette enquête fournit depuis longtemps des renseignements sur diverses caractéristiques socioéconomiques et démographiques recueillies auprès d'un échantillon important de familles canadiennes.

Comme d'autres l'ont déjà bien décrit, la diminution la plus importante de la fécondité au Canada a eu lieu au cours des années 1960 et 1970; par conséquent, elle n'est pas reflétée au tableau 1. Par exemple, au début des années 1970, l'indice synthétique de fécondité (ISF) était déjà inférieur au seuil de remplacement des générations et, depuis, il oscille entre 1,85 et 1,54, le niveau actuel. Bien que la plus grande partie de la diminution du taux de fécondité au Canada avait déjà eu lieu en 1981, la taille moyenne de la famille a continué de diminuer, quoique faiblement, et le moment de la procréation a continué d'être repoussé vers les âges plus avancés.

Parmi les familles ayant des enfants d'âge préscolaire, la proportion ne comptant qu'un seul enfant a augmenté légèrement au cours de la période étudiée, pour passer de 36 % en 1981 à 39 % en 1997. La proportion de familles comptant trois enfants ou plus a, quant à elle, baissé spectaculairement au cours des décennies antérieures, mais est demeurée généralement stable ces dernières années.

Les données du tableau 1 sur l'« âge de la personne de référence », qui, pour le présent article est défini comme étant l'âge de la mère dans tous les cas sauf ceux où il s'agit d'une famille monoparentale dont le chef est un homme, donnent à penser que la tendance à retarder la procréation se poursuit. Durant les années 1980 et 1990, la proportion de familles dirigées par un jeune parent a continué de diminuer. En 1997, au Canada, environ le tiers seulement des familles ayant des enfants d'âge préscolaire avait une mère dans la vingtaine. Comparativement, en 1981, la proportion était supérieure à 50 %.

Les tendances récentes en ce qui concerne le nombre de parents présents représentent un autre changement important pour le bien-être économique

Tableau 1. Répartition des familles ayant des enfants d'âge préscolaire selon certaines variables, Canada, 1981 à 1997

Variables	1981	1989	1997
Nombre d'enfants			
- Une enfant	35,9	36,2	39,2
- Deux enfants	41,7	41,4	39,1
- Trois enfants	15,9	16,4	16,2
- Quatre enfants et plus	6,5	6,0	5,5
Âge de la personne de référence			
- Moins de 25 ans	18,2	11,7	10,5
- 25-29	33,9	30,2	22,5
- 30-34	29,2	33,7	33,6
- 35-39	11,9	16,0	21,9
- 40 and et plus	6,8	8,4	11,5
Nombre de parents présents			
- Famille biparentale	90,1	88,1	82,9
- Famille monoparentale	9,9	11,9	17,1
Mère seule	8,7	11,0	15,8
Nombre de soutiens économiques			
- Aucun	4,5	5,7	9,5
- Un	40,6	27,7	28,8
- Deux et plus	54,9	66,6	61,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, 1982, 1990 et 1998

des familles comptant de jeunes enfants. Le tableau 1 montre que la proportion de familles biparentales comptant des enfants d'âge préscolaire a fléchi pour passer de 90 % en 1981 à 83 % en 1997. En 1981, environ 1 famille sur 10 comptant des enfants d'âge préscolaire était monoparentale, alors qu'en 1997, le rapport était d'environ 1 sur 6.

Si cette croissance du nombre relatif de familles monoparentales sous-entend que les tendances passées se sont poursuivies de 1981 à 1997, on ne peut faire la même généralisation pour ce qui est du nombre de soutiens économiques par famille canadienne. Dans l'ensemble, de 1981 à 1989, la proportion de familles comptant deux soutiens économiques a augmenté considérablement (ce qui représente un écart par rapport à la situation traditionnelle où l'on ne comptait qu'un seul soutien par famille). Cependant, cette tendance s'est renversée de 1989 à 1997, période durant laquelle la proportion de familles comptant deux soutiens a diminué. En 1981, 55 % de familles comprenant des enfants d'âge préscolaire comptaient deux soutiens ou plus; en 1989, la proportion était de 67 % et en 1997, de 62 %.

Parallèlement à ce mouvement vers deux soutiens économiques par famille, on constate une hausse du nombre relatif de familles dont aucun membre ne

fait partie de la population active. De 1981 à 1997, la proportion de familles sans soutien économique comprenant des enfants d'âge préscolaire a doublé, pour passer de 5 % à 10 %. En général, les gains dus à l'augmentation du nombre de familles comptant deux soutiens ont été annulés, du moins en partie, par l'augmentation de la proportion de familles ne comptant aucun soutien économique. Cette situation est probablement liée à l'augmentation du nombre de familles monoparentales féminines.

Évolution de la structure familiale, changements démographiques et bien-être économique

La présente étude se fonde sur les données sur le revenu provenant de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) réalisée chaque année au mois d'avril à titre de supplément à l'Enquête canadienne sur la population active. L'EFC est conçue avant tout pour fournir des estimations fiables du revenu moyen et de la répartition du revenu des particuliers et des familles. Ces dernières années, l'EFC a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'environ 35 000 ménages, ou 65 000 personnes. L'EFC permet de recueillir des renseignements détaillés sur diverses caractéristiques sociodémographiques et sur la participation au marché du travail des familles canadiennes. Son taux de réponse est d'environ 80 %.

Si l'on exprime tous les chiffres en dollars constants de 1997, il est possible de produire des statistiques comparables sur le revenu des familles comptant des enfants d'âge préscolaire pour toute la période allant de 1981 à 1997. Naturellement, le revenu familial total est un indicateur imparfait du bien-être économique. Pour mesurer ce dernier, on doit notamment corriger les données sur le revenu afin de tenir compte des besoins économiques. Ainsi, rares sont ceux qui contredisent le fait que les grandes familles ont besoin d'un revenu plus élevé que les ménages plus petits pour atteindre un niveau global comparable de bien-être économique.

Une méthode employée couramment pour tenir compte de ces besoins économiques différents consiste à étudier le *rapport revenu-besoins* de diverses familles. On calcule ce rapport en divisant le revenu familial total par un revenu de référence, qui représente le niveau de revenu nécessaire pour satisfaire aux besoins économiques fondamentaux de la famille en question. Comme les auteurs qui ont traité du sujet ne peuvent réaliser un consensus ferme quant à l'étalon le plus approprié pour définir le besoin économique, nous avons choisi ici comme dénominateurs des rapports revenu-besoins les seuils de faible revenu établis par Statistique Canada pour 1992. Naturellement, ces seuils sont pondérés de façon à tenir compte du fait que les grandes familles ont besoin d'un revenu plus élevé pour répondre à leurs besoins économiques, ainsi que des « économies d'échelles » qui entrent en jeu quand la taille de la famille augmente. De surcroît, la pondération des seuils varie selon que la famille vit dans une grande région métropolitaine, une petite ville ou une région rurale.

Tableau 2. Rapport revenu-besoins moyen des familles comptant des enfants d'âge préscolaire, selon certaines variables, Canada, 1981 à 1997

Variabes	1981	1989	1997
Revenu familial moyen	51 542	56 524	54 245
Rapport revenu-besoins moyen			
Moyenne pondérée	1,87	2,00	1,91
Nombre d'enfants (moins de 18 ans)			
- Un enfant	2,07	2,13	2,05
- Deux enfants	1,83	1,99	1,91
- Trois enfants	1,67	1,84	1,74
- Quatre enfants et plus	1,58	1,78	1,49
Âge de la personne de référence			
- Moins de 25 ans	1,50	1,45	1,15
- 25-29	1,91	1,83	1,76
- 30-34	1,96	2,11	2,02
- 35-39	2,07	2,31	2,13
- 40 ans et plus	1,98	2,30	2,17
Nombre de parents présents			
- Famille biparentale	1,96	2,13	2,10
- Famille monoparentale	1,04	1,04	1,01
Mère seule	0,94	0,97	0,93
Nombre de soutiens économiques			
- Aucun	0,49	0,63	0,57
- Un	1,62	1,54	1,45
- Deux et plus	2,17	2,31	2,33

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, 1982, 1990 et 1998

Le tableau 2 donne le revenu familial moyen et les rapports revenu-besoins pour 1981, 1989 et 1997 (chiffres exprimés en dollars constants de 1997). *Dans l'ensemble, les données indiquent que le bien-être économique a augmenté de 1981 à 1989, puis a baissé légèrement de 1989 à 1997. Le revenu moyen est passé de 51 542 \$ en 1981 à 56 524 \$ en 1989, puis a de nouveau diminué pour s'établir à 54 245 \$ en 1997. Ces variations se traduisent par un mouvement du rapport revenu-besoins allant de 1,87 en 1981 à 2,0 en 1989, puis à 1,91 en 1997.* Ces variations s'observent, dans l'ensemble, pour toutes les familles comptant des enfants d'âge préscolaire et, en général, pour la plupart des catégories de familles et de variables démographiques figurant dans le tableau 2.

Lorsqu'on examine les tendances qui se dégagent pour les diverses variables énumérées au tableau 2, il n'est pas surprenant de constater que le niveau de bien-être économique des familles qui comptent un grand nombre d'enfants est, en général, plus faible. Par exemple, en 1997, le rapport revenu-besoins était de 1,49 pour les familles comptant quatre enfants et plus et de 2,05 pour celles ne comptant qu'un seul enfant. Le tableau 2 illustre les circonstances manifestement avantageuses dont bénéficient les familles dirigées par des parents

plus âgés. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que *les tendances récentes à réduire la taille de la famille et à retarder la venue des enfants ont eu des répercussions favorables sur les circonstances économiques des familles canadiennes.*

Pour ce qui est des difficultés économiques qui caractérisent habituellement les familles monoparentales dirigées par une femme, les chiffres du tableau 2 confirment assurément les résultats d'autres études. En moyenne, le rapport revenu-besoins des familles monoparentales dirigées par une femme et comptant des enfants d'âge préscolaire est inférieur à 1,0; autrement dit, en moyenne, leur revenu est effectivement inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada. Alors que la situation des familles biparentales s'est améliorée dans une certaine mesure de 1981 à 1997, les familles monoparentales dirigées par une femme et comptant des enfants d'âge préscolaire ont vu leur rapport revenu-besoins stagner ou diminuer légèrement de 1981 à 1997. Il mérite d'être souligné que la situation économique des familles monoparentales comptant des enfants d'âge préscolaire est un peu moins bonne que celles des familles monoparentales en général (données non présentées dans le tableau 2), parce que les mères seules qui ont de très jeunes enfants éprouvent de sérieuses difficultés à obtenir d'autres revenus que les paiements de transfert (McQuillan, 1992).

Le tableau 2 montre aussi clairement les avantages économiques dont jouissent les familles biparentales. Les familles ne comptant aucun soutien économique sont dans une situation particulièrement précaire, tandis que le rapport revenu-besoins moyen est un peu plus élevé pour les familles comptant un seul soutien. De 1981 à 1997, les familles comptant un soutien ont effectivement vu diminuer leur rapport revenu-besoins, lequel est passé de 1,62 en 1981 à 1,45 en 1997. En revanche, durant cette période, les ménages comptant deux soutiens ont connu des conditions assez bonnes, puisque, pour ces ménages, le rapport est passé de 2,17 en 1981 à 2,33 en 1997.

Comme l'indique le tableau 1, le nombre de ménages comptant deux soutiens a augmenté de 1981 à 1997, tandis que le nombre de familles n'ayant qu'un seul soutien a diminué, passant de 41 % à 29 % au cours de la période. Compte tenu de cette situation, on peut faire des suppositions quant à l'effet que la pression à la baisse exercée sur le rapport revenu-besoins des familles ne comptant qu'un seul soutien pourrait avoir sur l'augmentation observée du nombre de ménages comptant deux soutiens. Il est fort possible que nombre de couples se soient adaptés à la tendance du marché à la baisse des revenus individuels en augmentant le travail rémunéré de la famille, même si celle-ci compte des enfants d'âge préscolaire. Cette compression liée au cycle de vie tant des ressources économiques que du temps dont dispose les membres de la famille force sans doute beaucoup de nouveaux parents à prendre des décisions difficiles quant à la façon de répartir leur temps entre les soins qu'ils prodiguent à leurs enfants et un emploi rémunéré.

En résumé, le niveau moyen de bien-être économique des familles comptant des enfants d'âge préscolaire varie en fonction de plusieurs variables familiales et démographiques. Nous avons montré que le rapport moyen revenu-besoins varie selon :

- 1) le nombre de parents présents (deux parents par opposition à un seul) ;
- 2) l'âge des parents (à titre d'indicateur du moment de la procréation) ;
- 3) le nombre d'enfants dans la famille et ;
- 4) le nombre de soutiens qui contribuent au revenu familial.

Décomposition des tendances récentes

Les associations décrites jusqu'à présent sont exclusivement bivariées et nous renseignent assez peu sur l'importance comparative du rôle joué par chaque variable dans les tendances récentes du rapport revenu-besoins. Par exemple, quel est l'effet de la tendance récente observée pour le nombre moyen de soutiens économiques par ménage, après correction pour tenir compte de la variation du nombre de parents présents (c.-à-d. l'incidence croissante des familles monoparentales)? Pour répondre à ce genre de question, nous pouvons appliquer un modèle multivarié pour décomposer les tendances récentes. Cette décomposition fournit certains éclaircissements sur l'effet net de certaines variables, après avoir neutralisé celui d'autres variables incluses dans le tableau 2 et de toute autre variable qui pourrait jouer un rôle important dans l'évolution du bien-être économique des familles.

Grâce à une série de régressions et de comparaisons des résultats de modèles « hiérarchiques », l'analyse multivariée a pour but de déterminer le rôle relatif joué par certains facteurs familiaux, démographiques et non démographiques dans les tendances récentes observées pour le bien-être économique (voir l'encadré). L'analyse présentée ici porte sur toutes les variables prises en considération jusqu'à présent auxquelles sont ajoutés des renseignements supplémentaires sur les professions et le niveau de scolarité des parents, en vue de tenir compte des différences socioéconomiques. Le tableau 3 donne la liste des variables incluses dans le modèle de décomposition.

Aux fins de la présente étude, le modèle choisi comprend les variables de niveau de scolarité et de profession de la mère, pour toutes les familles, sauf les familles monoparentales dirigées par un homme. Nous nous attendions à ce que les changements importants survenus ces dernières années en ce qui concerne le niveau de scolarité des femmes canadiennes et les professions qu'elles occupent aient un effet positif net sur la situation économique des familles comptant de jeunes enfants. Toutefois, lorsque l'on tient compte de l'effet de ces variables, les facteurs principaux demeurent les variables familiales et démographiques énumérées au tableau 3.

Méthodologie : Décomposition des tendances du bien-être économique, 1981 à 1997

L'analyse multivariée décrite ici porte sur un ensemble agrégé de données (N=18 872) couvrant trois années (1981, 1989, 1997). Elle a pour but de déterminer, grâce à une série de régressions, l'importance relative de certains facteurs démographiques et non démographiques. Le modèle complet qu'il faut estimer est le suivant :

$$\log (IN_{it}) = \beta' \chi_{it} + \xi_{it}$$
$$t = 1981, 1989, 1997$$

où la variable dépendante $\log (IN_{it})$ représente la transformation logarithmique du rapport revenu-besoins de la $i^{\text{ème}}$ famille durant l'année t , χ_{it} est un vecteur de variables explicatives (voir tableau 3), β est un vecteur des paramètres correspondants et ξ_{it} est un terme d'erreur dont on suppose la moyenne nulle et la variance constante pour toutes les valeurs de i et de t . Lors de l'application du modèle complet ($R^2=0,29$), toutes les variables incluses ont un effet statistiquement significatif sur la variable dépendante, à quelques légères exceptions près (p. ex., quelques-unes des variables dichotomiques introduites dans l'estimation de l'effet de la profession).

Les coefficients de régression associés aux variables d'année sont particulièrement utiles pour estimer l'importance relative du rôle joué par certaines variables ou certains ensembles de variables dans les tendances récentes. Ces variables dichotomiques ont pour but de saisir la variation de $\log (IN_{it})$ d'une année à l'autre après avoir tenu compte de l'effet de tous les autres facteurs inclus dans l'analyse. Pour estimer l'importance relative du rôle joué par tout facteur démographique ou non démographique individuel dans la variation observée du rapport moyen revenu -besoins au fil du temps, on peut simplement exclure le facteur en question du modèle complet et tenir compte du changement observé en ce qui concerne les coefficients des variables d'année. On peut estimer l'effet d'une variable particulière en calculant la différence entre l'effet estimé au moyen du modèle réduit (après exclusion de la variable particulière observée) et l'effet estimé au moyen du modèle complet. Cette méthode fournit une estimation « prudente » en ce sens qu'elle donne uniquement une idée de l'effet marginal du facteur en question, en tenant compte de l'effet de tous les autres.

Le tableau 4 résume l'effet individuel de chaque variable familiale et démographique, ainsi que les variables socioéconomiques de contrôle (c.-à-d., la profession et le niveau de scolarité). Voici comment on peut interpréter les résultats. La première ligne nous indique que la variation du nombre de parents présents produit une baisse estimative de 2,6 % (100,0 – 97,4) du rapport revenu-besoins moyen des familles qui comptent des enfants d'âge préscolaire entre 1981 et 1989 et une baisse estimative de 4,3 % pour la période complète allant de 1981 à 1997 (100,0 – 95,7). Ces résultats nous indiquent aussi que, de 1981 à 1997, la variation du nombre de parents présents a joué un rôle plus important que n'importe quel autre facteur individuel inclus dans le modèle pour expliquer les tendances récentes du bien-être économique.

Tableau 3. Variables incluses dans le modèle multivarié

<p><u>Variabiles familiales/démographiques</u></p> <p><i>Nombre d'enfants</i> - Un enfant, deux enfants, trois enfants, quatre enfants et plus</p> <p><i>Âge de la personne de référence (âge de la mère ou du père seul)</i> - Moins de 20 ans, 20-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40 ans et plus</p> <p><i>Nombre de parents présents</i> - Famille biparentale, famille monoparentale dirigée par une femme, famille monoparentale dirigée par un homme</p> <p><i>Nombre de soutiens économiques</i> - Aucun, un, deux, trois et plus</p> <p><u>Variabiles socioéconomiques</u></p> <p><i>Niveau de scolarité (niveau de scolarité de la mère ou du père seul)</i> - Pas de diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, certaines études postsecondaires, diplôme d'études postsecondaires</p> <p><i>Profession (profession de la mère ou du père seul)</i> - Classification type des professions de 1981</p> <p><u>Année</u> - 1981, 1989, 1997</p>

Le tableau 4 résume les résultats de cette décomposition pour les périodes allant de 1981 à 1989 et de 1981 à 1997. Les données montrent que *la variation du nombre de parents présents dans la famille joue un rôle plus important que tout autre facteur individuel considéré dans le modèle. En soi, la variation du nombre de parents présents explique une baisse estimée de 4,3 % du rapport revenu-besoins moyen des familles comptant des enfants d'âge préscolaire entre 1981 et 1997.* D'autre part, la hausse du taux de dissolution des unions conjugales au Canada (et la croissance résultante du nombre de familles monoparentales dirigées par une femme) a pour effet indirect de réduire effectivement le rapport revenu-besoins moyen des familles comptant de très jeunes enfants.

Durant la période à l'étude, les effets de la variation des autres variables familiales et démographiques correspondent en grande partie aux attentes. Par exemple, aussi bien le nombre d'enfants que l'âge à la naissance ont un effet positif net sur le rapport revenu-besoins moyen, mais la méthode donne à penser que l'effet est assez modeste.

Si l'on tient compte de l'effet de toutes les autres variables du modèle, nous constatons que le nombre de soutiens économiques par famille a un effet positif durant toute la période. *La variation du nombre de soutiens*

Tableau 4. Effet de la variation de certaines variables sur la moyenne du rapport revenu-besoins des familles comptant des enfants d'âge préscolaire

Variables	1981	1989	1997
A. Démographiques et familiales			
- Nombre de parents présents	100,0	97,4	95,7
- Nombre d'enfants	100,0	100,2	101,1
- Âge à la naissance	100,0	101,5	102,1
- Nombre de soutiens économiques	100,0	102,2	103,0
B. Socioéconomiques			
- Profession	100,0	99,6	98,6
- Niveau de scolarité	100,0	101,9	103,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, 1982, 1990 et 1998

économiques explique une augmentation estimée de 3 % du rapport revenu-besoins moyen. De surcroît, cette variable a un effet positif net de 1981 à 1989 et de 1989 à 1997. Pour cette deuxième période, les résultats infirment ceux observés dans le modèle bivarié qui ne tient pas compte de l'effet des autres variables incluses dans le modèle. De 1989 à 1997, on note une légère baisse du nombre de soutiens économiques par famille et une augmentation du nombre relatif de familles ne comptant aucun soutien économique (voir tableau 1), tendances qui pourraient tenir à l'augmentation constante du nombre relatif de familles monoparentales. Si l'on neutralise l'effet de cette tendance, on constate l'effet positif attendu de la variation du nombre de soutiens par famille durant la période.

Pour les autres variables du modèle (c.-à-d. le niveau de scolarité et la profession), l'analyse indique un léger effet négatif associé à la variation de la situation professionnelle, alors que la variation du niveau de scolarité est associée à une augmentation du rapport revenu-besoins moyen. Comme l'effet positif du niveau de scolarité est supérieur à l'effet négatif des changements récents du profil professionnel des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire, l'effet global de ces variables de contrôle est une légère amélioration de la situation économique des familles comptant de jeunes enfants. Parmi toutes les variables présentées au tableau 4, la hausse du niveau de scolarité des femmes ces dernières années semble être le facteur qui a l'effet positif le plus important sur le revenu familial des familles avec enfants d'âge préscolaire.

Discussion et conclusion

De 1981 à 1997, plusieurs changements sont survenus dans les circonstances familiales des Canadiens qui ont des enfants. Ces changements incluent l'augmentation de l'âge à la maternité, une légère augmentation de la proportion

de familles ne comptant qu'un seul enfant, la croissance constante de la proportion de familles monoparentales dirigées par une femme et certaines variations dignes d'attention du nombre de soutiens économiques par famille.

Dans l'ensemble, les familles canadiennes qui comptent des enfants d'âge préscolaire ont vu augmenter modérément leur niveau moyen de bien-être économique durant une période prolongée. Le rapport revenu-besoins moyen des familles canadiennes comptant des enfants d'âge préscolaire est passé de 1,87 en 1981 à un sommet de 2,00 en 1989, puis a baissé pour s'établir à 1,91 en 1997. Le fait que la valeur de cet indicateur économique du bien-être ne soit pas très différente en 1997 de ce qu'elle était en 1981 ne devrait pas masquer le fait que toute une série de changements familiaux et démographiques compensatoires ayant des répercussions économiques directes sur le bien-être des enfants canadiens ont eu lieu durant cette période.

La tendance la plus néfaste, si l'on considère la satisfaction des besoins économiques des enfants, a été une augmentation constante du nombre de familles monoparentales. Comme l'indique notre analyse, la proportion croissante de familles dirigées par un seul parent semble être le changement démographique individuel qui a eu l'effet le plus important sur les circonstances économiques des très jeunes enfants durant la période allant de 1981 à 1997.

Si l'évolution familiale et démographique constitue un élément fondamental de l'étude de la situation économique des familles et des particuliers au Canada, il est également admis qu'elle ne permet d'expliquer que partiellement les tendances passées. Comme l'ont énoncé Picot et al. (1998) dans une analyse complète des tendances du faible revenu au Canada de 1973 à 1995, il faut éviter de se concentrer trop sur la famille et les événements démographiques, et d'exclure une gamme plus large « d'événements sociaux et économiques qui pourraient influencer sur la disponibilité des emplois, les gains tirés d'un emploi et d'autres sources de revenu du marché ». Adopter une perspective beaucoup plus vaste dépasse le cadre de la présente étude, mais quelques conclusions générales semblent s'imposer.

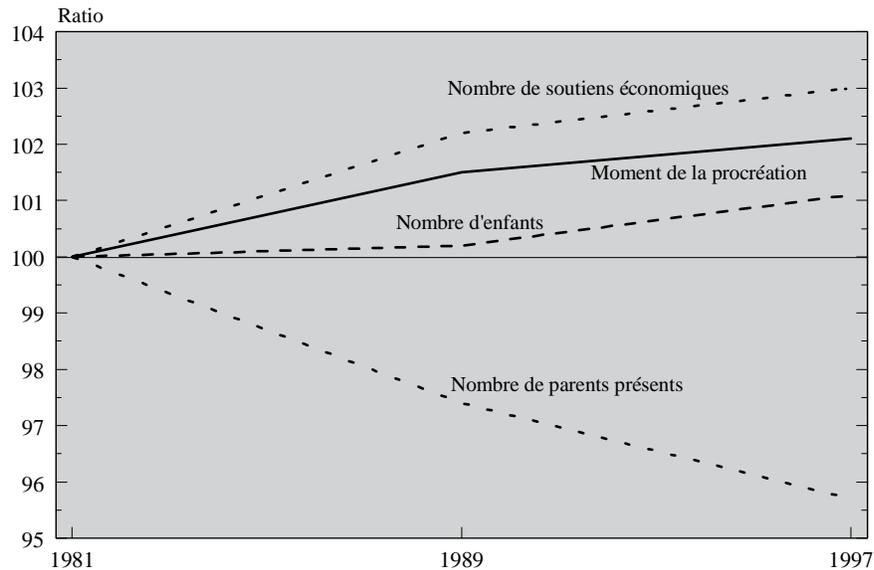
Si nous retournons brièvement à Oppenheimer (1982) et à l'accent qu'elle a mis sur la « compression liée au cycle de vie », nous constatons que les tendances qui caractérisent les revenus individuels donnent à penser que les tensions économiques souvent éprouvées par les Canadiens durant les premières années du cycle de vie familiale ne se sont guère relâchées. Comme l'indique Oppenheimer, la naissance des enfants et les soins qu'il faut leur prodiguer sont souvent une source de tensions économiques importantes et d'une pression considérable sur l'emploi du temps, car les parents s'efforcent de répondre simultanément aux besoins de leurs très jeunes enfants et aux demandes d'un travail à l'extérieur du foyer. Comme le montre notre étude des familles ayant des enfants d'âge préscolaire, de 1981 à 1997, le nombre de familles ayant deux soutiens a augmenté et les revenus individuels réels ont stagné ou baissé.

Il semble que la solution adoptée par les ménages pour compenser cette baisse des gains individuels a consisté à augmenter le nombre de soutiens économiques. Beaucoup de couples semblent avoir compensé la tendance à la baisse des revenus individuels du marché par une augmentation de leur participation au marché du travail, même s'ils font face à des demandes accrues de temps pour élever des enfants d'âge préscolaire.

Pour conclure, il est utile de retourner aux résultats de la décomposition décrite plus haut et résumée à la figure 1. Voici les conclusions que nous tirons après avoir examiné les statistiques sur le revenu pour la période allant de 1981 à 1997 et interprété les résultats de la présente analyse :

- i) Le niveau moyen de bien-être économique des familles comptant des enfants d'âge préscolaire n'a augmenté que légèrement de 1981 à 1997 ;
- ii) Les changements récents en ce qui concerne le nombre de parents présents et la modification de la structure familiale sont ceux dont l'effet sur le bien-être économique des familles comptant des enfants d'âge préscolaire a été le plus important de 1981 à 1997. Dans l'ensemble, ces changements, qui sont associés à l'augmentation continue du nombre relatif de familles monoparentales dirigées par une femme, ont eu un effet négatif sur le niveau moyen de bien-être économique des jeunes enfants ;
- iii) L'augmentation de l'âge à la maternité et la diminution de la taille de la famille ont eu un effet positif sur le bien-être économique des enfants, même si, de 1981 à 1997, ces changements n'étaient guère aussi importants que la tendance susmentionnée à la formation de familles monoparentales. Avoir un enfant très tôt à l'âge adulte ou avoir de nombreux enfants sont des facteurs qui continuent d'être associés à un niveau plus faible de bien-être économique, et les tendances récentes à la diminution et au recul de l'âge à la maternité sont à l'origine d'une légère hausse du revenu moyen dont disposent les familles qui comptent de jeunes enfants ;
- iv) La variation du nombre moyen de soutiens économiques par famille a eu un effet positif net sur le bien-être économique des enfants d'âge préscolaire de 1981 à 1997 ;
- v) L'effet global de l'évolution familiale et démographique a été relativement modeste de 1981 à 1997, si l'on tient compte des effets compensatoires de tous les facteurs. La tendance récente à la formation de familles monoparentales, qui a eu un effet négatif important sur le niveau moyen de bien-être économique des jeunes enfants, a été compensée en partie par des changements concomitants, de moindre importance, de l'âge à la maternité et du nombre d'enfants et par une augmentation du nombre de soutiens économiques par famille.

Figure 1. Effets de certains facteurs familiaux / démographiques, 1981-1997



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, 1982, 1990 et 1998

Il existe fort peu d'éléments favorisant un ralentissement de la croissance du nombre de familles monoparentales dirigées par une femme ces dernières années; en fait, nous constatons plutôt une accélération. L'indice synthétique de divortialité s'est, certes, stabilisé récemment autour de 35 %, mais le nombre d'unions libres continuent d'augmenter. Chaque année, la proportion d'enfants dont les parents vivent en union libres s'accroît. Or, même s'il y a des enfants, ces unions demeurent, en moyenne, moins durables que les mariages légaux. Tous ces facteurs laissent supposer que le nombre de familles monoparentales pourraient continuer d'augmenter.

En ce qui concerne le comportement futur de procréation des Canadiens, nombre de démographes doutent que l'indice synthétique de fécondité puisse descendre bien en-dessous du creux record de 1,5 enfant par femme atteint en 1998. Par contre, rien n'indique que l'indice augmentera dans un avenir proche. En ce qui concerne l'âge à la maternité, nous approchons manifestement de la limite supérieure de la tranche d'âge à laquelle les Canadiennes peuvent commencer à fonder une famille. En ce qui concerne la croissance future du nombre de ménages comptant deux soutiens, il existe de toute évidence aussi une limite supérieure, puisque la participation des femmes au marché du travail

s'approche rapidement du niveau atteint par leurs homologues masculins. Dans l'ensemble, il se pourrait fort bien que, dans l'avenir, l'évolution familiale et démographique soit dominée par la croissance continue du nombre de familles monoparentales, sans l'effet compensateur d'une baisse supplémentaire de la fécondité et/ou de la participation croissante des parents au marché du travail, à l'extérieur du foyer.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaujot, R. (2000). *Earning and Caring in Canadian Families*, Broadview Press, Peterborough, Ontario.
- Beaujot, R., Gee, E., Rajulton, F. & Z. Ravanera (1995). *La famille au long de la vie*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-543F au catalogue.
- Bélangier, A. (1999). *Rapport sur l'état de la population du Canada 1998*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-209-XPF au catalogue.
- Brouillette, L., Felteau, C., Lefebvre, P. & A. Pelletier (1990). « L'évolution de la situation économique des familles avec enfants au Canada et au Québec depuis 15 ans » dans *Cahiers Québécois de Démographie*, 19,2, pp. 241-271.
- Dooley, M. (1988). « An Analysis of Changes in Family Income and Family Structure in Canada between 1973 and 1986 with an Emphasis on Poverty among Children », McMaster University, Hamilton, QSPF Research Report, n° 238
- Dooley, M. (1991). « The Demography of Child Poverty in Canada: 1973-1986 » dans *Canadian Studies in Population* 19,1, pp. 53-74.
- Dumas, J. & A. Bélangier (1997). *Rapport sur l'état de la population du Canada 1996*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-209-XPF au catalogue.
- Fox, J. (1984). « Linear Statistical Models and Related Methods » dans *Probability and Mathematical Statistics*, Wiley Series, John Wiley and Sons, New York.
- Grindstaff, C., Balakrishnan, T.R. & P. Maxim (1989). « Life Course Alternatives: Factors Associated with Differential Timing Patterns in Fertility among Women Recently Completing Childbearing, Canada 1981 » dans *Canadian Journal of Sociology*, 14(4), pp. 443-460.
- Gundersen, M. (1998). *Women and the Canadian Labour Market*, Toronto, ITP Nelson.
- Johnston, J. (1984). *Econometric Methods*, New York, McGraw-Hill.
- Kerr, D. (1992). Life Cycle Demographic Events and Economic Well Being of Children
Ph.D Thesis, University of Western Ontario, London, Ontario.
- Marcil-Gratton, N. (1993). « Growing up with a Single Parent: A Transitional Experience? Some Demographic Measurements from the Children's Point of View » dans Hudson, J. & B. Galaway, eds., *Single Parent Families, Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson.
- Marcil-Gratton, N. & C. Le Bourdais (1999). Custody, Access and Child Support: Findings from the National Longitudinal Survey of Children and Youth, Research

- Report Child Support Team CSR-1999-3E, Department of Justice Canada.
- McQuillan, K. (1992). « Falling Behind: the Income of Lone Mother Families, 1970-1985 » dans *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 20(4), pp. 51-523.
- Oppenheimer, V. (1982). *Work and the Family: A Study in Social Demography*, New York, Academic Press.
- Péron, Y., Desrosiers, H., Juby, J., Lapierre-Adamcyck, E., Le Bourdais, C., Marcil-Gratton, N., & J. Mongeau (1999). *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, Statistique Canada, n° 96-321-MPF au catalogue.
- Picot, G. & J. Myles (1996). « Social Transfers and Changes in Family Structure and Low Income among Children » dans *Canadian Public Policy*, 22,3, pp. 244-267.
- Picot, G., Myles, J. & W. Pyper (1998). « Markets, Families and Social Transfers: Trends in Low Income among the Young and Old, 1973-95 » dans M. Corak, ed., *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, n° 89-553-XPB au catalogue.
- Ram, B. (1990). *Nouvelles tendances de la famille*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-535F au catalogue.
- Rashid, A. (1994). *Le revenu des familles au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, n° 96-318F au catalogue.
- Romaniuc, A. (1984). *La fécondité au Canada : Croissance et déclin*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-524F au catalogue.
- Ross, D. & R. Shillington (1989). *The Canadian Fact Book on Poverty, 1989*, Ottawa, Canadian Council on Social Development.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA VIE FAMILIALE : LA NAISSANCE D'UN ENFANT EN FAMILLE RECOMPOSÉE

par Heather Juby*, Nicole Marcil-Gratton* et Céline Le Bourdais*
avec la collaboration de Paul-Marie Huot*

Introduction

La fin du baby-boom et le recul de l'institution traditionnelle du mariage signalent le début des profondes transformations de la vie conjugale et familiale qui ont marqué le dernier tiers du XX^e siècle. Portée par la vague qui a ouvert l'accès à une planification des naissances efficace et accéléré la plongée des taux de natalité, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, la possibilité de dissocier le mariage de l'activité sexuelle prend forme. Pour les jeunes, la sûreté des nouvelles méthodes contraceptives prépare le terrain d'une cohabitation relativement peu risquée, brisant le monopole du mariage comme passeport pour la vie à deux. Dans le même temps, la montée en flèche du divorce portait un coup supplémentaire au mariage : la loi ayant sanctionné l'évolution des idées sur la question de l'indissolubilité du couple, la mort cesse d'être la seule issue acceptable aux yeux de la société en cas d'union malheureuse.

Les bouleversements de la conjugalité ont transformé la vie familiale, tant des adultes que des enfants. Les études sociodémographiques portant sur les adultes cherchent en général à cerner le profil des gens qui préfèrent la cohabitation au mariage et à découvrir pourquoi certains couples tendent plus que d'autres à divorcer, sans approfondir les dimensions affectives de ces situations ou leurs effets sur le comportement des intéressés. De nombreux travaux ont cependant été consacrés aux enfants qui ont subi les contrecoups des nouveaux comportements conjugaux et dont la vie s'est ainsi trouvée bouleversée. Les spécialistes des sciences sociales ont suivi de près la progression des changements, dans les avenues inexplorées qu'elle ouvrait les unes après les autres. Ils ont commencé par étudier l'impact du divorce sur les enfants, attribuant d'emblée à l'absence du père les difficultés qui en découlaient. L'âge de plus en plus précoce et le nombre croissant des enfants touchés par les ruptures ont ensuite attiré l'attention sur les conséquences plus générales de la vie en famille monoparentale, et on s'est demandé si une grande part des répercussions malheureuses précédemment imputées à l'absence du père ne pouvait pas s'expliquer par la pauvreté relative qui frappe souvent ces familles

* Centre interuniversitaire d'études démographiques, Institut national de la recherche scientifique / Université de Montréal

issues d'une séparation (pour une recension des travaux sur la façon dont les enfants s'adaptent au divorce, voir Seltzer, 1994, et Amato, 1993). Puis, lorsque des hommes et des femmes devenus parents dans le cadre d'une union désormais brisée ont formé des couples avec de nouveaux partenaires, dont certains avaient déjà aussi des enfants, les études sur les « familles recomposées » se sont multipliées. Il s'agissait surtout, en l'occurrence, de comprendre pourquoi celles-ci sont moins stables que les familles intactes (voir Cherlin et Furstenberg, 1994; Coleman, Ganong et Goodwin, 1994). Plus récemment, comme les premières générations d'enfants à avoir grandi dans ces familles marquées par l'instabilité sont parvenues à l'âge adulte, il est devenu possible d'évaluer les effets à long terme de ce qu'elles ont vécu. Il s'avère que les enfants de parents séparés ou divorcés sont plus susceptibles que la moyenne des jeunes de leur âge d'adopter un certain nombre de comportements conjugaux et parentaux peu souhaitables, tels que la grossesse et le mariage précoces (Amato, 1996; Le Bourdais et Marciel-Gratton, 1998).

La multiplication des familles recomposées a fait apparaître un nouveau type de famille, encore peu étudié. Lorsque le couple parental de l'une de ces familles décide d'engendrer un enfant, la naissance qui s'ensuit modifie le caractère de la famille, en instaurant entre les adultes et les enfants déjà présents des liens de sang qui n'existaient pas auparavant. Cet événement a été abordé dans les travaux consacrés aux facteurs de stabilité des familles recomposées, mais non étudié pour lui-même. Nous nous proposons ici de reconstituer la genèse de la « famille complexe » (famille recomposée avec enfant commun à l'homme et à la femme), en explorant les caractéristiques qui prédisposent le plus les familles recomposées à devenir des familles complexes, et de dégager l'influence qu'exerce, sur l'expérience familiale et la trajectoire d'enfants de plus en plus nombreux, le fait de venir au monde dans ce contexte.

Famille recomposée et famille complexe

Une famille recomposée se forme lorsqu'un parent seul entre en union, par mariage ou cohabitation, avec une personne seule ou avec un autre parent seul. L'homme ou la femme qui se retrouve ainsi beau-parent, ou à la fois parent biologique et beau-parent, peut avoir suivi plusieurs cheminements. Certains en sont à leur première expérience, tant de la vie parentale que de la vie conjugale. D'autres sortent d'une période de monoparentalité inaugurée par une naissance hors-union ou, plus souvent, par la rupture d'une famille intacte. Les familles recomposées sont donc très diverses, et par conséquent difficiles à classifier. Deux critères au moins sont habituellement de rigueur : premièrement, que l'un des conjoints ne soit pas le parent biologique de tous les enfants; deuxièmement, que les conjoints et les enfants vivent sous le même toit. Cette dernière condition engendre de la confusion, dans la mesure où les enfants peuvent habiter tour à tour chez leurs deux parents biologiques. Le père qui reçoit ses enfants tous les deux week-ends doit-il être considéré

Définitions des différents types de familles biparentales, fondées sur le concept de résidence¹

Type de famille	Composition du ménage
<p>Famille intacte</p> <p>Sans enfants d'unions antérieures Avec enfant(s) d'unions antérieures qui vivent ailleurs</p>	<p>Deux parents biologiques (ou adoptifs) et les enfants de l'union en cours seulement</p>
<p>Famille recomposée simple</p> <p>Avec beau-père Mère seule à la naissance Mère séparée ou divorcée Avec belle-mère Avec beau-père et belle-mère</p>	<p>Au moins un parent est le beau-parent d'au moins un des enfants du ménage; pas d'enfant commun du couple</p> <p>Une mère, ses enfants et leur beau-père Une mère seule à la naissance, ses enfants et leur beau-père Une mère séparée ou divorcée, ses enfants et leur beau-père Un père, ses enfants et leur belle-mère Une mère et ses enfants, avec un père et ses enfants</p>
<p>Famille recomposée complexe</p> <p>Avec beau-père Avec belle-mère Avec beau-père et belle-mère</p>	<p>Au moins un parent est le beau-parent d'au moins un des enfants du ménage; au moins un enfant commun du couple</p> <p>Une mère et ses enfants, un beau-père, au moins un enfant du couple Un père et ses enfants, une belle-mère, au moins un enfant du couple Une mère et ses enfants, un père et ses enfants, au moins un enfant du couple</p>

¹ Comme la plupart des types de famille sont définis par la présence ou l'absence de beaux-enfants dans le ménage (qui a tendance à changer), les termes décrivent la composition du groupe familial résidentiel à un moment dans le temps (naissance d'un enfant, temps de l'enquête).

comme un père seul ? S'il se remarie, sa nouvelle famille devient-elle une famille recomposée ? Sans chercher à préciser toutes ces nuances, nous essaierons de définir le plus clairement possible notre objet d'étude.

Il importe de souligner le manque d'uniformité de la terminologie employée pour décrire les différents types de familles issus des transformations familiales

des dernières décennies. Malgré un certain consensus, il subsiste des flottements dans les publications récentes. Par exemple, la version anglaise de la monographie du recensement sur la famille utilise « blended family » en lieu et place de « stepfamily », qui n'apparaît nulle part (Péron et al., 1999). Par contre, dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, le générique « famille recomposée » (« stepfamily ») désigne les familles formées « d'un couple marié ou en union libre, dont les deux membres vivent sous le même toit avec au moins un enfant qui est l'enfant biologique ou adoptif d'un des parents, mais pas de l'autre »; la famille complexe (« blended »), définie comme un « sous-ensemble » de la famille recomposée, est « formée d'un couple marié ou en union libre qui vit avec au moins deux enfants, dont l'un n'a pas les mêmes parents biologiques et (ou) adoptifs que l'autre ou les autres enfants » (Manuel de l'utilisateur des microdonnées, p. 55 et 56). Deux types de familles complexes sont distingués :

- 1 - un couple, des enfants biologiques de la femme et des enfants biologiques de l'homme ;
- 2 - un couple et des enfants biologiques ou de l'homme, ou de la femme ou des deux, ainsi que d'un enfant de la nouvelle union.

S'il est raisonnable d'utiliser la nature du lien entre les enfants pour catégoriser les familles, l'origine, la composition et la dynamique des deux types de familles qualifiées ci-dessus de complexes sont si différentes qu'il peut être nécessaire de mieux préciser ce qui les distingue afin de les analyser de manière suffisamment nuancée. Dans le premier cas, les enfants sont strictement demi-frères ou demi-sœurs « par alliance »; dans le second, ils sont également demi-frères ou demi-sœurs biologiques. En outre, les enfants de la première famille ont vécu les mêmes expériences, à commencer par la vie avec un beau-parent, et la plupart sont passés par la monoparentalité et ont un parent biologique qui vit ailleurs. Dans la seconde famille, seuls certains enfants ont vécu ces événements, et leur expérience n'a pas été celle du demi-frère ou la demi-sœur qui est venu au monde au sein de la famille recomposée et vit avec ses deux parents biologiques. Enfin, le premier type de famille s'est formé lorsque deux parents seuls se sont mariés ou ont commencé à vivre ensemble, chacun suivi des enfants qu'il avait auparavant; cet événement a transformé deux familles monoparentales en famille recomposée. Le second type est le produit d'un événement survenu au sein de la famille recomposée, et ayant instauré entre ses membres un lien biologique qui n'existe pas dans le premier type.

À vrai dire, au plan des relations entre les membres de la famille, le premier type de famille complexe s'apparente moins au second type qu'aux familles recomposées avec belle-mère ou beau-père. De plus, la formation d'une famille de ce premier type est un événement relativement rare : ainsi, lors de l'ESG de 1990, seulement 8 % des épisodes de recomposition familiale relatés par les femmes interrogées impliquaient à la fois des enfants issus de leur précédente

union et des enfants que leur nouveau conjoint avait déjà (voir tableau 1). En revanche, dans près de la moitié de ces épisodes, le couple avait donné naissance à un enfant (48 %). C'est pourquoi nous concentrerons notre attention sur le deuxième type de famille complexe, le plus répandu.

Genèse de la famille complexe

Après une brève présentation des données, nous consacrerons une section aux transformations des comportements conjugaux qui, au cours des trois dernières décennies, ont mis en place les conditions nécessaires à l'apparition de la famille recomposée complexe, en centrant successivement l'exposé sur les enfants et sur les mères. Dans la section suivante, nous analyserons les facteurs qui influencent la décision d'engendrer un enfant au sein d'une famille recomposée. La dernière section portera sur les particularités de la vie familiale de l'enfant né dans ce contexte. Plus précisément, nous nous demanderons si son expérience varie en fonction des caractéristiques de sa famille et si elle est comparable à celle des enfants dont la famille est intacte. Nous nous appuyerons essentiellement sur deux sources. Nos données sur les enfants sont tirées de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), et nos données sur les comportements des adultes proviennent des Enquêtes sociales générales (ESG) sur la famille de 1990 et de 1995. Ces dernières, menées auprès de vastes échantillons représentatifs de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes de 15 ans et plus, couvrent la totalité de leurs mariages et unions libres et des enfants qui ont grandi auprès d'eux (biologiques, adoptifs ou par alliance), et apportent des informations rétrospectives grâce auxquelles il a été possible de reconstituer les histoires familiales.

Menée conjointement par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (DRHC) tous les deux ans, au moins jusqu'en 2002, l'ELNEJ est une enquête à passages répétés (panel survey) qui constitue une source de données exceptionnelle sur l'histoire familiale d'un vaste échantillon d'enfants canadiens, représentatif à l'échelle nationale et provinciale. Lors de la première vague (hiver 1994-1995), l'échantillon comptait 22 831 enfants âgés de 0 à 11 ans. Parents, enfants et enseignants ont été interrogés sur divers sujets, allant du développement et de la réussite scolaire des enfants à l'histoire et à la dynamique de leur famille. Les principales données utilisées ici sont tirées de la section de l'enquête intitulée « Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants », qui fait le point sur l'histoire conjugale et parentale des parents biologiques d'un enfant au moment de l'enquête. À l'aide des données relatives au nombre et au type d'unions conjugales précédentes, ainsi qu'aux enfants nés de ces unions et à la présence de ces enfants au sein du ménage à la naissance de l'enfant cible, nous avons déterminé le type de famille dans lequel est né chaque enfant. Les données sur la situation conjugale subséquente de chaque parent révèlent si les enfants ont vécu ou non la séparation de leurs parents et, le cas échéant, à quel âge.

a) *Les transformations familiales, vécues par l'enfant*

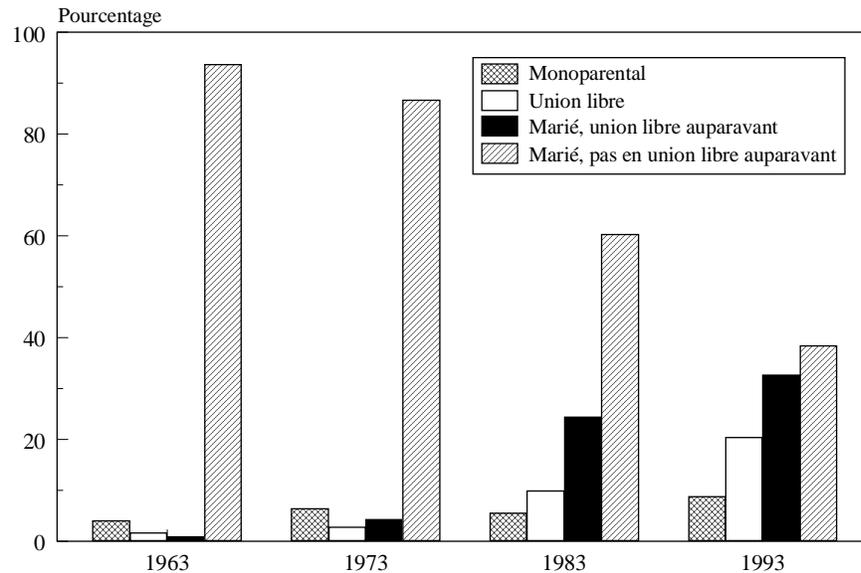
- *Contexte familial à la naissance et progression de l'union libre*

Le recul du mariage traditionnel comme cadre de formation des familles a diversifié les milieux familiaux qui accueillent les enfants à leur naissance. À ses débuts, l'union libre faisait moins figure de solution de rechange que d'antichambre au mariage. Une fois décidés à vivre ensemble, lorsqu'ils projetaient d'avoir un enfant surtout, les couples avaient tendance à régulariser leur situation par le mariage. Depuis quelques années cependant, au Québec surtout, la cohabitation a largement supplanté le mariage pour les couples désireux de fonder une famille, qui ne voient plus la nécessité de légaliser leur union à l'arrivée de l'enfant. La figure 1, qui présente le milieu familial au sein duquel sont nés les enfants au début de chacune des quatre dernières décennies du XX^e siècle, met en évidence la progression de cette tendance dans l'ensemble du Canada.

Mis à part un faible pourcentage d'enfants mis au monde par une mère célibataire, les nouveau-nés du début des années 1960 sont presque tous issus de couples dont la vie commune a commencé le jour de leur mariage. Malgré la stabilité relative de la natalité hors-mariage au cours des décennies suivantes, la part des naissances survenues au sein d'un mariage traditionnel a fléchi. La proportion d'enfants issus de parents ayant déjà vécu en union libre, en progression lente à partir de la fin des années 1960 et pendant les années 1970, est montée en flèche au cours des années 1980. ***Au début des années 1990, les enfants nés au sein d'un mariage « traditionnel » étaient devenus une minorité au Canada (un peu plus du tiers des naissances).*** Néanmoins, la majorité des enfants venait encore au monde dans une « union légale », car les conjoints de fait passaient par le mariage avant de fonder leur famille. Parmi les cohortes les plus récentes, considérées globalement, un nouveau-né sur cinq est issu d'un couple non marié, soit deux fois plus qu'il y a une décennie. Cette hausse rapide du nombre d'enfants nés hors mariage au Canada s'explique en grande partie par les changements survenus au Québec.

Prises en bloc, les données canadiennes dissimulent en effet d'importantes différences entre les régions en ce qui concerne le milieu familial où naissent les enfants. En comparant l'évolution de l'union libre dans les deux provinces les plus peuplées du pays, le Québec et l'Ontario, on constate des écarts marqués dans la fréquence de la cohabitation comme cadre de la vie familiale (figure 2). L'Ontario a mis beaucoup plus de temps que le Québec à abandonner le mariage comme seul mode acceptable de fondation d'une famille. Au début des années 1990, près de la moitié des nouveau-nés y voyaient encore le jour au sein d'un mariage traditionnel. De plus, dans cette province, 30 % des conjoints de fait légalisaient leur union avant de fonder une famille, si bien que dans les cohortes les plus récentes, près de quatre enfants sur cinq sont issus de parents mariés. Seulement une naissance sur huit est attribuable aux

Figure 1. Milieu familial à la naissance de l'enfant pour diverses générations, Canada, 1963-1993

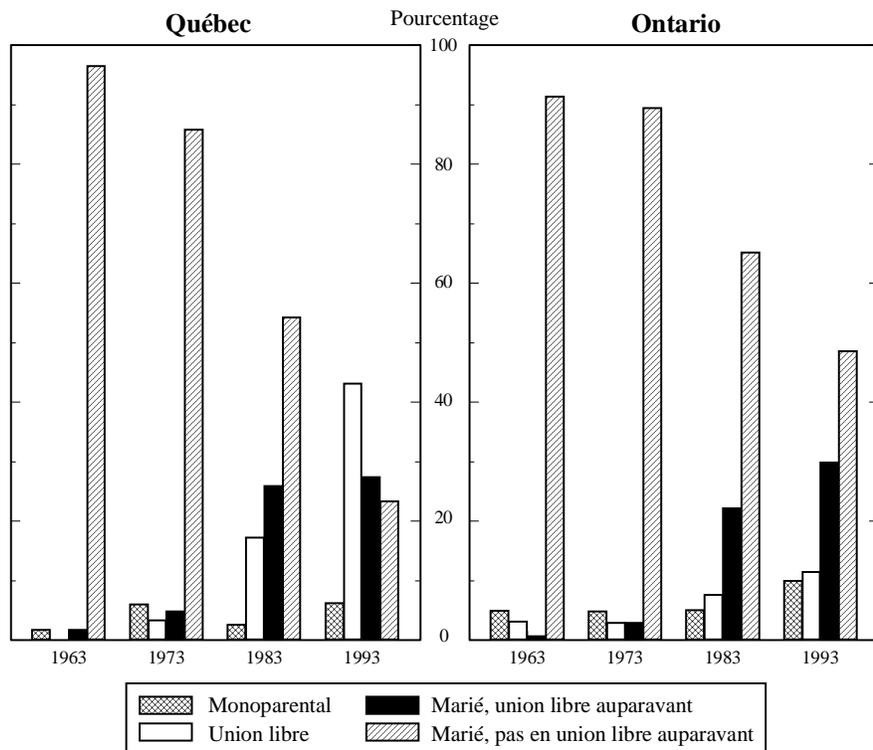


Sources : Génération 1963 : Enquête sur la famille 1984; génération 1973 : Enquête sociale générale, 1990; générations 1983 et 1993 : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

conjointes de fait, proportion à peine supérieure à celle des enfants mis au monde par une mère seule, célibataire la plupart du temps (10 %). La situation a évolué tout autrement au Québec. Si, au début des années 1960, la probabilité de naître dans un mariage traditionnel y était plus élevée qu'en Ontario, trois décennies plus tard, moins du quart des enfants étaient issus de couples mariés n'ayant pas cohabité avant le mariage, et la moitié des enfants venaient au monde hors du mariage. Autrement dit, au début des années 1990, les couples non mariés donnaient naissance à plus de 40 % des enfants au Québec. La tendance s'étant maintenue tout au long de la décennie, plus de la moitié des enfants nés au sein d'un couple à l'aube du XXI^e siècle avaient pour parents des conjoints de fait qui avaient choisi de ne pas officialiser leur union. Par ailleurs, c'est dans les régions francophones rurales que l'on trouve, au Québec, les plus faibles proportions de naissances au sein d'un mariage; dans deux de ces régions, moins du quart des enfants nés en 1998 avaient des parents mariés (Institut de la statistique du Québec, 2000).

En résumé, si le mariage n'est plus l'unique voie d'accès à la vie conjugale acceptée en Ontario, il y conserve son monopole pour ce qui est de la vie

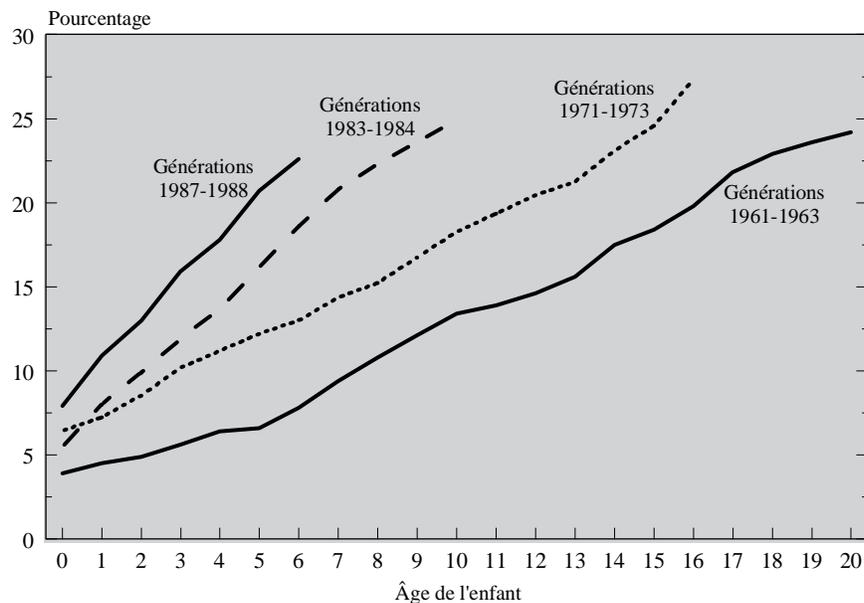
Figure 2. Milieu familial à la naissance de l'enfant pour diverses générations, Ontario et Québec, 1963-1993



Sources : Génération 1963 : Enquête sur la famille 1984; génération 1973 : Enquête sociale générale, 1990; générations 1983 et 1993 : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

familiale. Au Québec, où le changement est nettement plus profond, la cohabitation gagne sans cesse du terrain comme solution de rechange au mariage pour les couples qui veulent élever une famille. C'est dire que le contexte familial au sein duquel les enfants naissent a subi une évolution plus radicale au Québec qu'en Ontario. Les enfants ontariens ne sont pas pour autant à l'abri des répercussions d'un autre aspect de la transformation des comportements conjugaux : l'instabilité croissante des unions. Si le mariage continue de paraître nécessaire pour fonder une famille, il ne semble plus indispensable pour élever les enfants jusqu'à l'âge adulte, et leur présence est loin de constituer comme autrefois un tout-puissant obstacle à la séparation des parents.

Figure 3. Pourcentage cumulatif d'enfants qui sont nés dans une famille monoparentale ou qui ont vécu la séparation de leurs parents, de la naissance au dernier anniversaire avant l'enquête, pour diverses générations, Canada



Sources : Génération 1963 : Enquête sur la famille 1984; génération 1973 : Enquête sociale générale, 1990; générations 1983 et 1993 : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

- Instabilité conjugale et monoparentalité

Légalisé en 1968, le divorce a aussitôt entamé une progression qui a eu d'immenses répercussions sur la vie familiale des enfants venus au monde durant les dernières décennies du XX^e siècle. Les données sur le divorce et la séparation des couples mariés livrent cependant une image incomplète de l'instabilité conjugale puisque, par définition, elles ne tiennent pas compte des ruptures d'unions libres. Les données d'enquête donnent une idée plus juste de l'ampleur du phénomène de l'instabilité conjugale et nous fournissent le moyen d'examiner de plus près les séparations qui nous intéressent : celles où des enfants sont en cause. Les données relatives aux cohortes d'enfants décrites dans la section précédente¹ (figure 3) permettent de mesurer l'évolution de la monoparentalité depuis le début des années 1960. Le point de départ de

¹ Exception faite des cohortes les plus récentes, très jeunes au moment de l'enquête; nous avons préféré utiliser les données relatives aux enfants nés cinq ans plus tôt.

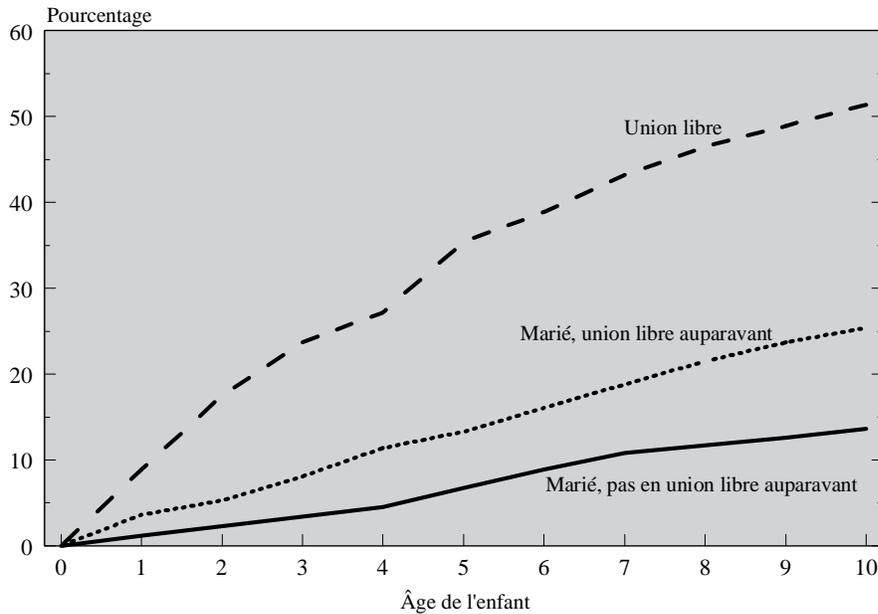
chaque courbe (âge 0) représente la proportion d'enfants dont les parents étaient séparés au moment de leur naissance; les variations subséquentes entre les cohortes sont attribuables à l'évolution des taux de rupture chez les couples qui vivaient ensemble à la naissance de leur enfant.

Parmi les enfants nés au début des années 1960, 20 % avaient, à l'âge de 16 ans, passé une partie de leur vie avec un parent seul. Autant d'enfants venus au monde une décennie plus tard étaient dans la même situation dès l'âge de 12 ans; le seuil s'est abaissé encore davantage, passant à 7 ans au début des années 1980, et à 5 ans pour les plus récentes cohortes. Il est encore trop tôt pour estimer la proportion d'enfants nés durant les années 1990 qui auront vécu avec un parent seul au cours de leur enfance. Toutefois, compte tenu de l'augmentation du nombre de couples qui, au cours de cette période, se sont séparés avant que leurs enfants atteignent l'âge d'aller à l'école, la vie familiale de ces cohortes ne sera vraisemblablement pas plus stable que celle des précédentes. La progression du phénomène se traduit, à la figure 3, par une accentuation très perceptible des courbes d'une génération à l'autre. On peut estimer la hausse de la proportion d'enfants marqués par une séparation en prenant comme point de départ les pourcentages correspondant à l'âge 0, en excluant les enfants nés hors union, qui n'ont jamais vécu avec leurs deux parents. Dans les premières cohortes, seulement 3 % des enfants environ ont subi la séparation de leurs parents avant l'âge de 5 ans (7 % – 4 % d'enfants nés hors union); la proportion s'établit à 5 % pour la cohorte suivante, à 10 % pour les enfants nés au début des années 1980 et à plus de 12 % pour les cohortes les plus récentes.

- L'union libre : plus instable encore

Les tendances observées sont renforcées par la croissance de la proportion d'enfants nés dans le cadre d'une union de fait, qui sont plus susceptibles de vivre la séparation de leurs parents que les enfants des couples mariés (figure 4). La naissance d'un enfant, où l'on aurait pu voir le signe d'une décision ferme de rester ensemble de la part des conjoints de fait, ne semble pas suffire à combler l'écart qui les sépare des couples mariés au chapitre de la stabilité. Dans l'ensemble, sur cinq enfants nés dans une famille biparentale en 1983-1984, au moins un (20,5 %) a connu la séparation de ses parents avant l'âge de 10 ans. Toutefois, les risques de rupture étaient loin d'être égaux pour toutes les formes d'union. ***Les enfants dont les parents étaient mariés et n'avaient pas vécu ensemble avant leur mariage étaient les moins susceptibles de subir une séparation (13,6 %). Ceux dont les parents, mariés, avaient cohabité avant le mariage couraient un risque presque deux fois supérieur (25,4 %). La probabilité doublait encore pour les enfants dont les parents n'étaient pas mariés à leur naissance : plus de la moitié d'entre eux ont subi la séparation de leurs parents avant leur dixième anniversaire de naissance.***

Figure 4. Pourcentage cumulé d'enfants nés dans une famille biparentale, qui ont vécu la séparation de leurs parents, selon le type d'union des parents, génération 1983-1984, Canada

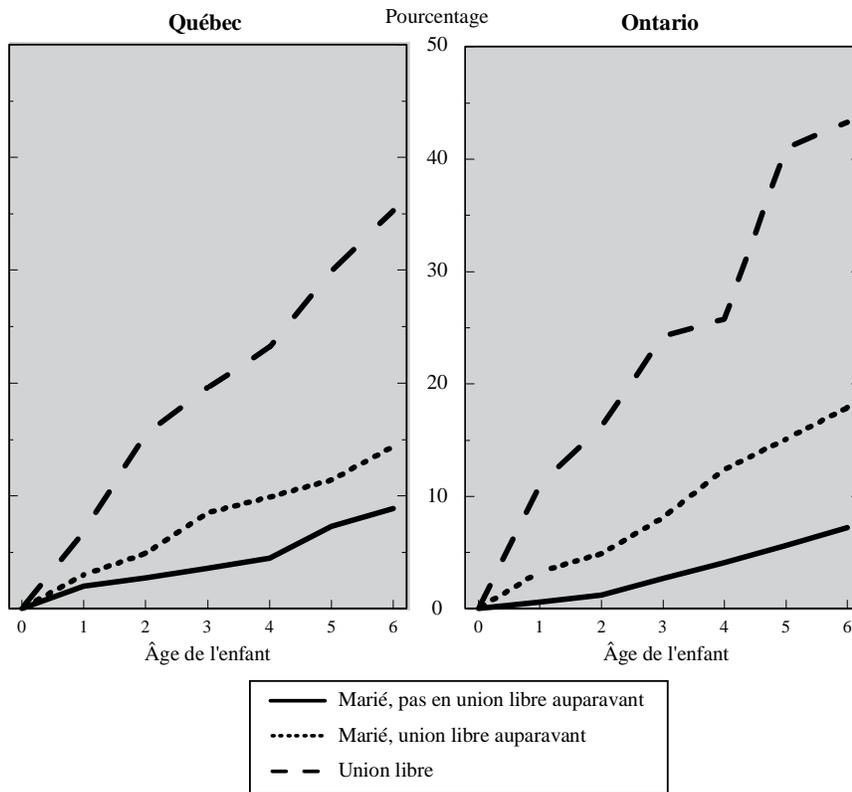


Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

L'union libre ayant largement supplanté le mariage comme cadre de formation des familles au Québec, on aurait pu s'attendre à ce que les familles fondées par des conjoints de fait soient plus stables dans cette province qu'ailleurs au pays. Toutefois, en calculant leurs risques de séparation jusqu'au sixième anniversaire de naissance des enfants âgés de 6 à 11 ans lors du premier cycle (1994-1995) de l'ELNEJ au Québec et en Ontario, on constate que ces familles demeurent, dans les deux provinces, beaucoup plus instables que les autres (figure 5). Certains résultats donnent néanmoins à penser que l'écart de stabilité entre les différentes formes d'unions se rétrécit au Québec. En particulier, le fait d'avoir cohabité avant le mariage y exerce un effet déstabilisateur moins prononcé qu'en Ontario; le mariage direct paraît un peu moins stable au Québec, et la cohabitation un peu plus.

On peut résumer ainsi les deux conséquences les plus frappantes de l'instabilité croissante des couples pour la vie familiale des enfants : *de plus en plus d'enfants passent une partie de leur vie avec un parent seul, à partir d'un âge de plus en plus précoce*. Cette situation a des répercussions

Figure 5. Pourcentage cumulé d'enfants nés dans une famille biparentale, qui ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de 6 ans, selon le type d'union des parents, générations 1983-1988, Ontario et Québec



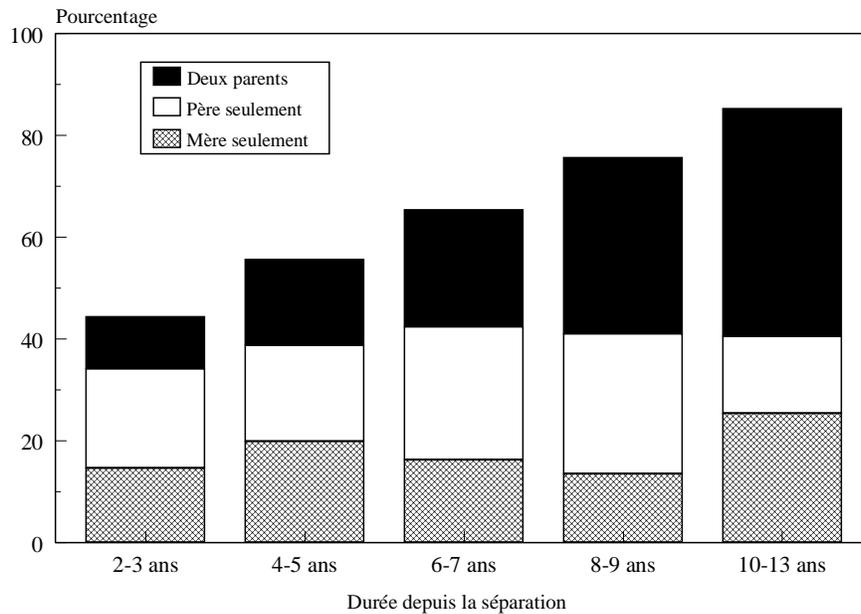
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

considérables, au-delà du fait qu'un nombre toujours plus grand de familles ait à faire face aux efforts d'adaptation nécessités par une séparation. Pour les enfants, l'entrée dans la monoparentalité risque fort d'être la première d'une série de transitions familiales. Redevenus libres, leur mère, leur père ou leurs deux parents sont en effet susceptibles de former un nouveau couple avec un autre partenaire.

- Les nouveaux conjoints : la vie avec un beau-parent

Baucoup d'enfants dont les parents se sont séparés durant les années 1980 et 1990 ont dû s'adapter à la présence du nouveau conjoint de leur mère,

Figure 6. Distribution des enfants de parents séparés en 1994-95, selon la durée depuis la séparation et la nouvelle union de la mère, du père ou des deux parents, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

de leur père ou de leurs deux parents. L'entrée en scène des beaux-parents est mise en évidence par la figure 6, qui présente la proportion d'enfants dont les parents n'étaient pas ensemble à la première vague de l'ELNEJ (1994-1995), en la mettant en relation avec la durée écoulée depuis la séparation ainsi qu'avec l'histoire conjugale des parents après cet événement, c'est-à-dire avec la formation éventuelle d'un nouveau couple par un parent ou par les deux, entre le moment de la rupture et la deuxième vague de l'enquête (1996-1997).

Au bout de deux ou trois ans, le père, la mère ou les deux parents de près de la moitié des enfants avaient déjà pris un nouveau partenaire, soit le quart des mères (14,6 % + 10,3 %) et près du tiers des pères (19,5 % + 10,3 %). Au fil du temps, de plus en plus de parents ont reformé des couples et, 10 à 13 ans après la séparation, 85 % des enfants avaient vu entrer au moins un nouveau « parent » dans leur noyau familial; plus de la moitié d'entre eux (44,8 % / 85,0 %) avaient à la fois une nouvelle mère et

un nouveau père. En d'autres termes, après avoir vécu avec un parent seul, beaucoup d'enfants se retrouvent dans une famille recomposée; dès lors, ils sont susceptibles de vivre une autre transition, vers la famille complexe, si le nouveau couple décide de sceller son union en donnant naissance à un enfant. La séquence ne peut aboutir à cet événement que si elle se déroule assez tôt dans la vie d'une femme pour que celle-ci soit encore en âge de procréer. La meilleure façon d'évaluer cette possibilité est d'examiner les données sur la trajectoire familiale des femmes.

b) Les transformations familiales, vécues par les mères

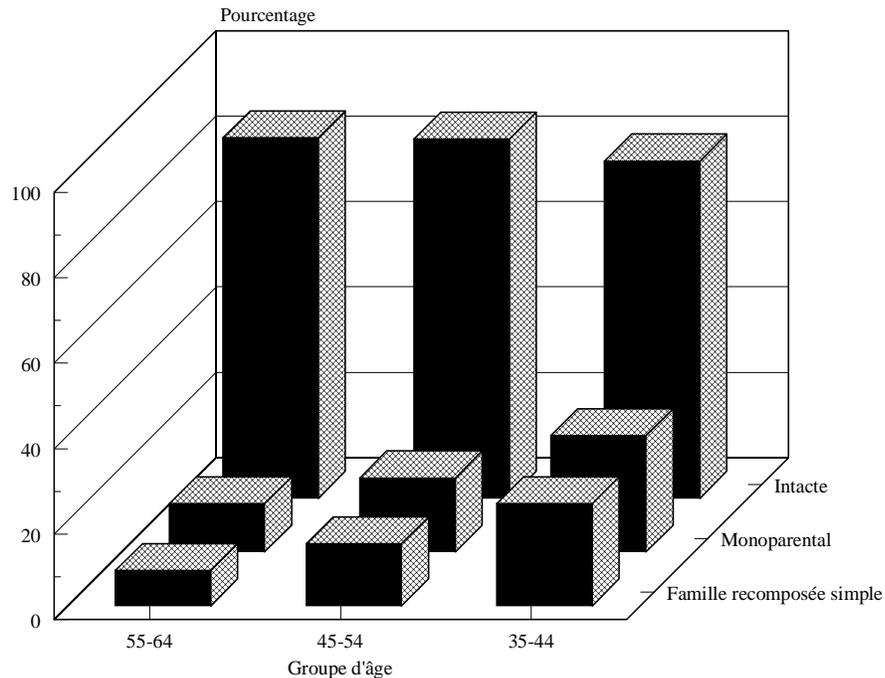
Certaines études ont établi que plus la mère est jeune au moment où elle rompt avec le père, plus elle a de chances de former un nouveau couple (Ermisch et Wright, 1991; Le Bourdais et al., 1995). La probabilité que les parents seuls nouent une nouvelle relation et fondent une famille recomposée paraît donc d'autant plus forte que la séparation est survenue tôt dans leur vie. C'est ce qu'illustre une analyse des trajectoires familiales des femmes (Juby et Le Bourdais, 1996). À l'aide des données de l'Enquête sociale générale de 1990, les probabilités rattachées à un certain nombre de trajectoires familiales ont été estimées pour trois générations de femmes canadiennes (55-64 ans, 45-54 ans et 35-44 ans en 1990). L'examen a porté sur les transitions qu'elles avaient effectuées avant l'âge de 40 ans; ce point nous importe, car les femmes qui forment une famille recomposée après cet âge ne sont guère susceptibles d'accomplir la transition vers la famille complexe en mettant un autre enfant au monde. Ces trois groupes de femmes correspondent en gros aux générations qui ont engendré les cohortes d'enfants analysées aux figures 1 à 3 (1961-1963, 1971-1973 et 1983-1984). Il est donc possible de mettre la trajectoire des enfants en parallèle avec celle des femmes. Prenons l'exemple de la forme d'union des parents au moment de la naissance des enfants (figure 1). Les enfants nés au début des années 1960 sont presque tous venus au monde dans le cadre du mariage traditionnel, à la différence des enfants nés deux décennies plus tard. De leur côté, les femmes de la génération la plus âgée (55-64 ans) auraient, de manière générale, donné naissance à leurs enfants à l'intérieur du mariage traditionnel, tandis que celles de la génération la plus jeune seraient plus susceptibles d'avoir cohabité avec le père de leur enfant.

Pour illustrer l'effet de l'instabilité conjugale grandissante sur les trajectoires familiales, la figure 7 présente les transitions familiales les plus répandues parmi les trois générations de femmes. La plupart des femmes entament leur carrière maternelle au sein d'une famille intacte, à la naissance de leur premier enfant². À la figure 7, c'est en effet cette transition qui réunit, à chaque génération, le pourcentage de femmes le plus élevé³ : près de 85 % pour les

² Moins de 10 % des femmes accèdent à la maternité par une naissance hors-union ou en formant un couple avec un homme qui a déjà des enfants.

³ Estimations basées sur une série de tables à extinctions multiples.

Figure 7. Trajectoire familiale, à 40 ans, de femmes devenant mères au sein d'une famille intacte, selon le groupe d'âge, 1990, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1990.

deux groupes d'âge supérieurs, 79 % pour les femmes de 35 à 44 ans. La deuxième transition familiale en importance (rectangles de hauteur intermédiaire) est celle des femmes qui sont passées, après l'échec de leur mariage ou la rupture de leur union, de la famille intacte à la famille monoparentale. Bien que les femmes des plus jeunes générations soient moins nombreuses que les femmes les plus âgées à être devenues mères au sein d'une famille intacte, toutes proportions gardées, elles ont été frappées davantage par la dislocation de cette famille : plus du quart d'entre elles ont subi cette épreuve, comparativement à un peu plus du dixième de leurs aînées. La formation d'un couple avec un nouveau conjoint, et par conséquent d'une famille recomposée, vient au troisième rang. Cette transition a été effectuée par la majorité des mères seules des trois générations, mais sa probabilité a augmenté avec le temps : dans les générations plus âgées, près des trois quarts ($8,3 / 11,3 = 73,5 \%$) des mères séparées ou divorcées ont formé un nouveau couple, alors que, chez les plus jeunes, la proportion avoisine 90 % ($23,9 / 27,3 = 87,6 \%$).

Dans l'ensemble, trois fois plus de femmes, en proportion, ont suivi le parcours « famille intacte-famille monoparentale-famille recomposée » chez les 35-44 ans que chez les 55-64 ans.

La dissolution d'une famille intacte n'est pas le seul mode d'entrée dans la monoparentalité : près de 5 % des femmes donnent naissance à leur premier enfant sans faire partie d'un couple. Presque toutes ces femmes, généralement jeunes au moment de l'événement, finissent par donner un beau-père à leur enfant. De plus, un faible pourcentage de femmes entrent dans la vie familiale en devenant la belle-mère des enfants de leur conjoint. Donc, sur l'ensemble des femmes qui ont fondé une famille au cours des années 1980, près du tiers ont traversé une période de vie monoparentale et environ 30 % ont fait partie d'une famille recomposée avant l'âge de 40 ans; la proportion était deux fois plus faible vingt ans plus tôt (voir Juby et Le Bourdais, 1996, tableau 2). Bien qu'il soit trop tôt pour analyser la trajectoire familiale des parents des années 1990, les données disponibles sur le début de la décennie laissent supposer que ces tendances se maintiendront. L'augmentation rapide du nombre de femmes vivant en famille recomposée durant leurs années fécondes contribue largement à la multiplication des familles complexes, dans la mesure où les couples décident d'élargir leur famille et d'avoir un enfant ensemble. Mais tous ne le font pas. Nous allons donc essayer de cerner, parmi les caractéristiques des familles recomposées et de leurs membres, celles qui favorisent cette transition ou l'empêchent de se produire.

De la famille recomposée à la famille complexe

On peut caractériser les familles recomposées de bien des manières, mais la plus répandue consiste à les définir par l'origine des enfants ou encore par le sexe du beau-parent. Ainsi, la famille « avec belle-mère » comprend exclusivement les enfants biologiques du père, et la famille « avec beau-père » les enfants biologiques de la mère. Comme nous l'avons vu, l'ELNEJ qualifie de complexes les familles où chacun des conjoints est le beau-parent des enfants biologiques de son partenaire. Pour nos fins, ces familles seront des familles recomposées « avec beau-père et belle-mère », et nous réserverons le qualificatif « complexe » aux familles recomposées dans lesquelles les partenaires adultes ont eu un enfant ensemble et où certains enfants sont les demi-frères ou demi-sœurs de certains autres. Sans cette distinction, il serait impossible d'analyser les facteurs qui incitent les couples vivant en famille recomposée à donner naissance à un enfant.

Toutes les familles recomposées ne deviennent pas complexes, et on connaît mal les facteurs qui influencent le passage d'un état à l'autre. Ce n'est d'ailleurs pas en tant que transition, mais à l'occasion d'études sur la stabilité des familles recomposées, que la naissance d'un enfant au sein d'une famille recomposée a été le plus souvent abordée. On a démontré que cet événement est lié à la stabilité de l'union (Desrosiers et al., 1995; Wineberg, 1992), sans déterminer

le sens de la relation : l'enfant est-il mis au monde parce que l'union est stable, ou cette naissance vient-elle consolider un groupe familial précédemment hétérogène ? Les deux facteurs jouent probablement leur rôle, dans la mesure où la naissance d'un enfant peut cimenter une relation déjà bien établie.

Les données d'enquête sont indispensables à l'étude de l'évolution des familles recomposées. Mais la collecte de données fiables se heurte ici aux problèmes que posent, en particulier, les allées et venues des enfants entre le domicile de leur père et celui de leur mère. Ainsi, l'ESG de 1990 contenait des questions détaillées sur l'ensemble des enfants élevés par les informateurs. Les femmes ont été moins nombreuses à déclarer avoir élevé les enfants de leur conjoint que ne l'auraient laissé supposer les renseignements fournis par les hommes. Une partie de l'écart peut s'expliquer par l'interprétation donnée au mot « élever » : si les enfants de leur conjoint avaient vécu la plupart du temps avec leur mère, certaines femmes ont dû estimer qu'elles ne les avaient pas « élevés » et s'abstenir de les mentionner. Néanmoins, les femmes ont livré lors de l'ESG des informations plus fiables que les hommes, pour deux raisons. Tout d'abord, l'ESG n'a pas rejoint tous les pères qui ne vivaient pas dans une famille intacte (voir à ce sujet Juby et Le Bourdais, 1998). Deuxièmement, le manque de données sur les modalités de vie des parents et des enfants ne permet pas de délimiter les « épisodes » familiaux avec certitude à partir d'une définition de la famille selon le lieu de résidence. Comme les enfants vivent habituellement avec leur mère la plupart du temps lorsque leurs parents sont séparés, il est raisonnable de présumer qu'ils faisaient partie de son ménage durant les épisodes familiaux reconstitués d'après ses déclarations. C'est pourquoi notre analyse de la transformation des familles recomposées reposera uniquement sur les données recueillies auprès des femmes interrogées dans le cadre de l'ESG de 1990. Il faudra garder à l'esprit qu'il peut en résulter une sous-estimation du poids relatif des familles recomposées avec belle-mère.

Les déterminants de la transition vers la famille complexe

L'analyse des transitions de la famille recomposée à la famille complexe a été menée à l'aide d'un modèle à risques proportionnels (voir Allison, 1984). Notre matériau de base est constitué des premiers épisodes de recombinaison familiale des femmes de 18 à 65 ans rejointes par l'Enquête sociale générale de 1990⁴. Nous avons exclu les épisodes inaugurés après l'âge de 40 ans, puisque nous nous intéressons aux épisodes au cours desquels des naissances ont eu lieu. La variable dépendante est le taux instantané de l'arrivée d'un enfant, estimé à compter du début de la vie commune du couple. Les principales variables indépendantes sont les caractéristiques sociodémographiques des

⁴ Cette analyse repose sur des travaux déjà existants, qui ont mené à la construction de séries d'épisodes familiaux, à partir des données sur les unions et les enfants recueillies lors de l'ESG de 1990. Cette opération, sans laquelle il est impossible de circonscrire les épisodes de recombinaison familiale et de les situer dans les trajectoires individuelles, n'a pas été menée pour l'ESG de 1995.

481 familles recomposées de l'échantillon. Nous avons dû écarter les caractéristiques socioéconomiques, de revenu notamment, car elles se rapportaient au moment de l'enquête plutôt qu'aux épisodes de recomposition. Pour une raison analogue, il a nous fallu éliminer une variable démographique importante, la fertilité des conjoints (leur capacité de procréer) au début de leur union⁵. Il est évident que ce facteur conditionne la décision d'avoir un enfant, et son influence n'est sans doute pas la même pour tous les types de famille recomposée. Par exemple, en début d'épisode, les femmes sans enfant sont moins susceptibles d'avoir déjà subi une stérilisation volontaire que les femmes séparées ou divorcées, potentiellement déjà mères de tous les enfants qu'elles désiraient.

On trouvera au tableau 1 le profil des familles recomposées et de l'ensemble de l'échantillon, d'après les caractéristiques retenues pour les calculs. Nous distinguons trois types de familles : avec beau-père, avec belle-mère et avec beau-père et belle-mère. Les familles avec beau-père sont en outre subdivisées en fonction du type de conjointe, autrement dit des deux principales trajectoires familiales qui, pour les femmes, ont précédé leur formation. Le premier sous-groupe comprend les femmes dont les enfants sont nés au sein d'une famille intacte, le second les femmes qui étaient seules au moment de la naissance de leur enfant et dont la famille recomposée est la première famille biparentale. Les familles avec beau-père sont de loin le type qui fait l'objet du plus grand nombre de déclarations — elles représentent plus des trois quarts (76 %) de l'échantillon — et se répartissent à peu près également entre leurs deux sous-groupes. Les familles avec belle-mère et les familles avec beau-père et belle-mère constituent respectivement le sixième (16 %) et le douzième (8 %) de l'échantillon. ***Près de la moitié (48 %) des familles recomposées sont devenues complexes, à la suite d'une naissance.*** Cependant, cette proportion établie sur l'ensemble dissimule des variations considérables selon le type. Dans les familles avec beau-père, les deux tiers des mères qui avaient d'abord eu des enfants seules ont eu un enfant avec leur nouveau conjoint, comparativement à un peu plus du tiers des mères séparées ou divorcées (35 %). La proportion est équivalente pour les familles où les deux conjoints avaient déjà des enfants (34 %), tandis que la moitié des femmes sans enfant au moment où elles sont devenues belles-mères ont donné naissance à un enfant au sein de leur nouvelle union.

Plusieurs variables démographiques, mesurées au début de l'épisode de recomposition, semblaient susceptibles d'influencer la décision de procréer : l'âge de la mère, le nombre d'enfants présents, l'âge de l'enfant le plus jeune et le sexe des enfants. Leur examen fait ressortir la différence entre les deux sous-groupes de familles avec beau-père. À l'entrée dans la nouvelle famille, les mères seules célibataires étaient en général plus jeunes que les femmes

⁵ On a demandé aux répondantes si elles ou leur conjoint avaient subi une intervention destinée à les empêcher de procréer, mais non de préciser le moment où cette intervention avait eu lieu, le cas échéant.

Tableau 1. Caractéristiques des familles recomposées vivant un premier épisode de recomposition, rapportées par les femmes répondantes à l'Enquête sociale générale de 1990, selon le type de famille, Canada

Caractéristiques	Avec beau-père		Avec belle-mère	Avec beau-père et belle-mère	Total
	Mère séparée/di- vorcée	Mère seule			
Nombre de familles recomposées	193	171	79	38	481
Pourcentage	40	36	16	8 *	100
Pourcentage des familles qui donneront naissance ou adopteront un enfant au cours de l'épisode	35	66	50	34	48
	Distribution en pourcentage				
Âge de la mère en début d'épisode					
Moins de 25 ans	20 *	78	46	**	46
25-29 ans	26	16 *	28 *	**	22
30-39 ans	54	**	26 *	40 *	32
Total	100	100	100	100	100
Sexe des enfants présents en début d'épisode					
Garçons seulement	34	54	46	**	41
Filles seulement	32	41	**	**	32
Garçons et filles	34	**	30 *	80	27
Total	100	100	100	100	100
Début de l'épisode de recomposition					
Avant 1970	14 *	32	32 *	**	23
1970-1979	28	35	**	48 *	31
1980-1990	58	33	49	40 *	46
Total	100	100	100	100	100
Type d'union en début d'épisode					
Mariage	22 *	68	38 *	**	41
Cohabitation	78	32	62	76	59
Total	100	100	100	100	100
Age moyen de la mère	30,4	22,6	25,7	27,9	26,7
Nombre moyen d'enfants présents dans le ménage en début d'épisode	1,8	1,1	1,7	3,4	1,7
Age moyen du plus jeune enfant en début d'épisode	6,6	2,7	6,2	4,3	5

* Estimation ayant une forte variabilité d'échantillonnage et doit être interprétée avec prudence.

** Estimation présentant une trop forte variabilité d'échantillonnage pour être publiées.

Nota : Les pourcentages sont calculés à partir de données pondérées.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1990.

séparées ou divorcées, et avaient des enfants moins nombreux et plus jeunes. Près des quatre cinquièmes des mères célibataires n'avaient pas 25 ans, comparativement au cinquième des mères séparées ou divorcées : la moyenne d'âge était de 22,6 ans pour les premières et de 30,4 ans pour les secondes. Cette moyenne était de 2,7 ans et 6,6 ans pour leurs derniers-nés respectifs. Les familles avec belle-mère et les familles avec beau-père et belle-mère se situent entre ces extrêmes. Ces dernières avaient, au moment de leur formation par deux parents déjà en exercice, le nombre moyen d'enfants le plus élevé

(3,4). Les familles avec beau-père ou avec belle-mère formées autour d'une mère ou d'un père séparé ou divorcé et d'une personne seule ont pris le départ avec deux fois moins d'enfants. Enfin, les familles réunissant un beau-père et une mère seule célibataire ont commencé leur nouvelle vie avec trois fois moins d'enfants, la mère ayant rarement plus d'un enfant à ce stade. Le désir d'avoir un enfant d'un sexe donné, ou d'avoir des enfants des deux sexes, pourrait également peser sur la décision d'avoir un autre enfant. Les quatre cinquièmes des familles avec beau-père et belle-mère avaient à la fois des garçons et des filles, proportion beaucoup plus élevée que dans les autres types de familles.

Il faut être attentif à la période au cours de laquelle les familles se sont constituées, car la transformation des comportements conjugaux n'a pas touché les trois générations de femmes de la même façon. La croissance des taux de divorce et de séparation après l'adoption de la Loi sur le divorce, en 1968, se manifeste dans la multiplication des épisodes de recomposition au fil du temps (23 % avant 1970, 46 % après 1980) et dans leur évolution par type. Seules les familles formées d'un beau-père et d'une mère seule célibataire ont un poids équivalent aux trois périodes, ce qui témoigne de la constance de la proportion de femmes ayant leur premier enfant hors union. L'impact des ruptures familiales ressort particulièrement des pourcentages de familles avec beau-père et mère séparée ou divorcée. Mais la progression des familles avec beau-père et belle-mère à laquelle on assiste depuis quelques années ne résulte pas seulement de l'instabilité conjugale croissante. Si plus de femmes deviennent belles-mères, c'est aussi que plus de pères séparés restent en contact avec leurs enfants. Quant à la proportion élevée de familles avec belle-mère que l'on remarque au cours de la première période, elle s'explique en grande partie par le remariage des veufs.

Le calendrier de formation des familles recomposées a également de l'importance à cause de l'évolution des comportements de fécondité au Canada au cours de la période, qui peut avoir influé jusqu'à un certain point sur les décisions de procréation des couples. L'indice synthétique de fécondité, malgré une chute marquée durant les années 1960, est demeuré supérieur au seuil de remplacement des générations jusqu'au début des années 1970; puis, après avoir fléchi tout au long des années 1970, il s'est à peu près stabilisé autour de 1,6 ou 1,7 enfant par femme pendant les années 1980. Il est possible que les facteurs qui entrent en ligne de compte dans la planification familiale ne soient pas les mêmes pour les familles intactes que pour les familles recomposées. On peut néanmoins s'attendre à ce que la chute de la natalité se manifeste aussi dans la fécondité des familles recomposées, et à ce que celles de la première période soient plus fécondes que les autres.

Par ailleurs, la fécondité supérieure du mariage ayant été établie par de nombreux travaux de recherche, il est raisonnable de supposer que les familles recomposées auront plus d'enfants si les conjoints sont mariés que s'ils vivent

en union libre. C'est la cohabitation qui prédomine chez ces familles, nous l'avons vu, mais les couples de cohabitants en famille recomposée ne présentent pas nécessairement les mêmes comportements que ceux dans les familles intactes. Dans notre échantillon, plus de la moitié des couples (59 %) n'étaient pas mariés au début de leur vie commune. Cela dit, les situations varient beaucoup d'un type de famille à l'autre eu égard à la forme d'union. Les couples beau-père et mère seule célibataire sont les plus susceptibles de s'être mariés d'emblée (68 %); la probabilité est trois fois moindre pour les familles avec beau-père et mère séparée. Il est possible que, dans le cadre d'une première union, les premiers aient été plus disposés à tenter l'expérience du mariage que les autres couples formant une famille recomposée. D'autre part, si le mariage est peu répandu dans les autres types, cela peut être en partie imputable au processus de divorce : bon nombre d'unions ont été formées par des personnes qui avaient rompu leur mariage et n'étaient pas forcément redevenues libres. Cela expliquerait que de nombreux couples qui cohabitaient au début de leur vie commune se soient mariés à un certain moment avant la tenue de l'enquête. Ces changements d'état civil sont représentés dans le modèle par une variable susceptible de prendre une valeur différente dans le temps. En outre, en raison de la spécificité du Québec par rapport au reste du Canada pour tout ce qui concerne les formes familiales et conjugales, le type d'union et la région de résidence sont combinées dans l'analyse.

- Résultats de l'analyse des transitions

Les paramètres estimés apparaissent au tableau 2. Dans les trois modèles, les variables dont le coefficient est supérieur à 1 accroissent les chances des femmes de donner naissance à un enfant, et conséquemment la probabilité de transition vers la famille complexe; à l'inverse, les variables dont le coefficient est inférieur à 1 diminuent cette probabilité. Les types de famille recomposée sont des variables fictives, dont les coefficients doivent être interprétés par rapport à la catégorie de référence (entre parenthèses). Dans le cas des variables continues, comme l'âge de la mère, le nombre d'enfants et l'âge de l'enfant le plus jeune, les coefficients représentent la modification apportée à la probabilité conditionnelle d'une naissance par chaque accroissement d'une unité de la variable métrique. Toutes les variables sauf deux mesurent des caractéristiques fixes, dont la valeur est constante tout au long de la période d'observation. Les deux variables dont la valeur peut changer dans le temps sont la forme d'union et la période au cours de laquelle l'épisode s'est déroulé. Ainsi, une famille recomposée ayant duré de 1965 à 1975 serait classée dans la catégorie « avant 1970 » pour les cinq premières années, et dans la catégorie « 1970 à 1980 » pour les cinq suivantes.

Le premier modèle estime la relation entre le type de famille et la transition vers la famille complexe; les familles avec beau-père et mère séparée ou divorcée sont la catégorie de référence. On constate que ce type de famille, ainsi que

Tableau 2. Impact de diverses caractéristiques socio-démographiques sur la propension des mères en famille recomposée à donner naissance à un enfant¹, 1990

Variables / Catégories	Modèle		
	1	2	3
Type de famille recomposée			
Avec beau-père; mère séparée / divorcée	1,00	1,00	1,00
Avec beau-père; mère seule	2,40 ***	1,03	0,69
Avec belle-mère	1,71 **	1,10	0,99
Avec beau-père et belle-mère	0,87	0,72	0,77
En début d'épisode:			
Âge de la mère	...	0,94 ***	0,93 ***
Âge du plus jeune enfant	...	0,90 ***	0,92 **
Nombre d'enfants	...	0,95	0,95
Sexe des enfants			
Garçons seulement	...	1,09	1,07
Autre	...	1,00	1,00
Région de résidence et type d'union ²			
Reste du Canada / mariés	1,00
Reste du Canada / cohabitation	0,41 ***
Québec / mariés	0,88
Québec / cohabitation	0,19 ***
Période vécue en famille recomposée ²			
Avant 1970	1,00
1970-80	0,82
1980+	0,70 *

¹ Les coefficients (exp β) sont significatifs à : ***: p<.001; **: p<.01; *: p<.05.

² Variable dont la valeur peut changer dans le temps.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1990.

le type beau-père et belle-mère, est celui qui a le moins de chances de se transformer en famille complexe. Les chances d'avoir un enfant sont beaucoup plus fortes pour les deux autres types : 1,7 fois plus pour les familles avec belle-mère, et 2,4 fois plus pour les familles avec beau-père et mère seule célibataire.

Dans le deuxième modèle, quatre variables — l'âge de la mère, l'âge du plus jeune enfant et le nombre et le sexe des enfants présents — introduites au début de l'épisode de recombinaison éliminent cette diversité. Deux d'entre elles, l'âge de la mère et celui du plus jeune enfant au moment de la formation de la famille, sont étroitement liées à la probabilité conditionnelle d'une naissance. La valeur des coefficients montre que cette probabilité diminue à mesure que les âges augmentent. Autrement dit, *plus la mère et le benjamin sont jeunes, plus la transformation en famille complexe a de chances de se produire. C'est par ces deux variables que s'explique, dans le modèle 1, l'existence*

d'une probabilité conditionnelle de transition plus élevée pour les familles formées par un beau-père et une mère seule célibataire; les mères célibataires et leurs enfants étaient beaucoup plus jeunes que les mères séparées ou divorcées et leurs enfants au début de l'épisode de recomposition (tableau 1). L'âge de la femme joue forcément un rôle important, car la stérilité, volontaire ou non, augmente avec l'âge, pour les deux sexes. De même, il n'est guère étonnant que les couples qui vivent avec de jeunes enfants aient plus de chances de procréer. Une naissance ne risque pas de bouleverser leur mode de vie autant que si les enfants étaient grands, et de jeunes enfants y gagneraient un petit frère ou une petite sœur dont l'âge ne serait pas trop éloigné du leur. On est plus surpris de découvrir que ***l'un des principaux déterminants de la fécondité des familles intactes, le nombre d'enfants présents, n'exerce pas d'effet significatif sur la décision d'avoir un enfant dans le cas des familles recomposées***. Quant au désir d'avoir un enfant d'un sexe donné, s'il a une influence, il ne donne lieu à aucune tendance cohérente détectable. Cette absence de résultats significatifs peut toutefois résulter d'une répartition égale des préférences quant au sexe de l'enfant désiré : garçon, fille, l'un ou l'autre. L'effet de ces deux dernières variables est demeuré non significatif, même après vérification de la possibilité de relations de collinéarité avec le type de famille, car les familles avec belle-mère et beau-père ont deux fois plus d'enfants que les autres et sont moins susceptibles de vouloir seulement des garçons⁶.

L'absence de différence significative entre les types de famille persiste lorsqu'on prend également en considération le type d'union et la région de résidence, de même que la période où l'épisode a eu lieu (modèle 3). Cela ne veut pas dire que les variables dont la valeur peut changer dans le temps n'ont aucun effet sur la transition vers la famille complexe. Tout d'abord, la cohabitation réduit considérablement les chances d'avoir un enfant, et son impact négatif sur la fécondité des familles recomposées est encore plus puissant au Québec que dans le reste du Canada (mais la différence entre les régions n'est pas significative). Comme la cohabitation au Québec ressemble au mariage plus qu'ailleurs au Canada, on aurait pu s'attendre à trouver le contraire. Il ne faut cependant pas oublier que l'augmentation de la fécondité des unions de fait est récente et qu'on l'a surtout observée dans les années 1990, après l'ESG de 1990. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de différence significative entre les régions pour ce qui est de la fécondité des couples mariés vivant en famille recomposée. De plus, comme nous nous y attendions, la probabilité d'une naissance diminue d'une période à l'autre, et les familles recomposées des années 1980 sont beaucoup moins susceptibles de devenir complexes que celles des années 1960.

Dans l'ensemble, cette analyse montre que la fécondité des familles recomposées réagit largement aux mêmes facteurs que la fécondité en général :

⁶ L'élimination de ces variables de l'équation n'a pas produit non plus d'effet significatif sur les coefficients des autres variables du modèle.

l'âge de la mère, l'intervalle intergénéral (en l'occurrence égal à l'âge de l'enfant le plus jeune), la période au cours de laquelle la famille s'est formée, le type d'union à la naissance et la région de résidence. Mais ce constat n'épuise pas la question. Le fait que le nombre d'enfants présents en début d'épisode n'ait pas d'effet significatif sur la décision d'avoir un enfant donne à penser que les décisions de procréation des familles recomposées réagissent à des influences qui ne s'exercent pas sur les familles intactes. C'est d'autant plus probable que les situations sont très différentes. Dans la plupart des familles recomposées, un seul parent a des enfants biologiques, et il se peut que l'autre souhaite vivre cette expérience. De plus, les couples en famille recomposée ne sont pas moins susceptibles de désirer avoir un enfant ensemble que les couples en famille intacte, peu importe le nombre d'enfants que l'un ou l'autre partenaire a pu amener avec lui (Vikat et al., 1999).

La vie de l'enfant au sein de la famille complexe

À la fin du XX^e siècle, un enfant sur cinq est venu au monde au Canada dans un contexte familial qui n'était pas celui de la famille nucléaire : 7,5 % des enfants sont nés d'une mère seule, et 12,5 % ont été accueillis par une famille biparentale où les attendaient des demi-frères ou demi-sœurs. Étant donné la pénurie de données sur ce sujet, une comparaison entre la cohorte la plus âgée (1983-1984) et la cohorte la plus jeune (1993-1994) de l'ELNEJ, auxquelles se rapportent ces chiffres, est probablement la seule illustration possible de la diversité croissante des contextes familiaux dans lesquels les enfants commencent leur vie : 14,5 % des enfants de la dernière cohorte, comparativement à 11,4 % des enfants de la première, ont trouvé en naissant des demi-frères ou demi-sœurs dans leur nid, soit une hausse de plus de 25 % en dix ans.

Dans l'analyse qui suit, nous considérerons qu'il y a présence de demi-frères ou demi-sœurs dans un ménage si au moins un demi-frère ou demi-sœur y habite, à certains moments tout au moins. Cette description concorde avec la définition de la famille complexe fondée sur le critère de la résidence. Toutefois, à leur arrivée, une minorité non négligeable de ces enfants (39 %) n'ont trouvé dans leur ménage aucun de leurs demi-frères ou demi-sœurs. Cela soulève un problème de classification, lié au critère de la résidence, auquel nous avons déjà fait allusion. Les enfants de parents séparés peuvent vivre dans deux ménages, suivant des modalités susceptibles de varier dans le temps. Au début de leur vie, par exemple, les enfants nés au sein des familles recomposées peuvent être entourés de tous leurs demi-frères ou demi-sœurs ou de certains d'entre eux, tous les jours ou seulement à certaines périodes; par la suite, si la formule change, la composition de la famille se modifiera, et les demi-frères et demi-sœurs passeront plus de temps, ou moins de temps, au sein du ménage. Ces fluctuations compromettent toute tentative de définition claire et immuable des familles recomposées, et par conséquent des familles

complexes, et nous condamnent à l'imprécision pour ce qui est des enfants dont les demi-frères ou demi-sœurs ne sont pas présents dans le ménage au moment de leur naissance. Du strict point de vue de la résidence, ces enfants sont nés dans une famille intacte. Mais est-il raisonnable de présumer que l'expérience familiale des enfants qui ont des demi-frères ou demi-sœurs vivant ailleurs est semblable à celle des enfants dont les parents n'ont pas eu d'enfant dans le cadre d'une union précédente ? Même si les demi-frères ou demi-sœurs ne sont pas physiquement présents, il se peut que des ressources, économiques et autres, leur soient réservées. Afin de contourner ce problème, nous avons, pour notre analyse, classé ces enfants dans une catégorie qui les distingue à la fois des enfants nés au sein d'une famille intacte et des enfants nés dans une famille recomposée.

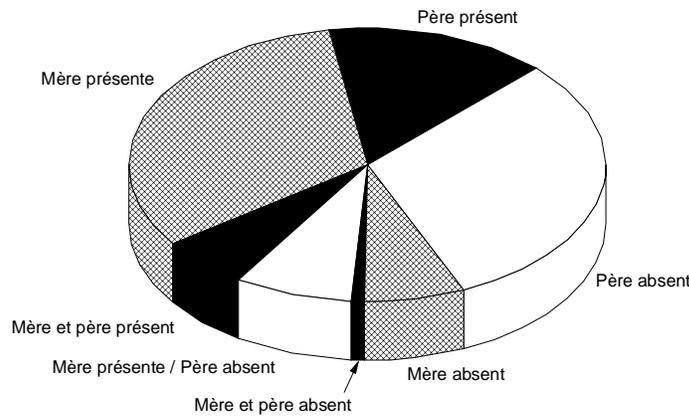
- Particularités du contexte familial à la naissance

De plus en plus d'enfants viennent au monde au sein d'un réseau familial comprenant des demi-frères ou demi-sœurs. Les noyaux familiaux d'accueil présentent une diversité de configurations qui tient à la combinaison de deux aspects : la présence ou l'absence des demi-frères ou demi-sœurs dans le ménage, et leur origine : le père, la mère, l'un et l'autre (séparément). La figure 8 illustre les situations possibles. Les plus répandues sont les suivantes : enfants d'unions antérieures de la mère présents au sein du ménage (32 %) et enfants d'unions antérieures du père vivant ailleurs (31 %). Leur fréquence confirme la plus grande propension des enfants à habiter avec leur mère après la séparation de leurs parents. Il est plus rare que les enfants d'unions antérieures du père soient présents dans le ménage (15 %), et encore plus que les enfants d'unions antérieures de la mère vivent ailleurs (7 %). Enfin, 15 % des enfants avaient des demi-frères ou demi-sœurs nés les uns de leur mère, les autres de leur père. Le plus souvent, seuls les enfant de leur mère étaient présents dans le ménage (8 %); dans 6 % des cas les enfants des deux parents étaient présents, et dans 1 % des cas seulement ils vivaient ailleurs. Pour certaines des analyses qui suivent nous avons, par des regroupements, ramené les catégories à trois :

- a) les familles où tous les enfants d'unions antérieures vivent ailleurs (31 % + 7 % + 1 % = 39 %) ;
- b) les familles où seuls les enfants d'unions antérieures de la mère sont présents dans le ménage (mais le père peut avoir eu des enfants qui vivent ailleurs) (32 % + 8 % = 40 %) ;
- c) les familles où les enfants d'unions antérieures du père, ou encore ceux du père et ceux de la mère, sont présents dans le ménage (15 % + 6 % = 21 %).

Il est donc clair que les enfants qui ont des demi-frères ou demi-sœurs à la naissance sont plus susceptibles d'avoir des contacts étroits avec les autres

Figure 8. Statut de résidence et origine des demi-frères et demi-soeurs (maternel ou paternel) dans l'environnement familial des enfants à la naissance, Canada

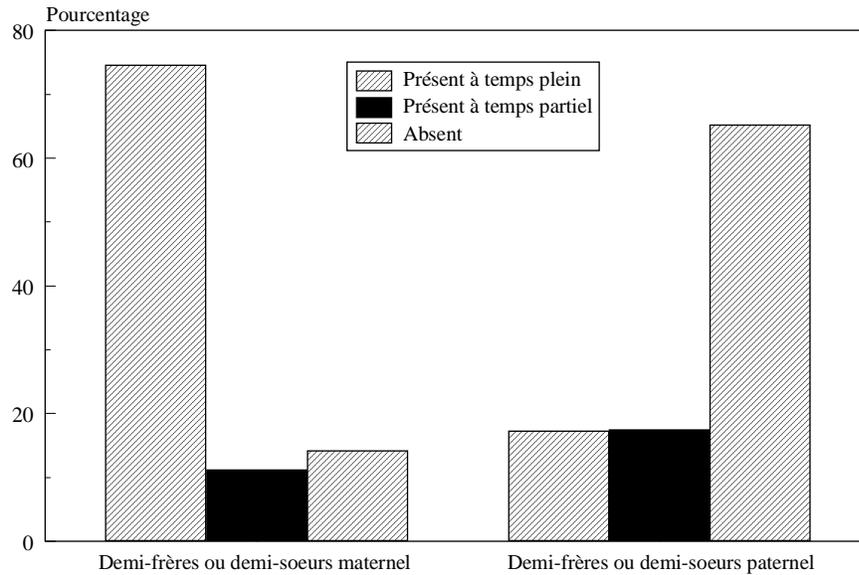


Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

enfants de leur mère qu'avec les autres enfants de leur père. C'est encore plus évident à la figure 9, qui présente la proportion d'enfants ayant des demi-frères ou sœurs, nés de leur mère ou de leur père, en fonction de la présence ou de l'absence de ces enfants dans le ménage au moment de la naissance. ***Près des trois quarts des enfants nés en famille recomposée vivent entourés en tout temps de tous les enfants de leur mère; seulement un sur sept vit séparé d'eux. Il en va tout autrement pour les enfants du père : dans les deux tiers des cas, ils vivent tous ailleurs en tout temps; dans le sixième des cas, ils sont toujours présents, et dans le dernier sixième des cas, ils sont là à certains moments.***

Il existe des différences importantes entre l'enfant né dans une famille recomposée et les enfants nés dans une famille intacte. N'étant jamais l'aîné, par exemple, cet enfant n'est pas élevé par deux parents novices, à la différence de près de la moitié des enfants qui naissent aujourd'hui dans une famille intacte. L'un de ses parents, sinon les deux, s'est déjà plus ou moins frotté à la tâche, selon le temps qu'il a consacré à ses autres enfants avant et après la séparation. Et même dans le cas où cet enfant est un peu élevé comme s'il était le seul parce que les autres enfants vivent ailleurs, il ne sera jamais enfant unique. Le tableau 3 présente la distribution des enfants nés en famille recomposée selon le nombre et l'origine de leurs demi-frères ou demi-sœurs (présents ou non dans le ménage), au moment de la naissance. Plus de la moitié (54,5 %) avaient un seul demi-frère ou demi-sœur; un peu plus du quart (26,8 %) en

Figure 9. Demi-frères ou demi-soeurs maternel ou paternel, selon leur présence dans le ménage à la naissance de l'enfant étudié, 1994-1995, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

avaient deux et près d'un cinquième (18,8 %) en avaient trois ou plus. C'est évidemment lorsque les deux parents avaient des enfants d'une union antérieure que les demi-frères ou demi-sœurs étaient le plus nombreux; les parents de plus de la moitié des enfants ayant au moins trois demi-frères ou sœurs étaient

Tableau 3. Nombre et origine des demi-frères et demi-sœurs de l'enfant à sa naissance¹

Origine	Nombre de demi-frères et demi-sœurs			
	1	2	3+	Total
Mère seulement	29,2	7,7	2,3 *	39,2
Père seulement	25,2	13,6	6,7	45,5
Deux parents	-	5,5	9,8	15,3
Total	54,5	26,8	18,8	100,0

* Estimation ayant une forte variabilité d'échantillonnage et doit être interprétée avec prudence.

¹ Qu'ils soient présents dans le ménage ou vivant ailleurs.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

dans ce cas. Et c'est lorsque seule la mère avait des enfants auparavant que les demi-sœurs ou frères étaient le moins nombreux : alors, seulement le quart des enfants nés dans la famille recomposée avaient plus d'un demi-frère ou demi-sœur. La catégorie « mère seulement » compte en effet une forte proportion de femmes ayant été mères seules avec un seul enfant.

- Le type d'union des parents

Les enfants nés dans une famille recomposée se distinguent des enfants des familles intactes sur un autre point : leurs parents sont, toutes proportions gardées, moins nombreux à se marier. C'est ce que montre la distribution de ces enfants à leur naissance selon le type et la composition de leur famille, et la forme d'union et la région de résidence de leurs parents (tableau 4). Au Canada, comparés aux enfants nés dans une famille intacte, les enfants nés dans une famille recomposée (définie selon le critère de la résidence) sont presque quatre fois plus susceptibles d'avoir des parents en union libre. Les enfants qui ont des demi-frères ou demi-sœurs à l'extérieur du ménage se situent entre les deux, mais beaucoup plus près des seconds, pour le type d'union des parents. Au Québec, comme on pouvait s'y attendre, la différence est moins marquée, puisque la cohabitation sert plus souvent de cadre à la formation d'une première famille intacte, et la tendance se dégage sans doute plus nettement. À toutes fins utiles, le mariage direct pour former une famille recomposée n'y existe plus à la fin du XX^e siècle, même pour les couples suffisamment sûrs d'eux pour engendrer un enfant. Plus des trois quarts des enfants nés dans une famille avec beau-père ont des parents non mariés. Même à l'extérieur du Québec, où les enfants des familles intactes sont rarement issus de conjoints de fait (7,6 %), plus du tiers des enfants nés en famille recomposée ont des parents qui n'ont pas légalisé leur union à la naissance. Comparées aux familles intactes, les familles complexes se forment donc beaucoup plus souvent dans le cadre de l'union libre; comme celle-ci est plus instable que le mariage, il y a lieu de s'interroger sur leur stabilité.

- Une famille stable ?

Il a été établi que la naissance d'un enfant est un facteur de protection qui assure une durée plus longue aux familles recomposées devenues complexes. Lorsque cet événement est étudié par rapport à l'enfant, il convient cependant d'élargir la comparaison à l'ensemble des familles et de préciser nos questions. Comment, au plan de la stabilité familiale, les enfants nés dans une famille recomposée se comparent-ils aux enfants nés dans les autres types de familles ? Le stade d'avancement de la trajectoire familiale des parents réduit-il la probabilité de nouvelles transitions, ou au contraire leurs antécédents de rupture conjugale sont-ils de mauvais augure pour l'union en cours ? La relation entre cohabitation et séparation des parents est-elle aussi forte dans les familles recomposées, où l'union libre est particulièrement répandue, que dans les familles intactes ?

Tableau 4. Distribution des enfants nés en famille biparentale, selon le type de famille et le type d'union des parents à leur naissance et selon la région du Canada, 1994-95

Région/type d'union des parents à la naissance de l'enfant	Famille intacte		Famille recomposée		Total
	Sans enfants d'unions antérieurs	Demi-frères/sœurs vivant ailleurs	Avec beau-père	Avec belle-mère ou beau-père/belle-mère	
Canada					
Mariage direct	56,4	22,0	16,4	19,5	51,3
Mariage, précédé de cohabitation	30,9	43,1	39,4	35,1	32,1
Cohabitation	12,8	34,9	44,2	45,4	16,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Québec					
Mariage direct	41,2	**	**	**	37,5
Mariage, précédé de cohabitation	30,4	**	**	36,1 *	30,0
Cohabitation	28,3	54,6	76,5	60,8	32,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Reste du Canada					
Mariage direct	61,4	22,2	20,1	25,6	55,8
Mariage, précédé de cohabitation	31,0	46,7	44,4	34,7	32,8
Cohabitation	7,6	31,1	35,4	39,7	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Estimation ayant une forte variabilité d'échantillonnage et doit être interprétée avec prudence.

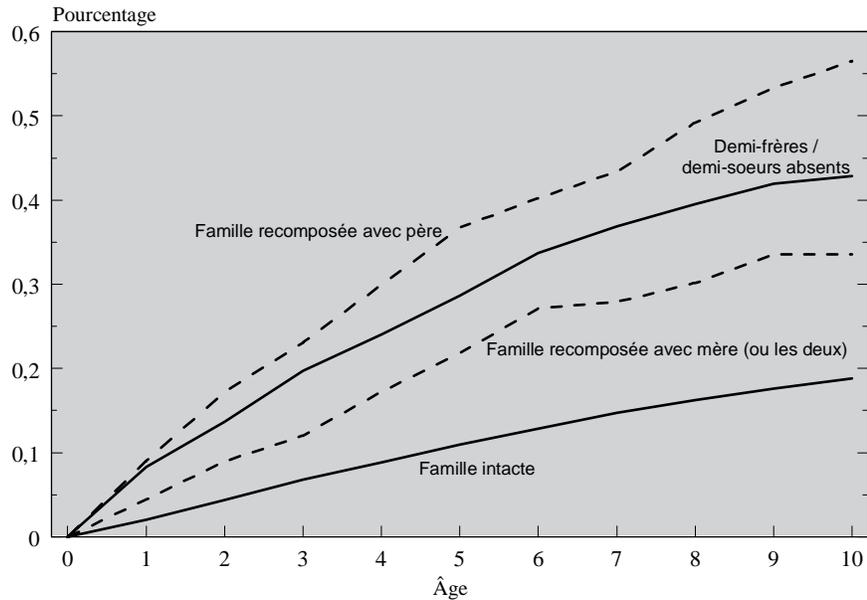
** Estimation présentant une trop forte variabilité d'échantillonnage pour être publiées.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

Est-il indifférent que les enfants amenés dans la nouvelle famille soient ceux du père ou de la mère, passent peu ou beaucoup de temps dans le ménage, soient plus ou moins jeunes ou nombreux ? L'ELNEJ nous apporte quelques indices en nous fournissant les données nécessaires pour établir le type de famille à la naissance et la trajectoire familiale des enfants jusqu'au moment de l'enquête.

L'estimation des probabilités de séparation des parents à l'aide de tables de survie fait ressortir une forte corrélation entre le milieu familial à la naissance et la trajectoire familiale subséquente. Comme le montre clairement la figure 10, *les enfants nés dans une famille recomposée sont plus susceptibles de voir leur famille se briser que les enfants des familles intactes*. En outre, les enfants ayant des demi-frères ou demi-sœurs qui vivent ailleurs se rapprochent plus des enfants nés dans une famille recomposée que des enfants des familles intactes. *À l'âge de 10 ans, 43 % avaient subi la séparation de leurs parents : c'est deux fois le pourcentage des enfants des familles intactes. Les risques d'éclatement familial varient suivant les types de famille complexe. Les enfants nés dans une famille avec beau-père sont ceux qui courent le plus grand risque; la probabilité qu'ils assistent à la séparation de leurs parents (56 %) dépasse nettement celle des enfants nés dans une famille*

Figure 10. Probabilité de séparation selon le type de famille à la naissance, 1994-1995, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

avec belle-mère ou avec beau-père et belle-mère (34 %). Eu égard aux enfants sans demi-frères ou demi-sœurs, les enfants dont la mère avait la garde de ses enfants d'une union antérieure au moment de la naissance risquent trois fois plus de subir une séparation avant l'âge de 10 ans (56 % contre 19 %). Ainsi, les couples qui vivent en famille recomposée sont plus solides lorsqu'ils ont un enfant ensemble. Mais cela ne garantit pas aux enfants des familles complexes une trajectoire familiale stable.

- La séparation des parents : quels risques les enfants courent-ils ?

Dans l'analyse qui suit, nous comparons les risques de rupture familiale des enfants nés dans une famille intacte et des enfants nés dans une famille recomposée, en distinguant quatre contextes familiaux représentés par les catégories de la variable « type de famille à la naissance de l'enfant ». Nous utilisons un échantillon de 20 071 enfants nés dans une famille biparentale, pour lesquels nous avons en main toutes les données pertinentes. Les paramètres estimés pour le modèle complet sont présentés au tableau 5, sous leur forme exponentielle. Nous avons rajusté les erreurs-types pour tenir compte de la dépendance entre observations occasionnée par le fait que deux ou plusieurs enfants de l'échantillon appartiennent à la même famille.

Tableau 5. Impact de diverses caractéristiques socio-démographiques sur le risque de vivre la séparation de ses parents, parmi les enfants nés en famille biparentale, 1994-95¹ (coefficients du modèle semi-paramétrique)

Variable / Catégorie	Coefficients
Type de famille à la naissance de l'enfant	
Famille intacte, sans enfants d'unions antérieures	1,00
Famille intacte, avec enfants d'unions antérieures vivant ailleurs	1,95 ***
Famille recomposée avec enfants d'unions antérieures de la mère seulement	2,01 ***
Famille recomposée avec enfants d'unions antérieures du père seulement, ou de la mère et du père	1,25
Région de résidence et type d'union à la naissance	
Reste du Canada / Mariage direct	1,00
Reste du Canada / Mariage, précédé de cohabitation	1,82 ***
Reste du Canada / Cohabitation	5,71 ***
Québec / Mariage direct	1,16
Québec / Mariage, précédé de cohabitation	1,35
Québec / Cohabitation	3,96 ***
Durée de l'union à la naissance	
Moins de 9 mois	1,70 ***
9 à 23 mois	1,57 ***
2 à 4 années	1,13
5 ans ou plus	1,00
Type d'unions antérieures des deux parents	
Aucune union antérieure	1,00
Mariage seulement	0,69 **
Cohabitation seulement	1,24
Mariage et cohabitation	0,91
Cohorte de naissance	
1982-1988	1,00
1989-1995	1,25 **

¹ Les coefficients (exp β) sont significatifs à : ***: p<.001; **: p<.01; *: p<.05.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

La variable dépendante est le taux instantané de séparation estimé pour les parents des enfants de l'échantillon à partir de la naissance. Nos seules variables indépendantes sont les caractéristiques sociodémographiques, car l'enquête n'a pas recueilli beaucoup d'information sur la situation à la naissance. Ces caractéristiques sont la durée de l'union à la naissance et la cohorte de naissance de l'enfant. Des variables importantes comme l'âge de la mère au début de l'union ont dû être écartées, car elles n'étaient pas disponibles pour

la mère des enfants vivant avec une belle-mère au moment de l'enquête. Étant donné l'importance du type d'union des parents à la naissance eu égard au risque de séparation et les différences de comportements conjugaux entre le Québec et le reste du Canada, le type d'union est combiné, encore ici, avec la région de résidence. Nous avons aussi introduit dans le modèle des informations sur les unions antérieures des parents, pour deux raisons. Premièrement, la distinction entre les parents qui n'en étaient pas à leur première union et les autres parents nous permet d'isoler l'effet des différences notables, déjà commentées, qui singularisent les familles formées par un beau-père et une mère seule célibataire, par rapport aux familles avec beau-père et mère séparée ou divorcée. Deuxièmement, une étude sur les données de l'ELNEJ tend à montrer que l'histoire conjugale des parents avant l'union au sein de laquelle est né l'enfant cible peut servir à prédire l'instabilité de cette union (Juby et Marci-Gratton, à paraître). Nous avons donc créé et inclus dans le modèle une variable dont les quatre catégories résument l'histoire conjugale passée des parents :

- a) Aucune union antérieure ;
- b) Mariage seulement (un parent ou les deux) ;
- c) Cohabitation seulement (un parent ou les deux) ;
- d) Mariage et cohabitation (un parent ou les deux).

L'analyse, dont les résultats apparaissent au tableau 5, compare donc la stabilité familiale des enfants de famille intacte (sans demi-frère ou demi-sœur) avec celle des enfants qui ont des demi-frères ou demi-sœurs vivant dans un autre ménage, et avec celle des enfants nés dans deux types de familles complexes : familles avec enfants d'unions antérieures de la mère seulement, et familles avec enfants d'unions antérieures du père (ainsi que de la mère dans certains cas). ***Chez les enfants nés dans une famille « intacte » (selon le critère de la résidence), la présence de demi-frères ou demi-sœurs vivant ailleurs induit un risque de séparation deux fois supérieur à celui des enfants dont les parents n'avaient pas d'enfants auparavant. En fait, la probabilité d'une séparation est presque aussi forte pour les enfants dont les demi-frères ou demi-sœurs vivent ailleurs que pour les enfants nés dans une famille avec beau-père. Cependant, les enfants qui vivent avec les enfants de leur père ne sont pas beaucoup plus susceptibles de subir la rupture de leurs parents que les enfants de famille intacte.*** Ces résultats corroborent les conclusions d'autres travaux sur le même sujet, qui ont montré que les familles avec belle-mère sont plus stables que les familles avec beau-père (Ambert, 1986; Desrosiers et al., 1995 Ferri, 1995).

Les enfants les moins susceptibles de connaître la séparation sont ceux dont les parents se sont mariés sans avoir cohabité auparavant, tant au Québec que dans le reste du Canada. Les enfants nés dans une union de fait sont exposés aux risques de séparation les plus élevés au Québec (3,96) et encore

plus dans le reste du Canada (5,71). Les enfants dont les parents ont cohabité avant le mariage sont aussi plus susceptibles de vivre la séparation de leurs parents, mais au Québec cette différence n'est pas significative. Dans cette province, l'écart de stabilité entre les différents types d'union rétrécit, et il n'y a plus guère de différence entre les enfants des couples qui ont choisi le mariage direct et les enfants dont les parents ont cohabité avant de se marier.

L'effet positif du mariage sur la stabilité du couple se manifeste également dans les répercussions de l'histoire conjugale vécue par les parents avant l'union en cours. La rupture guette moins encore les enfants dont l'un des parents a déjà été marié que les enfants des couples qui en sont à leur première union. Ce résultat plutôt inattendu vient du fait que la catégorie « aucune union antérieure » comprend les mères dont le premier enfant est né hors d'une union. Afin d'évaluer l'impact de la trajectoire qui a conduit à la création de la famille actuelle, nous avons mené une deuxième analyse qui portait seulement sur les 2855 enfants ayant des demi-frères ou demi-sœurs dans leur famille à leur naissance (non présentée). Dans ce modèle, la catégorie « aucune union antérieure » se rapporte directement aux mères dont l'enfant né auparavant est venu au monde hors d'une relation de couple. Nous avons ainsi, en d'autres termes, distingué entre les deux types de famille avec beau-père dont nous avons signalé les différences marquées (beau-père et mère seule célibataire; beau-père et mère séparée ou divorcée). Les résultats montrent que les enfants nés dans une famille recomposée formée par une femme devenue mère hors union risquent beaucoup plus de voir leurs parents se séparer que les enfants nés de parents qui sont déjà passés par le mariage.

La durée écoulée entre le début de l'union et la naissance de l'enfant influence fortement la stabilité de la famille. Les unions formées moins de deux ans avant l'arrivée de l'enfant courent beaucoup plus sûrement à l'échec que les unions datant de cinq ans ou plus. L'impact de la période au cours de laquelle est survenue la naissance est conforme à nos attentes : les enfants nés au début des années 1990 sont plus susceptibles de vivre la séparation de leurs parents que les enfants nés dans les années 1980.

La comparaison entre les enfants nés dans une famille intacte et les enfants nés dans une famille recomposée montre à quel point même les demi-frères et demi-sœurs qui vivent dans un autre ménage influencent la probabilité d'une rupture familiale. Elle permet aussi de constater que les familles avec belle-mère, plus stables que les familles avec beau-père selon la littérature, le demeurent même après l'arrivée d'un enfant commun au couple. Les enfants nés dans une famille avec belle-mère courent un risque de séparation beaucoup moins élevé que les enfants nés dans une famille avec beau-père. Par ailleurs, en accordant une attention particulière aux enfants qui ont des demi-frères ou des demi-sœurs auprès d'eux, nous avons mis en évidence la relation entre la trajectoire conjugale et parentale antérieure du père et de la mère et la trajectoire familiale de l'enfant issu de leur nouvelle union. Non seulement la stabilité de

la famille est-elle étroitement associée au type d'union qui lie actuellement les parents, mais les circonstances qui ont entouré la naissance des enfants qu'ils ont pu avoir dans le cadre d'unions antérieures exerce aussi un effet sur la relation en cours.

Conclusion

Conséquence prévisible de l'évolution des normes conjugales, la famille complexe est une réalité bien implantée et sans doute appelée à se répandre. Certes, elle n'était pas entièrement inconnue, car il était courant, autrefois, que des parents devenus veufs se remarient et engendrent d'autres enfants. Mais les parcours qui mènent actuellement à la création de ce type de famille sont nouveaux. Des ruptures conjugales de plus en plus fréquentes ébranlent les familles intactes et multiplient les parents seuls, artisans principaux des familles recomposées. Celles-ci, formées en plus grand nombre à un stade plus précoce du cycle familial, mènent tout droit à la famille complexe, dans la mesure où les nouveaux couples décident, dans une proportion élevée sinon majoritaire, de consolider leur union en engendrant un enfant.

Entrepris pour répondre à cette réalité nouvelle, les travaux sur la famille recomposée ont eu tendance à comparer cette dernière à la famille intacte, soulignant sa fragilité plus grande et la traitant d'emblée comme un problème; en conséquence, sa diversité a presque entièrement été passée sous silence (Coleman et Ganong, 1990). Quant à nous, nous l'avons abordée ici en tant qu'épisode situé dans des trajectoires de vie, ce qui nous a permis de mettre en lumière les nombreux profils susceptibles de résulter de la complexité des antécédents conjugaux et parentaux des couples qui en font le cadre de leur vie commune. Il est essentiel de dépasser la caractérisation des familles recomposées en fonction du sexe du beau-parent et de prendre également en considération le parcours familial qui a précédé la formation de la famille recomposée. Nous avons vu par exemple que les familles avec beau-père dont la conjointe est une jeune mère seule diffèrent des familles avec beau-père et mère séparée ou divorcée sur des points importants. L'histoire familiale des conjoints éclaire aussi la réalité des familles intactes, levant le voile sur des aspects qui les différencient mais que ne révèle pas leur définition habituelle, fondée sur le critère de la résidence. Pour notre part, nous les avons distinguées en nous demandant seulement si les enfants qui sont venus au monde en leur sein avaient ou non à leur naissance des demi-frères ou demi-sœurs vivant dans un autre ménage. Il convient cependant de mentionner un troisième mode de formation des familles intactes, qui constituera vraisemblablement la prochaine transition familiale des familles complexes stables : lorsque le dernier enfant né d'une union antérieure des parents aura grandi et quittera le foyer, il ne restera plus dans le ménage que les enfants de l'union en cours.

Les allers et retours des enfants d'un ménage à l'autre, le fait que tous les frères et sœurs n'aient pas les mêmes modalités de vie, et que certains

puissent vivre dans plus d'un ménage en même temps créent une réalité parfois difficile à saisir. De nombreux problèmes de définition demeurent, mais le fait d'observer la famille recomposée du point de vue de l'enfant plutôt que du point de vue des parents a au moins permis d'éclaircir un aspect important. Classifier les nouveaux types de familles à mesure qu'ils apparaissent pose un véritable défi, mais la réalisation de travaux de recherche comparée exige cet effort. Au début de cet article, nous avons expliqué notre décision de réserver le terme « famille complexe » aux familles recomposées dont les parents ont eu un enfant ensemble. La progression de notre travail a confirmé le bien-fondé de ce choix, et la spécificité de ce type de famille est devenue de plus en plus patente. Si on considère la création de la famille complexe comme une transition qui s'accomplit au sein d'une famille recomposée et crée un lien de sang entre tous ses membres, il devient possible d'étudier cette spécificité, tâche d'autant plus essentielle que la famille complexe prend une importance croissante.

La décision d'avoir ou non un enfant au sein d'une famille recomposée est fortement conditionnée par deux facteurs qui déterminent aussi la fécondité des familles intactes : l'âge de la mère et celui de l'enfant le plus jeune. Mais elle n'est pas influencée par le nombre d'enfants déjà présents, ce qui montre qu'elle réagit en plus à d'autres déterminants. Les familles complexes ont également leur dynamique propre, et les relations familiales qui se tissent à l'intérieur et à l'extérieur du ménage y sont plus complexes que dans les familles intactes. Cherlin (1978) souligne la pression à laquelle elles sont soumises faute de lignes de conduite définies pour remplir les rôles familiaux, de méthodes établies pour régler les problèmes et de soutien de la part de la société. Dès lors, l'arrivée d'un enfant risque d'ajouter à la complexité d'un système qui n'est déjà pas simple, mais il semble qu'elle soit aussi associée à une plus grande stabilité de la famille recomposée. Peut-être le fait que le beau-parent endosse aussi le rôle de parent biologique à la naissance de l'enfant est-il une sorte de consécration de la famille complexe.

À cause de l'évolution des normes conjugales, la famille où vivent les enfants de la fin du XX^e siècle ne ressemble guère à celle qu'ont connue leurs parents. Inattendues, diverses, complexes, les trajectoires familiales actuelles représentent un défi pour les parents et les enfants, pour les gouvernants aussi, sur bien des plans. Ainsi, certaines études sur les contacts entre le père et ses enfants après une séparation ou un divorce ont montré que plus les enfants sont jeunes lorsque leurs parents se quittent, moins ils sont susceptibles de voir souvent leur père; il en ressort aussi que plus le père a des contacts soutenus avec ses enfants, plus il verse ponctuellement la pension alimentaire qui leur est destinée. Comme la séparation survient de plus en plus tôt dans la vie des enfants, cela revient à dire qu'il faudra prendre des mesures pour aider les pères à conserver des liens avec eux.

Les enfants sont peut-être exposés à des risques de rupture familiale plus élevés s'ils viennent au monde dans une famille recomposée que s'ils naissent

dans une famille intacte; en revanche, ils ont alors des parents plus expérimentés, et au moins un frère ou une sœur, contrairement à un nombre croissant d'enfants nés dans une famille intacte. Mais la question n'est pas de savoir si les transformations familiales récentes sont bonnes ou mauvaises : la famille a toujours été un véhicule de changement social et continue de l'être. Le véritable enjeu consiste à gérer les changements le mieux possible individuellement et socialement, afin d'assurer le bien-être des enfants durant leurs jeunes années, quelle que soit la simplicité ou la complexité de leur parcours familiaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Allison, P.D. (1984). *Event History Analysis: Regression for Longitudinal Event Data*. Beverly Hills, Ca., Sage.
- Amato, P.R. (1996). « Explaining the Intergenerational Transmission of Divorce », *Journal of Marriage and the Family*, 58, pp. 628-640.
- Amato, P.R. (1993). « Children's Adjustment to Divorce: Theories, Hypotheses, and Empirical Support », *Journal of Marriage and the Family*, 55, pp. 23-38.
- Ambert, A.-M. (1986). « Being a Stepparent: Live-In and Visiting Stepchildren », *Journal of Marriage and the Family*, 48, pp. 795-804.
- Cherlin, A. (1978). « Remarriage as an incomplete institution », *American Journal of Sociology*, 84, pp. 634-50.
- Cherlin, A. & F.F. Furstenberg (1994). « Stepfamilies in the United-States - A Reconsideration », *Annual Review of Sociology*, 20, pp. 359-381.
- Coleman, M., Ganong, L.H. & C. Goodwin (1994). « The Presentation of Stepfamilies in Marriage and Family Textbooks - A Reexamination », *Family Relations*, 43, pp. 289-297.
- Desrosiers, H., Le Bourdais, C. & B. Laplante (1995). « Les dissolutions d'union dans les familles recomposées: l'expérience des femmes canadiennes », *Recherches sociographiques*, XXXVI, pp. 47-64.
- Ermisch, J.F. & R.E. Wright (1991). « The duration of lone parenthood in Great Britain », *European Journal of Population*, 7, pp. 129-158.
- Ferri, E. (1995). « La recherche sur les familles recomposées en Grande-Bretagne », dans Meulders-Klein, M.T. & I. Théry (eds.) *Quels repères pour les familles recomposées?*, Paris, L.G.D.J. pp. 77-85.
- Juby H. & C. Le Bourdais (1996). « Continuity and Change in the Family Life Course », dans *Towards the XXIst Century: Emerging Socio-demographic Trends and Policy Issues in Canada*, actes du colloque de 1995 organisé par la Fédération canadienne de démographie, pp. 85-91.
- Juby, H. & C. Le Bourdais (1999). « Where Have All the Children Gone? - Comparing Mothers' and Fathers' Declarations in Retrospective Surveys », *Canadian Studies in Population*, 26, pp. 1-20.
- Juby, H. & N. Marci-Gratton. « It's all in the past? Exploring the links between the family life course of parents and children », part d'un projet de recherche conjoint avec R.E. Tremblay & B. Boulerice, financé par le Développement des ressources humaines Canada, *The impact of parents' conjugal behaviour on their children's cognitive and behavioural development* (document en préparation).

- Institut de la Statistique du Québec (2000). Tableau intitulé « Répartition des naissances selon l'état matrimonial de la mère par région administrative » sur le site Internet : www.stat.gouv.qc.ca.
- Le Bourdais, C., Desrosiers, H. & B. Laplante (1995). « Factors Related to Union Formation Among Single Mothers in Canada », *Journal of Marriage and the Family*, 57(2), pp. 410-420.
- Le Bourdais, C. & N. Marcil-Gratton (1998). « Incidence de la rupture d'union des parents durant l'enfance sur le comportement démographique des jeunes adultes », dans M. Corak (ed.), *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, pp. 91-105.
- Marcil-Gratton N. & C. Le Bourdais (1999). *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire: Résultats de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa, Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants, Ministère de la Justice du Canada, Rapport de recherche CSR-1999-3F.
- Péron, Y., Desrosiers, H., Jubry, H., Le Bourdais, C., Lapierre-Adamcyk, E., Marcil-Gratton, N. & J. Mongeau (1999). *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, Ottawa, Statistique Canada, Série des monographies du recensement, catalogue n° 96-321-MPF.
- Seltzer, J.A. (1994). « Consequences of Marital Dissolution for Children », *Annual Review of Sociology*, 20, pp. 235-266.
- Vikat, A., Thomson, E. & J.M. Hoem (1999). Stepfamily Fertility in Contemporary Sweden: The Impact of Childbearing Before the Current Union, *Population Studies*, 53, pp. 211-255.
- Wineberg, H. (1992). « Childbearing and Dissolution of the Second Marriage », *Journal of Marriage and the Family*, 54, pp. 879-887.